Ressaisir la citoyenneté aux bords du politique.

Rémi Eliçabe, Amandine Guilbert, Anne-Sophie Haeringer, Yannis Lemery, Laetitia Overney

▶ **To cite this version:**

Rémi Eliçabe, Amandine Guilbert, Anne-Sophie Haeringer, Yannis Lemery, Laetitia Overney. Ressaisir la citoyenneté aux bords du politique. . [Rapport de recherche] PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture). 2009. hal-01730866

HAL Id: hal-01730866
https://hal.science/hal-01730866v1

Submitted on 13 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

groupe recherche action
GRAC

Réponse à la consultation de recherche PUCA-Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable, de la Mer :

« La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité »

RESSAISIR LA CITOYENNETÉ AUX BORDS DU POLITIQUE

Expériences marginales et expériences instituées de participation politique à l'épreuve des projets de rénovation urbaine dans trois pays : Catalogne, France et Québec

M APA - D 07 25

Organisme porteur de l'offre :

GROUPE RECHERCHE ACTION (GRAC), association loi 1901, Lyon

Responsables scientifiques :

Rémi ELIÇABE

Amandine GUILBERT

Anne-Sophie HAERINGER

Yannis LEMERY

Laetitia OVERNEY

Octobre 2009

Remerciements

Nous tenons à remercier tous les co-producteurs de cette recherche, les militant-e-s rencontré-e-s à Barcelone, Lyon, Marseille, Montréal, Toulouse et St-Étienne qui ont trouvé un intérêt à la démarche que nous proposions, qui nous ont donné de leur temps et avec qui nous espérons donner une suite à ce travail.

Nos remerciements vont aussi à l'équipe scientifique de la consultation de recherche du PUCA « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité ».

Cette recherche n'aurait pu voir le jour sans les réflexions menées collectivement pendant plusieurs années au sein de l'atelier « Autour du politique » du Cresal-MoDyS réunissant autour de Jacques Ion des chercheur-e-s, doctorant-e-s et étudiant-e-s, qui ont largement contribué à définir le champ d'une sociologie pragmatique des bords du politique. Qu'ils soient ici toutes et tous remerciés.

Pour finir, nos remerciements vont à toutes les personnes qui ont apporté leur soutien aux chercheur-e-s du GRAC pendant cette recherche, notamment à Daniel Colson.

Table des matières

1. Introduction....8

1.1. Ordinarité et radicalité: une citoyenneté débordée....8
1.1.1. Citoyenneté urbaine et dispositifs de participation....8
1.1.2. Usages endogènes de la catégorie de citoyenneté....9
1.1.2.1. Trois sémantiques de la citoyenneté....10
1.1.2.2. Quand la citoyenneté est une figure repoussoir....10
1.1.3. Ordinarité et radicalité politiques....11

1.2. Contre-politiques de la ville....13
1.2.1. Contre-projets urbains....13
1.2.2. Des lieux politiques en ville....14
1.2.3. Une politique des usages....15

1.3. Dynamique du rapport....16
1.3.1. Un parti pris descriptif....16
1.3.2. Une stratégie d'exposition qui articule une ligne problématique et des objets transversaux....16
1.3.3. Des interludes....17

1.4. Présentation des terrains et des matériaux de la recherche....17
1.4.1. Le terrain marseillais....18
1.4.1.1. Contexte....18
Métropolisation : le projet Euromed....18
Une expertise critique de la ville....18
1.4.1.2. Corpus....19
1.4.2. Le terrain montréalais....19
1.4.2.1. Contexte....19
Un quartier marqué par de fortes expériences communautaires d'auto-organisation....19
La lutte pour le réaménagement des terrains du CN : de la critique des politiques urbaines à l'expérimentation....20
1.4.2.2. Corpus....20
1.4.3. Le terrain barcelonais....20
1.4.3.1. Contexte....21
Une métropolisation centrée sur le tourisme....21
Visibilité publique de la critique....21
1.4.3.2. Corpus....21
1.4.4. Le terrain toulousain, Les Pavillons Sauvages....21
1.4.4.1. Contexte....22
Les Pavillons Sauvages comme haut-lieu....22
Enjeux du processus d'institutionnalisation....22
1.4.4.2. Corpus....22
1.4.5. Deux terrains mineurs dans la recherche : Lyon et Saint-Étienne....22
1.4.5.1. Lyon....23
Corpus....23
1.4.5.2. Saint-Étienne....23
Corpus....23

1.5. Posture et méthodologie....24

1.5.1. Accès au terrain et visibilité de l'action politique....24
1.5.1.1. La logique des pré-attachements : une question de fait....24
1.5.1.2. Opérativité de ces pré-attachements ?....25
1.5.1.3. Traditions de recherche....25
1.5.1.4. Exemple du Centre Social Autogéré à Lyon....25
1.5.1.5. Exemple du Centre Social Autogéré à Montréal....26
1.5.2. La question de l'engagement politique des chercheur-es....27
1.5.2.1. Sociologie et politique....27
1.5.2.2. Dimensions politiques de notre fonctionnement....27
1.5.2.3. Dimension méthodologique de la recherche-action : « les engagements de recherches »....27

2. Contre-politique de la ville....29

2.1. Critique des grandes opérations d'aménagement urbain....29
2.1.1. Contre-expertises urbaines....29
2.1.1.1. Dynamique de dévoilement, la critique comme procédure de vérité....31
2.1.1.2. Critique sociale : répondre aux processus de gentrification et de marchandisation de l'espace urbain....32
2.1.1.3. Quand le milieu de vie devient hostile….....35
2.1.1.4. Critique des dispositifs de participation....37
2.1.2. Critiques mises en actes....39
2.1.2.1. Diversité des formes de mobilisation de la critique dans la ville : l'exemple de Marseille....40
Encart méthodologique : La cartographie comme format de saisie bien pratique pour des sociologues étrangers au terrain....40
Les acteurs déliés : No Vox, le DAL, Agone....40
Un Centre Ville Pour Tous : de la critique à l'action en justice....41
L'association Article 13 et les Assemblées Populaires : une critique ancrée....41
Le Comité anti-rafle, dispositif de vigilance....42
Les « jeunes » ou les radicaux : mise en critique et passages à l'acte....42
2.1.2.2. Articuler critiques et mises en gestes....43

2.2. De la critique au contre-projet....53
2.2.1. Critique des dispositifs institutionnels de consultation....54
2.2.1.1. La place réduite des « citoyenNes »....55
2.2.1.2. Le poids de l'expertise....56
2.2.1.3. Une politique gestionnaire plutôt qu'une politique des usages....56
2.2.2. Les propositions d'Action Gardien et des « citoyenNEs » du quartier....57
2.2.2.1. Déambuler pour proposer....57
Des cartes faites d'usages....58
2.2.2.2. La mise au format rapport....58
Compiler sans transformer....58
La hiérarchisation, une opération d'une autre nature....59
2.2.2.3. La place des experts....60
Architectes, urbanistes, géographes....60
Politiques....61
2.2.3. Redéfinition des êtres en présence....61
2.2.3.1. Les résidantEs : des êtres attachés....61
Accessibilité de l'espace....61
Un collectif qui n'est pas clos d'avance....62
2.2.3.2. La figure du/de la « citoyenNe en mode proposition »....62

Des Assemblées Publiques aux OPA....62
Figure tenue par l'OPA… et ailleurs....63
2.2.4. Décalages opérés par la Pointe Libertaire et le CSA....64

3. La politique mise en lieu. Recompositions de territoires....66

3.1. Les lieux occupés : ouvrir des espaces d' « exception », d' « expérimentation » et d' « exemplarité »....66
3.1.1. La mise en lieu comme épreuve d'un passage au réel....66
Mouvance squat....68
Le squat comme forme d'auto-support et d'auto-organisation....68
Squat, entre effraction et logique de mise en série....69
… Des configurations qui tiennent....69
3.1.2. Le cas des Pavillons Sauvages à Toulouse....70
3.1.2.1. « Comment ça a ouvert »....70
3.1.2.2. L'exception des Pavillons Sauvages, ou la magie du lieu....73
3.1.2.3. Le lieu ouvert : espace de jeu, terrain d'expérimentation....76
3.1.2.4. La construction sociale de l'exemplarité....80

3.2. Opérations de recompositions du territoire....82
3.2.1. Des lieux et des tactiques....82
3.2.1.1. Des totalisations qui débordent le (haut) lieu....82
Les Pavillons Sauvages : un lieu et ses entours....83
Le CSA : un lieu intégralement distribué sur un quartier faute d'avoir pu tenir et se stabiliser....84
Magdalenes : mettre la ville en cause....85
« La ville à vélo », politique des usages de la ville....88
Gratuité et mobilité dans la ville....88
Récup', logique écologique et anti-productiviste....89
Auto organisation et autogestion : politique active des déplacements....89
Convivialité et réappropriation sensible de l'espace urbain....90
Vélorution....90
Le vélo controversé : go cars, Bicing, Vélov', Bixi....91
3.2.1.2. Faire consister un territoire au-delà du lieu : retisser les usages du quartier....92
Tiens Bon La Pente : repas de quartier et espace de gratuité, une action à l'échelle de la place publique....92
Produire un territoire à l'échelle des micros usages: Ciutat Vella et le quartier problématique....93
« Masala », journal des surnuméraires du quartier Ciutat Vella....95
Les glaneurs et les glaneuses....97
3.2.2. Cartographier la ville habitable....99
3.2.2.1. De l'usage du quartier à sa mise en carte : l'exemple des OPA à Montréal....99
3.2.2.2. Redessiner le quartier à même le mur : l'exemple d'une murale de la Pointe Libertaire....101
3.2.2.3. La cartographie militante à Barcelone....102
3.2.3. Mettre la ville en histoire....103
3.2.3.1. L'histoire pour activer le génie du lieu....104
3.2.3.2. L'histoire pour faire exister un territoire comme lieu commun....107
L'histoire esquissée par Action Gardien : Pointe-Saint-Charles comme quartier populaire....107
L'histoire esquissée par la Pointe Libertaire : Pointe-Saint-Charles comme quartier populaire et libertaire....109

Déambuler pour actualiser des prises....112
Indexicalité et expérimentations méthodologiques....115

4. Dynamiques des engagements....118

4.1. Dimensions du déconfinement : la radicalité à l'épreuve de l'ordinaire....118
4.1.1. Du laboratoire confiné au laboratoire de plein air....119
4.1.1.1. Transferts de compétences....119
4.1.1.2. Le laboratoire de plein air : réintroduire des pratiques dans le quartier et amorcer l'occupation....122
4.1.1.3. Les radicaux « embarqués » ou le laboratoire défait par les luttes qui sont déjà là....124
4.1.2. Agir in vivo : pragmatique de la lutte partagée....127
4.1.2.1. Modalités d'alliances....127
4.1.2.2. Devenir voisins : une recomposition de la radicalité....130
La radicalité à l'épreuve des alliances....131
Partager un milieu de vie....132
Partager un certain sens de la ville....133
4.1.2.3. Dynamique de la proximité, devenir public....134
Se constituer par l'expérience pratique....137
Circuler politiquement....138
Parler de plusieurs endroits....140
Rallier des tendances....140
Avoir le souci de transmission des expériences....141

4.2. Expositions publiques et logiques d'institutionnalisation....143
4.2.1. Des rapports multiples à l'institution....143
4.2.1.1. De l'hostilité à la contestation : une diversité de positions....143
4.2.1.2. Le CSA Montréal et Magdalenes : le jeu des médiations publiques....147
4.2.2. Processus d'institutionnalisation et transformation des acteurs....151
4.2.2.1. Au point de départ : la reconnaissance publique de l'entité émergente....152
4.2.2.2. Un jeu d'ajustements tactiques : (s')institutionnaliser à tâtons....155
4.2.3. Ensauvagement des institutions et domestication des expérimentations sauvages....156

5. Conclusion....160

5.1. Plus-value de l'approche comparative....160
5.1.1. Localité des expérimentations et transversalité des contextes....160
5.1.2. Mise à l'épreuve des notions communes (citoyenneté, participation) et variation des contextes....161

5.2. Citoyenneté urbaine, citoyenneté ancrée, citoyenneté débordée....162
5.2.1. La citoyenneté : une notion à prendre comme un thème plutôt que comme une ressource....162
5.2.2. Une politique des usages urbains....165

5.3. Les temps et les lieux du commun....171
5.3.1. Dimension historique et trajectoire d'expériences....171
5.3.2. Ouvrir des lieux, projeter des circulations, faire exister le territoire....172

5.4. L'inscription institutionnelle et économique des phénomènes étudiés....173
5.4.1. Des phénomènes du monde public à la lisière de l'institution....173
5.4.2. Retours sur la dimension économique....174

5.5. Prolongements de la recherche : déformations du laboratoire sociologique et lignes de

fuite.....175
5.5.1. Déformation du laboratoire sociologique.....176
5.5.2. Les formes de la recherche-action.....176
5.5.2.1. Les discontinuités de la coproduction.....177
5.5.2.2. Requalifications.....177
5.5.2.3. Documentation de l'action.....177
5.5.2.4. Circulations et lignes de fuite.....178
5.5.2.5. Limites et réouvertures possibles de la recherche.....178
6. Bibliographie.....180

1. Introduction

1.1. Ordinarité et radicalité: une citoyenneté débordée

La consultation de recherche lancée par le PUCA « La citoyenneté urbaine : formes d'engagement et enjeux de solidarité » invite à s'intéresser à « l'ordinaire de la politique » et aux formes de la participation qui se déploient aux marges des dispositifs institutionnels de concertation ou de représentation. Un tel cadrage doit permettre de revenir sur l'espèce de redoublement entre la disqualification publique de ces formes d'engagement, et leur relégation au plan scientifique puisque, peu visibles et souvent disqualifiées, elles restent un point aveugle des recherches en matière de citoyenneté. Ces dernières reprennent souvent à leur compte les modèles traditionnels de citoyenneté et peinent ainsi à saisir des pratiques qui s'en écartent. Nous faisons inversement l'hypothèse que la recherche gagne à s'intéresser à des acteurs qui mettent à mal l'acception habituelle de la citoyenneté et contribuent ainsi à redéfinir la politique. Nous porterons ainsi notre regard sur une citoyenneté qui se donne à voir sur un mode dissonant et conflictuel. L'enjeu de notre recherche sera de ressaisir comment les formes radicales d'engagement peuvent constituer un laboratoire privilégié, pour qui s'intéresse à la fabrication de sujets et de collectifs politiques émergents, au lieu des grands problèmes sociaux contemporains. Sur les sites choisis en France (Marseille, Toulouse, Saint-Étienne et Lyon) et à l'étranger (Barcelone et Montréal), militants radicaux et habitants s'engagent dans des luttes qui mettent à l'épreuve les politiques de rénovation urbaine. Il s'agira de voir comment, dans cette tension entre ordinarité et radicalité politiques, se reconfigurent des modalités inédites de participation dans la ville.

1.1.1. Citoyenneté urbaine et dispositifs de participation

La notion de « citoyenneté urbaine » est d'abord à replacer dans le champ des politiques publiques qui ont cherché à pallier aux défaillances de la démocratie représentative. Partant du constat d'un affaiblissement des formes traditionnelles de la représentation, notamment dans les quartiers urbains dégradés, les pouvoirs publics ont tenté à travers la politique de la ville de revitaliser la démocratie locale[1].

Sous cette perspective, la citoyenneté urbaine désigne une capacité d'intervention des habitants dans les politiques locales. Dans son acception institutionnelle, cette participation au niveau local a une fonction éducative, pédagogique : il s'agirait pour des individus parfois suspectés d'indifférence à la chose publique d'apprendre à agir démocratiquement, en tant que « citoyens », d'abord à un niveau local, au sein d'un groupe de quartier par exemple, pour ensuite élargir ses perspectives d'intérêt et son champ d'action à un niveau plus global et à des enjeux plus « larges » et plus abstraits[2]. En outre, si des compétences d'usage sont reconnues aux habitants dans les

[1] Depuis le rapport fondateur de la Politique de la Ville d'H. Dubedout qui incitait à « faire des habitants des acteurs du changement », de nombreuses mesures de démocratie locale ont été mises en place. Le dernier dispositif majeur de « participation » en date est la loi « démocratie de proximité », instituant les Conseils de quartier dans les villes de plus de 80 000 habitants. Outre ces Conseils de quartier, nous citerons les ateliers d'urbanisme, les réunions publiques de concertation, etc. Aujourd'hui, les textes de la politique de la Ville conduite par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine incitent également les porteurs de projets à favoriser la participation des habitants aux transformations de leur quartier.

[2] Le concept de « démocratie participative » est inspiré notamment des théories philosophiques du *Contrat social* de Rousseau, *De la démocratie en Amérique* de Tocqueville et des *Principes de la Philosophie du Droit* de Hegel :

dispositifs de participation – ils peuvent être sollicités au nom de leur expertise d'usage de la ville –, ils sont souvent disqualifiés s'ils mettent en valeur d'autres types de compétences[3].

Les constats d'échec de ces dispositifs de participation sont nombreux et viennent souligner l'inadaptation des formats envisagés aux personnes visées[4]. Ce qui est le plus souvent pointé, c'est le manque d'ouverture de ces dispositifs à une diversité de paroles, ou à une diversité de modes d'intervention (conflictuel, communautaire, militant, etc.)[5].

Les outils mis en place pour revitaliser la démocratie locale re/produisent donc des asymétries entre les décideurs et les citoyens : sur l'objet des débats, les compétences des uns et des autres et la légitimité des formes d'action et d'expression dans ces nouveaux espaces.

Cette citoyenneté qui s'apparente finalement à une citoyenneté de seconde zone est mise en cause avec l'irruption d'acteurs qui font valoir des compétences improbables parce qu'inattendues, non prévues par de tels dispositifs[6]. Et l'on comprend dès lors que la prise en compte de telles compétences requiert une série d'ajustements tant au plan pratique (du point de vue des politiques publiques) que théorique (pour le sociologue).

Nous nous sommes proposés d'opérer dans le cours de notre enquête un déplacement de focale pour nous intéresser, sous le motif de la citoyenneté urbaine, moins à cette capacité politique qu'on prête aux acteurs qui participent aux instances classiques de participation locale (type Conseils de quartiers, dispositifs de concertation etc.) qu'à des pratiques qui débordent les cadres de la politique instituée. Hypothèse est faite que c'est en ces endroits que la puissance politique des acteurs (ressaisie à l'ordinaire ou depuis des formes de radicalité) fait effraction et devient enregistrable pour le sociologue et les politiques.

1.1.2. Usages endogènes de la catégorie de citoyenneté

Que reste-t-il alors du concept de citoyenneté hors des espaces et des dispositifs de participation qui la font habituellement tenir ? Pour répondre nous avons enregistré au cours de l'enquête comment, de site en site, cette catégorie se trouve ou non convoquée. Trois sémantiques auxquelles la citoyenneté urbaine se trouve affiliée ont pu être dégagées.

« Dans cette théorie, la participation a essentiellement une fonction éducative ; c'est en pratiquant la démocratie que le peuple devient démocrate, et il l'apprend plus facilement au niveau local, sur des problèmes concrets qui touchent sa vie quotidienne, qu'au niveau national plus lointain et plus abstrait ». Le quartier apparaîtrait ainsi comme l'échelle d'apprentissage de la citoyenneté. BLANC, Maurice. « Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté ». *Les annales de la recherche urbaine,* n. 38, 1988, pp. 104-112.

[3] Les participants aux dispositifs de démocratie locale sont appelés à s'exprimer comme « habitants » et cette figure appelle à passer sous silence leurs multiples appartenances et compétences. FLANQUART, Hervé ; LAFAYE, Claudette. « L'habitant et le militant : dispositifs participatifs et associations dans l'agglomération dunkerquoise » in CRESAL. *Actions associatives, solidarités et territoires,* Actes du colloque des 18-19 octobre 2001, Saint-Étienne, pp. 323-329.

[4] Voir par exemple, CARREL, Marion. *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public,* Thèse de sociologie, Université Paris 5, 2004.

[5] Reprenant Jacques Rancière, Catherine Foret note que les professionnels des politiques de la ville cherchent souvent à *« éviter le désordre du débat public, pour lui préférer l'ordre du partenariat entre acteurs assagis et compétents »*. FORET, Catherine. « De 'la participation des habitants' au débat public. Refonder la démocratie», *Les cahiers du CR-DSU,* n°26, mars 2000, pp. 4-6.

[6] Voir sur ce point le travail de Catherine Neveu sur les comités de quartier de Roubaix. NEVEU, Catherine. *Citoyenneté et espace public. Citoyens, habitants et jeunes dans une ville du Nord*, Lille, Septentrion, 2003. NEVEU, Catherine. « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville. Un exemple d'associations phagocytées par la municipalité", *Les annales de la recherche urbaine,* n. 89, 2001, pp. 79-85.

1.1.2.1. Trois sémantiques de la citoyenneté

Première sémantique : celle d'une citoyenneté reterritorialisée et en même temps réaffiliée à des lignes de tradition archaïques, la citoyenneté populaire et la citoyenneté antique. Dans ce cas la citoyenneté est bien activée dans des dispositifs spécifiques, qui empruntent aux formes classiques de la démocratie. Les assemblées populaires organisées dans les rues de Marseille ou les agoras marché dans le quartier de la Croix-Rousse à Lyon relèvent de cette sémantique.

Seconde sémantique : celle d'une citoyenneté décentrée, juxtaposée à d'autres qualificatifs et qui n'épuise pas toute la charge politique contenue dans les collectifs en question. Par exemple, les Pavillons Sauvages à Toulouse, ce lieu squatté réussit, aux dires de ses habitants, là où la Mairie échoue, à faire coexister des logiques qui relèvent du centre social, du jardin botanique, de la crèche, de la salle de concert et d'un centre d'hébergement, le tout autogéré. Autrement dit, le lieu est bien qualifié de citoyen mais tout aussi bien de « lieu écolo, lieu militant et associatif ».

Troisième sémantique : ici la citoyenneté est ressaisie dans une logique d'engagement public. Cette catégorie est convoquée principalement sous *le format du public* par exemple à Barcelone avec les militants du collectif « Per un Habitage Realment Public » où la notion de citoyenneté disparaît au profit de la défense centrale de cette qualité publique des espaces urbains.

1.1.2.2. Quand la citoyenneté est une figure repoussoir

À côté de ces trois sémantiques, il est apparu que la catégorie de citoyenneté fonctionnait souvent comme repoussoir. Elle implique toute une dépendance symbolique aux pouvoirs publics, à l'institution. Elle renvoie à l'État et à ses avatars, fussent-ils participatifs. Si de nombreux acteurs refusent ce qualificatif de citoyen, c'est au profit d'une logique d'autonomie (vis-à-vis des espaces institutionnels et des structures au sein desquelles la citoyenneté a cours) et d'une sémantique de l'engagement (le problème c'est moins alors la reconnaissance ou la garantie d'une qualité politique des activités que la manière dont émerge ou dont s'expérimente de la politique à partir d'agencements pratiques locaux, dans la ville).

Par exemple, le collectif lyonnais « Les glaneurs et la glaneuse » naît en réaction à une initiative de la Ville visant à imposer aux exposants des différents marchés de jeter directement leurs invendus dans des sacs poubelles, ce qui a pour effet de rendre impossible la pratique de la « récup' ». La mobilisation est conforme au modèle civique de la montée en généralité et de la formation des problèmes publics, tout en se déployant depuis des usages récalcitrants de la ville (faire les poubelles). Mais plus encore il apparaît qu'une partie du travail du collectif va permettre de faire valoir comment de la politique est déjà présente dans l'activité même de la récup'. Pour autant, parler de citoyenneté pour qualifier cette démarche ferait sourire la plupart des glaneurs et glaneuses rencontrés. C'est que cette catégorie (et le problème vaut pour les acteurs de terrains comme pour le sociologue qui cherche à les suivre) supporte mal le mélange des genres : mélange des intérêts particulier et général, de l'individuel et du collectif, intrications des objets dans l'action, des affects et des énoncés etc.

Le concept de citoyenneté se donne ainsi à voir comme un concept sous tension si on le réfère au modèle français de la participation politique, pour lequel la citoyenneté, le système de droits et de devoirs d'où s'origine la capacité politique des citoyens, implique un détachement avec les communautés d'appartenance[7]. D'un point de vue théorique, Laurent Thévenot et ceux qui à sa suite se sont efforcés de penser les nouveaux mouvements sociaux en considérant que ceux-ci devaient

[7] C'est cette confrontation « directe » du citoyen à la nation, contre la constitution de groupes communautaires et de corps intermédiaires qui fonde selon Jacques Ion le modèle républicain d'intégration politique ; et ce processus de désingularisation, de déprise des attaches locales et singulières est central encore dans l'opération de montée en généralité, opération constitutive de tout engagement civique d'après Luc Boltanski et Laurent Thévenot (cf. ION, Jacques. « Engagements associatifs et espace public », *Mouvement*, n°3, 1999 ; et BOLTANSKI, Luc ; THEVENOT, Laurent. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991).

aujourd'hui « composer avec une grande variété d'inquiétudes, ce qui gênait - de fait - la mise en cause commune »[8], se gardent bien d'en référer à la notion de citoyenneté et préfèrent parler d'« engagement qui convient » (Thévenot, 2000). Dans ces termes, l'action politique apparaît comme un engagement qui peut articuler des régimes d'actions distincts. Elle se donne comme composite, dans la mesure où elle peut combiner un régime relevant du proche, de la familiarité et d'autres relevant davantage du public, des logiques de justification, etc. Autrement dit, l'action politique ne saurait être toute entière subsumée sous le régime purement civique de la citoyenneté. Pour comprendre cette notion, il s'agit donc de se déprendre en partie du modèle républicain ainsi identifié ; d'où le pari méthodologique qui consiste à s'intéresser aux situations qui échappent au format classique de la politique.

1.1.3. Ordinarité et radicalité politiques

Qu'en est-il en effet de la citoyenneté des habitants, fort nombreux, qui ne font pas le déplacement jusqu'aux arènes de participation qui leur sont proposées ? Identifier la citoyenneté urbaine à une capacité embarquée dans les dispositifs de la politique instituée, concevoir cette citoyenneté comme un pur effet de dispositif, reviendrait en quelque sorte à entériner une incapacité politique chez le tout venant, à postuler la nullité politique des habitants ordinaires, ceux qui n'entrent pas dans le champ de ces dispositifs. Cette position nous semble à la fois éthiquement et théoriquement insuffisante. Et il nous paraît plus opportun, à ce double titre, d'explorer ce que Jacques Ion identifie comme un *« déploiement de la politique hors du politique institué »*, et de considérer comment la *« déconnexion du public et du politique [au sens institutionnel] »* autorise l'expression de voix jusque-là « *mises sous tutelles* »[9].

D'où notre attention à des formes d'engagement à la portée de tout un chacun, qui dépendent de l'actualisation de *compétences ordinaires*, liées aux circulations dans l'espace urbain, et propres à dessiner une figure de la citoyenneté dont la qualité politique tient précisément à *« sa mobilité, sa capacité à déplacer les formes de la participation »*[10]. Comment ressaisir la *citoyenneté* de celles et de ceux qui choisissent d'autres formes d'expression politique plutôt que ces canaux officiels de la représentation ou la concertation ? En quoi consiste cette capacité politique, et selon quelles dynamiques et quels agencements pratiques se trouve-t-elle déployée ? Dans quelle mesure est-elle incorporée, ou encore distribuée dans des dispositifs ou des situations, individualisée ou prise en charge collectivement ? Voilà le genre de questionnement que nous avons déployé au cours du processus de recherche.

Interroger la citoyenneté urbaine depuis les bords de la politique instituée doit nous permettre de nous prémunir d'une double occultation, d'éviter de faire l'impasse sur l'ordinarité de la politique d'une part (son déploiement ou son intrication au plan pratique, à partir des structures de la vie courante et des usages ordinaires de la ville), et sur la sphère de la radicalité politique d'autre part (sa puissance de débordement et sa charge conflictuelle ou dissensuelle).

Par opposition à une définition classique de la délégation politique à la française, impliquant un détachement d'avec les communautés d'appartenances au profit d'une ré-inscription dans un cadre national étatique, on peut faire l'hypothèse que de la politique se loge dans les attachements de proximité, les petits liens d'usage qui lient pratiquement à la ville, à un quartier. Il y a bien de la politique en jeu dans ce qui touche au réagencement de ces attachements, aux modifications de leur tessiture (quand un plan de réaménagement urbain modifie les usages discrets dans un quartier

[8] Citation approximative, ajustée à l'analyse faite par Laurent Thévenot dans son article « Faire entendre une voix », *Mouvement* n°3, 1999

[9] ION, Jacques. *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp. 196-217.

[10] RANCIERE, Jacques. *Aux bords du politique*, Paris, Ed. La Fabrique, 1998, p. 81.

anciennement populaire, quand il détermine la modification sensible des ambiances dans tel ou tel espace urbain, au gré de l'installation des caméras de vidéosurveillance et de l'augmentation des loyers). Prendre en compte cet ordinaire politique c'est considérer les ancrages corporels affectifs et pratiques des engagements situés, qui prennent précisément appuis sur une participation ordinaire au cours des choses[11].

Pour spécifier notre second motif, on compte en passer par une approche pragmatique de la notion de radicalité, saisie « au niveau de la rue » ou des terrains, afin d'éviter une définition purement idéologique (en référence uniquement à une tradition anarchiste ou révolutionnaire). La radicalité politique, selon cette perspective, renvoie d'abord à une multiplicité empirique, dont plusieurs enquêtes convergentes au sein du CRESAL-MoDyS ont permis de prendre la mesure[12]. La diversité des sites et des collectifs rencontrés renvoie d'emblée à une inventivité et une multiplicité des formes assez frappantes. Partir des terrains, c'est alors aussi reconnaître cette puissance d'émergence, assez caractéristique des agencements radicaux, et sans se limiter à une microsociologie descriptive. On peut activer ainsi des ressemblances de famille propre à baliser (provisoirement et partiellement) l'espace de la radicalité politique : en la matière trois grandes lignes analytiques se dégagent et doivent nous permettre de caractériser sociologiquement la radicalité politique comme débordement politique.

La première dimension renvoie à la notion de *marginalité* : qu'il s'agisse de l'occupation de lieux vagues ou de friches industrielles sans droit ni titre, ou encore de collectifs informels qui recourent à l'action directe au risque de l'illégalité, les expériences radicales répertoriées présentent toutes cette particularité d'opérer à la marge de l'institution, voire contre elle.

La seconde ligne d'analyse travaille à partir des opérations de *sensibilisation* : sur le terrain de la radicalité politique on quitte les domaines stabilisés du social pour s'engager sur le terrain d'expérimentations politiques impliquant quasi systématiquement l'élaboration de nouvelles formes de vie partagées, en particulier sur des modes affinitaires, et la constitution de nouvelles sensibilités (ces interventions sur le sensible remettent en cause les termes de son partage policier ; elles engagent une tension fondamentale qui n'implique pas tant de faire entrer la politique dans l'ordre

[11] Nous sommes proches ici des analyses de J. Dewey (*Le public et ses problèmes*, Ed. Léo Scheer, 2003.) , qui invite à considérer l'expérience politique comme se constituant d'abord dans un rapport direct au milieu, dans une confrontation au vivre ensemble et à ses problèmes. Et ces questionnements s'avèrent centraux également dans la sociologie pragmatique de l'alerte et du risque telle que la définissent Francis Chateauraynaud et Didier Torny (*Les sombres précurseurs*, Paris, EHESS, 1999), ou pour la définition d'une infra politique à partir des structures des usages et de l'habiter, comme le propose Marc Breviglieri (*L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, Thèse de doctorat de sociologie, EHESS, 1999). La question des ancrages pratiques et ordinaires de l'activité politique a été également thématisée dans les termes d'une sociologie des régimes d'action : on pense aux travaux de Laurent Thévenot autour des politiques du proche (« Faire entendre une voix » in *Mouvement* n°3, 1999) et aux enquêtes menées par Éric Doidy, dans le cadre de son travail de thèse (*La vulnérabilité du sujet politique. Régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*, Thèse de doctorat, EHESS, 2002), concernant des engagements dans des régimes de proximité, sur le terrain des luttes pour le logement à Paris ou contre les politiques récentes de réaménagement urbain à Levallois : « *l'évolution des formes d'action politique doit nous amener à explorer les régimes du proche (…). Des attaches personnelles ou locales sont de plus en plus souvent à la base de mouvements sociaux, depuis les liens à un environnement en péril jusqu'au propre corps affecté, en passant par un habitat manquant. (…) Dans les mouvements faisant valoir le droit au logement, les lieux sont investis avant que les droits ne soient réclamés. Dans les actions défendant un espace contre des projets d'aménagement, l'attachement affecté émeut et met en mouvement la personne engagée* ». THEVENOT, Laurent. Op.cit., pp. 78-79.

[12] Et ici, nous pensons notamment aux travaux d'A. Baudry sur les groupes pro-féministes masculins, à ceux de R. Eliçabe autour des « concerts sauvages », à ceux d'A. Guilbert concernant la définition des espaces « autres » ou transgressifs, de Y. Lemery au sujet du renouvellement de la forme manifestante, de C. Martinez à propos du féminisme radical ou encore de P. Viot concernant les grèves de la faim de sans-papiers et aux contributions de A.-S. Haeringer dans le cadre de l'atelier « corps et politique » associant plusieurs des chercheurs et chercheuses mentionné-e-s.

du sensible, mais bien plutôt de retravailler leur intrication, d'en défaire les nouages pré-existants).

Enfin, on en vient à la *dimension conflictuelle* : la radicalité politique désigne une part d'antagonisme fondamental (contre le « patriarcat », contre le « capitalisme », la « gentrification des quartiers », la spéculation immobilière, ou encore la police), les formes de groupements radicaux ont pour enjeu l'expression d'un dissensus et visent à déborder les cadres établis (cadres du genre, de la bonne tenue, de la bonne manifestation, etc.).

Il existe un point de rapport entre ordinarité et radicalité, précisément là où une activité déployée dans les entours ordinaires offre des possibilités d'expression politique pour ceux et celles qui ne pèsent pas grand-chose au jeu de la politique instituée. L'« ordinaire » désigne ici le champ d'expérience pratique des acteurs, et pas la qualité moyenne d'un citoyen lambda, réductible à son vote et assimilable donc à un pur individu statistique. Interroger la manière dont s'articulent *ordinaire* et *radicalité* politiques doit permettre de se dégager de l'acception institutionnelle de la citoyenneté. Il s'agit également de prendre en compte une capacité politique qui s'articule à un ordinaire de la ville sans coïncider avec une « citoyenneté ordinaire » ne consistant qu'à s'« *[occuper] très astucieusement de [ses] affaires* ». Au contraire, les citoyennetés débordées qui nous intéressent impliquent des acteurs qui, n'ayant « *pas de titre pour le faire, s'occupent transgressivement des affaires communes, de ces affaires qui ne sont pas leurs affaires* »[13], comme l'aménagement ou la redéfinition d'une ville dans le cadre de « grands projets », les logiques de son (dé) peuplement, etc.

1.2. Contre-politiques de la ville

Saisir la citoyenneté urbaine, comme capacité individuelle ou distribuée, aux bords du politique, en marge des dispositifs institutionnels de la participation politique, engage à ressaisir et restituer une autre politique de la ville, qui ne s'élabore pas du côté des décideurs ou des pouvoirs publics mais plutôt depuis ses usages récalcitrants, dissensuels, marginaux. Si les pouvoirs publics considèrent bien souvent les formes d'engagement hors des cadres institués comme un obstacle ou une entrave à la mise en œuvre des politiques qu'ils préconisent, il nous semble que notre recherche contribue à proposer un changement de perspectives. En effet, à partir des terrains choisis et des actions qui s'y engagent, les décideurs devraient pouvoir prendre la mesure de ce qu'une politique publique peut toujours constituer un appui pour l'émergence d'engagements politiques inédits. Ces engagements situés fabriquent également de la politique et de la solidarité, même s'ils en passent le plus souvent par l'expression d'une conflictualité vis-à-vis de l'institution.

De la sorte, les sites retenus pour l'enquête ont pour particularité de se structurer sur l'arrière-fond de grandes opérations de rénovation urbaine, en cours ou passées. Et la combinatoire d'ordinarisation et de radicalisation qui nous intéresse s'y trouve souvent déployée, distribuée sur des formes d'auto-organisation qui mettent en cause ces politiques de la ville et associent des « habitants » d'une part, et des « activistes radicaux » d'autre part. La porosité et la pertinence pratique de ces deux catégories seront traitées dans le cours du rapport.

1.2.1. Contre-projets urbains

Les opérations de rénovation urbaine se déploient sous différentes formes selon les sites. À Montréal, le quartier Pointe-St-Charles fait l'objet de multiples projets de développement urbain

[13] RANCIÈRE, Jacques. « Entretien », *Mouvements*, n°3, 1999, p.140.

postindustriel et les habitants font déjà face à une gentrification très forte du quartier. À Marseille, les politiques de réaménagements urbains visent à transformer la ville en métropole du projet Euro-méditerranéen. À Barcelone, Saint-Étienne et Lyon en revanche, les opérations de rénovation urbaine se réalisent de façon plus diffuse au cours des dernières années. Les temporalités engagées sur les terrains varient donc de façon assez importante d'un site à l'autre. À Montréal, les collectifs font tout leur possible pour contrer des développements urbains qui sont encore à l'état de projets, quand à Marseille les collectifs cherchent davantage à élaborer et publiciser une critique radicale de ces opérations. À Saint-Étienne, Barcelone et Lyon, les collectifs s'efforcent plutôt d'opposer directement à ces opérations de rénovation urbaine une autre configuration sensible de la ville.

Tous les terrains choisis mettent en jeu une critique et une mise en cause des politiques de la ville. Ce qui a été thématisée par Henri Lefebvre sous la tension « la ville et ses usages » contre « la ville marchandisée »[14] se trouve thématisée au plan pratique sur les différents terrains. Plus précisément, une modalité de l'urbain est mobilisée contre une autre : d'un côté la ville vécue, une configuration sensible tissée d'usages multiples, déviants, marginaux, de l'autre une métropolisation, une mise sous contrôle, une logique économique d'aseptisation de la ville, de gestion de flux. Sur l'ensemble des terrains explorés, les collectifs mènent un travail de contre-information ou de contre-expertise pour élaborer une contre-politique de la ville. La publicisation de cette critique de l'« urbanisme bourgeois » et de la gentrification des quartiers se réalise sous différents formats : des brochures, des pastiches de bulletins d'information municipale ou de panneau municipal, des conférences, des guides pratiques, des tracts, etc. Toute une littérature critique donne une lisibilité à ces contre-politiques de la ville. Et cette critique engage également des mises en actes qui prennent différentes formes (manifestives, mises en visibilités publiques, etc.) ; le cas de Montréal est à cet égard un cas paradigmatique de la mise en œuvre d'un contre-projet urbain pour faire face à la gentrification et à la multiplication des projets de promoteurs privés avec la mise en place d'une Opération Populaire d'Aménagement.

1.2.2. Des lieux politiques en ville

Les contre-politiques de la ville en question n'existent pas uniquement à l'état d'énoncés. Si les opérations de réaménagement urbain en passent par des réalisations architecturales et la construction d'édifices clés, les contre-politiques de la ville, aussi minoritaires et marginales qu'elles puissent apparaître, engagent également des prises de territoire et l'ouverture de lieux spécifiques. C'est que la critique, pour ne pas en rester au seul plan des mots et des formules, de la communication (tout comme les versions officielles et institutionnelles des grands projets de Ville, d'ailleurs), se doit d'éprouver sensiblement la teneur de ses propositions. Il lui faut donc éprouver d'autres usages de la ville, au lieu même où les usages pré pensés par la Ville et ses urbanistes font problème, au lieu même où des habitudes sont mises en cause par les projets de rénovation urbaine. Et une telle élaboration en passe par l'occupation d'espaces et de lieux depuis lesquels ces autres usages peuvent être testés et inventés.

Or, de tels espaces, s'ils peuvent être centraux, sont davantage à chercher dans les interstices de la métropole (occupation et transformation de friches industrielles, de bâtiments ou d'immeubles certes « en ville » mais inoccupés, laissés à l'abandon). De ce fait, ils sont bien souvent directement concernés par les politiques de requalification. Et leur défense peut en passer par des mobilisations qui donnent à voir et font valoir une autre conception de l'ordre urbain, non moins logique, non moins experte que celle défendue par la Ville.

C'est donc en cet endroit de la recherche que la figure du « squat » prend tout son sens. Et si les

[14] LEFEVBRE, Henri. *Critique de la vie quotidienne T II. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche Editeur, 1961.

squats ont déjà fait l'objet d'un certain nombre d'enquêtes (cf. *infra* 3.1.1), force est de constater que celles-ci s'intéressent davantage à l'organisation en interne de ces lieux qu'à leur inscription à l'échelle du quartier ou de la ville .

Notre propre intérêt pour ces expériences d'occupations illégales engage un déplacement par rapport à ces études. Il s'agit en effet pour nous d'interroger la manière dont les squats mettent sous tension la ville, ses usages ordinaires et les modalités de circulation qui y ont cours. L'objet de la recherche se trouve donc déplacé, du squat et de son organisation interne à ses agencements avec un *ordinaire* de la ville et de l'habiter. De la sorte, il s'agit d'examiner la résonance politique de pratiques à l'échelle de la ville (ou, au moins, du quartier).

Il s'en suit que les squats retenus pour l'étude sont d'abord des lieux traversés par ce souci d'inscription dans le quartier.

1.2.3. Une politique des usages

Les opérations de requalification viennent redimensionner les usages et la pratique des espaces urbains. La propreté des rues, l'omniprésence de la publicité et des caméras de vidéosurveillance, l'optimisation des flux de circulation, ou encore la réhabilitation des quartiers populaires des centres-villes modifient l'appréhension sensible de la ville par ses habitants et usagers. En valorisant l'externalisation des flux et des réseaux (transports, télécommunication, télé-information, etc.) au détriment des lieux, la métropole dessine un espace urbain dont la fonction principale est bien de faciliter la circulation en son sein. Circulation des marchandises, des fluides, mais également des passants, ce qui construit la ville moderne c'est sa capacité à ordonner le réel urbain selon un double principe d'illimitation et d'inscription dans les réseaux globaux : *« le nouveau système de communication transforme radicalement l'espace et le temps, dimension fondamentale de l'expérience humaine. Les lieux perdent la substance même de leur signification culturelle, historique et géographique, pour être intégrés dans les lieux fonctionnels produisant un espace de flux qui se substitue à l'espace des lieux »*[15].

Comme le souligne Olivier Mongin, *« la prévalence des flux sur les lieux va de pair avec la privatisation de l'espace public »*[16] ; les rues et les places étant dédiées à la circulation, elles deviennent inhabitables pour celui qui n'est pas en transit. *« L'interconnexion favorise à un niveau global une séparation des espaces et des fonctions qui se double d'une concentration du privé et du public dans un même lieu […]. L'urbanisme contemporain est double, puisqu'il privatise et fragmente d'autant plus qu'il interconnecte des lieux privilégiés »*[17]. Dans une ville faite de fragmentations et de vitesses de déplacement, la pratique de l'espace urbain, son usage microscopique se retrouve de fait placé au second plan (voire disparaît complètement derrière la figure de « l'usager pressé »).

Or, précisément, les collectifs auxquels nous nous intéressons s'attachent à multiplier les usages contrevenants à cet ordre de la métropole, à mettre à l'épreuve l'articulation entre les lieux et leurs usages et à tracer les possibilités d'une ville *habitable*. L'enjeu est pour eux la mise en œuvre d'actions qui mettent pratiquement en cause le « bon usage » de la ville. Pour cela, un large répertoire d'action est utilisé : des repas de quartiers, des espaces de gratuité et des « street-party » organisés illégalement dans la rue, des manifestations en vélo, des affiches collées sans autorisation sur les murs, des tags, des bombages ou encore la récupération des invendus de marchés. Là où Michel De Certeau[18] avait repéré les ruses et les tactiques individuelles et poétiques pour échapper

[15] CASTELLS, Manuel. *La société en réseaux*, tome 1 : *L'ère de l'information*, Fayard, Paris 1997, p. 424.
[16] MONGIN, Olivier. *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, Seuil, Paris, 2005, p. 120
[17] *Ibid*. p 126.
[18] DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien, 1.Arts de faire*, Gallimard, Paris, 1990. DE CERTEAU, Michel ;

aux convenances de l'espace urbain, nous mettons en avant les tactiques collectives et polémiques. Les acteurs multiplient les modalités d'inscription locale dans la ville, ils prennent en charge la problématique spécifique de la métropole à son niveau de déploiement le plus ordinaire, sur le plan de la pratique de l'espace urbain. Sur chacun des terrains est en jeu l'agrégation d'un ou de plusieurs collectifs ajustés au problème (collectif pour l'affichage libre ou de glaneurs contre l'hygiénisation du centre-ville, ateliers populaires associant squatteurs barcelonais et « voisins » pour travailler autour du concept de « *violence immobilière* »…) et l'activation de régimes de proximité (la rue en bas de chez soi, le quartier).

Nous nous attacherons à spécifier à chaque fois les schémas d'opérations pratiques spécifiques ainsi que les *manières de faire* individuelles et collectives qui caractérisent ces actions. En cela, nous nous inscrivons à la suite du programme proposé par Michel De Certeau pour qui l'analyse des usages ordinaires de la ville « *doit porter sur la combinatoire subtile de types d'opérations et de registres qui met en scène un faire avec, ici et maintenant, lequel est un acte singulier lié à une situation, des circonstances, des acteurs particuliers* »[19]. Cette approche devrait nous permettre d'accrocher ce qui résiste dans la ville, tactiques de résistances moléculaires, tissus de solidarités inassimilables ou inintégrables dans un projet de rénovation urbaine

1.3. Dynamique du rapport

1.3.1. Un parti pris descriptif

La perspective pragmatique qui est la nôtre ainsi que l'attention prêtée pour chaque site aux manières dont se définissent les pratiques et dont la catégorie de « citoyenneté » est mise en jeu, ou parfois mise en cause, nous invite à déplacer la focale : considérer la citoyenneté non plus d'abord comme une ressource pour le chercheur mais comme un thème de l'enquête et prendre ainsi acte de ce que cette notion peut être mise en jeu par les acteurs eux-mêmes, ou au contraire disqualifiée s'ils choisissent de s'en détacher (cf. *Supra* 1.1.2.).

De la sorte, plutôt que de pré-cadrer les pratiques observées sur le terrain avec une catégorie de citoyenneté (y compris ordinaire) qui renverrait à un modèle d'individu autonome et compétent, détaché des objets et de leurs usages, il nous apparaît plus pertinent de prendre au sérieux les objets qui transitent et se chargent politiquement sur nos terrains : les histoires de vélos réparés, de poubelles à explorer, d'affichage sauvage etc. Autrement dit de nous situer à un niveau descriptif capable de resituer la politique au plan des usages.

1.3.2. Une stratégie d'exposition qui articule une ligne problématique et des objets transversaux

La perspective retenue pour présenter nos résultats de recherche ne vise pas à épuiser tout ce qui se passe sur les différents sites. Notre approche n'est pas monographique, elle relève, à la limite, de cette « ethnologie combinatoire » telle que définie par Nicolas Dodier et Isabelle Baszanger[20]. Les terrains sont saisis d'emblée depuis la problématique qui vient d'être exposée. Et nous avons défini

GIARD, Luce ; MAYOL, Pierre. *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner,* Gallimard, Paris 1990.

[19] DE CERTEAU, Michel ; GIARD, Luce ; MAYOL, Pierre. Op. cit.

[20] DODIER N., BASZANGER I. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, n° XXXVIII (I), 1997, pp. 37-66.

une ligne susceptible d'articuler les différents terrains et les questions toujours situées qu'ils permettent de documenter.

Un premier volet vise ainsi à faire le point sur les contre-politiques de la ville mises en jeu par les différents acteurs, et sur la manière dont elles en passent non pas seulement par des énoncés (transitant via des documents très divers, pour chaque site) mais aussi par une mise en cause de l'espace urbain lui-même. A ce niveau le terrain montréalais s'avère exemplaire d'une modalité spécifique d'inscription et de déploiement pour ces autres politiques de la ville : la forme contre-projet.

Un deuxième volet interroge la mise en lieu de la politique, opération qui intervient précisément dès lors qu'il n'est plus seulement question d'échanger des arguments mais bien de transformer matériellement la ville. Ici nous ressaisissons les squats en tant que « hauts lieux » où se condensent des formes d'expérimentations urbaines. Les Pavillons Sauvages à Toulouse ainsi que Magdalenes à Barcelone viennent exemplifier ce point. Mais c'est aussi l'entité « quartier » qui se trouve redéfinie dans les luttes d'habitants ou de voisins, ce que viennent documenter en particulier les actions de l'association lyonnaise « Tiens bon la pente » (qui organise mensuellement un repas de quartier sur une place publique) et celles, de PHRP (collectif barcelonais qui vise la mise en réseau de maisons occupées et défend « un habitat réellement public »).

Un troisième et dernier volet s'attache à ressaisir la dynamique des engagements. Sont ici évoqués les logiques de déconfinement (quelles modalités d'articulations possibles entre habitants et militants radicaux ? Ici, les situations toulousaine, marseillaise, barcelonaise ou encore montréalaise dessinent des combinatoires diverses qu'il conviendra d'analyser), les processus de subjectivation à l'œuvre sur les différents terrains (quelles dynamiques de transformation pour les acteurs engagés ? Comment apparaissent sur nos différents terrains des « figures » d'engagement spécifiques ?), et les processus d'institutionnalisation (dans lequel les Pavillons Sauvage à Toulouse sont engagés).

1.3.3. Des interludes

Outre cette ligne qui permet de relire nos différents terrains, sont apparus des objets ou motifs transversaux auxquels nous comptons faire une place, dans le fil de l'argument, sous la forme d'« interludes ». Il s'agit des pratiques du tag, de l'affichage libre, de la récup', qui relèvent de ce redéploiement de la ville comme espace critique sensible ; des vélos ou des parcours commentés qui font tenir une ville faite d'usages. Il s'agira pour nous de prendre la mesure de la circulation de ces objets ou pratiques sur les différents terrains, et de la manière dont les engagements trouvent à s'investir dans les agencements qui s'ouvrent très pratiquement, à ce niveau.

1.4. Présentation des terrains et des matériaux de la recherche

Quels sont les différents terrains de la recherche et quels corpus leur correspondent ? Indiquons dès maintenant que notre enquête ne porte pas sur des opérations de réaménagement urbain en tant que telles : si nous préciserons la teneur du processus de rénovation engagé sur chaque site, ces éléments de contexte ne sont pas saisis comme des données objectives et exhaustives. Nous nous y sommes intéressés dans le cours de la recherche que dans la mesure où les acteurs s'y référaient dans leurs développements critiques et leurs pratiques de résistance, comme éléments signifiants des politiques de la ville.

1.4.1. Le terrain marseillais

Dans un premier temps de la recherche, nous envisagions à Marseille d'expliciter la manière dont les acteurs engagés dans certaines occupations mettent en œuvre des activités qui contribuent à inscrire dans l'espace public une critique des politiques de réaménagement urbain. Hypothèse était faite que cet engagement critique ouvre un espace de rencontre entre squatteurs et collectifs d'habitants ou associations de quartier.

Si la piste des squats n'a pu être creusée en raison notamment de l'affaiblissement actuel de ce mouvement (du fait de plusieurs expulsions), nous nous sommes en revanche efforcés de mettre en évidence les modalités de composition entre des acteurs critiques très différents. L'entrée sur le terrain s'est faite depuis un contre-forum qui s'est tenu à Marseille en novembre 2008, en réponse au sommet européen sur le logement social se déroulant au même moment. L'intérêt de cette entrée tient à ce que l'opération qui incombe habituellement au sociologue pour faire tenir les différents collectifs avec lesquels il a travaillé dans un même espace, celui de la recherche justement, est ici prise en charge pratiquement par les acteurs : le contre-forum a en effet déterminé et fait apparaître une certaine composition entre ces acteurs critiques.

Le travail réalisé à Marseille vient documenter cette question de la composition entre des acteurs hétérogènes, distribués sur une polarité ordinarité/radicalité, mais orientés autour d'une même cause (la lutte contre le projet Euro-Med). Nous nous sommes donc attachés à la pluralité des acteurs critiques de la rénovation urbaine et aux formes de mobilisation dans la ville qu'ils engageaient.

En outre, ce volet de la recherche permet également d'interroger la teneur du *sensible* en jeu dans ces mobilisations. L'idée apparue au cours de la recherche est que le *sensible* est ce qui émerge dès lors qu'un quartier est mis en cause. Il s'est avéré ainsi que la *sensibilisation* du territoire valait tout à la fois pour la critique (mise en avant d'une politique des usages) et la promotion de la métropolisation (mise en place de visites guidées à vocation médiatrice par les opérateurs de la rénovation).

1.4.1.1. Contexte

Métropolisation : le projet Euromed

À Marseille, les politiques de réaménagement urbain visent à transformer la ville en métropole du projet Euro-méditerranéen, dans le cadre d'opérations massives associant pouvoirs publics et grands opérateurs privés. Euro-Med a pour but de « *renforcer le rôle économique de Marseille mais aussi de redonner à certains quartiers une centralité sociale, en privilégiant les fonctions d'habitat et d'animation urbaine qui permettent de fixer de nouvelles populations* »[21]. Les populations attendues à travers le projet appartiennent aux classes sociales aisées et se distinguent en ce sens des couches populaires et immigrées qui peuplent largement aujourd'hui les quartiers de Noailles, Belsunce, de la Porte d'Aix ou de la Joliette.

Une expertise critique de la ville

Ce processus de métropolisation fait l'objet d'un travail critique spécifique. Les documents recueillis entretiennent une certaine proximité avec leurs homologues officiels (type bulletins municipaux). Ceux-ci sont détournés ou imités, y compris dans leur dimension objectivante et conceptuelle.

[21] Pour une présentation de ce projet, « la plus grande opération de réhabilitation urbaine en Europe », voir le reste de l'article de Jérôme Dubois et Maurice Olive dans *Les annales de la recherche urbaine n°97*, « Euro-Méditerrannée : négociations à tous les étages. État, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », 2004.

1.4.1.2. Corpus

Entretiens avec des membres de l'association un Centre Ville Pour Tous et consultation des documents produits par le collectif.
Entretiens avec une membre de l'association Article 13 et des Assemblées Populaires. Mise à disposition de comptes-rendus et d'une vidéo sur les luttes d'habitants de la rue de la République.
Suivi d'une visite guidée du quartier Joliette organisée par la Compagnie des Rêves Urbains (programme financé par Euromed).
Documents endogènes publics : fanzines, flyers, tracts, brochures.

1.4.2. Le terrain montréalais

Le terrain montréalais apparaît comme paradigmatique des contre-politiques de la ville mises en place pour faire face à la rénovation urbaine. L'enquête se concentre sur une dynamique de contre-projets urbains dans le quartier de Pointe-St-Charles. Plus précisément, nous analyserons comment dans un contexte de foisonnement des projets de redéveloppement urbain dans ce quartier, et de forte gentrification, deux rassemblements d'habitants s'organisent. D'un côté, le groupe Action Gardien (Table de concertation des groupes communautaires du quartier) lance à partir de 2004 une première Opération Populaire d'Aménagement (OPA) portant sur les aménagements du quartier (parcs et espaces verts, modes de circulation, milieu de vie etc.) et une seconde en 2007 portant sur le réaménagement de terrains industriels dans le quartier et qui donnera lieu à un projet « *Quand les citoyens se mêlent d'urbanisme ! Dévoilement d'un projet d'ensemble pour les terrains du CN*[22] *»*. De l'autre, des militants radicaux libertaires se rassemblent dans un collectif La Pointe Libertaire, et, depuis l'été 2007, autour d'un projet de Centre Social Autogéré (CSA) qui a brièvement vu le jour fin mai 2009.

Nous chercherons à montrer comment ces deux groupes d'habitants mobilisent une conception de la ville contre une autre (« la ville usage » contre « la ville marchandisée ») et élaborent des contre-projets urbains « qui leur ressemblent », par opposition à la conception des décideurs et des pouvoirs publics. L'analyse de la mobilisation concernant l'aménagement des terrains du CN nous permettra de rendre compte plus spécifiquement des modalités d'articulation entre habitants et militants radicaux.

1.4.2.1. Contexte

Un quartier marqué par de fortes expériences communautaires d'auto-organisation

Pointe-St-Charles est un ancien quartier ouvrier situé dans le Sud-Ouest de la ville de Montréal, durement touché par la vague de désindustrialisation qu'a connu le Québec à partir des années 60. Les conséquences importantes en termes d'appauvrissement et de détérioration des conditions de vie des habitants ont conduit à l'apparition, dès le milieu des années 60, des premiers comités de citoyens. Ces derniers ont constitué la base d'un mouvement populaire et communautaire favorisant l'émergence d'expériences d'auto-organisation originales dans un contexte de désengagement de l'État (ouverture d'une Clinique Communautaire, mise en place pour la première fois au Québec de services juridiques communautaires, ouverture de la toute première Coopérative d'habitation autogérée de Montréal, etc.). En marge des institutions, ces initiatives ont contribué à manifester pratiquement la capacité du quartier à gérer les questions sociales, collectivement et de manière autonome. Une grande partie des organisations populaires et communautaires du quartier se sont regroupées depuis 1981 pour former cette Table de concertation Action Gardien de Pointe-St-Charles, qui tire son nom de l'expression anglaise *Action Watchdog Committee*.

[22] Le CN est le chef de file des transporteurs ferroviaires nord-américains.

La lutte pour le réaménagement des terrains du CN : de la critique des politiques urbaines à l'expérimentation

Notre enquête intervient dans un contexte de mobilisation forte. En 2005, suite à l'arrêt des activités de l'entreprise Alstom, les terrains du CN sont vendus à un promoteur privé qui entreprend de les revendre à Loto-Québec qui projette d'y installer un Centre de Foire. Un an plus tard, le projet cette fois-ci de déménagement du Casino de Montréal proche de ces terrains suscite un mouvement de protestation et une lutte particulièrement intenses. Pendant près d'un an Action Gardien, des groupes libertaires implantés dans le quartier et des habitants ont tout à la fois dénoncé l'absence de concertation publique concernant le développement de ces terrains et fait valoir les compétences spécifiques des habitants à penser et gérer collectivement leur quartier. Cette bataille s'est conclue par une victoire qui a permis de renforcer l'Opération Populaire d'Aménagement (OPA) lancée par Action Gardien (depuis 2003) et plus tard (à partir de l'été 2007) d'amorcer le projet de Centre Social Autogéré.

L'opposition se constitue ici face à des projets qui n'ont pas encore vu le jour et qui d'ailleurs n'ont pas pu, jusqu'à ce jour, être implantés dans le quartier. Le quartier, tel que le font exister les groupes libertaires et les groupes communautaires, fabrique sur ce terrain une hostilité particulière par rapport aux grands projets de réaménagement urbain. La dynamique de mobilisation alimente une critique de l'urbanisme et engage, de façon exemplaire, des effets de réalité qui viennent reconfigurer le quartier.

1.4.2.2. Corpus

Entretiens individuels et collectifs avec des membres d'Action Gardien, de la Pointe Libertaire et du Centre Social Autogéré.
Observations participantes d'une assemblée publique organisée par Action Gardien en juin 2008 et des activités organisées par les membres du CSA entre janvier et juin 2008 (assemblée publique, soirées de projection de film, ateliers d'éducation populaire, fin de semaine Réclame Ta Pointe, etc.) et jusqu'à l'installation du CSA fin mai 2009.
Documents produits dans le cadre de l'OPA depuis 2004 pour rendre publiques leurs propositions (Actes, journaux, textes, etc.).
Documents produits par la Pointe Libertaire sur les enjeux du quartier (site internet).
Documents produits par les membres du CSA pour rendre publiques leurs activités (textes, affiches, flyers etc.)
Un ouvrage écrit par un membre de la Pointe Libertaire: M. Sevigny, *Et nous serions paresseux? Résistance populaire et autogestion libertaire*.

1.4.3. Le terrain barcelonais

Le terrain barcelonais est centré autour d'un lieu occupé depuis trois ans dans le centre-ville : Magdalenes. Partant de cette occupation, trois directions ont été explorées. Nous nous sommes attachés à l'histoire du projet Magdalenes ainsi qu'à une occupation qui lui est antérieure, Miles de Vivienda dans le quartier de la Barceloneta. Ce premier volet nous a permis de comprendre les dynamiques de transformation des engagements dans les luttes contre le réaménagement urbain, et comment se conçoit dans ce cadre la pérennisation des lieux et des activités. Le deuxième volet est consacré à la situation actuelle de Magdalenes dans le quartier Ciutat Vella et en particulier aux rapports qu'elle entretient avec les associations de voisins (formalisés par le réseau « Xarxa Veïnal Ciutat Vella »). A partir de là il s'agissait d'interroger plus largement les formes d'attachements critiques qui permettent de mettre en cause la gentrification et à la touristification du centre-ville de Barcelone. Enfin le troisième volet s'est attaché au projet PHRP qui naît à Madgalenes en 2007. Magdalenes par ses activités et le projet PHRP, qui s'est déployé par l'occupation de plusieurs

maisons, permettent de ressaisir ce travail spécifique consistant à donner lieu à la politique.

1.4.3.1. Contexte

Une métropolisation centrée sur le tourisme

La ville de Barcelone est devenue depuis plusieurs années une « marque » dont les autres grandes métropoles européennes s'inspirent[23]. L'urbanisation de la ville, qui a été durablement marquée par les J.O. de 1992 et par le Forum des Cultures en 2004, se distingue des autres villes par la centralité du tourisme dans les processus de métropolisation en cours et par le contexte de spéculation immobilière intense qui concerne toute l'Espagne actuellement[24].

Visibilité publique de la critique

Les collectifs qui nous intéressent rendent visibles leurs critiques sous de multiples formats. Qu'il s'agisse, dans le cas de PHRP, de l'installation de pastiches de panneaux d'annonce de rénovations sur les façades des maisons occupées ou d'affichage sauvage à même la rue. À Magdalenes, du fait de la présence d'un local au rez-de-chaussée, les activités ont proprement pignon sur rue ; le projet a également donné lieu à la diffusion de journaux ou de tracts relayant les informations de quartier, dans les petits commerces des environs. Le collectif V de Vivienda participe aussi grandement à la visibilisation d'une critique des politiques de la ville à Barcelone. Ce collectif est issu d'un mouvement qui débute en mai 2006 par une grande manifestation (lancée à partir d'un email anonyme adressé à « la jeunesse », contre toutes les interdictions contenues dans l'Art. 47 de la Constitution et visant la normalisation de l'occupation de l'espace public). Ce mouvement a rassemblé rapidement plusieurs milliers de personnes et a été fortement relayé par les médias. Une grande campagne graphique (« *No vas a tener una casa en la puta vida* ») sur les aberrations des politiques de logement en Espagne s'y est trouvée rapidement articulée.

1.4.3.2. Corpus

Entretien avec une ancienne habitante de Miles de Vivienda et actuelle militante de « La Plataforma de Defensa de la Barceloneta ».
Entretien collectif avec deux habitants de Madgalenes et leur avocat. Observations des activités à Magdalenes (organisation d'une cantine collective, projection de film et soirée poésie, réunion de V de Vivienda, réunion de Magdalenes).
Entretien collectif avec trois habitants du squat La Carboneria issu du projet PHRP. Observations de la vie collective dans le lieu. Entretien avec l'initiateur du projet PHRP. Observations dans d'autres squats issus du projets PHRP.
Entretien collectif avec trois membres historiques de V de Vivienda.
Visite guidée dans le quartier Ciutat Vella.
Documentation endogène foisonnante (DVD et livre *El cielo esta enladrillado* réalisé dans le cadre de l'atelier collectif sur la "violencia imobiliaria", affiches, tracts, flyers, dossier de presse, dossier de présentation du projet Magdalenes pour les pouvoirs publics, sites Internet, Actes du forum organisé par la Xarxa Veïnal Ciutat Veinal publiés en février 2009...).

1.4.4. Le terrain toulousain, Les Pavillons Sauvages

Les Pavillons Sauvages ont été ouverts à l'été 2007 par une vingtaine de personnes en situation précaire, dans le quartier des Minimes à Toulouse. L'occupation d'une ancienne caserne laissée à

[23] DELGADO, Manuel. *La ciudad mentirosa, fraude y miseria del « modelo Barcelona »*, Catarata Libros, 2007.

[24] Sur cette question spécifique de l'urbanisation récente de Barcelone (mais aussi des luttes qui lui sont opposées) se référer aux travaux d'Alexandra Hache et notamment : HACHE, Alexandra. « Barcelone : Projets Urbains globaux et revendications territoriales », *Socio-anthropologie* [En ligne], N°16, 2005, mis en ligne le 24 novembre 2006, http://socio-anthropologie.revues.org.

l'abandon et vendue à un promoteur privé (qui prévoyait de la détruire pour faire construire une résidence de standing) devait permettre, pour les membres du collectif informel à l'origine du projet, à la fois de répondre à des problèmes immédiats de logements et à la fois d'enrayer certaines dynamiques urbaines à l'œuvre comme la résidentialisation. Malgré le caractère illégal de l'initiative, la décision est prise de laisser le lieu intégralement ouvert, et notamment ses jardins qui sont directement accessibles depuis la rue. L'espace est aménagé petit à petit, via l'installation d'un parc écologique public avec « parcours découverte botanique », par la mise en place d'un potager biologique collectif, d'une mini éolienne, de panneaux solaires, le bricolage de toilettes sèches à partir exclusivement de matériaux de récupération.

Le projet des Pavillons Sauvages se veut « global, culturel, social et environnemental » ; il s'ancre à chaque fois à partir de nécessités immédiates : en réponse au manque de locaux associatifs et culturels, à l'absence de crèche dans le quartier… Des salles de concert et de répétitions sont mises à disposition des associations, un espace petite enfance et une salle informatique en libre accès sont aménagés. Les Pavillons constituent un lieu politique dans la mesure où ils accueillent toutes ces mises en actes écologiques, ces mises en actes d'une culture libre ou du lien social.

1.4.4.1. Contexte

Les Pavillons Sauvages comme haut-lieu

Notre objet, sur le terrain toulousain, est l'agencement spécifique définissant les Pavillons Sauvages comme un *lieu* à part, ou ce qui se joue dans la « mise en lieu » de cette *autre politique de la ville* qu'on cherche à caractériser de terrains en terrains.

Enjeux du processus d'institutionnalisation

Les Pavillons Sauvages bénéficient d'une bonne inscription dans le réseau associatif local. La Municipalité a racheté une partie des terrains de la friche pour éviter l'expulsion des Pavillons, et un processus d'institutionnalisation est en cours. Il s'agira donc pour nous dans la recherche de débrouiller les transformations que ce processus d'institutionnalisation implique du côté des acteurs institutionnels comme du côté des habitants et des usagers des Pavillons Sauvages.

1.4.4.2. Corpus

Des documents endogènes : dossier de presse ; flyers et affiches documentant les différentes activités qui prennent place aux Pavillons Sauvages ; des BDs et fanzines réalisés par des habitants. Le matériau par son hétérogénéité graphique (du dépliant sur papier glacé, estampillé des différents partenaires, avec une mise en forme professionnelle, aux dessins photocopiés, griffonnés « viscéralement » par des habitants) laisse voir le caractère composite et la diversité des registres mobilisés sur le terrain.
Pour les entretiens : une présentation du lieu et de ses évolutions par deux membres « historiques » du collectif ; un entretien avec un intermittent du spectacle se présentant comme « représentant du pôle normalité » ; un entretien avec un jeune précaire, qui est « sorti de la rue » en s'installant aux Pavillons ; un entretien collectif avec les « mamans » de l'association « bébé au naturel » à propos de la non violence éducative (une de ces rencontres improbables qui peut survenir à l'improviste, dès qu'on passe deux ou trois heures dans les jardins des Pavillons, en journée).

1.4.5. Deux terrains mineurs dans la recherche : Lyon et Saint-Étienne

Les terrains de Saint-Étienne et de Lyon prennent une place particulière dans le corpus de matériaux. À Saint-Étienne et à Lyon, les attachements préalables forts avec un certain nombre d'acteurs ainsi que les difficultés rencontrées pour certaines de leurs actions nous ont amenés à

privilégier une approche plus distanciée que ce que nous avions initialement prévu, de manière à ne pas entraver, par notre intervention, leurs initiatives[25].

Ce sont des terrains mineurs au sens où ils sont investis comme points de comparaisons contextuels et points de variations. Ils nous permettent aussi de suivre de nouveaux déploiements pour des *objets* repérés sur l'ensemble des sites, qui feront l'objet des « interludes ».

1.4.5.1. Lyon

Contrairement aux autres terrains retenus pour l'enquête, le réaménagement urbain du quartier de la Croix-Rousse est quasiment achevé, tout au moins largement initié. Le site présente donc l'intérêt pour nous de donner à voir la manière dont des résistances se sont organisées à partir d'espaces déjà transformés, dans un quartier qui revendique une identité historique et politique forte. Qu'est-ce qui se réinvente, en termes de solidarités, d'expérimentations sociales, de reconfigurations des usages pour faire face localement aux politiques urbaines et aux processus de gentrification en cours ?

La résistance prend pratiquement à partir de différents usages de la ville. Il s'agit pour les acteurs de se réapproprier l'espace urbain et de le reconfigurer depuis ce monde pratique. Nous nous attacherons ainsi dans la recherche aux manifestations de convivialité organisées par une association de quartier « Tiens Bon la Pente », à l'affichage libre sur les murs qu'un collectif entend défendre et promouvoir, à l'usage de la ville à vélo défendu par une association « Pignon sur rue », mais aussi à des usages infimes du quartier (attachements sensibles d'habitants).

Corpus

Entretiens avec les membres de « Tiens Bon la Pente » et observations des repas de quartier.
Entretien avec un militant historique du quartier.
Analyse des documents produits par le « Collectif Affichage Libre ».
Analyse des documents produits par « Pignon sur rue » décrivant les usages de la ville à vélo.
Analyse des documents produits par le collectif « les glaneurs et les glaneuses » pour la défense de la récup' sur les marchés et entretien avec un membre du collectif.

1.4.5.2. Saint-Étienne

A Saint-Étienne, l'enquête s'est orientée vers le réseau militant local. Nous nous sommes attachés aux pratiques qui ont été expérimentées dans des squats depuis une dizaine d'années avec les habitants des quartiers concernés (ateliers de mécanique vélo et auto, bibliothèque associative, friperie gratuite, projections/ débats, concerts et repas de quartiers réguliers) et qui perdurent aujourd'hui à l'échelle de la ville. Ces pratiques interviennent dans une ville marquée par la prégnance du passé ouvrier et d'une culture d'organisation populaire, et dans un contexte de rénovation urbaine touchant directement le centre-ville. Le projet est de redonner une attractivité à la ville qui a perdu près de 10% de sa population dans les vingt dernières années. Le terrain de Saint-Étienne sera donc convoqué pour documenter la politique des usages contrevenants à l'aseptisation du centre-ville (le squat, l'affichage sauvage, les tags), sur un mode mineur.

Corpus

Parcours commenté avec deux radicaux centré sur la question de l'occupation illégale d'espaces en ville : histoire des squats, occupations éphémères de la rue, occupations des murs du centre-ville (affichage, tags).
Participation à des groupes de travail d'analyse sur les conséquences sociales de l'urbanisation à Saint-Étienne.

[25] Pour Lyon, nous renvoyons à la section 1.5.1 consacrée à la question de l'accès au terrain.

Nous renvoyons le lecteur à la conclusion pour la description de la démarche comparative entreprise et un retour sur ses effets dans la recherche (cf. *Infra* 5.1.).

Dans notre projet de recherche, nous avions prévu de nous intéresser aux Tanneries à Dijon comme « espace infra institutionnel » faisant l'objet d'une convention d'occupation. Ce terrain n'a pas été investi en tant que tel, dans la mesure en particulier où nous avons préféré mettre l'accent sur une situation (le terrain toulousain) où l'institutionnalisation est en cours. On le retrouvera cependant comme *référence* convoquée par les collectifs qui tentent de maintenir des occupations sur le long terme et d'entrer en rapport avec les pouvoirs publics. Cette expérience participe notamment à la réflexion du collectif des Pavillons Sauvages sur leur propre processus d'institutionnalisation.

1.5. Posture et méthodologie

Les sujets ou les collectifs agissant *aux bords du politique* ont parfois pour caractéristique de déployer leur activité au seuil de la visibilité publique. En ce sens, ils prennent bien souvent en défaut à la fois les instruments de la représentation politique comme ceux de la représentation sociologique. Nous reviendrons ici sur la manière dont nous avons eu (ou non) accès aux terrains et sur les ajustements méthodologiques pratiqués au cours de la recherche, pour ressaisir et restituer cette autre politique de la ville, qui ne s'élabore pas du côté des pouvoirs publics mais plutôt depuis ses usages récalcitrants, dissensuels, marginaux. Plus largement, ces réflexions d'ordre méthodologique informent sur le type de sociologie pratiquée et la question de l'engagement politique des chercheurs.

1.5.1. Accès au terrain et visibilité de l'action politique

Il nous a fallu prendre en compte l'opacité inhérente aux pratiques politiques qui nous intéressent. Si les pratiques des collectifs sont publicisées c'est par voie d'affichage plus ou moins sauvage, grâce à la distribution de flyers dans des lieux bien spécifiques, par des manifestations éphémères etc. Elles prennent place dans des lieux qui ne durent pas, et impliquent des collectifs mouvants. Il faut un œil bien particulier pour repérer ce registre d'activités et encore, se pose alors le problème de l'accessibilité à des groupes qui se caractérisent bien souvent par une certaine défiance envers l'institution. La recherche est marquée par cette coïncidence troublante : les sujets qui nous intéressent, dans la mesure même où ils tendent à échapper à la sphère de la représentation politique, tendent à se soustraire d'autant aux instruments classiques de la représentation scientifique. Nous avions promis dans notre projet une capacité d'accès à des terrains avec lesquels d'autres auraient du mal à entrer en contact. Nous reviendrons ici sur la logique des pré-attachements qui nous liaient avec les sujets de la recherche.

1.5.1.1. La logique des pré-attachements : une question de fait

Notre capacité d'accès au terrain tient à ce que nous travaillons sur des mondes dans lesquels nous sommes pris ou avec des êtres et des collectifs auxquels nous sommes attachés[26]. La question des pré-attachements est une question de fait : si on n'est pas proche de ces terrains, il est impossible

[26] Ce fut le cas pour l'enquête à Montréal, Lyon, Saint-Étienne et Toulouse. Dans le cas de Marseille, notre extériorité nous a fait procéder différemment des autres terrains.

d’y avoir accès. Ce n’est pas tant que les affinités permettent une meilleure intelligence des terrains, mais elles constituent la seule condition d’accès à ces derniers.

1.5.1.2. Opérativité de ces pré-attachements ?

Pour documenter la réflexion sur ce point, nous proposons d’évoquer deux terrains : le Centre Social Autogéré de Lyon et celui de Montréal. La mise en perspective de ces deux situations permet d’éclairer la manière dont les affinités contraignent la recherche en même temps qu’elles la rendent possible. Dans les deux cas il s’agit de centres sociaux qui se définissent d’abord par leur inscription dans un quartier (la Croix-Rousse à Lyon, Pointe-Saint-Charles à Montréal). Les deux centres sociaux se montent au moment même où notre recherche se met en place. Dans les deux cas nous disposons d’un certain nombre de liens avec les personnes engagées dans leur mise en œuvre. Pourtant, pour le Centre Social Autogéré de Lyon, l’accès nous sera finalement refusé, tandis que dans le cas de celui de Montréal, notre présence sera acceptée quoique sous certaines conditions.

1.5.1.3. Traditions de recherche

Précisons d’emblée que si l’accessibilité au terrain dépend de l’existence d’affinités préalables, elles dépend aussi de problématiques locales et de tout un contexte institutionnel et quasi culturel. Au Québec la tradition de recherche s’apparente davantage à ce que Michel Callon appelle la « recherche de plein air », la tradition française ressemble davantage à celle du « laboratoire confiné ». A Montréal, les militant-e-s ont l’habitude de travailler conjointement avec des chercheurs dans le cadre de collectifs hybrides, pratique encore relativement peu répandue en France.

1.5.1.4. Exemple du Centre Social Autogéré à Lyon

Le Centre Social Autogéré à Lyon est situé au cœur du quartier des Pentes de la Croix-Rousse, il propose des activités gratuites d’accompagnement scolaire, d’apprentissage du français, un café à prix libre, des concerts, un infokiosque, etc. Le CSA émerge dans un quartier populaire –les Pentes sont classées en Zone Urbaine Sensible (ZUS) - qui s’est beaucoup transformé depuis 10 ans : gentrification ; hausse des loyers ; réduction de la vie nocturne avec la fermeture des lieux de concert ; politique de lutte contre les tags et l’affichage libre, etc. L’initiative du CSA s’inscrit dans une critique de cette politique d’urbanisme et veut expérimenter une nouvelle politique à l’échelle du quartier.

Nous avions une familiarité avec les acteurs du CSA : nous avons partagé des espaces militants et un certain nombre d’entre nous sont habitants (ou anciens habitants) du quartier. C’est ce double attachement qui a été mis en valeur au moment de la présentation de la recherche aux acteurs. En outre, nous avions proposé de nous investir, au même titre que n’importe quel autre voisin, dans les activités du CSA. Qu’est-ce qui a donc fait que ces attaches préalables se sont avérées insuffisantes ?

Premièrement, c’est l’argument que nous avons utilisé pour les intéresser à la recherche qui a posé problème aux acteurs du CSA Croix-Rousse. Nous leur avons fait valoir que leur participation à la recherche permettrait de rendre visible et de faire reconnaître dans l’espace public et institutionnel des compétences jusque là peu reconnues (autogestion, autofinancement des activités, construction de lien social, etc.). Ce que nous nous proposions de faire - un compte-rendu détaillé de l’action du CSA - a été perçu comme mettant en danger l’expérimentation elle-même dans le sens où la recherche risquait de rendre visibles au sein de l’institution des tentatives de résistance, et ainsi de fournir les informations nécessaires à leur étouffement et à leur répression. Là, c’est aussi le destinataire de la recherche, le PUCA comme institution publique en charge des questions d’urbanisme, qui leur a posé problème.

Deuxième motif de refus, le fait d’être financé pour cette recherche a posé problème aux acteurs du

CSA, dans la mesure où ils ont fait le choix de leur côté de refuser toute subvention pour financer leurs activités et leur local.

Troisième motif, le terrain des Pentes est connu publiquement comme « militant », depuis les années 90, avec les nombreux squats ouverts dans le quartier à cette période. Cette visibilité était aussi une visibilité sociologique : les militants ont été sur-exposés au regard des chercheurs et étudiants. Les acteurs ont manifesté une double défiance. Vis-à-vis du regard sociologique qui rend visible, alors que l'opacité leur est une ressource pour pouvoir continuer à agir. Et défiance vis-à-vis des recherches ethnographiques recentrées sur l'organisation interne, l'entre-soi des groupes, qui les décrivent sans analyser la résonance politique de l'installation de ce type de lieux dans la ville.

Le refus du CSA Croix-Rousse soulève la question des « restes » de l'action politique, de ce qui n'est pas publiquement saisissable. L'action du CSA Croix-Rousse n'est publique qu'en partie et montrer au grand jour dans une recherche l'écheveau des tactiques peut mettre l'expérience toute entière en danger.

1.5.1.5. Exemple du Centre Social Autogéré à Montréal

En ce qui concerne le Centre Social Autogéré à Montréal, notre entrée sur le terrain s'est faite par des contacts personnels que l'une d'entre nous avait avec les militants radicaux libertaires participants au projet. Si ces pré-attachements nous ont permis de réaliser le travail de terrain, des closes d'engagement ont dû être prises, à commencer par une implication personnelle de l'une d'entre nous dans le projet de CSA. Surtout, il nous a été demandé de procéder en deux étapes : avant l'installation au printemps 2009, nous nous sommes engagés à ne rendre public aucun des résultats de la recherche, à nous contenter de faire des observations des réunions et événements préparatoires, à analyser les documents disponibles. Nous nous sommes engagés à ne pas réaliser d'entretiens notamment avec les membres de l'OPA pour ne pas nuire au projet et aux dynamiques en jeu, la réalisation d'entretiens avec les membres de l'OPA risquant de court-circuiter les tentatives de rapprochement négociées en cours par les militants radicaux de Pointe-St-Charles avec les groupes communautaires.

Cette prise de parti nous conduit à renoncer à une prérogative que s'arroge habituellement le sociologue des controverses qui consiste à circuler entre les points de vue, pour les recueillir tous. Nous concernant, nous avons ici pris acte d'abord de ce que cette question de la circulation entre les points de vue est déjà prise en charge par les acteurs eux-mêmes. C'est précisément cette circulation qu'il s'agit de préserver en limitant nos interventions auprès des groupes communautaires. Précisons que renoncer partiellement à notre capacité déambulatoire dans le cas du CSA Montréal ne nous empêche pas de circuler de terrains en terrains (de mettre Montréal en perspective avec les autres terrains de l'enquête), ni même de documenter la façon dont les acteurs québécois s'y sont pris pour assurer d'eux-mêmes une circulation des points de vue. Cependant, nous cela amène à assumer certains angles morts dans la recherche, en particulier dans le cas de Montréal où cela a réduit grandement le travail plus ethnographique qui aurait pu être mené auprès des groupes communautaires du quartier, ne permettant pas en conséquence de rendre compte ni de la complexité de tous les points de vue sur la politique du quartier et ni de saisir en propre toute la démarche des groupes communautaires.

Ces deux exemples montrent bien comment les acteurs participent activement à la définition du statut de l'ethnographe au cours d'une recherche (tantôt en limitant ses attachements, en le faisant s'impliquer, ou en le réduisant au silence à certains moments)[27].

[27] Cette question de la place de l'ethnographe en milieu militant a notamment été analysée par Christophe Broqua à partir de son travail universitaire et de son engagement dans l'association Act Up. BROQUA, Christophe. « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », *Genèses*, n°5, 2/2009, pp. 109-124.

1.5.2. La question de l'engagement politique des chercheur-es

1.5.2.1. Sociologie et politique

Les attachements préalables aux terrains et la prise de parti constituent donc des éléments centraux du travail que nous proposons. Ce positionnement singulier pose la question de l'engagement du sociologue à la fois sur les terrains mais aussi plus largement dans le champ politique.

Cette question de l'engagement en sociologie n'est pas nouvelle, elle a été traitée d'une certaine manière dans la sociologie critique, une manière qui ne fonctionne pas si bien pour les terrains que nous explorons, où il s'agit moins de dénoncer l'ignorance des dominés (ignorance qui les condamne à cet état de dominé) que de faire place aux compétences d'acteurs qui eux-mêmes critiquent un monde d'aliénation, d'exploitation, etc. La sociologie pragmatique nous semble plus ajustée, en ce qu'elle reconnaît un partage de la capacité à penser le monde, en ce qu'elle enjoint à penser les terrains depuis l'engagement actif des acteurs dans une lutte contre la domination.

Cependant, la sociologie pragmatique présente l'inconvénient de se défaire de cette dimension d'engagement politique. En mettant en avant la pluralité des points de vue et la composition complexe de visions du monde controversées, elle peut bien faire valoir qu'elle redonne une place importante aux points de vue minoritaires (en les considérant au même niveau que les points de vue majoritaire) ; elle n'en reste pas moins une entreprise de pacification, articulant un monde d'équivalences pluralisées et, idéalement, consensuelles. Comment dès lors concevoir la teneur politique de notre engagement dans cette recherche, quelles sont les contributions politiques que nous pouvons tout de même apporter, une fois intégré cet équipement pragmatique ?

1.5.2.2. Dimensions politiques de notre fonctionnement

La question de l'engagement politique des chercheur-es est centrale pour nous. Le montage du GRAC en 2006 est une manière de l'expérimenter pratiquement. Le GRAC repose sur des principes d'auto-organisation et de solidarité matérielle. Cette organisation du travail a un rapport évidemment avec le type de recherches engagées que sont des recherches-action.

1.5.2.3. Dimension méthodologique de la recherche-action : « les engagements de recherches »

Cette dimension « active » de la recherche se pose déjà à un niveau méthodologique[28]. Nous avons utilisé des « engagements de recherche » basés sur une pratique de recherche québécoise : les formulaires de consentement éthique. Dans ces engagements, nous nous engageons à garantir la confidentialité des données et des personnes, à permettre à chacun.e de se retirer à n'importe quel moment de la recherche. Dans ces « engagements de recherche » nous précisons aux acteurs qu'ils peuvent « décider de ne pas répondre à une question ou de ne pas exprimer leur point de vue », qu'ils peuvent « décider de ne pas divulguer ou rendre publics [leurs] stratégies, moyens cibles d'action, etc., [qu'ils sont] libres de consentir ou non à la publication des informations [qu'ils auront] fournies lors du projet » et qu'à « leur demande, certains de [leurs] propos pourront être rayés des transcriptions et détruits des enregistrements », enfin que « dans le cas où un.e ou plusieurs participant.e.s divulguerai[en]t des informations qui pourraient compromettre la sécurité ou l'intégrité des autres participant.e.s les propos s'y rapportant seront rayés de la transcription et détruits sur les enregistrements. » Enfin, nous ne publierons aucun résultat sans le consentement de l'ensemble des participant.e.s à la recherche.

En outre, les engagements que nous prenons garantissent aux acteurs une participation à l'ensemble du processus de recherche. Cette participation en passe par le fait de partager avec les acteurs toute une série d'opérations qui incombent d'ordinaire au seul sociologue. C'est ainsi que nous discutons

[28] Nous préciserons en conclusion les modalités de la recherche-action conduite et leurs effets dans la recherche.

avec eux de l'organisation des différentes étapes du processus de recherche, que nous partageons avec eux les visées et les usages possibles de la recherche (des données brutes au rapport final), ainsi que les potentiels impacts positifs et négatifs (du fait de la mise en visibilité de leurs pratiques par exemple). Le cadre de la recherche est donc construit en concertation avec les acteurs dès le début du travail de terrain et peut entraîner toute sorte de négociations et d'ajustements (on l'a vu par exemple pour Montréal où la recherche a été engagée sur un mode discret jusqu'à l'ouverture du Centre Social Autogéré en mai 2009).

Nous nous sommes engagés aussi à assurer une circulation des matériaux et des résultats provisoires entre l'équipe de recherche et les participant-e-s de sorte que les acteurs puissent contribuer à l'avancement de la recherche en y inscrivant leurs propres analyses, sous la forme de retours écrits ou d'entretiens collectifs. Ces échanges se sont finalement déroulés en deux temps : dans un premier temps sur la base de compte-rendus oraux portant sur les avancements de la recherche, les ébauches d'analyse et les correspondances envisagées entre les sites. Ces compte-rendus ont été faits tout au long du processus de recherche de façon plus ou moins lâche au cours de nos circulations de site en site, puis ont fait l'objet d'une journée de travail et d'échange plus intensifs, à Lyon cette fois-ci, sur la base de nos analyses et de la rencontre entre les participant.e.s à cette recherche (une ou deux personnes par site). Dans un second temps, le rapport final a été envoyé à toutes les personnes interviewées pour effectuer une relecture ; les retours faits à cette occasion ont davantage porté sur la justesse et la précision des citations, des références et des informations avant publication.

2. Contre-politique de la ville

2.1. Critique des grandes opérations d'aménagement urbain

Sur l'ensemble des terrains, les collectifs déploient un travail critique spécifique autour des politiques de réaménagement urbain. Cette critique engage l'expression d'une contre-expertise urbaine qui se manifeste par une production « documentaire » tout particulièrement dense et régulière à Montréal, Barcelone et Marseille (avec la réalisation de fanzines, de mémoires, de textes d'analyse diffusés sur Internet, de chroniques des Conseils Municipaux, de pastiches de bulletins d'information officiels, etc.). Mais la critique n'en reste pas qu'au plan des énoncés, elle engage également des mises en acte, des mises en cause, au plan pratique, de l'espace urbain, et qui viennent répondre au lieu du problème aux opérations d'aménagement désignées comme délétères, nuisibles ou injustes (ainsi les manifestives, les tags, l'affichage sauvage occupent l'espace et le modifie dans sa dimension sensible là où la rénovation s'attèle à faire des rues propres et « aseptisées », etc.).

Les formes de la critique qu'on a cherché à ressaisir et analyser ont pour particularité encore de prendre appui sur une pluralité de formats de saisie des phénomènes urbains : elles empruntent parfois aux registres classiques de l'urbanisme (approche fonctionnelle, analyses des composantes architecturales, de la problématique des flux), parfois au registre d'une histoire politique des luttes urbaines, et elles en passent assez systématiquement par une saisie du point de vue des usages ou des familiarités à la ville ou au quartier, une saisie qui peut se combiner à une approche esthétique (interrogeant les ambiances, les agencements et reconfigurations sensibles liées aux opérations de réaménagement urbain, etc.). Ces formes critiques articulent ainsi en permanence un registre de l'ordinarité (en rendant compte de ce qui se joue dans les usages courants, les attachements familiers aux choses et aux êtres qui peuplent la ville ; autant de liens que les politiques de rénovations viennent mettre en cause) et un registre de la radicalité (registre activé par une dénonciation *radicale* des ressorts réels au principe de ces politiques urbaines, et par le passage à l'acte : la mise en actes de cette dénonciation sur le mode d'effractions sensibles dans l'ordre de la ville).

Nous nous attacherons pour la suite à décrire les opérations par lesquelles passe cette critique et à expliciter les théories politiques de la ville qui lui servent d'arrière fond (des théories que les acteurs tentent ainsi d'opposer au grand modèle de la de la Métropole).

2.1.1. Contre-expertises urbaines

D'un point de vue formel, les documents critiques produits sur nos différents terrains manifestent concrètement l'affirmation d'une contre-expertise : il peut s'agir de détournements, d'imitations de bulletins d'information municipale, qui subvertissent les discours experts (comme avec le numéro unique d'un « Marseille info » consacré au projet Euroméditerrannée) ; ça peut être encore des compte-rendus mobilisant les savoirs et compétences de professionnels enrôlés dans le cadre de contre-propositions (la brochure sur la rue de la République réalisée par l'association « un Centre Ville Pour Tous » avec le concours de sociologues et de géographes ; ou encore les Actes des Opérations Populaires d'Aménagement menées par Action Gardien à Montréal mis en forme par un cabinet d'architectes et urbanistes). Dans tous les cas ces documents sont le support d'une opération

de contre-information à l'échelle de la ville ou en tout cas du quartier mis en cause : ils sont souvent diffusés de façon large, à partir de lieux relais ou dans le cadre de manifestations publiques dans le périmètre concerné par les opérations de réaménagement ; et ils répondent, en se situant sur ce même plan de généralité, aux politiques de la ville, avec à l'appui des cartes, des schémas, des récapitulatifs de sigles, tout un système de références objectivantes et relevant de formes d'énonciations assez comparables au texte scientifique dont parle par exemple B. Latour[29]. On touche à la forme de l'expertise dans ce jeu de références circulantes où le texte renvoie toujours à un hors texte (des cartes, des tableaux, des diagrammes ou des encadrés qui reviennent sur tel ou tel aspect plus précisément : le rôle des opérateurs privés, l'inscription du projet dans des dynamiques de développements économiques plus larges, etc.). C'est cette circulation qui garantit la charge de vérité du phénomène en cause (le « plan d'aménagement Euromed », la mise en cause des usages du centre-ville de Barcelone par la touristification etc.), et qui permet d'authentifier sa critique et sa dénonciation. Les opérations d'exégèse, d'interprétation de documentation officielle ou de prises de positions publiques sont assez caractéristiques de ce mouvement.

Par exemple la déclaration publique de R. Muselier à propos du « Marseille populaire » à « redonner aux habitants qui payent des impôts » donne prise à une critique de l'opération Euromed décrite, dans un pastiche de Marseille info, en termes de « reconquête » de la ville :

> « Le Marseille populaire, ce n'est pas le Marseille maghrébin, ce n'est pas le Marseille comorien. Le centre a été envahi par la population étrangère, les Marseillais sont partis. Moi, je rénove, je lutte contre les marchands de sommeil, et je fais revenir les habitants qui payent des impôts. » Pour nous, RECONQUETE est et restera un terme guerrier qui, appliqué au projet urbain, signifie : CHASSER une population jugée indésirable (pas assez riche ? Pas assez blanche ?) pour la remplacer par une population intégrée à la culture techno-marchande – qui en a les moyens – et vecteur de sa propagation : cadres, étudiants, artistes, touristes.» [Marseille info, spécial Euroméditerrannée, p.2]

L'opération critique ici consiste à prendre au sérieux la version officielle, en lui faisant correspondre par juxtaposition un réel in-aperçu ou non pris en compte, mais qu'on présente comme implicite ou présupposé dans la déclaration de l'élu : celui d'une véritable colonisation des espaces populaires par certaines franges des classes moyennes, porteuses de toute une nouvelle « culture de la ville ».

Plus généralement la critique des politiques de rénovation urbaine qu'on trouve mise en œuvre sur les différents sites se déploie selon quatre grands axes que nous avons distingués schématiquement. En premier lieu, elle consiste en une *dynamique de dévoilement* : révélation des véritables enjeux des projets et identification des véritables acteurs en présence et de leurs intérêts cachés (qui se cache derrière telle opération, telle holding, tel sigle ? Le « qui » pouvant renvoyer à des personnes physiques ou morales comme à des processus, des logiques, ou des actants comme l'État, les classes moyennes, le capitalisme etc.) ; dévoilement des véritables impacts de ces opérations sur la « population », l'environnement urbain, etc. Ces formes de contre-expertise articulent également une *critique sociale* de la rénovation urbaine, en dénonçant les inégalités produites et reproduites par les projets de réaménagement, en mettant en cause tout particulièrement les processus de « gentrification » ou « d'embourgeoisement » des quartiers anciennement populaires. Le troisième ressort critique met en cause l'incidence des opérations de rénovation ou de requalification sur le milieu urbain, y compris dans ses composantes sensibles et les formes de vie spécifiques qui s'y déploient. Ces grandes *offensives sur le terrain du sensible* (de l'expérience sensible de la ville) s'ordonnent à deux grands modèles (celui de la ville touristique et récréative et celui de la ville durable version « capitalisme vert ») qui sont particulièrement dénoncés en tant qu'ils reconduisent la marchandisation jusque dans les dimensions les plus intimes ou essentielles de la vie urbaine. Enfin, la critique des acteurs rencontrés va également viser *les dispositifs de participation*, accusés

[29] LATOUR, Bruno. *Petites leçons de sociologie des sciences*, La découverte, Paris, 1993.

de rejouer et d'entériner les asymétries entre élus et habitants, experts et usagers, décideurs et public cible.

2.1.1.1. Dynamique de dévoilement, la critique comme procédure de vérité

La critique se propose de dévoiler les intérêts cachés, de rendre visible les vrais bénéficiaires du projet, les vrais donneurs d'ordre, de dénoncer les collusions entre pouvoirs publics et intérêts privés. Elle implique par là de déconstruire les processus de légitimation des projets déployés par les pouvoirs publics.

Autour du projet Euromed, une bonne part des documents produits font porter la charge critique sur les dimensions plus ou moins nébuleuses du montage public-privé (les charges financières pour la collectivité, qu'il s'agisse de la Municipalité, du Département ou de l'État servant à démultiplier les gains d'opérateurs privés), sur la difficulté à déterminer la qualité des différents acteurs (qu'est ce qui justement relève du privé ou du public dans ce projet de grande ampleur ?), sur l'identification des intérêts en jeu ou des grands groupes qui ont en charge tel ou tel aspect, tel périmètre, etc.

À Montréal, le travail de dévoilement s'est avéré central en particulier au moment de la lutte contre le Casino. Le collectif de la Pointe Libertaire et Action Gardien ont élaboré différents textes consacrés au projet de déménagement du Casino dans le quartier de Pointe-St-Charles. La forme des documents produits par le collectif La Pointe Libertaire s'apparente à des « mémoires », comportant une analyse des documents officiels et l'élaboration de versions concurrentes, d'une « contre-vérité ». En avril 2005 par exemple, le collectif sort un texte intitulé « Critique des enjeux d'aménagements de Pointe-St-Charles ». La méthode repose sur un dépouillement minutieux du « Cahier d'information complémentaire » de la Ville de Montréal qui fait partie du Budget municipal et qui contient des analyses de la conjoncture économique. À travers ce « pistage » des politiques publiques via les documents où elles s'élaborent, le collectif se propose de dévoiler les « véritables orientations de l'administration municipale », de « repérer les contours de la vision que (…) propose l'administration municipale pour le développement de la région de Montréal », citations du Cahier à l'appui :

> *La Ville de Montréal adhère à l'objectif proposé par la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) qui consiste à accélérer vigoureusement la croissance économique, de manière à hisser Montréal parmi le peloton de tête des métropoles nord-américaines d'ici 2025. Cet objectif est ambitieux, mais incontournable si l'on veut maintenir, voire améliorer, la qualité de vie de la population montréalaise. (…) L'enrichissement ne pourra passer que par un accroissement marqué de la productivité et de l'emploi, allié à une politique d'immigration vigoureuse" (p.2.2; c'est nous qui soulignons).* (…)
> Si on croît ce qui est écrit sur papier, on pourrait penser que la Ville va s'occuper de nous… En effet, on peut lire dans le Cahier d'information complémentaire, que *"les terrains industriels vacants, les terrains en reconversion et les quartiers en mutation sont autant d'occasion de développement qu'il faut saisir" (p.2.4).* Mais rappelons-nous qu'en trame de tout ça est la position de base de la Ville sur la croissance économique… et la Ville, elle, n'a pas encore posé d'actions qui nous permettent de croire qu'elle va « saisir ces occasions », et en ce faisant, aider à protéger le quartier de la spéculation foncière, entre autres. Par exemple, selon les paroles mêmes du Maire concernant les terrains du CN, qui sont en vente depuis quelque temps, et dans la mire de plusieurs gros promoteurs, il n'est aucunement dans l'intention de la Ville d'acheter ces terrains. Ceci laisse la porte grande ouverte pour les développeurs privés, qui veulent, si on croit les rumeurs persistantes, y déplacer le Casino (…). [La Pointe Libertaire, « Critique des enjeux d'aménagements de Pointe-Saint-Charles », avril 2005.]

Ce qui est critiqué ici, c'est une dynamique de métropolisation principalement fondée sur la « croissance économique », et qui selon l'analyse de la Pointe Libertaire positionne la Ville de Montréal du côté des « promoteurs immobiliers », des « développeurs privés » et non du côté de ses habitants. Le travail critique consiste à mettre au jour ces liens organiques qui faussent la prétendue

neutralité des pouvoirs publics.

Le dévoilement des intérêts cachés liés à la spéculation immobilière, s'il n'est pas le type de critique prédominant pour les collectifs rencontrés à Barcelone, constitue malgré tout un arrière-fond par exemple pour le travail réalisé dans le cadre des « ateliers contre les violences immobilières et urbanistiques » organisés à Magdalenes ; ainsi l'ouvrage collectif *El cielo esta enladrillado*[30], publié à la suite de ces ateliers, comporte un point spécifique pour fixer « Qui est qui dans le monde immobilier de Barcelone ». Le texte répertorie, sur le mode de l'énumération, les principaux acteurs de la spéculation immobilière à Barcelone : un premier groupe recense et met en cause les principales entreprises à qui le secteur public a confié la réalisation de grands travaux de réhabilitation dans le centre de Barcelone ; un second, regroupe les entreprises locales traditionnelles ; un troisième les banques et un quatrième les nouvelles entreprises profitant de la rentabilité du secteur pour y investir des fonds d'autres activités.

Sur tous les sites, cette dynamique de dévoilement vient alimenter une critique d'ordre social : la critique des intérêts cachés s'articulent alors à une critique des intérêts tout court, qui implique de considérer l'espace des positions inégalitaires dans lequel prennent sens les projets urbains. Ce qui est caché c'est l'incompatibilité des intérêts des différents acteurs en présence (les habitants / les promoteurs ; les classes populaires délogées / le groupe des nouveaux arrivants associé aux classes moyennes ou supérieures etc.), et la conflictualité que ce litige présuppose et vérifie à la fois.

2.1.1.2. Critique sociale : répondre aux processus de gentrification et de marchandisation de l'espace urbain

La critique procède en effet assez systématiquement d'une dénonciation des logiques économiques d'exploitation et de réduction de la ville à sa valeur marchande. A Marseille par exemple, la critique du projet Euromed est une critique référencée : implicitement, les documents recueillis mobilisent des concepts des théories marxistes ou empruntés à l'urbanisme critique[31]. Et plus explicitement, un document, consacré à Marseille « Capitale de la culture », est constitué de larges extraits du livre *La fête est finie*, ouvrage anonyme et gratuit qui articule, à partir déjà de l'expérience de Lille « Capitale de la culture 2004 », toute une critique des phénomènes d'embourgeoisement, d'aseptisation des quartiers populaires.

> « De pays en pays, de cité en cité, de quartier en quartier, il y a un cycle de la normalisation. Tout commence par un "quartier populaire". Un "quartier populaire" n'est pas un quartier pauvre, du moins pas nécessairement. Un "quartier populaire" est avant tout un quartier habité, c'est-à-dire ingouvernable. Ce qui le rend ingouvernable, ce sont les liens qui s'y maintiennent. Liens de la parole et de la parenté. Liens du souvenir et de l'inimitié. Habitudes, usages, solidarités. Tous ces liens établissent entre les humains, entre les humains et les choses, entre les lieux, des circulations anarchiques sur quoi la marchandise et ses promoteurs n'ont pas directement prise. L'intensité de ces liens est ce qui les rend moins exposés et plus impassibles aux rapports marchands. Dans l'histoire du capitalisme, cela a toujours été le rôle de l'État que de briser ces liens, de leur ôter leur base matérielle afin de disposer les êtres au travail, à la consommation et au désenchantement. [...] Donc, il y avait un "quartier populaire", un quartier habité, et alentour le désert: une société de déracinés. N'importe quel déraciné sait la douceur d'une telle oasis, l'apaisement qu'il y a à se loger dans un endroit peuplé, c'est-à-dire peuplé non seulement par des humains, mais encore par des cris, des odeurs, des bagarres, des complicités.
> L'afflux de petits-bourgeois désargentés dans les "quartiers populaires" ne s'explique pas par la seule faiblesse des loyers ni par le fait que quelques squats d'artistes, ouverts là dans les années précédentes, les y auraient préalablement introduits. La capacité à trouver folklorique toutes les traces des liens anciens, c'est-à-dire à les appréhender esthétiquement, joue ici à plein. Il suffira alors que la Mairie civilise un peu la rue, refasse le macadam et lance son grand projet de réhabilitation- muséification pour que s'épanouisse le

[30] Nous proposons de traduire le titre de cet ouvrage *El cielo esta enlarillado* par "Le ciel est encarrelé".

[31] Nous nous référons ici en particulier aux deux tomes de l'ouvrage *Le droit à la ville*: LEFEBVRE, Henri. *Le droit à la ville I*, 1968 (2ème éd.) et *Le droit à la ville II. Espace et politique*, 1972.

> nouveau quartier branché de la ville, avec ses bars altermondialistes, ses journées portes ouvertes sur les ateliers d'artistes et autres sinistres animations. Ce n'est plus désormais qu'une affaire d'années pour que, les loyers montant et les anciens bâtiments industriels étant massivement changés en lofts spacieux, la nouvelle population de citoyens prenne la place de l'ancienne. On n'oubliera pas en guise d'adieu, de laisser çà et là quelques clins d'œil à l'usage passé des lieux. Le Garage sera un bistrot couru entre tous. Et la filature servira des déjeuners plus bio que nature. [...] Les espaces urbains vivables se réduisent, les courées se ferment. Il est désormais, parait-il, interdit de s'attarder en bas de chez soi. Et contrairement à la propagande il est devenu totalement incongru pour ne pas dire inconvenant d'utiliser la rue, non pas pour faire du shopping, mais simplement pour se promener, vadrouiller, traîner, tchatcher, s'engueuler, vivre. La ville se retrouve maintenant sur les guides touristiques de nombreux opérateurs, elle est devenue soucieuse de son image. Et nous nous transformons peu à peu en objets décoratifs pour les photos de milliers de touristes[32]. »

La critique est située, dans le sens où elle repère les effets situés de la marchandisation, faisant fonctionner à ce niveau la définition canonique de la ville telle que Lefevbre l'a formulée : « des rapports sociaux projetés au sol ». La dénonciation de la gentrification ou de l'embourgeoisement de tel ou tel secteur urbain est présente sur tous les sites et pointe la transformation de la ville dans ses bases sociales : le remplacement de la population ancienne d'un quartier par une nouvelle population économiquement favorisées, cible privilégiée des promoteurs immobiliers et de leurs projets de co-propriétés de standing.

La Pointe Libertaire exerce de ce point de vue une vigilance vis-à-vis de chaque nouveau projet de construction dans le quartier de Pointe-St-Charles pour y débusquer « les intérêts de classe qui se profilent » et dénoncer une conception du « logement marchandise » :

> « Le projet Bourgeoys/Ste-Madeleine est un parfait exemple des retombées venant des orientations municipales et de la sélection par le haut des revenus du marché privé du logement. Ce projet de 108 unités ne fourni aucune habitation en logement social. Il faut donc rappeler aux éluEs que plus de 40% des ménages du Sud-Ouest vivent sous le seuil de faible revenu et qu'une proportion significative de ménages dont les revenus se situent entre 25 000$ et 40 000$ annuellement ne peuvent accéder à la propriété ». [Marcel Sevigny, membre de la Pointe Libertaire, « Le projet Bourgeoys/Ste-Madeleine dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Une démonstration que le plan d'urbanisme est un outil au service des promoteurs et de l'idéologie dominante », février 2008]

À Barcelone, on retrouve également cette critique de la « ville marchandisée » (dénonciations des « relations économiques et de propriétés », de la « législation en matière de logement », du « marché hypothécaire » et de la politique municipale en matière d'urbanisme) et elle a la particularité d'être portée par un spectre très large de collectifs, comprenant aussi bien des groupes de voisins (réunis en Fédération d'associations de voisins de Barcelone), que des collectifs issus des mouvements sociaux comme V de Vivienda, des chercheurs[33], des institutions culturelles (la librairie du Musée d'art Contemporain de Barcelone contient ainsi un large éventail d'ouvrages critiques en urbanisme et tout particulièrement sur les politiques de la ville à Barcelone). L'élargissement de la critique est telle ici qu'on en arrive à un certain point de dilution : on la trouve même réappropriée par les acteurs qui pensent et mettent en œuvre les grandes opérations de réaménagement ou de redynamisation (urbanistes, architectes, Mairie). Alors même que le Musée d'Art Contemporain de Barcelone est largement accusé d'avoir inauguré le processus de gentrification du quartier du Raval, la programmation du musée[34] comme le fond de la librairie font la part belle à la critique des processus urbanistiques contemporains.

---

[32] ANONYME. *La fête est finie*, ouvrage relié sans éditeur. Lille 2004

[33] DELGADO, Manuel. Op. cit.

[34] Pour exemple, en novembre 2008, une œuvre grand format est programmée en extérieur sur la place du musée. Cette œuvre, qui s'intitule « La muerte del patinador » (la mort du patineur), construite à partir de 439 planches de skate agencée sur le mur en quadrilatère, se conçoit comme « *une réflexion sur la nouvelle prohibition de patiner sur cette place alors même qu'elle s'est convertie ces dernières années en référent internationale du skate boarding* ».

Si la critique est généralement articulée autour d'un projet précis (le déménagement du Casino dans le quartier Pointe-St-Charles à Montréal, la réhabilitation de la rue de la République à Marseille, la lutte contre la construction d'un hôtel à la place d'un immeuble dans le quartier du Raval à Barcelone etc.), ce projet est toujours perçu comme le *précurseur sombre*[35] d'une transformation plus importante de la ville (faire de Montréal une « ville de croissance économique », faire de Marseille la « métropole du bassin euro-méditerranéen », faire de Barcelone un « modèle d'urbanisme »). La critique parvient à doubler, à suivre ces conflagrations d'échelles qui définissent tout particulièrement chez Lefevbre le phénomène urbain : ce qui vaut pour une rue ou un quartier vaut au niveau de la métropole, et exemplifie un processus d'ensemble. Le bulletin détourné « Marseille info » est même complètement articulé par cette imbrication d'échelles : il articule ainsi le plan de ce qui se passe au bas de la rue (« le bruit des marteaux piqueurs », le décor de la « rue de la République », les transformations à « Belsunce » ou à la « Belle de Mai »), une ressaisie des grands aménagements à l'échelle de la Métropole (les circulations assurées par le tramway, analyse du redéploiement des grands espaces fonctionnels de l'agglomération), les logiques régionales de développement (retour sur les enjeux des programmes européens MEDOC, URBAN, EQUAL…) ou de la concurrence mondiale (retour sur les jeux de puissance Europe/USA/Asie, sur le contrôle des grandes ressources énergétiques dans tout le bassin Méditerranéen).

> « Euromed est l'outil local idéal pour la "restructuration de Marseille", autour d'un quartier d'affaires (sur le modèle de toute grande ville qui se respecte) à la Joliette, qui s'opère à coup d'expropriations, d'expulsions, d'exercice à outrance du droit de préemption (c'est-à-dire qu'Euromed est toujours prioritaire pour racheter les immeubles de la zone). L'outil idéal pour virer les pauvres et leurs immeubles vétustes du centre-ville et les remplacer par des bureaux, des commerces de standing, une classe d'entrepreneurs, d'étudiants et de touristes, qui correspondent tellement mieux au nouveau visage dont doit se parer Marseille, pour répondre aux exigences de son nouveau statut de pivot économique européen dans l'espace méditerranéen. Il y a un côté exemplaire dans les projets Euromed du simple fait que l'"aménagement du territoire"se déploie et se décline aussi bien à échelle de la ville, qu'à l'échelle internationale en passant par l'échelle européenne. Ici comme ailleurs, l'"aménagement du territoire" pourrait se résumer à une gestion de flux (de matières premières, de marchandises, de travailleurs-consommateurs) via la construction de voies de communication (du gazoduc au tramway en passant par les lignes à grande vitesse) sans lesquelles les "pôles" de puissance risquent la crise de manque. À nous de refuser la réduction des territoires à leur simple fonction dans la machine productive, l'absorption de tous les espaces dans la spirale capitaliste, le rôle de producteurs-consommateurs-soldats de la guerre économique. » [Marseille info, spécial Euroméditerrannée, p.2]

Les jeux d'échelles dont il s'agit ici ne sont pas de l'ordre d'une simple juxtaposition : les mêmes processus d' « aménagements du territoire » et de mise en circulation généralisée travaillent sur les différents plans (la rue, la métropole, le pôle régional, la concurrence internationale), les traversent et les nouent. L'opération critique consiste précisément ici à rendre compte de cette absorption-distribution en fonction de la « spirale capitaliste » et de son déploiement fractale.

L'idée d'une articulation entre les plans implique la réversibilité des jeux d'échelles: ce qui semble se limiter au quartier concerne en réalité une échelle plus vaste, mais inversement ce qui vaut pour la métropole vaut aussi à petite échelle pour le quartier. Ces renversements sont activés sur tous nos terrains pour décrire et mettre en cause le processus de métropolisation.

> « L'objectif est de bien cerner le contexte et l'impact des forces qui sont à l'œuvre sur le territoire urbain de Montréal et qui, dans le présent et le futur auront des conséquences sur les enjeux d'aménagement du quartier Pointe-St-Charles. Même si, pour l'essentiel, les enjeux de quartier peuvent nous apparaître à première vue comme essentiellement des défis locaux, il n'en est rien. (…) » [La Pointe Libertaire, « Critique des enjeux d'aménagements de Pointe-St-Charles », avril 2005]

[35] Plus que des signes avant coureurs ces réalisations contiennent déjà le processus à venir ou en cours, elles les anticipent au sens fort, comme dans l'exemple de l'orage : « *la foudre éclate entre intensités différentes, mais elle est précédée par un précurseur sombre, invisible, insensible, qui en détermine par avance le chemin renversé, comme en creux. De même tout système contient son précurseur sombre qui assure la communication des séries de bordure* ». DELEUZE, Gilles. *Différence et répétition*, PUF, 1981, pp.156-157.

La caractéristique de la critique mise en jeu tient donc à sa capacité de déplacement entre différentes échelles, jusqu'au plan de l'expérience sensible. Tout se passe comme si ce changement d'échelle dans la critique induisait une transformation des ressorts critiques : on passe ainsi d'une dénonciation des processus d'exploitation et de marchandisation à l'échelle fonctionnelle, au plan économique, à une critique de l'aseptisation, de la normalisation ou du contrôle microscopique des formes de vie.

2.1.1.3. Quand le milieu de vie devient hostile…

La critique n'intervient pas seulement sur le mode d'une dénonciation des intérêts contradictoires en jeu dans les projets, elle met en jeu et révèle les incidences de la rénovation urbaine sur les milieux de vie. Ces opérations viennent fabriquer un cadre de vie très normé pour les citadins, ils font disparaître certains usages et en prescrivent d'autres (par les politiques d'hygiénisation des centres-villes, de régulation de la circulation, etc.). Ils détruisent des liens sensibles, modifient des ambiances, transforment les ajustements corporels pour les rendre à la « ville marchande » et au contrôle, à l'occupation policière des espaces. « Le nettoyage social et l'assainissement de l'espace public » qui entraînent des déplacements de populations (migrants, vendeurs à la sauvette, personnes prostituées etc.) sont ainsi dénoncés par les collectifs non seulement en vertu de leur caractère inique, au regard d'un critère de justice sociale, mais également dans la mesure où ils viennent imposer un certain style de vie en ville, qui a tendance à rendre impraticable d'autres modes d'existence.

> « … Comme si quelques belles images sur papier glacé suffisaient à nous faire oublier LE BRUIT DES MARTEAUX PIQUEURS qui défigurent la ville, LES EXPULSIONS MASSIVES des pauvres hors du centre-ville ou même hors du pays, LES REGARDS DÉDAIGNEUX des nouveaux "conquistadors" de Marseille en costard-cravate sous le cagnard qui tape, LA TRANSPARENCE ASEPTISÉE des immeubles hightech qui remplacent à grand bruit les vieux entrepôts du quartier de la Joliette et les hôtels vétustes de la rue Bernard Dubois, LES YEUX AVIDES DES CAMÉRAS qui se multiplient dans la rue ou devant les nouveaux commissariats... Bref, tout ce "plan d'aménagement du territoire", de "rénovation urbaine" qu'on appelle couramment "projet Euromed", cette destruction planifiée de tout espace qui échappe un tant soit peu au fonctionnement de la machine capitaliste. […] SI VOUS VOUS PROMENEZ DANS LE CENTRE-VILLE, vers la gare Saint-Charles, la Porte d'Aix, sur la Cannebière ou bien rue de la République (et même au-delà comme dans le quartier du Rouet), la promenade devient vite désagréable. Vous voilà pris dans les tranchées d'une guerre que diverses institutions et entreprises livrent à Marseille et à ses habitants. En effet, Marseille est probablement la dernière grande ville française où cette bataille du "nettoyage" des centres-villes n'est pas encore gagnée. Des moyens, et pas des moindres, ont été débloqués grâce aux projets euromerdiens pour remédier à cette situation ». [Marseille info, p.1]

Les lettres capitales sont présentes dans le document original, elles viennent marquer, baliser le plan sensible sur lequel opère « la reconquête de Marseille » c'est à dire l'ensemble des processus qui arrachent la ville aux usages populeux (« moments de bavardages ou de dérives que l'on partage entre amis et voisins ») qui visent à décramponner de la chaussée ces groupes informels, ces rassemblements intempestifs (« le Marseille maghrébin ou comorien » que fustige Muselier ou Gaudin), pour livrer enfin les rues à la pure circulation et aux modes de vie modernes, aux êtres circulants par excellence : « les cadres, les étudiants, les touristes » : les « nouveaux conquistadors ».

Le modèle de la ville récréative, qui est particulièrement présent à Montréal avec le Casino et à Barcelone avec la touristification massive de la ville, est mis en cause à partir de cette question du genre de vie promu par telle ou telle utopie urbaine. Le travail critique élaboré sur ces terrains dessine une trame de lisibilité à partir des récits sensibles de la ville qui se transforme. A chaque fois, les collectifs se donnent pour objectif de traduire cette expérience en énoncés critiques. L'enjeu

est de donner à entendre ces autres récits de la ville, non-officiels et inaudibles quand les campagnes de communications des promoteurs et des pouvoirs publics imposent la figure de la « ville qui gagne », la « ville dynamique ». À Montréal, la Pointe Libertaire (comme Action Gardien) analyse les effets prévisibles du Casino sur le quartier Pointe-St-Charles (les risques psycho-sociaux liés au phénomène de dépendance au jeu, l'augmentation de la criminalité liée aux jeux, l'augmentation de la spéculation immobilière et l'augmentation de la circulation automobile). Le collectif s'interroge ainsi sur « le projet de société » proposé :

> « Nous ne voulons pas que la société se décharge de ses responsabilités en regard de la question des jeux de hasard. Ce serait laisser le champ libre à toute l'industrie privée du jeu et des criminalités les plus perverses. (…) Le jeu (…) exploite des sentiments, des pulsions et du rêve à des fins mercantiles. L'appât du gain facile y est monté en épingle et les effets sociaux pervers sont mis de côté ou carrément ignorés par les élites politiques ». [La Pointe Libertaire, « ça ne change pas le monde, ça le détruit…Non au Casino ! », mai 2005.]

La Pointe Libertaire dénonce ici la puissance de pénétration et de formatage du système mercantile jusque dans les affects et l'imaginaire.

À Barcelone, ces enjeux font l'objet d'un travail critique de réflexivité collective qui prend la forme d'ateliers, de discussions collectives, de cycles de séminaires publics. Entre autre, les ateliers qui conduisent à la publication du livre *El cielo esta enladrillado* (précédemment cité) sont l'occasion de formuler cette critique :

> « Si maintenant tu ne reconnais plus ta ville parce qu'il n'y a plus que des magasins, des centres commerciaux et des musées très modernes. Si tu ne te souviens pas que la rue est un espace où l'on **se promène**, que les places sont des lieux pour **se rencontrer**. Si le centre de ta *ville s'est transformé en un parc thématique dans* lequel les **touristes pâturent**, un appareil photo à la main. Si tu vis dans une ville saturée, chère, clonée, dans laquelle tu ne peux construire, décider ni rien utiliser sans payer. Si cela fait longtemps que tu te dis qu'une ville c'est simplement un endroit hostile où tu ne peux que **travailler, dormir et consommer** » [*El cielo esta enladrillado*, 4ème de couverture]

Le réseau Xarxa Veïnal Ciutat Vella[36] s'attache également à formuler cette critique (que l'on retrouvera articulée à un ensemble de propositions dans la partie *Infra* 3.2.2.) :

> « La pression du tourisme à Barcelone, et tout particulièrement à Casc Antic a converti la ville en un parc thématique, où nous les citoyens sommes convertis en de simples acteurs secondaires de ce parc. Les institutions publiques, non seulement n'ont pas réagi, mais l'ont favorisé activement, par complicité, par leur silence ou leur inaction. L'usage de la ville devient simple écran cinématographique. [...] Cette pression touristique non seulement affecte les espaces publics, mais également les espaces privés. Nous les voisins du District de Ciutat Vella avons été les premiers affectés. Mais toutes les communautés de voisins de toute la ville sont aussi susceptibles d'être attaquées par cette maladie. Maladie qui introduit le problème à la maison, désintègre l'essieu principal de la cohabitation, Elle dilue les responsabilités en consolidant comme modèle policier les propres voisins affectés, qui doivent exercer le contrôle sur les touristes, en tant que gestionnaires touristiques. [...] Les quartiers du centre se sont convertis en parcs thématiques, avec des itinéraires et des commerces dédiés aux touristes. Les magasins traditionnels et les commerces de proximité, boulangerie, magasins d'alimentation, petits commerces... sont remplacés par des magasins consacrés au tourisme ou par des restaurants et des bars. Souvent il s'agit de concessions de grandes chaînes internationales, ce par quoi l'identité du quartier et de la ville même s'efface. Les mêmes bars ou les mêmes magasins, les mêmes objets, nous pouvons les trouver à Barcelone, à Venise ou à Londres. Cette spécialisation entraîne aussi une augmentation importante des prix des produits et des services. Tout ceci entraîne une forte gentrification dans ces quartiers. » [Publication 1er Forum Xarxa Veïnal Ciutat Vella, Février 2009]

[36] Le réseau de voisinage de *Ciutat Vella* est composé de l'espace social Magdalenes de la Fédération des associations de voisins de Barcelone et de différentes association représentant les quatre districts du quartier (Associació de Veïns de Casc Antic, Associació de Veïns del barri Gòtic, Associació de Veïns i veïnes de l'Òstia, Federació d'Associacions de Veïns de Barcelona, Plataforma d'afectats en defensa de la Barceloneta, Taula del Raval).

La ville mise en cause ici est celle dont les « voisins » du District Ciutat Vella font l'expérience sensible, une ville déformée par la rénovation et reconvertie en « parc thématique » qui vient prescrire au citadin les usages conformes de la vie marchandisée, dans les espaces publics et jusque dans les espaces privés. La ville récréotouristique proposée par la rénovation urbaine « affecte » et transforme le milieu de vie dans sa totalité et jusque dans son intimité.

Si la critique, de par les formes qu'elle emprunte (analyse documentaire, références théoriques, enquêtes etc.) permet de monter en généralité la dénonciation des atteintes portées aux formes de vie par la rénovation urbaine (des atteintes thématisées à partir de la question écologique, en termes de « boboïfication », d'embourgeoisement etc.), on a pu rencontrer également l'expression d'une *critique sensible* au sens où elle fonctionne cette fois comme un guide pour la perception, une sorte de polarisation intime susceptible d'organiser les perceptions et les mises en lien avec d'autres phénomènes. C'est le cas par exemple à Toulouse lorsque l'on demande à un membre d'une association de théâtre comment il s'est retrouvé à travailler quotidiennement dans les locaux des Pavillons Sauvages :

> « Bah comme je suis du voisinage j'ai toujours soutenu ce qui s'est passé parce que d'une part l'alternative à l'habitation en petites unités d'habitation, en petits immeubles, c'est la construction d'immeubles énormes, avec un mode du vivre ensemble qui est plutôt de l'ordre de caméras de vidéosurveillance à tous les étages et rez-de-chaussée occultés par des parkings, donc des rues mortes etc. (…) Voilà donc après on a soutenu politiquement, on a soutenu au niveau médiatique, on a toujours été là quand il y avait besoin mais on a aussi toujours laissé le lieu existé par lui-même et j'ai toujours été très distant par rapport au fait d'influencer ce qui s'y faisait, comment ça s'y faisait etc. » [Entretien avec un occupant régulier des Pavillons Sauvages]

Être du voisinage, cette présence particulière est une première condition pour pouvoir repérer le bon site, et l'importance de ce qui se joue dans le lieu en termes d'élaboration collective. Mais cette capacité est d'emblée articulée à une critique de l'urbanisme contemporain et des modes d'existences qui lui sont attachés. On est sur le registre d'une évaluation éthique : au mode d'existence à la fois hostile et mutilé environnant s'opposent les formes bricolées depuis les Pavillons. C'est à partir de cette différence que le locuteur capte ce qui se passe en face de chez lui et se fait capter par là même dans le lieu qu'il se met à fréquenter régulièrement. Contrairement à une critique qui sur d'autres sites advient par l'analyse, la recherche, l'enquête, la critique s'articule ici sur le registre de l'évidence sensible.

2.1.1.4. Critique des dispositifs de participation

Les collectifs auxquels nous nous sommes intéressés ont pour particularité de s'inscrire aux marges de la politique institutionnelle et prennent en charge une critique des dispositifs de participation tels qu'ils sont mis en place. Aux marges ne signifie en effet pas pour autant qu'aucune attention ne soit portée à « la politique instituée».

Cette attention est particulièrement forte à Montréal au sein de la Pointe Libertaire puisque chaque mois un des militants fondateurs Marcel Sevigny participe au Conseil d'arrondissement du Sud-Ouest, instance regroupant la Mairesse d'arrondissement, ses conseillers et des représentants des différents services municipaux, et ouverte aux citoyens (autorisés à assister à la séance et à s'inscrire à une période de questions). Marcel Sevigny réalise mensuellement un compte-rendu critique des séances qu'il met en ligne sur le site Internet du collectif. Le caractère systématique et la forme du document (avec les noms des élus présents, l'énumération des secteurs administratifs qui composent l'arrondissement, la citation des textes municipaux discutés etc.) font de ce texte un contre-bulletin d'information municipale. Un avertissement est introduit en début de document :

> « Le compte-rendu et les commentaires ne sont ni objectifs ou neutres. Au contraire, ils se veulent une

> évaluation de ce qui s'y déroule par le biais d'une critique basée sur le fait que la démocratie représentative telle qu'elle se pratique dans le Sud-ouest exclue toute forme de pouvoir des citoyens et des citoyennes. Ainsi, dans un contexte où les éluEs en place soutiennent les valeurs dominantes de la société au détriment de la justice sociale et économique, la seule façon de renverser un tant soit peu la vapeur est de créer un rapport de force citoyen sur des bases autonomes. Ce qui signifie qu'une véritable démocratie ne pourra être que la gestion directe de nos intérêts et de notre communauté par des institutions crées et contrôlées directement par les gens. » [Compte-rendu de Conseil d'arrondissement du sud-ouest rédigé par M. Sévigny]

La critique qui y est développée articule une critique des principes de la participation institutionnelle (la démocratie représentative *versus* la gestion directe de notre communauté), une critique des concertations qui ont eu lieu mais aussi une critique plus anecdotique du déroulement d'un Conseil. Le bulletin mixe en effet des informations précises concernant le contenu des débats et une chronique de l'ordinaire d'un Conseil (quand il précise que la Mairesse a été autoritaire à un moment, ou que les élus dans le climat de vive tension après l'ouverture du CSA n'ont pas serré la main des habitants présents contrairement à d'habitude, etc.). La critique consiste ici à donner des effets de réalité à la politique institutionnelle dont les élus vont régulièrement faire valoir l'opacité au citoyen lambda, pour légitimer un certain partage des compétences (aux citoyens ordinaires le sens commun, aux politiciens professionnels les compétences techniques, la maîtrise des dossiers et la définition du bien commun pour le devenir du quartier[37]) La chronique faite par Marcel Sévigny vient dénoncer cette asymétrie qui prive de voix les citoyens ordinaires au profit des élus en donnant à voir le laboratoire de la politique municipale et en fournissant ainsi des prises pour la critique des décisions votées.

Concernant les processus de consultation publique, la Pointe Libertaire dénonce également l'effet de consensus maintenu artificiellement par les pouvoirs publics. Le propre de la critique consiste ici à dévoiler les intérêts en jeu (les proximités entre les pouvoirs publics locaux et les promoteurs immobiliers par exemple) pour réinscrire de la conflictualité dans l'espace politique :

> « Nous observons que pour tenter de protéger leurs intérêts, promoteurs, politiques et autres supporteurs d'un fonctionnement élitiste et intéressés cherchent à développer une prétendue vision consensuelle autour d'une idéologie du développement à tout prix. (…) Au contraire de cette prétendue vision « consensuelle », nous affirmons qu'à travers ces consultations se jouent des intérêts économiques et des intérêts politiques qui n'ont rien à voir avec l'aménagement potentiel d'un site qui rencontrerait les besoins et les désirs d'une majorité de citoyenNEs**.** (…) En acceptant la réalité du marché comme base de discussion pour l'aménagement du tissu urbain, le processus de consultations publiques vient appuyer sans nécessairement le vouloir le discours dominant, celui du Maire par exemple, qui affirme sans ambages que ce sont les développeurs qui développent Montréal. C'est la logique financière du système capitaliste qui fini par décider ce qui est bon pour nous ». [La Pointe Libertaire, « Pour l'autogestion du quartier », 27 janvier 2009]

À Barcelone, les dernières pages de l'ouvrage *El cielo esta enladrillado* articulent une critique de la participation politique institutionnelle. La critique se donne à lire comme une hiérarchisation entre cinq niveaux différents de participation allant de l'information « *pauvre et inadéquate* » à destination des habitants qui est apparentée au *« despotisme pur : tout pour le quartier, mais sans le quartier* [38]» jusqu'au plus haut degré de participation désigné comme l'« *empowerment* ». Cette classification est définie en dehors des dispositifs de participation, ceux-ci étant désignés comme l'« *en deçà du niveau de participation le plus bas »* :

> « Évidemment dans le cas de la Tabacalera, comme en tant d'autres, nous sommes au niveau antérieur au plus basique, on ne peut même pas s'appuyer sur une information inadéquate, mais malgré ça nous ne

[37] Ce « grand partage » entre élus et citoyens ordinaires institué par la démocratie délégative a été analysé dans l'ouvrage de Michel Callon, Pierre Lascoumes, Yannick Barthe, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Seuil, Paris, 2001.

[38] Le texte est une retranscription d'une présentation orale donnée par Isabela Velasquez aux journées « Tabacalera a debate » organisées par le Red de Lavapies (Madrid) à la Fabrique de Tabac 22,23,24 juin 2004.

renonçons pas à l'empowerment. » [*El cielo esta enladrillado*, p.132.]

Nous reprendrons dans la section suivante consacrée à la « critique mise en acte » cette thématisation endogène de l'empowerment, comme forme d'action politique et d'émancipation radicales, à l'écart des modes classiques de la participation (sous la forme d'auto-formation par exemple).

La Xarxa Veïnal Ciutat Vella propose également, au cours du forum qu'elle organise le 12 octobre 2008, une critique des dispositifs institutionnels de participation. Celle-ci est jugée impossible pour au moins trois raisons : le défaut d'information (sur les transformations en cours ou en voie de réalisation dans le quartier), le défaut de transparence, et enfin le défaut de lien. Ils mettent en cause à cette occasion l'exclusion d'un grand nombre de personnes et de populations de ces processus (« *sans voix* » ou « *dissidents politiques* »). À cette participation excluante qui fonctionne sur le mode de l'injonction est opposée une autre participation déjà effective : « *une participation constante depuis le bas et dont on ne tient jamais compte* ».

> « La participation doit inclure le maximum de diversité et s'efforcer de rendre présente la dissidence politique, ne pas exclure ceux qui « gênent » ou proposent des modèles alternatifs. La participation doit venir d'en bas. La destruction du tissu social et associatif des quartiers de Ciutat Vella a laissé penser que seul le District pouvait mettre en marche des processus de participation. Or il existe une participation constante depuis le bas dont on ne tient jamais compte. » [Publication du 1er Forum de la Xarxa Veïnal Ciutat Vella, février 2009]

Ce qui est également mis en cause, c'est la distinction induite par le terme de participation entre les experts, détenteurs d'un savoir technique et les participants :

> « La participation ne doit pas être conditionnée par des connaissances techniques. Le langage technique exclu beaucoup de gens et opère un déplacement des sphères politiques et sociales à une sphère qui appartient seulement aux techniciens. » [Publication du 1er Forum de la Xarxa Veïnal Ciutat Vella, février 2009]

Enfin la participation doit selon eux reposer sur la reconnaissance des « *capacités collectives à transformer le quartier* ».

La critique des politiques de rénovation urbaines va ainsi de pair avec une critique des dispositifs institutionnels de participation à ces projets. La place qui est réservée aux habitants concernés est mise en cause. C'est à d'autres formes de participation que les collectifs travaillent afin de déployer, de rendre visibles et effectives les critiques qu'ils portent. C'est à ces différentes formes de mises en actes de la critique que nous nous intéresserons maintenant.

2.1.2. Critiques mises en actes

Sur l'ensemble des sites, on retrouve une critique des opérations de réaménagement urbain, articulant ces quatre axes. Les acteurs vont se différencier d'avantage sur les formes de mise en actes de cette critique. C'est ce qui nous a amené, sur le terrain marseillais, a proposé une cartographie des différents collectifs en lutte sur la question de la rénovation urbaine, en fonction des compositions pratiques ou des régimes d'épreuves qu'ils mettent en œuvre pour charger les énoncés critiques d'une certaine force de réalité. On s'attachera également à la prolifération de la critique dans l'espace urbain à Barcelone, à l'articulation entre critiques et mises en gestes, des mises en gestes qui ne consistent pas seulement à diffuser autrement des discours mais mettent en cause pratiquement et directement l'ordre urbain. Enfin, au cours d'un premier interlude, on envisagera, à partir du terrain montréalais, la charge critique contenue dans la pratique des tags et

des « murales », pratiques qui permettent de convertir le quartier en un récit d'opposition à la rénovation urbaine, et à le redéfinir comme milieu de vie. Un deuxième interlude permettra de faire varier légèrement la focale, du graff' à l'affichage sauvage, en nous attachant à l'histoire d'un collectif lyonnais de défense de l'affichage libre.

2.1.2.1. Diversité des formes de mobilisation de la critique dans la ville : l'exemple de Marseille

Encart méthodologique : La cartographie comme format de saisie bien pratique pour des sociologues étrangers au terrain

Pour Marseille, l'accès au terrain s'est fait principalement depuis un contre forum qui a eu lieu en novembre 2008 à l'occasion du sommet européen sur le logement social, qui se tenait dans la cité phocéenne aux mêmes dates. Étant étrangers à ce terrain, ce sont les acteurs que nous avons proposé de qualifier de déliés (No Vox, le DAL), les organisateurs principaux de cet événement, qui nous ont permis de nous introduire. Précisément, leur absence d'inscription locale et leur disponibilité sous la forme du réseau nous ont permis d'accéder aisément aux configurations qui se sont manifestées depuis le contre sommet. Cette présence initiale dans un espace de type forum, bien identifié dans le répertoire des actions altermondialistes, produit un second effet. Comme cet espace est ouvert à une pluralité d'acteurs qui se retrouvent autour d'une thématique transversale, le sociologue se trouve déchargé d'une opération qui, habituellement, lui incombe : celle de faire tenir les différents collectifs avec lesquels il a travaillé dans un même rapport. Le travail de collection est pris en charge pratiquement : le contre forum a en effet activé des combinaisons singulières entre les différents participants.

Par exemple, nous avons pu enregistrer la manière dont des militants radicaux qui n'étaient pas expressément conviés au contre forum se sont rendus présents, mais dans des modalités qui leur sont propres : au cours d'une manifestation organisée dans le périmètre Euromed, qui s'est dirigée vers Noailles pour se terminer dans un théâtre avec des interventions orales (au format conférence), des banderoles ont été lâchées depuis un immeuble réquisitionné pour l'occasion par des acteurs « marginaux » aux yeux des organisateurs. À l'issue de la réunion du théâtre, un tract circule qui invite les autres présents à un apéro dans l'immeuble en question, situé en plein sur la rue de la République.

Le sociologue peut ainsi assez facilement faire la liste des acteurs présents et décrire l'espace de contestation que ceux-ci font exister, dans la mesure où ils sont déjà en rapport, éventuellement sur un mode conflictuel, les uns avec les autres. C'est cette approche que nous avons spécifié en termes de cartographie.

Les acteurs déliés : No Vox, le DAL, Agone

Le contre forum de novembre 2008 sur le logement social résulte de l'initiative de militants altermondialistes qui s'organisent assez systématiquement sur ce mode du « contre sommet », quand se tient une rencontre officielle et internationale sur un problème politique donné.

Ces acteurs sont déliés en ce qu'ils ne se définissent pas par une inscription locale mais à l'échelle du réseau (ici altermondialiste) : Droit Au Logement (DAL) au moment de la rencontre ne dispose pas d'une véritable inscription à Marseille, même si le forum aura permis de « le relancer » ; Agone est une librairie tenue par une figure identifiée comme étrangère, servant d'interface avec les acteurs du réseau No Vox, une organisation qui précisément n'existe que sous la forme du réseau et se condense dans le temps de rencontres ou d'événements contestataires sur le thème de la précarité ou du mal-logement. Ils existent sur le web, de contre forums en contre forums, ou à travers une

caravane du logement social qui a sillonné la France pour préparer cette rencontre. Ce caractère délié semble être ce qui les constitue le plus essentiellement aux yeux des autres acteurs rencontrés. En tant qu'agents de mise en réseau, ils ont pris en charge l'événement forum autour d'une thématique à vocation transversale, qui devait permettre de ressaisir conjointement les engagements des uns et des autres. Le régime d'épreuve pour la critique qu'ils portent consiste dans l'organisation de ce type d'événement et dans leur capacité à fédérer des acteurs locaux autour de ces enjeux.

Un Centre Ville Pour Tous : de la critique à l'action en justice

Fondée en 2000, cette association rassemble plutôt des acteurs (y compris retraités) du monde associatif ou de l'action sociale et quelques professionnels de la ville (architectes, urbanistes). Statutairement, elle a pour but de « faire respecter par les pouvoirs publics le droit à vivre au centre-ville de Marseille », « faire respecter le droit à un logement décent et à la qualité de vie dans les quartiers centraux », « obtenir la transparence dans les opérations de réhabilitation du point de vue de l'habitant, de l'usager et du travail » et « utiliser tout moyen public d'action, de défense juridique, de formation, pour réhabiliter avec l'habitant ».

Outre quelques manifestations publiques (dont des visites guidées de certains secteurs en réhabilitation) et des actions de sensibilisation et de formation en direction des élus ou des intervenants des politiques urbaines, sa principale modalité d'action reste l'action judiciaire. Initialement l'association s'est montée pour accompagner en justice les Chibanis (immigrés retraités) expulsés illégalement de leurs logements insalubres du quartier Belsunce. Cette association marseillaise travaille à la limite des dispositifs de participation. Elle apparaît comme un médiateur entre des habitants qui « ne se mobilisent pas », sont pris dans leurs questions de débrouille immédiate, et la Ville. Cette qualité nécessite d'en passer par un format d'action acceptable et raisonnable : l'action en justice et la construction de faits fondés sur des preuves. Leur régime critique de référence, leur système d'épreuve, ce sont le droit et l'enquête (plusieurs interlocuteurs ont insisté sur le fait qu'ils ne divulguaient que les informations qu'ils pouvaient prouver d'une manière ou d'une autre et rendre opérationnelles dans le cadre d'actions judiciaires). Le droit permet de construire une légitimité pour une mobilisation improbable. Mais, de ce fait, les indéfendables ne rentrent pas dans le champ de leur action.

Les autres acteurs définissant cet espace local des contre-politiques de la ville se caractérisent en revanche par une autonomie forte vis-à-vis des pouvoirs publics et de la politique instituée. Plutôt que le droit, ils appuient leur critique sur quelque chose qui est de l'ordre de la veille ou de la présence au quartier.

L'association Article 13 et les Assemblées Populaires : une critique ancrée

Cette veille et cette présence au quartier se déclinent soit sur le mode du travail social communautaire (c'est le cas de l'association Article 13, animée par A. et sa fille, qui accompagnent des personnes d'origine étrangère dans la défense de leurs droits, mais également pour toutes les questions de logement), soit sur le mode de la répétition et de la présence visible (les Assemblées Populaires de Noailles[39] se réunissaient jusqu'au début de l'année 2009 un lundi par mois toujours sur la même place).

L'engagement est extrêmement ancré. Il part d'une inscription dans le quartier et dans le voisinage (ce que c'est qu'être voisin). Il est de l'ordre de la familiarité et de l'intime : connaissance des dessous de la ville (les appartements non pourvus en eau courante, la « débrouille » ou les

[39] A l'initiative notamment de la Rage du peuple, un collectif de jeunes de la Plaine au croisement des engagements altermondialistes et du mouvement hip hop.

« embrouilles » qui définissent le quartier etc.).

A. qui participe également aux Assemblées Populaires en pointe les limites à plusieurs reprises dans les entretiens que nous avons mené avec elle ; elle reconnaît ainsi leur intérêt du point de vue d'une libération de la parole (expression d'une critique ancrée) mais regrette que « ça ne reste que des mots », que ça n'ait pas débouché sur des pratiques, des temps de solidarité concrète (par exemple aller rénover les immeubles insalubres du quartier « par nous-mêmes »). Ce passage à l'acte dans la critique est tenté par contre dans le cadre du comité anti-rafle.

Le Comité anti-rafle, dispositif de vigilance

Monté autour de l'été 2008 un peu sur le modèle des comités parisiens qui s'opposaient à la multiplication des rafles de sans-papiers, ce collectif doit s'activer à partir d'une chaîne téléphonique, pour protester ou au moins imposer la présence d'observateurs au moment des descentes massives de police dans les quartiers centraux de Marseille. Les rafles (bouclage intégral du quartier, contrôle de toutes les personnes présentes dans les rues ou les cafés, descentes dans les halls d'immeubles réputés abriter du trafic etc.) sont devenues bihebdomadaires ces derniers mois : une présence policière que les acteurs mettent directement en lien avec les processus de rénovation visant, dans le cadre du projet Euromed, les quartiers de Noailles, Belsunce et de la Porte d'Aix.

Ce comité pose la question de ce que c'est qu'être là quand il y a une rafle, comment avoir une présence qui perturbe l'intervention policière à un moment où cette résistance ne peut plus être prise en charge par les habitants du quartier eux-mêmes[40]. Tous ses membres ne sont pas du quartier, ce qui présuppose un rapport politique ou idéologique à la problématique de l'occupation policière du territoire, de la mise en place d'un ordre sécuritaire.

Cet espace fait la jonction entre Article 13, les Assemblées Populaires et les « radicaux ». L'emboîtement est, en cet endroit, encore possible, même s'il n'est pas sans poser un certain nombre de questions : certains acteurs vont critiquer l'absence d'ancrage dans le quartier qui va de pair avec une dérive « idéologique » ; c'est à dire une montée en politique synonyme de décontextualisation potentielle.

Les « jeunes » ou les radicaux : mise en critique et passages à l'acte

Ces acteurs, désignés comme « radicaux » par les autres instances, se caractérisent par une logique d'action directe ou de passage à l'acte pour leur critique du projet « euromerde » (d'après les banderoles qui ornaient la façade d'un immeuble occupé dans le quartier Joliette). Ils s'opposent au processus de rénovation et d'embourgeoisement du centre-ville de Marseille en multipliant les occupations de plus ou moins longue durée, avec concerts repas de quartier, projections sur l'urbanisme ou les dispositifs sécuritaires, sur l'organisation des comités anti-rafle à Paris. Des street party ont également été organisées, pour bloquer le tramway récemment mis en service et saboter certaines portions de la ligne. Ce faisant les « radicaux » reprennent à leur compte cette critique de la mise en circulation généralisée qu'on trouve énoncé dans le contre-bulletin Marseille info.

> « Ces temps morts, ce sont les embouteillages, les problèmes de stationnement (rappelez-vous la propagande pour la libre-circulation en ville distillée par la Mairie quand elle mettait en place les horodateurs en 2005). Mais ce sont aussi ces moments de bavardages et de dérives que l'on partage entre amis ou voisins. C'est tout ce qui n'est pas exclusivement pris dans les logiques de rentabilité, tout ce qui résiste, tout ce qui fait frottement et entrave à la bonne marche cadencée du travail et de la consommation. D'où le tramway, les lignes de bus quasi réservées comme entre les immeubles de standing de Bouygues (grand horizon) et le Conseil Régional tandis que d'autres lignes sont démantelées, histoire d'être sûrs qu'il

[40] Une membre d'Article 13 et du Comité anti-rafle nous explique en effet que la peur s'est installée parmi les habitants du quartier. Alors qu'ils descendaient massivement des immeubles chaque fois qu'il y avait irruption de la police dans le quartier, ils ne le font plus aujourd'hui. Le relais a donc été pris par ce Comité anti-rafle dont certains membres sont extérieurs au quartier.

n’y aura pas de débarquement d’inopportuns dans le centre. Le tram, c’est l’ossature sur laquelle repose toute cette “restructuration”, il achève de transformer la rue en simple “axe de communication”. Le cyclocity, qui sera installé cet automne, participera pleinement à cette logique : circulation sous contrôle d’un point A à un point B, etc. » [Marseille info, p.4]

Mais ils assortissent ce positionnement d’une reconfiguration effective de l’espace urbain, d’une intervention directe sur le sensible et l’ambiance de la ville : par des tags appelant entre autres à bloquer les flux, ou dénonçant la guerre aux pauvres menée sous couvert des opérations de réaménagements urbains ; par l’interruption de la circulation par des concerts sauvages, justement rue de la République, ou lors de la réquisition menée en marge du contre forum et qui amena une foule venue en soutien à bloquer à nouveau cet axe pendant plus de 12 heures, jusqu’à intervention de la police au petit matin.

Cette cartographie montre comment à Marseille sur un même projet, Euromed, la critique se déploie suivant différentes modalités ou formats de mise en œuvre, et depuis une pluralité d’espaces (un contre forum, une permanence juridique dans un local bien identifié, une permanence informelle dans un café, une maison d’édition, un squat, etc.). Nous verrons maintenant comment sur les autres terrains des collectifs articulent leurs critiques des politiques urbaines à différentes formes de mises en geste.

2.1.2.2. Articuler critiques et mises en gestes

La critique ne peut être déliée de ses modalités d’apparition dans l’espace urbain. Jusque-là on a surtout suivi son inscription sur des supports documentaires, son déploiement dans des espaces de type contre forums ou à travers des manifestations de rue. On s’intéressera maintenant à des moments où les énoncés critiques produits sont directement articulés à des gestes, à des situations où la critique trouve sa traduction pratique. Le terrain barcelonais semble exemplaire de ce souci de toujours accompagner « en actes » le travail de dénonciation.

Image PHRP, 15 mai 2008, http://www.sindominio.net/phrp/?q=ca/node/95

Il peut s’agir d’opérations de mise en visibilité publique de la critique, sous de multiples formats. L’activité de plusieurs collectifs liés au squat Magdalenes nous a intéressé en ce sens. Le groupe PHRP (« Per un Habitage Realmente Public » que l'on traduira par « Pour un habitat réellement public ») s'est attaché depuis sa création en 2007 à mettre en cause la « violence immobilière » et à diffuser le plus largement possible la pratique du squat. Chaque ouverture est accompagnée d’installation de panneaux sur la façade du bâtiment. Ces panneaux parodient trait pour trait le graphisme et le contenu des panneaux promotionnels de la Mairie de Barcelone ; on peut y lire aux côtés du logo institutionnel du district Ciutat Vella : « guerilla du logement - Plan de désobéissance civile 2006 - Réhabilitation autogérée de 15 logements et ouverture d’espaces sociaux pour le quartier, dans un immeuble laissé scandaleusement à l’abandon ». Cette dissémination de la critique sur les

façades, au coin des rues (thématisée en terme de guérilla) est directement relayée en pratique par l'occupation de l'immeuble.

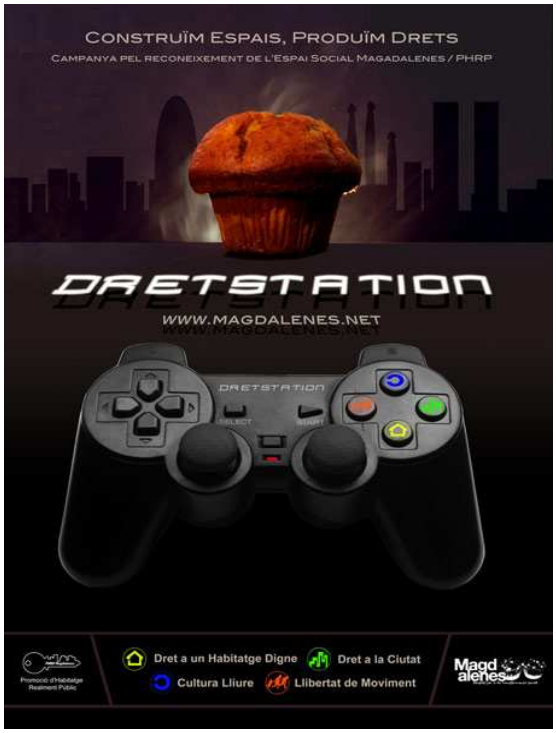

Le site Internet de PHRP diffuse également des séries d'argumentaires critiques et les actions d'opposition au réaménagement urbain y sont fortement relayées (mise en lien avec les sites des associations de voisins, des programmes d'activités de lieux occupés, des vidéos de « manifestives »). Mais l'affichage, la campagne graphique au coin de la rue, permet de conférer à ces critiques une visibilité large, ces opérations la publicisent virtuellement auprès de tout un chacun (ou plutôt auprès des usagers, des habitants du centre-ville).

À Magdalenes, le détournement d'une publicité de Playstation fait office de présentation du collectif. Ces affiches sont collées un peu partout sur les murs du quartier : elles subvertissent l'ordre publicitaire et le modèle d'une sociabilité rétrécie à l'échelle de son salon, activant des liens virtuels ; l'affiche proclame à la place : « nous construisons des espaces, nous produisons des droits (droit à un habitat digne / droit à la ville / culture libre / liberté de circulation).

La principale caractéristique du réseau PHRP et de l'espace social Magdalenes est d'avoir associé la production de la critique à l'occupation d'un immeuble pour ouvrir un espace permettant la prise en charge des différentes problématiques du quartier (avec notamment une « officine du droit au logement » qui informe les habitants). Au delà de cette présence effective dans la ville, l'initiative a débouché sur la composition d'un collectif hybride (l'immeuble occupé rassemble déjà des « voisins ») associant des personnes concernées à divers titres par la question du logement (squatteurs, habitants de longues dates du quartier, locataires en situation de précarité mais aussi petits propriétaires hypothéqués etc.) ; le plan de convergence pour ce collectif improbable c'est précisément le proche : en bas de la rue, le quartier. Un espace de proximité structuré autour du local, et balisé par les éléments graphiques produits par PHRP ou Magdalenes[41].

[41] Nous avons pris le parti dans cette recherche de faire prévaloir la dimension sensible des actions entreprises par les collectifs. Pour cela, l'intense activité virtuelle n'est pas restituée ici à sa juste valeur. Nous renvoyons le lecteur à la thèse (recherche-action) de Alexandra Haché, qui documente très bien cette dimension. HACHE, Alexandra. *Le mouvement altermondialiste, versus les technologies de l'information et de la communication : Usages, pratiques et valeurs de l'activisme contemporain*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail, Décembre 2006, 418 p.

Interlude 1. Les tags

Ce double travail de publicisation de la critique et de balisage d'un espace hétérogène, de reconfiguration sensible de la rue ou du quartier, on le retrouve sur la plupart des sites explorés. Pour documenter cette dimension on propose un nouveau détour par le terrain montréalais, où les acteurs ont largement pris en charge un travail d'analyse autour de la double opération contenue dans les pratiques de « taguage » ou d'affichage.

Le collectif de la Pointe Libertaire cherche à élaborer un contre discours face à celui des promoteurs et de la Municipalité sur la rénovation du quartier Pointe-St-Charles. Ces énoncés critiques ont été diffusés notamment au moment de la lutte contre l'installation du Casino par des textes d'analyse, des conférences, des émissions de radio, etc. Par opposition à ces formats admis et légitimes, y compris légalement, l'affichage libre comme pratique illicite, s'inscrit dans une dynamique de radicalisation des formes de diffusion des contre discours :

> « Toutefois, nous libertaires devons aller plus loin et transgresser les normes du pouvoir par des gestes de désobéissance civile. Nous le faisons déjà lorsque nous affichons sur les poteaux, puisque les règlements municipaux l'interdisent. (…) L'idée recherchée est de reprendre possession, du moins symboliquement, de l'espace public tout en créant des couloirs de circulation des idées et des solidarités de telle sorte que le territoire de Pointe-St-Charles devienne un territoire « occupé » et qu'il soit en lui-même un message, le message que nous n'accepterons pas d'être refoulés dans la sphère privée, entre quatre murs, par la pub des marchands ou les projets des promoteurs, par les moyens de répression ou par les règlements et les décisions politiques qui nous évincent de la place publique ». [Marcel Sevigny, *Et nous serions paresseux*, p. 198]

Cet appel à l'avènement de Pointe-St-Charles comme « territoire occupé » se traduit concrètement sur le site Internet de la Pointe Libertaire dans la mise en place d'une galerie photo consacrée aux « graffitis et art urbain » et aux « graffitis de la Pointe Libertaire ». Ce qui nous intéresse ici ce n'est pas seulement la pratique du tag ou de la « murale » mais la manière dont ils sont mis en collection. Les militants de la Pointe Libertaire ont jugé bon de compiler des photos de tags et de murales faites dans le quartier par leurs soins ou ceux d'autres et de les accompagner de légendes. La pratique se donne donc d'emblée avec son interprétation et c'est cette mise en scène qui nous semble particulièrement intéressante ici.

Les tags et murales valorisés ici sont ceux qui relèvent de la pratique politique. Ceci se lit dans les affirmations de ce que leur message présente « une connotation politique claire qui montre que les graffiteurs ne sont pas que des vandales dépolitisés ». Contre cette figure repoussoir du vandale, se définit ici le tag comme un art de vivre :

« Une tortue qui est apparue un peu partout sur les murs, les trottoirs, les bancs de parc de Pointe-Saint-Charles à l'automne 2007. Sincèrement, comment croire que ce petit essai de stylistique soit un méfait ou une menace? c'est joli, inoffensif et peut même provoquer un état contemplatif. Où est le mal ? »

La pratique se trouve ici requalifiée positivement. Loin d'être seulement acte de vandalisme, elle permet d'ouvrir une brèche dans les flux de la métropole et de faire la place à la « contemplation ». C'est qu'une telle pratique permet de faire exister un autre rapport sensible au territoire. En dessinant quelques arbres sur un mur, c'est l'espace de la rue comme milieu où il fait bon vivre qui se trouve ressaisi.

« Ici, un peu de verdure sort de la ruelle pour nous accrocher l'oeil. Cette petite murale sur le coin d'une maison privée de la rue Grand Trunk montre qu'il est possible d'égayer le regard, d'être un peu innovateur et de marier le tag élaboré avec un peu de figuratif. »

Les commentaires font effectivement état de ce que les murs et espaces tagués ne sont pas choisis de manière inopportune. La pratique du tag valorisée par la Pointe Libertaire est celle qui met en évidence le désintérêt de certains propriétaires de locaux commerciaux pour leurs murs, attestant ainsi de ce que, à l'évidence, ils sont absents, n'habitent pas le quartier et n'ont donc aucune légitimité à participer à son développement, surtout dans sa version négative, gentrificatrice :

> « Le bâtiment d'un propriétaire absent qui loue son entrepôt à des petites compagnies ou des particuliers. Manifestement, il se fout de l'allure de son bâtiment, car celui-ci est graffité et tagué sur plusieurs épaisseurs. »

Ou encore lorsqu'il s'agit de mettre à mal le mur qui divise le quartier en deux et empêche les relations de voisinage entre ceux qui habitent de part et d'autres :

> « Le même col bleu avec son marteau-piqueur sous le viaduc du CN à l'intersection Knox et Hibernia, un des coins les plus graffités et tagués de la Pointe. Le CN refuse toujours d'autoriser les murales sur son mur qui scinde le quartier en deux. »

Inversement sont stigmatisées certaines pratiques du tag qui mettent à mal par leur intrusion la redéfinition du territoire comme milieu de vie. Les tags ou murales sanctionnés sont ceux qui entravent les habitants :

> « Ceux-ci étant particulièrement laids et imbéciles, allant jusqu'à recouvrir des fenêtres. Coin Laprairie et Grand Trunk. »

Ici leur « laideur » et leur « imbécillité » ne sont pas seulement disqualification sur le registre esthétique mais pratique : pourquoi aller badigeonner les fenêtres d'un bâtiment et les rendre ainsi hors d'usage ? Le discrédit est également porté à l'encontre des tags qui ne respectent pas la solidarité sociale :

> « Il est vrai que parfois les tags et graffitis sauvages manquent d'esthétique. Le fait que des petits propriétaires résidentiels se fassent graffiter leurs murs peut aussi poser problème du point de vue de la solidarité locale. »

Le partage ainsi établi entre des bons et des mauvais tags donne à voir en creux l'enjeu d'une telle pratique : « occuper » le territoire de façon à le rendre vivable.

Et ceci donne également à lire lorsque le tag est redéfini comme un art du dialogue. Ainsi, une première photo du mur d'un bureau de ventes de condos en construction donne à voir le message initialement taggué :

> « Pas de condos dans notre quartier ! Les condos nous expulsent »

Elle est suivie d'une seconde photo qui fait état du même mur un mois après sur lequel se donne à lire cette autre slogan qui n'est pas sans faire écho au précédent :

> « Pas de quartier pour les condos »

Et la légende de la photo explique que les tags persistent même quand les propriétaires des bâtiments veillent à les effacer régulièrement. Ils reviennent en puissance. Alors que le premier slogan faisait état d'un refus (pas de condos) justifié par les expulsions que leur construction induit, le second est à proprement parler une déclaration de guerre dont témoigne la répétition décalée du

message après sa première disparition. Il y a là amorce d'un dialogue de sourds.

On voit donc que le message importe. Le registre herméneutique est évidemment fortement présent dans les légendes qui accompagnent ces photos. Certains textes tagués sont repris et font office de titres, d'autres se passent quasiment de commentaires tant ils se donnent à lire comme une évidence. Reprenant le message « No Justice No peace Fuck the police » tagué, le commentaire enchaîne :

> « 'No Justice… No peace… Fuck the police'. Le message est clair ».

Certaines légendes s'apparentent à de véritables interprétations des œuvres peintes sur les murs. Ainsi la photo d'un fragment de murale réalisée collectivement à l'occasion d'une manifestation de soutien envers un homme d'origine étrangère menacé d'expulsion se trouve amplement explicité :

« Contribution de M.S. de *La Pointe Libertaire* à la murale réalisée en hommage à la lutte de Abdelkader Belaouni, réfugié algérien en sanctuaire depuis plus de 1000 jours à Pointe-Saint-Charles.
"Nous sommes tous migrant-e-s" veut rappeler que l'être humain a toujours migré. Surtout, la contribution veut rappeler que le Sud-Ouest de Montréal dont on voit la silhouette en ombre chinoise est le berceau de l'industrialisation au Canada et que cette industrialisation s'est réalisée grâce à des centaines de milliers d'immigrantEs qui ont servi de "chair à usine" pour la bourgeoisie établie. Ce qu'on appelle le Canada s'est aussi constitué à partir de groupes d'immigrantEs qui, devenus hégémoniques, ont restreint et réprimé les nouvelles vagues d'immigration. Kader, malheureusement pour lui, fait partie de la vague d'immigration arabe qui, actuellement, est démonisée par la bourgeoisie raciste et ses chienNEs de garde, c'est-à-dire les politicienNEs. "Nous sommes tous migrant-e-s" s'adresse à cette classe, leur enjoignant de plonger dans leur souvenir pour se rappeler leurs parents ou leur grands-parents qui, eux et elles aussi, ont vécu les incertitudes de la migration. »

Se trouve ici commenté le message explicitement écrit sur le fragment de murale, mais également certains choix picturaux, à commencer par la représentation du Sud-Ouest de Montréal « en ombre chinoise » qui entend valoir pour l'époque industrielle. Le tag et la murale sont ainsi redéfinis comme un genre avec ses codes techniques qui échappent au néophyte comme n'importe quelle autre pratique codifiée :

> « Une murale dans le plus pur style "bomber crew" plein de throw up et d'entrelacements... tout un vocabulaire à découvrir sur Wikipedia. »

Ils ne sont évidemment pas sans esthétique et celle-ci, si elle en appelle à des styles variés, le « bomber crew » ou, dans le cas d'une murale pastichant le « Déjeuner des canotiers » de Renoir le style « classique », est aussi faite de répétitions et de familiarité. Un tag ou une murale s'apprécient en regard de leur durée de vie et de leur conservation. L'ancienneté de celle-ci et son caractère « intact » s'avèrent, de ce point de vue, remarquable.

« Derrière l'immeuble sur le coin Charlevoix et Mullins, on s'est amusé à revisiter le Déjeuner des canotiers de Renoir... La seule murale de type "classique" de la Pointe... Datée de 1991, elle est presque intacte. Photo: automne 2007. »

Mais la valeur de ces tags ou murales tient aussi à leur répétition dans le quartier : certains dessins (celui de la tortue évoqué précédemment, ou d'autres) se retrouvent disséminés dans différents endroits du quartier comme une signature, autant de traces de ce que son auteur marque et délimite son territoire en même temps que celui qui les traque en photo et sait les reconnaître pour ceux

qu’ils sont (une série plutôt qu’une œuvre unique) fait état de ce qu’il partage avec l’auteur des tags le même territoire, qu’ils en sont tous deux familiers, autrement dit qu’il est le leur.

À travers cette collection de photos et leurs légendes s’esquisse en creux une définition des critères et de la valeur de cette pratique. En dépliant les ressorts d’une telle pratique, les commentaires donnent à voir ce qu’elle a de composite : elle est tout à la fois faite d’esthétique, de pratique, de social, d’herméneutique et de politique. Ces différents régimes s’intriquent et redéfinissent la portée politique d’une telle pratique autrement que comme un échange de bons arguments, de contre arguments à ceux invoqués par les pouvoirs publics. Ici la politique n’est pas seulement faite de (bons) mots, elle est aussi redéploiement de l’espace, redéfinition d’un territoire comme milieu de vie.

À Barcelone, la critique visant le contexte urbanistique et immobilier en passe par une conceptualisation qui essaye de ressaisir les différentes formes de violence commises à l'endroit des habitants. Dans le cadre des ateliers sur la « violence immobilière » qui se sont tenus à Magdalenes, se jouent à la fois la création d’un collectif hybride ajusté au problème, mais aussi l’élaboration d’un appareillage conceptuel pour nommer les choses, pour présenter le problème sous une certaine description (critique) et *in fine* pour engager à l’action.

Le notion de *mobbing* empruntée à la psychosociologie du travail[42], est apparue dans la presse espagnole en 2003, au moment où la spéculation immobilière atteignait un niveau alarmant. Elle vient qualifier les situations de harcèlements et d'expropriations « *les cas de menaces, agressions et sabotages commis à l'encontre de locataires, de petits propriétaires ou de squatteurs »*[43]. C'est ici le point de départ de l'analyse produite par le collectif à l'origine de l'ouvrage *El cielo esta enladrillado*. Pour eux, le concept de « mobbing » est impropre, il opère une différenciation entre des comportements jugés pathologiques, ou excessifs, et les méthodes habituelles utilisées par les promoteurs immobiliers, une différenciation qui de leur point de vue n'a pas lieu d'être. Le terme a la faculté pernicieuse de gommer « *les éléments structurels qui permettent que de tels comportements puissent exister* ». Ils opposent à ce concept celui de « *violence immobilière et urbanistique* » qui ne concerne pas seulement un groupe ou des individus déviants, mais l'ensemble des habitants des villes visées ; pour les participants des ateliers cette violence immobilière engage le devenir des villes espagnoles, au sens large.

Ces ateliers contre la violence immobilière et urbaine ont réuni une grande diversité de personnes pendant un an : des acteurs des mouvements sociaux (V de vivienda, le mouvement des *okupas*), des associations de voisins (Fédération des Associations de Voisins de Barcelone), des architectes, des personnes isolées victimes de violence immobilière et désireuses d'échanger leurs savoirs et leurs expériences. Le projet de *Charte des mesures contre la violence immobilière et urbaine* qui est lancé à Barcelone fin 2004 fait suite à ces retours critiques et collectifs sur les expériences de lutte contre la spéculation immobilière. Schématiquement, le constat est le suivant : quand la lutte a pu s’orienter sur le terrain juridique, les actions intentées contre les promoteurs immobiliers se sont soldées en règle générale par un échec (du fait d’une inégalité des moyens engagés et des connivences entre « pouvoir économique » et administration) ; en prime, les frais de justice conduisent à l’endettement économique des personnes. Du côté des militants, l’engagement dans des conflits liés à une occupation spécifique (défendre tel ou tel squat), puisqu’il se soldait quasi

[42] LEYMANN, Hans. *Mobbing : La persécution au travail*, Editions du Seuil, 1996

[43] *El cielo esta enladrillado*, Taller contra la violencia immobiliaria y urbanistica, Bellaterra, 2006, p7.

systématiquement par une expulsion, générait la sensation de « recommencer chaque fois à zéro ». Les ateliers ont ainsi eu pour principal enjeu de tirer les conséquences pratiques de ces difficultés. L'ouvrage collectif *El cielo esta enladrillado* compile en plus de la Charte (série de revendications formulées à Barcelone à l'issue des ateliers et adressées aux pouvoirs publics) une trentaine de textes d'analyse critique et référencée, de témoignages, des documents revenant sur les expériences de luttes et surtout une série de fiches pratiques.

> « Il s'agit d'une Charte qui replace les choses dans un cadre qui va au-delà de la réforme ou du possibilisme (…) C'est une Charte pour l'action, puisqu'on s'y engage à exécuter le droit au logement et à la ville au moyen de la désobéissance civile et, par conséquent cela constitue un document - une menace provenant de la pratique collective, tant que les mesures exigées ne seront pas acceptées »
> « 1.Limiter les loyers et le prix des appartements, de sorte de ne jamais avoir à payer plus de 30% des revenus sur le loyer ou l'hypothèque. Dans le cas des personnes dont le revenu ne dépasse pas 1283 euros par mois (2,5 fois le salaire minimum), le loyer ou l'hypothèque ne peut dépasser 20% du revenu disponible.
> 2. Moratoire sur les réformes urbaines et PERIS, jusqu'à ce que soit réalisée une étude de l'impact social et environnemental dans chaque procédure et jusqu'à ce que soient mis en place des mécanismes pour assurer la participation des résidents à toute décision affectant leur milieu de vie.
> 3. Réforme de la loi sur la location à bail urbain (LAU). En particulier, l'abrogation de l'art.9 du décret instituant l'expulsion de l'extension, ainsi que du paragraphe 1 de l'art. LAU 9 1994, qui établit une durée maximale de cinq ans des contrats de location. Ce doit être le début d'un vaste processus de consultation et de débat qui devrait conduire à l'élaboration d'une nouvelle LAU et de garantir le droit au logement.
> (…)
> Compte tenu de l'extrême gravité de la situation et temps que les mesures nécessaires n'auront pas été appliquées, les soussignés feront appel à la désobéissance civile, à des actions qui affichent la non-viabilité du modèle actuel et à générer des réseaux de plaidoyer, de lutte et de résistance contre l'immobilier et la violence urbaine ». [Extrait de *El cielo esta enladrillado*, « Écrit quelque part dans le domaine forestier, Septembre 2005 », p8]

Cette charte présente certaines particularités notables : elle s'est construite dans un processus collectif qui a essayé de recueillir toutes les voix impliquées et elle se présente comme « une Charte pour l'action ». Ainsi le texte ne se propose pas seulement de « faire agir » les pouvoirs publics, de leur demander de passer à l'action (par des moratoires, la conduite d'études, la limitation des loyers, une réforme de la loi sur la location), il place les individus et collectifs signataires du côté de l'action, il les constitue en acteurs (en les invitant à exercer par eux-mêmes le droit au logement et à la ville, en multipliant notamment les occupations). La « menace » ne consiste évidemment pas à alerter les pouvoirs publics sur les dangers de la spéculation (en termes d'appauvrissements de la population, de mal logement, de risques d'expulsion etc.), elle s'actualise dans une pratique collective de réappropriation directe de la ville, une pratique susceptible de devenir contagieuse. La Charte et les textes écrits dans les ateliers vont être diffusés par de nombreux biais à Barcelone et dans toute la Catalogne, par les réseaux des associations de *vecinos* et sur Internet en particulier.

Les ateliers collectifs ont aussi donné lieu à l'élaboration de conseils juridiques et pratiques pour résister aux expropriations. En miroir de l'expertise technique des plans d'urbanisme, ils proposent un savoir qui dans sa production même associe les différents acteurs concernés :

> « Cherche toujours de la solidarité et du support dans ta situation ; ne pense pas que tu es seul car il est très possible qu'il y ait des gens dans la même situation ».
> « Rappelle toi que le mauvais état du bâtiment bénéficie aux propriétaires, puisque ils peuvent l'utiliser comme arme pour le déclarer en ruine ».
> « Dénoncez publiquement : lettres aux journaux, banderoles sur les balcons. »
> « Allez voir les associations de voisins, renseignez vous s'il existe des cas similaires dans votre quartier ou dans les autres biens gérés par votre propriétaire. Si c'est le cas, essayez d'organiser un mouvement collectif. » [Conseils pratiques contre le Mobbing, http://www.sindominio.net, 22 avril 2006]

On voit bien ici comment la critique ne se construit pas autour d'une vérité de l'exploitation ou de la domination qu'il s'agirait de révéler et dont les habitants devraient prendre conscience. La critique

ne propose pas un modèle de réponse univoque mais plutôt des prises concrètes à l'action à partir d'une situation vécue par tous. L'objet du travail critique est la restitution de la capacité des usagers d'un quartier à ressaisir les problèmes posés à partir de leur propre expérience. Elle prend sa source dans l'expérience sensible à partir de laquelle n'importe qui peut produire une analyse problématique. La critique part de la normalité/banalité de la violence immobilière, de son inscription dans le quotidien des habitants (son bâtiment, son voisinage) et permet une mise en cause proprement politique depuis le registre de la familiarité.

Les ateliers et l'ensemble des pratiques qui leur sont associés mettent en acte une participation. Toute l'action des collectifs que nous avons rencontrés à Barcelone est orientée par un souci de renforcement des dynamiques collectives, une perspective d'auto-formation des habitants ; cette dynamique est problématisée localement en termes d'*empowerment*[44]. Dans le modèle classique, un processus d'empowerment présuppose l'existence d'un collectif ou d'une communauté bien déterminée (et dont il s'agira de réactiver les liens ou de combiner les ressources) ; mais à Barcelone, les collectifs hybrides contre la violence immobilière se créent dans et par l'action, le premier temps du processus c'est précisément la mise en rapport entre squatteurs experts des ouvertures, urbanistes et habitants. Sur ce terrain s'élaborent des formes de solidarité urbaine et des liens collectifs inédits, constituant des sujets politiques en puissance.

D'après les définitions endogènes, l'empowerment constitue le signe et l'accomplissement d'une « authentique participation des habitants » : « *Le dernier niveau de participation est celui de l'empowerment. Ou, ce qui revient au même, la répartition de pouvoir entre les différents acteurs concernés. C'est là l'authentique participation, dans laquelle tout ce qui détermine nos vies et les espaces dans lesquels nous vivons sont entre les mains des citoyens, dans laquelle les citoyens ont le pouvoir de décision dans la gestion du public. C'est le citoyen comme co-gérant et co-producteur dans la production de services* »[45]. Voilà sans doute le nœud de ce qu'on a cherché à ressaisir en termes de mise en acte. Au-delà de ce qui est accompli sur le moment, les mises en pratiques diverses (occupations, grèves de loyers, mise en place de permanences juridiques, etc.) contiennent un virtuel, une « menace » spécifique : elles signalent la possibilité d'une réappropriation de la gestion collective, dans l'action, par des habitants ordinaires, qui découvrent et éprouvent leur capacité politique en situation, depuis ces collectifs et dans la mise en jeu de ces solidarités improbables.

La contre-expertise des grandes opérations d'aménagement urbain élaborée par les collectifs radicaux vient réintroduire publiquement du conflit entre les intérêts et les forces en présence, rendre visibles les litiges irrémédiables entre riches et pauvres, dominants et dominés, habitués des lieux et nouvelles populations, etc. Ces conflits se jouent à travers la structuration sociale de la ville, l'espace et les modes de vie d'un quartier et les dispositifs de participation institutionnels. La critique ne vient pas seulement documenter ces champs de conflictualité, elle appelle toute une série de mises en actes pour les collectifs. Il s'agit d'éprouver effectivement la transformation de la ville, d'étayer la critique d'outils pratiques pour pouvoir répondre aux politiques urbaines, et de passer à l'acte en opposant une configuration sensible de la ville à celle imposée par la Métropole (à travers les tags ou l'affichage sauvage notamment).

A côté de ces mises en geste, la contre-politique de la ville qui s'élabore à partir des contre-expertises prend parfois la forme d'un contre-projet. La sémantique du projet recouvre ici une

[44] La notion d'« empowerment » a été mise en œuvre en Amérique du Nord notamment à travers des collectifs d'habitants de quartiers défavorisés pour qualifier les processus par lesquels un groupe d'individus exclus ou dominés arrive par ses propres moyens à conquérir du pouvoir. Cette notion a été publicisée en France notamment par les travaux de Jacques Donzelot. DONZELOT, Jacques. *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*, Paris, Seuil, 2003.

[45] *El cielo esta enladrillado*, p8.

forme particulière. Le contre-projet se donne à voir dans un format qui vient s'opposer terme à terme au projet officiel (en convoquant ses propres experts, en reprenant les codes et les outils de l'urbanisme etc.). A l'inverse des réalisations concrètes évoquées précédemment, le projet est fait (sous la forme de proposition) aux pouvoirs publics. Il faut l'accord des pouvoirs publics et leurs concours tout au long du processus pour que le projet se réalise. Ces contre-projets ne viennent pas pour autant rejouer trait pour trait le jeu des concertations descendantes. Les acteurs prennent soin de s'encadrer d'une méthodologie particulière qui leur laisse des marges de manœuvre. Nous nous proposons dès lors de revenir sur l'expérience de contre-projet d'aménagement du quartier de Pointe-St-Charles.

Interlude 2. L'affichage libre : occuper les murs

Les affiches collées sur les murs sans autorisation, en dehors des dispositifs prévus à cet effet sont des *objets* de la critique de la rénovation urbaine. Elles font exister la critique dans le paysage sensible de la ville, là où précisément les processus de rénovation urbaine s'inscrivent. A travers les opérations d'urbanisme sur l'espace public (tracé et organisation des espaces de circulation, aménagement des places, mobilier urbain, gestion de la propreté etc.), les nouvelles réglementations et la répression qui leur font suite, les politiques de urbaines prescrivent et normalisent les usages quotidiens de la ville. L'affichage libre fait effraction par rapport à cet ordre, il transforme le paysage sensible de la ville à partir de ses murs.

A Lyon, le collectif Affichage libre est un collectif d' « associations, d'individu-e-s et d'artistes ». Il se crée en 2007 quand une petite association organisatrice de concerts fait l'objet d'une plainte déposée par la Ville. La Municipalité considère cette pratique comme « une pollution visuelle ». L'affichage libre est remis en cause par la politique de la Ville avec la création d'une brigade d'écologie urbaine dépendant de l'unité Cadre de vie. Une dizaine d'agents municipaux sont chargés notamment de traquer les tags, l'affichage hors des lieux autorisés etc. :

> « Après les lois « anti-bruit », les caméras de vidéosurveillance qui contrôlent notre vie, voici l'opération «ville propre» qui gère notre pensée : que sont quelques affiches A3 face à des pubs de quatre mètres de long, des milliers de panneaux Decaux et Insert et d'enseignes ? La pub est partout, elle envahit notre espace, nos cerveaux. Elle est légale parce qu'elle rapporte beaucoup de fric. Pour nous la saleté commence ici. » [Communiqué 2008 à l'occasion d'un procès intenté à un colleur]

En riposte à la multiplication des plaintes déposées à l'encontre des colleurs, le collectif, outre un soutien juridique, organise ponctuellement des collages massifs d'affiches portant le slogan « murs blancs, peuple muet ». Le quartier de la Croix-Rousse est historiquement un des sites privilégiés de l'affichage sauvage mais le collectif diffuse ses affiches à l'échelle de la ville, voire de l'agglomération. La miniature de l'affiche « mur blanc, peuple muet » est insérée également dans les affiches d'un grand nombre de promoteurs d'événements festifs ou politiques, si bien que la participation au collectif se fait sur un mode diffus et très élargi. La problématique politique de l'affichage libre ou sauvage se trouve en quelque sorte embarquée dans l'activité quasi quotidienne des collectifs qui ont recours à ce mode de publicisation (concerts, appels à manifestations, campagne politique, programme d'activité des lieux plus ou moins alternatifs etc.).

La lutte contre l'affichage libre est mise en série, dans le discours des acteurs, avec d'autres politiques urbaines ayant touché la configuration sensible du centre-ville, régulant ainsi les « mouvements » des citadins et les « sons » de la ville. La gentrification des Pentes de la Croix-Rousse au cours de la dernière décennie s'est fortement appuyée sur un quadrillage du quartier par des caméras de vidéosurveillance et la fermeture de lieux de concert historiquement très nombreux. La politique de propreté ne se déploie pas seulement au niveau de l'espace, elle a des traductions effectives sur la figure même du citadin qu'elle constitue : le citadin est réduit à un statut de consommateur, cible des publicitaires. Faire exister une ville avec des murs, des transformateurs électriques couverts d'affiche, déborder les brigades de nettoyage en multipliant les collages, c'est mettre en cause pratiquement la politique de « la ville propre » (cf. *Infra* Interlude 4: Récup'), disputer le monopole de l'affichage à la publicité commercial et de là « susciter, rendre possible d'autres potentialités du citadin (la flânerie, les rencontres, les luttes) là où « la publicité réduit ses fonctions à celles de consommateur ».

2.2. De la critique au contre-projet

Le passage de la critique à la mise en actes engage de la dénonciation (cf. *Supra*) mais également une positivité : les acteurs ne font pas que mettre en cause les politiques urbaines, leurs pratiques peuvent contenir des (contre) propositions. L'ordre de la métropole est ainsi contesté depuis d'autres expériences urbaines possibles, éventuellement pratiquées ici ou là. Pour la suite il s'agit d'envisager cette positivité lorsqu'elle prend la forme de contre-projets, puis plus loin lorsqu'elle se trouve mise en lieu, voire en territoire (cf. *Infra* 3.).

Le cas des Opérations Populaires d'Aménagement (OPA) initiées par Action Gardien dans le quartier Pointe-St-Charles à Montréal constitue un véritable paradigme pour la forme *contre projet* et les nouvelles modalités de participation qu'elle implique[46]. Nous proposerons ici une plongée dans cette expérience exemplaire à travers ses différentes séquences. Pour l'analyse détaillée de ce cas nous reviendrons dans un premier temps sur les critiques faites aux dispositifs institutionnels de consultation, critiques qui ont présidé à la mise en place d'une méthodologie spécifique qu'il s'agira d'analyser dans un deuxième mouvement, avant de considérer un des principaux enjeux des OPA : la mise en jeu d'un régime original de citoyenneté urbaine, au travers de la figure du/de la « citoyenNE en mode proposition ».

Action Gardien est une Table de concertation de groupes communautaires. Elle est créé en 1981 à Pointe-St-Charles pour regrouper une grande partie des organisations populaires et communautaires du quartier dans un contexte de détérioration des conditions de vie des habitants et de désengagement de l'État. La mutation industrielle de la fin des années 60 a également eu des conséquences sur le paysage du quartier. Elle a en particulier laissé à l'abandon les anciens terrains du CN, site gigantesque aujourd'hui encore en friche. Ces terrains appartenant anciennement au Canadian National (entreprise ferroviaire) représentent un tiers de la surface du quartier et sont situés en bordure, aux abords du centre-ville et du fleuve St Laurent. Les activités s'y déroulant ont cessé en 2003[47] et les terrains ont été vendus en 2005 au Groupe Mach inc. pour un dollar symbolique et contre l'engagement à respecter des « considérations futures » dont on ne sait ce qu'elles recouvrent. Au moment de la mise en vente des terrains, Action Gardien a fait pression sur la Ville de Montréal pour qu'ils reviennent au domaine public mais cette demande n'a jamais été considérée. Le promoteur Mach inc. a tenté dans un premier temps de revendre une partie des terrains à « Loto-Québec » pour y installer un Centre de Foire et y déplacer le Casino de Montréal, sans aucune concertation avec la population. Dans un contexte de développement urbain et de réaménagement du secteur, le sort de ces terrains est donc devenu depuis quelques années à la fois un enjeu économique et politique fort pour la Ville de Montréal et les promoteurs privés et un enjeu pour les groupes communautaires et militants du quartier. Les terrains du CN se trouvent être ici le terrain de la lutte. Action Gardien fait valoir les habitants comme partie prenante de l'aménagement de leur quartier et des décisions sur son devenir. Et les habitants se trouvent d'autant plus concernés par l'avenir de ces terrains, que plusieurs générations ont travaillé dans les ateliers ferroviaires,

[46] Si l'OPA est la version la plus aboutie et la plus emblématique que nous ayons rencontré en matière de contre-projet, d'autres initiatives du même ordre sont toute fois en gestation, à Barcelone notamment dans le cadre du reséau « Xarxa Veinal Ciutat Vella ».

[47] « En 1995, le CN est privatisé et la compagnie envisage sérieusement de se délester de ses installations à Pointe-Saint-Charles. En 1996, le CN loue ses ateliers plus que centenaires à la compagnie multinationale française GEC-Alstom qui tentera, tant bien que mal, de maintenir une vocation ferroviaire sur le site. À cette époque, 800 travailleurs y sont toujours actifs. En octobre 2003, Alstom Transport annonce qu'elle quitte définitivement le site de Pointe-Saint-Charles pour concentrer ses activités à Sorel-Tracy. Le CN se retrouve ainsi avec d'immenses installations laissées à l'abandon. »[Extrait du Rapport de l'OCPM, 3 mars 2009]

considérés comme « un pivot autour duquel s'est construit le quartier. L'histoire de Pointe-Saint-Charles et l'histoire du CN sont indissociables.

Pour faire face à la gentrification accélérée du quartier et à ses conséquences, ainsi qu'à l'absence de concertation réelle sur les « enjeux du quartier », une opposition forte s'est peu à peu organisée autour d'Action Gardien et d'un collectif de militants : La Pointe Libertaire. En particulier, l'opposition unitaire menée entre 2005 et 2006 contre le déménagement du Casino (qui s'est traduite par de nombreuses actions comme des manifestations, des conférences de presse, des assemblées publiques etc.) a été l'occasion de nouer des liens entre groupes communautaires et libertaires dans le quartier, elle a tout à la fois renforcé la démarche de l'OPA et fait émerger le projet d'un Centre Social Autogéré (en 2007).

Action Gardien s'est toujours intéressée aux questions d'aménagement urbain, au même titre qu'aux questions de santé, d'éducation, d'alimentation, d'histoire, mais ce regroupement n'en fait une priorité d'action qu'au tournant des années 2000.

> « Dans les années 2002-2003, les groupes d'Action Gardien ont pris conscience que le quartier était ce qu'on appelait à la croisée des chemins. Que si on laissait les choses aller telles qu'elles étaient entrain de se développer, on allait assister à la fin d'un quartier populaire et à l'émergence d'une nouveau quartier, mais avec toutes les problématiques qu'entraîne la gentrification. [...] Donc ils ont pris conscience de l'urgent d'agir avant qu'il ne soit trop tard. Et depuis ce moment-là, les enjeux d'aménagement urbain ont pris une place prépondérante dans toutes les actions menées par Action Gardien. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien]

Particulièrement critique sur les dispositifs institutionnels de participation mis en œuvre par l'arrondissement en 2003 (dans le cadre de la consultation quadriennale liée à la redéfinition du Plan d'Urbanisme), Action Gardien décide dès l'année suivante de mettre en place une Opération Populaire d'Aménagement, sorte de plan d'ensemble portant sur les aménagements urbains à l'échelle du quartier. Cette première OPA réunit 175 personnes. En 2005, le projet de déménagement du Casino de Montréal dans le quartier a suscité un mouvement de protestation et une lutte particulièrement intenses. Cette bataille s'est conclue par une victoire qui a permis de renforcer l'OPA lancée par Action Gardien depuis 2003. Une seconde OPA est organisée en 2007, concernant plus spécifiquement l'avenir des terrains du CN. Une centaine de personnes y participent. À partir de décembre 2008, la situation se complexifie du fait de l'organisation, par la Ville de Montréal, d'une opération de pré-consultation concernant l'aménagement des terrains du CN à laquelle participent tant les membres d'Action Gardien que les libertaires porteurs du projet de Centre Social Autogéré.

2.2.1. Critique des dispositifs institutionnels de consultation

À Montréal, les dispositifs institutionnels de consultation varient beaucoup d'un contexte à l'autre. Dans certains cas, la consultation est menée à l'initiative de la Ville, dans d'autres cas à l'initiative des arrondissements concernés (en particulier lorsqu'un projet immobilier engage un changement au niveau du Plan d'Occupation des Sols). L'OCPM, Office de Consultation Publique de Montréal peut dans certains cas être sollicité par la Ville de Montréal, pour consulter la population sur un projet d'aménagement particulier. Le choix de l'instance dépend donc ponctuellement du type de périmètre concerné et du type projet. Plus régulièrement, une consultation sur la révision du Plan d'Urbanisme est organisée tous les quatre ans à l'échelle de l'arrondissement. À partir de décembre 2008, une nouvelle situation se présente puisque la Ville décide d'organiser des pré-consultations sur le réaménagement futur des terrains du CN.

A l'occasion de plusieurs de ces temps de concertation, organisés au niveau de l'arrondissement du Sud-Ouest – celui dans lequel se situe le quartier Pointe-St-Charles –, Action Gardien a développé une critique des modes usuels de concertation (qu'il s'agisse de consultation sur la révision du Plan d'Urbanisme ou de concertation sur des projets précis) pour justifier a contrario la mise en œuvre d'Opérations Populaires d'Aménagement, définies comme un cadre permettant la participation « réelle » des « citoyenNes ». Les critiques portées par Action Gardien se situent à trois niveaux.

2.2.1.1. La place réduite des « citoyenNes »

D'abord, la forme de la consultation ne permet pas de faire la place aux « citoyenNes »[48]. Le processus d'investissement est relativement lourd. Participer revient à produire un mémoire conséquent, tâche qui, à l'échelle individuelle, s'avère ardue. Du même coup, elle est plus souvent le fait de collectifs. Se rejoue ici une conception représentative de la participation politique. Par exemple, si Action Gardien, bien que critique vis-à-vis des modalités d'organisation de la consultation sur l'aménagement des terrains du CN à partir de décembre 2008, décide malgré tout d'y participer c'est en tant que porte-parole des « citoyenNes » du quartier :

> « Action-Gardien aurait souhaité que la démarche initiée par l'OCPM se traduise par une vaste consultation publique impliquant largement les citoyen(ne)s, mais cela ne fut pas le cas. Toutefois, il nous est apparu important d'y participer car Action Gardien travaille depuis des années avec la population pour définir une vision globale de développement qui réponde aux intérêts et aux besoins des citoyen(ne)s du quartier.
> C'est cette vision, développée depuis 2003 par les citoyens du quartier, que nous avons défendue lors de l'exercice de concertation. En somme, nous avons été les porteurs de tout ce travail réalisé par les citoyen(ne)s du quartier sur l'habitation, le transport, les commerces et les services, les parcs, l'utilisation des ateliers ferroviaires, les liens avec le fleuve, etc. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien]

Les moyens des « citoyenNEs » et ceux des « experts » sont évidemment asymétriques. Alors que ces derniers ont à charge de produire des études dans un langage d'emblée conforme aux attentes des pouvoirs publics, les habitants sont évidemment bien en peine pour rivaliser :

> « Le processus de consultation est également perverti par le fait que les seules études d'impact produites (solidité des bâtiments, circulation des camions) le sont par les promoteurs. Aucune contre-partie à de telles études n'est offerte par les autorités publiques censées justement défendre les intérêts publics. Ni les citoyenNEs et ni les groupes communautaires qui n'ont pas habituellement le temps ni les moyens, peuvent contredire ou minimalement questionner les études des promoteurs qui sont présentées pour soutenir le projet des promoteurs. (…) Dans ce processus qu'on présente comme démocratique, les citoyenNEs sont pris dans un étau entre les promoteurs qui peuvent déployer leurs expertises parce qu'ils ont les moyens de le faire et les autorités publiques qui poussent à la réalisation de projets » [La pointe Libertaire, « Pour l'autogestion du quartier », 27 janvier 2009]

Et, de fait, déjà à l'issue du processus de consultation de 2003 portant sur la révision du Plan d'Urbanisme, force est de constater que les participants attendus, les habitants ne sont pas venus :

> « Ça s'est passé sur un an, il y a eu deux assemblées dont une organisée par nous et après ça ils ont récolté l'ensemble des données et fait une journée à l'échelle de l'arrondissement et tout ça a abouti à l'écriture du chapitre d'arrondissement qui a été présenté fin juin, on était 5-6 dans la salle. Puis ça a été envoyé à la Ville de Montréal. Plus sur des orientations générales, des grands enjeux (transports, espaces verts etc.). » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, juin 2009]

Autre réduction de la place des « citoyenNes » dénoncée par Action Gardien : si le processus vise à les consulter, ce détour n'a que peu d'effets. En bout de course ce sont finalement les pouvoirs publics qui décident. La participation est ici dénoncée comme étant illusoire et factice :

[48] Nous reviendrons ultérieurement sur cette figure du/de la « citoyenNe » convoquée par Action Gardien (cf. *Infra*).

> « Les décisions seront prises en dernière instance par les politiciens municipaux » [Extrait d'une plaquette d'Action Gardien]

Les mémoires et propositions élaborés requièrent donc en outre d'être accompagnés, ce dont Action Gardien prend acte en veillant à se rendre présent aux différentes réunions organisées au niveau de la Ville lors de ces exercices de consultation et en se dotant d'un comité de suivi des relations avec la Municipalité. Pour autant, cela ne suffit pas. La coordinatrice de l'OPA à Action Gardien cite l'exemple d'une autre consultation portant sur la réhabilitation d'un bâtiment industriel dans le quartier (le Nordelec).

> « On a rédigé un mémoire de cent pages, une vraie recherche encore une fois. (…) Dans le rapport de l'Office de consultation, on n'était pas si mécontents. Ils reprenaient beaucoup de nos recommandations. Sauf qu'il y a un vice énorme dans les processus de consultation, c'est qu'une fois le rapport de la consultation sorti, l'office n'a plus aucun rôle à jouer, l'office n'a aucun rôle contraignant et il n'y a aucun retour au public. Donc entre le moment où le rapport est rendu et le moment où la Ville adopte le projet quinze jours plus tard, nous on est rendus dans l'ignorance la plus totale. On a passé notre temps à nous pointer au Conseil de Ville, au Conseil d'arrondissement, à écrire des communiqués de presse pour le dire… dire qu'on n'a aucune idée de la teneur du projet qui allait être adopté. Et dans les faits, le projet qui a été adopté n'avait aucune des recommandations qui avaient été faites. C'est une bonne claque, un bon apprentissage, la prochaine fois on va faire autrement. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, juin 2009]

2.2.1.2. Le poids de l'expertise

La deuxième critique rejoue en partie la première quoique de manière décalée : le langage auquel les politiques reconnaissent une valeur est celui des experts, au point que les responsables politiques puissent se satisfaire de se réfugier derrière les avis des spécialistes et soient remarquablement absents du processus de concertation. De la sorte, les habitants invoqués par le dispositif de participation tendent à être renvoyés à leur incapacité à s'aligner sur ce régime de l'expertise, ils ne sont pas les interlocuteurs *ad hoc*.

Action Gardien dénonce alors l'« écran » que « les élus municipaux créent ainsi (…) entre eux et les citoyenNes » le jugeant « peu propice aux véritables débats » [extrait du site Internet] et la coordinatrice de l'OPA souligne bien le paradoxe :

> « Dans le sud ouest, les élus se sont gargarisés d'avoir le modèle le plus consultatif, ce qui n'est pas vrai du tout. Ils ont engagé une firme privée, On n'a pas vu les élus pendant toutes les consultations, ils ont engagé des experts, ils se sont cachés derrière les experts. »

2.2.1.3. Une politique gestionnaire plutôt qu'une politique des usages

La troisième critique porte sur la définition d'une échelle pertinente pour poser la question du réaménagement urbain et dénonce celle retenue par les pouvoirs publics. Les pouvoirs publics s'appuient sur les découpages administratifs en vigueur et posent, de ce fait, la question urbaine à l'échelle de l'arrondissement (Sud-Ouest) tandis qu'Action Gardien fait valoir le caractère plus ajusté du « quartier » (Pointe-St-Charles) :

> « Les consultations s'inscrivent dans une logique d'arrondissement qui donne peu de place à la réalité des quartiers » [Extrait du site Internet]
> « En 2003, on s'est battu pour avoir des soirées dans le quartier et non pas à l'échelle du Sud-Ouest parce que les enjeux ne sont pas les mêmes à l'échelle des quartiers, mais il y avait pas cette reconnaissance là des différentes dynamiques » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien]

Action Gardien dénonce la politique qui s'appuie sur un tel découpage et qui ne peut être que « gestionnaire », sans « vision » :

> « Et ce qu'on reprochait à l'arrondissement dans son Plan Urbain, c'est qu'il y avait aucune vision politique. On avait l'impression qu'ils étaient là pour gérer les changements. Toute la gentrification, c'est comme une fatalité et l'arrondissement est là pour la gérer au mieux. (…) Ils se positionnent plus comme gestionnaires du changement que comme instance qui va avoir une vision politique. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien]

À cette politique s'oppose celle qui peut se définir à même le quartier, au plan du vécu et que défendent Action Gardien ou la Pointe Libertaire. On verra en effet tous les efforts déployés, de manière différente selon les collectifs, pour faire exister cette échelle qui est celle des usages (cf. *Infra 3.2)*.

2.2.2. Les propositions d'Action Gardien et des « citoyenNEs » du quartier

De ces insuffisances résulte la proposition faite à partir de 2003[49] par Action Gardien d'organiser des processus de consultation *ad hoc*, c'est-à-dire qui reconnaissent la valeur et la pertinence de l'implication des « citoyenNes » sous la forme d'OPA :

> « C'est de là qu'est née l'idée de dire que les citoyens ne peuvent pas s'impliquer correctement dans ces instances-là. Pourquoi est-ce qu'on n'essayerait pas nous de travailler à des propositions pour améliorer notre quartier, partant du principe que les citoyens qui vivent dans un quartier sont les premiers concernés, qu'ils vivent toutes les conséquences et qu'en plus ils sont des experts de leur quartier, ils connaissent, ils peuvent faire des diagnostics sur ce qui va, ce qui va pas, ils peuvent surtout identifier des solutions. De là est née la première OPA ». [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, juin 2009]

Deux OPA ont d'ores et déjà été organisées. La première a eu lieu en 2004 portant sur le quartier en général et a débouché sur des actes faisant état de cent cinquante propositions[50]. Elle fait suite au dépôt d'un mémoire par Action Gardien en 2003 à l'occasion de la consultation quadriennale liée à la redéfinition du Plan d'Urbanisme. La seconde a eu lieu en 2007[51] et a porté spécifiquement sur les terrains du CN. Alors que la première OPA sur le quartier faisait suite à un échec et à de nombreuses déceptions vis-à-vis du processus de consultation organisé par l'arrondissement, la deuxième OPA sur les terrains du CN devance toute forme de consultation. Elle s'inscrit dans un contexte de pression sur l'arrondissement pour obtenir des pré-consultations auprès de la population, en amont de tout projet sur ces terrains. Ces pré-consultations seront finalement obtenues en décembre 2008 : à cette occasion Action Gardien vient déposer les actes de la dernière OPA.

Quelle a été la méthodologie élaborée par Action Gardien dans le cadre de ces OPA, et comment ces façons de faire ont permis de faire émerger la figure du/de la « citoyenNe en mode proposition » ?

2.2.2.1. Déambuler pour proposer

Les deux OPA ont été organisées selon des modalités assez proches. D'abord, des Assemblées Publiques sont organisées pour présenter le processus ; ensuite viennent des week-end de travail qui donnent lieu à proprement parler aux OPA : les participants se retrouvent à la fois en salle pour discuter des enjeux d'aménagements dans le quartier et en plein air c'est-à-dire aux lieux sur lesquels porte l'Opération. Dans lors de la seconde OPA, s'ils sont accompagnés d'experts (architectes, géographes, etc.) et de politiques, les modalités de présence et d'intervention pour ces deux séries d'acteurs restent, nous le verrons, fortement encadrées. De ces temps de travail résultent

[49] *J'y suis, j'y reste et je propose d'autres choix pour la Pointe*, Mémoire d'Action Gardien déposé dans le cadre de la révision du Plan d'Urbanisme par la Ville de Montréal, juin 2003

[50] *OPA: les actes. Une invitation à imaginer le quartier,* Publication Action Gardien, juin 2005

[51] *Un projet d'ensemble. Pointe-St-Charles : Un quartier à prolonger sur les terrains du CN*, Publication Action Gardien, 2008

des propositions organisées sous la forme d'Actes ou de projets.

Des cartes faites d'usages

Lors de la première OPA, des cartes, un questionnaire, un sondage et des crayons de couleur avaient été distribués par avance aux participants qui ont eu une semaine devant eux pour sillonner le quartier, seul ou avec d'autres, afin d'enregistrer sur la carte du « quartier » leurs trajets les plus fréquents, les lieux qu'ils préféraient ou les activités qu'ils pratiquaient et leur localisation ; sur la carte du « secteur » dans lequel ils s'étaient inscrits, ils devaient indiquer « 5 problèmes ou 5 choses à améliorer » et prêter attention aux lieux « encerclés ou identifiés (…) par un astérisque » ; il s'agissait ensuite de faire des propositions « d'aménagement pour ces lieux ».

Si le format proposé d'emblée aux participants est celui de la carte, c'est que l'enjeu de cette OPA réside bien en la production de documents au format attendus par les pouvoirs publics. Pour autant, on perçoit d'emblée un décalage avec les formes institutionnelles. D'une part, les premiers cartographes de ces journées ne sont pas des architectes patentés, mais des habitants. Ensuite, ces cartes sont faites de promenades et de déambulations. C'est sur les lieux mêmes que se sont énoncés, discutés et formulés les problèmes et leurs solutions éventuelles :

> « Le samedi matin, les équipes arpentaient leur secteur accompagnées des ressources techniques, d'une animatrice et d'une secrétaire. Les propositions se sont dessinées au fil des discussions dans les ruelles, sur les trottoirs, aux abords des terrains vagues, sous les arbres, devant les commerces ou sous les voies ferrées ». [Extrait des Actes de la première OPA: *Une invitation à imaginer le quartier,* juin 2005]

La méthodologie élaborée par Action Gardien vise à faire apparaître des propositions composites, qui entendent tenir à la fois le format de l'expertise nécessaire à la circulation en bonne et due forme des documents (jusqu'au Conseil d'arrondissement ou aux autorités municipales), et qui à la fois sont travaillées par les usages. L'OPA se définit ainsi comme :

> « un exercice de conception et de design citoyen ». [Extrait de la brochure « Un projet d'ensemble », p. 3]

L'adjonction du qualificatif citoyen introduit un déplacement par rapport à une politique faite de gestion experte, plutôt que de « vision ».

2.2.2.2. La mise au format rapport

Compiler sans transformer

À la veille du week-end d'OPA (les 4, 5 et 6 juin 2004), les cartes et les questionnaires ont été dépouillés par les organisateurs : ils ont opéré un recensement par secteur des problèmes et solutions proposées. Une série de thématiques a également été dégagée : « espace verts », « transports » ou « insécurité » ; chaque grand thème donnant lieu à des tables rondes au cours du week-end.

Les discussions qui ont eu lieu au cours du week-end ont ainsi été largement structurées en fonction de ce double découpage par secteurs et par thèmes. À l'issue de l'OPA, des actes ont été produits qui reprennent en partie cette organisation. Les propositions faites pour chaque secteur ont été redistribuées à l'intérieur des huit grandes thématiques (spéculation, habitation, commerces, services ; terrains vacants et espaces verts ; parcs et équipements collectifs ; aménagements sécuritaires ; activité ferroviaire; circulation automobile, cyclable et piétonnière ; transport en commun ; propreté et embellissement) tandis que trois sites particulièrement problématiques et localisés ont été retenus.

Cette réorganisation rationnelle des propositions qui les rend plus lisibles et accessibles ne les a pas fondamentalement transformées :

> « Ensuite il y a eu un moment par thématique avec des tables rondes, des gens du quartier qui présentaient par exemple la thématique du train, ou des transports dans le quartier. Et de tout ce travail et de la compilation est né ce qu'on a appelé le cahier des actes de l'OPA, où il y a une liste de 150 propositions, solutions... Ces propositions n'ont pas du tout été filtrée, juste organisées par thèmes, pas de travail de priorisation. Information juste organisée. »

En jugeant bon de préciser que les propositions ont été enregistrées « sans filtre », la coordinatrice de l'OPA entend mettre l'accent sur le traitement égalitaire dont elles ont fait l'objet. Et, de fait, les actes en gardent la trace en conservant leur multiplicité (150) et en dépit de ce qui, pour un œil extérieur, s'apparentent à des différences d'échelles. Par exemple, cohabitent des propositions qui consistent à « vérifier que les lampadaires s'éteignent » et des propositions plus générales pour l'aménagement du quartier. Les propositions des citoyeNEs ne sont donc pas systématiquement alignées sur le mode de la montée en généralité ; le rapport veille à conserver ce qui fait la valeur de ces propositions : une certaine teneur d'usage. Si l'on pressent qu'il existe des propositions ou des enjeux d'importance variable, la méthode qui prévaut à ce moment c'est simplement la mise à plat. En ce sens, en s'efforçant de rendre lisibles des propositions inscrites au ras du quartier, le document entend réduire au maximum les effets d'imposition qui s'exercent habituellement dans la mise au format « rapport ».

La hiérarchisation, une opération d'une autre nature

Si les organisateurs assument le travail de réorganisation, en compilant pas à pas les cent soixante quinze questionnaires reçus, en revanche il n'est pas question pour eux de hiérarchiser les propositions. Cette seconde opération n'est en effet pas sans conséquence et mérite d'être discutée. La seule hiérarchie assumée par les organisateurs est celle qui consiste à distinguer entre les propositions « de travail » et celles « d'intervention concrètes » :

> « Propositions de travail qui impliquent une poursuite de la réflexion sur les problèmes soulevés et la réalisation de certains outils d'intervention qui, de l'avis des participantEs, sont nécessaires au développement du quartier. On parle ici d'études à réaliser ou à poursuivre, de création de programmes d'interventions spécifiques, etc.
> propositions d'interventions concrètes pour lesquelles les différents pouvoirs publics disposent déjà d'outils réglementaires, de programmes, de budgets et de ressources ». [Actes de la première OPA: *Une invitation à imaginer le quartier*, juin 2005, p.12]

En réalité le travail de hiérarchisation ou de priorisation reste à faire. Il demeure en chantier à l'issue de cette première OPA :

> « Nous savons déjà que toutes les interventions proposées ne se feront pas en même temps. Certaines sont faisables à court terme, d'autres sont à planifier sur trois ou quatre ans, et d'autres encore vont demander des pressions et des négociations pour s'assurer de la volonté politique des décideurs publics. Un effort de priorisation reste à faire, auquel l'ensemble des participantEs à l'OPA et les citoyenNEs intéresséEs sont conviéEs ». [Actes de la première OPA, p. 42]

Le travail de priorisation et de hiérarchisation est à décider collectivement. À l'issue de la rédaction des Actes, Action Gardien en appelle à la poursuite de l'OPA, affirmant qu'il s'agit pour la suite de définir collectivement l'ordre des priorités : tout en effet ne peut être réalisé au même moment, toutes les propositions n'engagent pas les mêmes investissements (en termes d'enjeux financiers, de temporalité…).

2.2.2.3. La place des experts

On comprend bien ici que les experts ne sauraient avoir la même place que dans les dispositifs de consultation institutionnels. S'ils sont néanmoins indispensables, c'est parce que les OPA entendent être une force de propositions qui discute et éventuellement négocie avec les pouvoirs publics. Dès lors, les propositions qui en résultent se doivent d'être recevables et donc mises au format institutionnel (format de la carte, du plan et du rapport). Pour autant, il s'agit de ne pas retomber dans les mêmes travers mis en évidence depuis les processus institutionnels, en réduisant la participation des « citoyenNEs » à la part congrue.

Architectes, urbanistes, géographes

Les architectes, urbanistes et géographes sollicités par les organisateurs des OPA sont d'abord autant de ressources et d'instruments au service de l'imagination et des propositions faites par les citoyenNEs qui sillonnent leur quartier. Présents mais comme en arrière-fond, en mode mineur, ils sont d'abord là pour les mettre en forme. Une opération que les organisateurs tendent à réduire à son minimum. Le changement de format ne doit pas faire perdre le sens des propositions et des enjeux tels que les ont défini, avec leurs mots et leurs inscriptions singulières, les citoyenNEs :

> « Les gens ont choisi une équipe pour aller physiquement sur les lieux. Avant d'aller sur les lieux, travail de diagnostic des enjeux par lieu, en équipe et suite à ça ils sont allés sur place accompagnés de certains experts, mais qui n'avaient pas le droit à la parole, qui étaient là uniquement pour répondre à des questions techniques si il y en avait. La faisabilité de tel ou tel truc, ou l'état de contamination de tel terrain ou ce genre de chose. Mais on leur avait demandé de ne pas intervenir au niveau des enjeux ou au niveau des solutions proposées pour que vraiment la parole soit aux citoyens. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, juin 2009]

Même lorsqu'ils entrent en action, c'est-à-dire au moment où ils se mettent à dessiner ou formaliser les propositions émises à l'occasion des visites, les experts agissent sous contrôle : par exemple, si à ce moment-là les « citoyenNEs » participent à des tables rondes thématiques, les organisateurs ont veillé à ménager de « nombreuses pauses » pour

> « permettre aux participantEs aux ateliers de rejoindre les personnes ressources pour suivre la progression des dessins et les commenter ». [Actes de la première OPA, p. 8]

Et si lors de la seconde OPA portant sur l'aménagement des terrains du CN[52], l'expertise engage des pratiques et un langage parfois opaques, il ne s'agit évidemment pas de s'en satisfaire mais bien de veiller plutôt à ce qu'elle reste accessible et traduisible à tous. Ce souci s'atteste dans la démultiplication des supports et des documents produits par les acteurs de l'OPA et leur travail pour passer en permanence au dessus du hiatus qui semble devoir séparer irrémédiablement les pouvoirs publics et les « citoyenNEs ». Les documents attendus par les premiers risquent bien en effet, sans traduction, de rester incompréhensibles pour les seconds :

> « On travaillait avec deux logiques, la logique de l'appropriation de tous ces enjeux par la population du quartier et le fait qu'elle soit impliquée dans l'élaboration de proposition. Et la deuxième [logique], c'est de devenir incontournables auprès des décideurs publics, donc d'avoir la crédibilité nécessaire pour être

[52] La seconde OPA ayant lieu sur des terrains en friche (et plus précisément une friche industrielle), on comprend que les organisateurs n'ont pu mettre en œuvre la même méthodologie, faite de déambulations et d'enregistrements d'usages. C'est ce qui explique qu'ils ont dû davantage solliciter les experts (architectes, urbanistes, géographes, etc.). « *C'est plus compliqué quand il n'y a pas d'existant. Pour les participants, cela veut par exemple dire imaginer, créer une nouvelle trame de rue ou reconvertir intégralement des bâtiments industriels. Alors que lors de l'OPA de 2004, les participants parlaient de leur milieu de vie, de leur vécu, d'enjeux de proximité, et faisaient des propositions concrètes pour améliorer leur qualité de vie (leurs parcs, rues, commerces, etc...). L'OPA CN a été un exercice plus abstrait, plus conceptuel, qui visait a élaborer des propositions d'aménagement, à partir des besoins et aspirations exprimées par les participants*. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien].

> incontournables. C'est sûr que c'est deux objectifs importants qui sont pas forcément réconciliables. Donc dans le cas de l'OPA sur les terrains du CN, on a toujours travaillé avec deux outils. On a jamais fait circulé les cahiers [destinés aux politiques] dans le quartier, c'est absolument pas un outil d'éducation populaire. Il y a des plans, c'est très compact, beaucoup d'écriture. Donc c'est la version qui a été remise aux pouvoirs publics, au propriétaire, à n'importe quel architecte. Et il y a le journal qui a été distribué dans le quartier, c'est le même contenu, pas une vision réductrice, mais c'est moins détaillé, c'est présenté de façon plus simple, avec un jargon qui est le nôtre et pas le jargon professionnel. On dit la même chose mais on le dit différemment. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, juin 2009]

Le partage est réaffirmé : entendre tenir les deux parties c'est donc nécessairement dans ce cas produire des documents différents. Et, de fait, les supports à destination des pouvoirs publics sont analogues dans leur présentation à ceux qu'ont l'habitude de produire les architectes, tandis que les documents qui sont diffusés auprès des habitants prennent la forme du journal ou de la gazette, éventuellement du tract.

Politiques

Les politiques ont également été invités, mais leur place est encore plus réduite que celle faites aux architectes ou géographes : ils sont là « comme observateurs ». Et cette définition de leur place est à prendre au sens propre. L'OPA se veut être une démonstration de la capacité des citoyenNEs à s'emparer par et pour eux-mêmes des questions d'aménagement urbain. Les politiques méritent donc d'être invités pour venir enregistrer cette capacité au moment où elle se donne à voir en acte. Et les jugements portés par les organisateurs sur ces opérations entendent participer à la démonstration. Sont mis en avant la participation importante des habitants (cent soixante quinze pour la première OPA, plus de cent pour la seconde, jugée plus complexe du fait des caractéristiques du site sur lequel elle portait).

Ainsi, l'OPA se trouve configurée comme un laboratoire où apparaissent conjointement une nouvelle capacité des habitants et la figure spécifique sous laquelle elle se donne : le/la « citoyenNE en mode proposition » (cf. *Infra* 2.2.3.2.)

2.2.3. Redéfinition des êtres en présence

2.2.3.1. Les résidantEs : des êtres attachés

Accessibilité de l'espace

L'espace ouvert dans le cadre des OPA entend pallier aux difficultés d'accès pointées depuis les dispositifs institutionnels de concertation. Il s'agit de définir un espace qui ne soit pas une sphère désincarnée, à l'image de la politique « en chambre », mais qui tienne compte du fait que les participants ne sont pas des individus autonomes et sans attaches :

> « Les horaires permettaient la participation des familles. Les gens pouvaient manger sur place, les parents disposaient d'une garderie et des activités étaient organisées pour les enfants plus âgés. Les participantEs aux assemblées des 20 mai et 4 juin avaient accès à un service de traduction simultanée. Dans chacune des équipes de secteurs, une personne ressource assurait la traduction pour les gens qui en manifestaient le besoin » [Extrait des Actes de la première OPA: *Une invitation à imaginer le quartier,* juin 2005]

L'espace et le temps des OPA font ainsi la place à cette caractéristique constitutive du/de la « résidantE », à savoir qu'il est un être fait d'attaches.

Cette ouverture tend à être maximale. Ce sont en effet les contraintes techniques et le manque de moyens qui seront invoqués par les organisateurs, lorsqu'à la première OPA certains participants

déplorent qu'il ne soit pas possible de déambuler dans toutes les rues du quartier, à commencer par celles où ils vivent :

> « Les participants mentionnent qu'il n'est pas facile de s'intéresser à l'ensemble du secteur. On est porté à vouloir intervenir sur des lieux et projets qui sont le plus près de chez nous. Des participants se demandent s'il ne vaudrait pas mieux séparer le groupe en 2 ou 3 sous-groupes par sous-secteur. André [un des organisateurs et secrétaire de la séance] mentionne que le nombre de ressources techniques rend cela difficile, voire impossible. » [Actes de la première OPA]

Un collectif qui n'est pas clos d'avance

En outre, si les participants ont dû s'inscrire par avance et sillonner le quartier avant les journées, leur groupe n'est pas fermé, il reste ouvert aux nouveaux venus. Les comptes-rendus des journées de juin 2004 (première OPA) font ainsi état de ce que des personnes rencontrées par hasard au moment et sur les lieux des visites se sont retrouvées intéressées et enrôlées à plus ou moins long terme, converties elles aussi en force de proposition.

Cette propension à ne pas clore par avance la liste des participants permet ainsi de redéfinir le collectif de l'OPA comme celui des usagers, plutôt que d'en rester à la liste des acteurs susceptibles de faire le déplacement dans les instances de concertation. Les sorties en « plein air » tirent leur importance de cette capacité à redéfinir la communauté des participants aux lieux mêmes de la visite, depuis le quartier.

2.2.3.2. La figure du/de la « citoyenNe en mode proposition »

Des Assemblées Publiques aux OPA

La présence d'Action Gardien dans le quartier est ancienne puisque le groupe est constitué comme Table de Concertation des groupes communautaire en 1981, mais la mise en place des OPA s'apparente à un tournant qui engage un changement sémantique conséquent. Alors que dans les Assemblées Publiques organisées jusque là c'est la figure du/de la « résidentE » qui est convoquée, avec l'OPA c'est celle du/de la « citoyenNe » qui émerge. La bascule n'est évidemment pas si linéaire, elle se redéfinit au gré des situations et des formes élaborées par Action Gardien. Ainsi, à l'occasion des premières mobilisations, il est déjà question de « citoyenNe » : il semble bien que celui-ci ou celle-ci apparaît dès lors qu'il ou elle se trouve en situation d'élaborer des propositions.

> « Depuis maints années, Action Gardien organise des assemblées publiques de quartier sur des enjeux liés aux politiques municipales et gouvernementales, aux enjeux d'aménagement et de redéveloppement, et à l'approche d'élections afin de convier les candidats locaux à répondre aux questions des groupes communautaires et des citoyenNEs. Ces dernières années, si l'on pense à l'Opération populaire d'aménagement par exemple, la Table a franchi un pas de plus en invitant les citoyenNEs à participer activement dans des démarches pour élaborer des propositions pour le développement du quartier et à s'impliquer au sein de comités pour travailler à la réalisation de celles-ci. » [Extrait du site Internet]

Le/la « citoyenNe en mode proposition » évoquée dans la plaquette s'apparente en quelque sorte à un pléonasme. Pour Action Gardien est citoyenNe le/la résidantE qui formule des propositions et des revendications sur son quartier ou son lieu de vie.

Le/la « résidentE » correspondrait à un mode passif – c'est celui qui habite un quartier – tandis que le/la citoyenNe combinerait ce mode passif à un mode actif : l'histoire de ce vécu et de ces attachements se trouvent reconfigurés, justifiant l'expression de revendications et d'affirmation, le souci de contribuer au développement tout à la fois de ce quartier et des attachements qu'on y a :

> « Plusieurs *générations de résidants* de Pointe-Saint-Charles *ont travaillé dans les ateliers* ferroviaires du Canadien National (CN) ; leur histoire et celle du quartier sont indissociables, au passé comme dans l'avenir. Le site et ses installations portent en eux la mémoire du quartier et de sa population ; c'est pourquoi

> les *citoyens* de Pointe-Saint-Charles *considèrent ce site comme le leur.* (…) Compte-tenu de la vente des terrains des ateliers du CN à un promoteur privé en 2005, de la valeur symbolique et historique du site, de sa localisation stratégique et de l'opportunité unique qu'il représente, les *citoyens* de Pointe-Saint-Charles entendent *faire activement partie de l'élaboration d'un plan d'ensemble* structurant et concerté afin de s'assurer que le redéveloppement se fasse directement dans le respect des *besoins de la population* de Pointe-Saint-Charles, tel que précisé dans les orientations du Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Les *citoyens* sont des *acteurs incontournables* dans une telle démarche puisque *en tant que résidants*, ils sont les premiers à *vivre les conséquences des projets* qui s'implantent dans leur quartier ». (nous soulignons)

Les citoyenNes empruntent donc au format attendu de participation à la sphère publique, aux choses publiques : ils sont en mesure de prendre part à la chose publique et de définir non pas seulement ce qui est bien pour eux mais pour « la population ». Pour autant, il ne s'agit pas d'individus détachés (cf. Introduction générale *Supra* 1.1.3.) mais plutôt d'une figure combinatoire qui articule à la fois ce souci du public (et les compétences qu'il requiert) et un attachement sensible au quartier (celui du résidant, du citoyen qui est aussi un résidant) d'où précisément ils tirent leur expertise

> « L'OPA repose sur l'idée maîtresse que les citoyenNEs ont une connaissance intime de leur quartier et que par conséquent, ils sont compétents pour nommer les problèmes qu'ils y vivent et pour proposer des solutions » [Extrait d'une plaquette]

L'OPA consiste donc à faire valoir une telle expertise faite d'attachements de proximité et de familiarité et d'une capacité (collective) à les mettre en plan, autrement dit à combiner des formats de saisie du lieu qui pourraient bien être considérés comme antinomiques ou incompatibles.

Figure tenue par l'OPA… et ailleurs

On voit combien le cadre mis en œuvre par l'OPA est propice à l'émergence d'une telle figure. Et les documents produits pour rendre compte de l'Opération ne manquent pas de la mettre en évidence (notamment au travers de toutes les photos d'habitants qui circulent sur les sites, discutent, examinent des cartes ou les présentent, etc.).

Les textes aussi font tenir cette dimension et soulignent la réflexivité dont font preuve les citoyenNes :

> « L'OPA a été un espace que se sont donnés les citoyens pour réfléchir sur ce qu'ils veulent pour l'avenir de leur quartier » [Extrait du site Internet].

Si, de fait, l'OPA est une proposition d'Action Gardien, puisque celle-ci est une « Table » qui réunit les différents groupes communautaires du quartier, elle peut être considérée comme une proposition des citoyenNes eux-mêmes.

Les comptes-rendus de l'OPA soulignent également la réussite de l'épreuve. Les citoyenNes sont bien apparuEs et les qualités qui leur étaient prêtées se sont bien manifestées :

> « Les propositions citoyennes qui ont émergé des ateliers et des équipes de conception sont à la fois réalistes, concrètes, créatives, et reflètent les valeurs collectives portées par la communauté. Elles démontrent qu'il est possible de développer ces vastes espaces dans le respect du quartier et de sa population. » [Acte deuxième OPA]

Et on comprend, à l'issue de la description combien cette compétence à faire preuve de citoyenneté en matière d'aménagement est distribuée sur le dispositif. C'est par le jeu des visites, des questionnaires, des cartes, de leur compilation progressive, etc. que la figure du citoyen attaché, du citoyen « en mode proposition » finit par émerger, comme résultante.

Pour autant, il ne faudrait pas croire qu'elle s'y trouve contenue toute entière. Le/la citoyenNE en mode proposition trouve à se réactiver en d'autres occasions, lorsqu'il s'agit de faire la preuve de

son attachement au quartier toujours, mais en dehors d'un tel dispositif. La coordinatrice de l'OPA souligne le déplacement de cette figure sur d'autres scènes :

> « D'ailleurs [il y a] beaucoup de gens qui ont participé à l'OPA qu'on voit dans les manifestations, dans les Conseils d'arrondissement... Tout ce travail a créé un terreau de mobilisation sur ces enjeux dans le quartier. »

2.2.4. Décalages opérés par la Pointe Libertaire et le CSA

La dimension contre-projet est aussi au cœur de la création du projet de Centre Social Autogéré. Cependant, selon Marcel Sevigny, membre de la Pointe Libertaire, ce projet se décale sur plusieurs points par rapport aux opérations et aux objectifs qui seraient ceux de l'OPA. Il revient dans un entretien sur les raisons qui l'ont poussé à quitté l'Opération Populaire d'Aménagement :

> « Moi j'ai été membre du comité de l'OPA du début jusqu'à septembre 2007, puis j'ai démissionné, je suis parti du comité parce que je considérais que c'était un cul-de-sac. [...] L'OPA voulait passer au-delà des mécanismes traditionnels de l'arrondissement qui sont assez simplistes, qui fait que à chaque Conseil d'arrondissement, quand les gens veulent se plaindre, ils vont au Conseil d'arrondissement et ils se plaignent de tel problème tel problème et en général on traite de ces problèmes de façon individuelle donc ... à moins que ce soit un collectif qui présente le problème et le collectif qui le présente de façon collective. Alors l'OPA voulait cour-circuiter ce mécanisme. Ça voulait dire que déjà on ne croyait pas à ce mécanisme de représentation là et dans un deuxième temps on voulait élaborer un nouveau mécanisme de relation avec le Conseil d'arrondissement, ce que le Conseil d'arrondissement a toujours refusé. » [Entretien avec M. Sevigny, membre de la Pointe Libertaire, juin 2009]

Marcel Sevigny s'attache en particulier ici à la volonté du comité de l'OPA d'élaborer un nouveau mécanisme de relation avec le Conseil d'arrondissement, un nouveau mécanisme de participation possible pour les habitants. Il reconnaît cependant l'intérêt de l'OPA dans la mesure où elle prend en charge une critique de la participation traditionnelle :

> « La proposition de l'OPA était intéressante parce qu'elle sortait des sentiers battus de ce qu'on appelle l'action des milieux communautaires sur les enjeux urbains à Montréal. Elle sortait des sentiers battus parce que les gens disaient que le type de démocratie représentative qui se fait à Montréal est pas du tout adéquat pour rencontrer la satisfaction des gens dans les quartiers au niveau de l'aménagement urbain, donc il faut aller plus loin que ça. » [Entretien avec M. Sevigny, membre de la Pointe Libertaire, juin 2009]

Mais il pointe le caractère vain à son sens des tentatives de négociation qui sont lancées par les membres de l'OPA. La pression politique doit davantage en passer pour lui par une « perturbation politique » (des mises en actes) et non pas seulement par des formes de sollicitation, par le jeu de la représentation institutionnelle.

> « Un an plus tôt j'avais quitté car j'avais fait des propositions, j'avais dit que les tentatives de négociation avec l'arrondissement ça menait à rien et que on savait que c'était un refus total, et moi je disais que si on voulait les forcer à mettre en place un mécanisme de discussion sur les politiques d'aménagement, il fallait prendre les moyens pour les forcer donc faire de la pression politique et pas juste aller au micro à l'arrondissement pour se plaindre et demander quand est-ce qu'on va avoir un RDV, mais vraiment faire de la perturbation politique pour dire : vous allez mettre en place ça, parce que nous on le veut, donc ça veut dire acquérir une légitimité. » [Entretien avec M. Sevigny, membre de la Pointe Libertaire, juin 2009]

On voit que ces critiques ne concernent pas l'OPA en tant que telle, mais bien les démarches politiques qui lui sont associées pour la faire reconnaître comme instance légitime par les pouvoirs publics. Les propositions faites par Marcel Sévigny concernent ensuite les modalités possibles d'une « perturbation politique ». Et compte-tenu de l'absence de réaction du comité face à cette proposition, il décide de quitter l'OPA en 2007.

> « L'idée c'est de mettre à exécution un certain nombre de choses, c'est une des façons de le faire. Par

> exemple, on veut avoir une intervention dans un parc, on leur donne une sorte d'ultimatum, si vous le faite pas, nous on va le faire. [...] Moi j'ai fait cette proposition au comité, donc les gens étaient pas prêts à le faire et la majorité ne l'ont pas considéré comme étant une action plausible à faire. Donc moi je me suis dit que j'avais pas intérêt à continuer à mettre de l'énergie à l'intérieur du comité de l'OPA parce que je pense qu'on entre dans un cul-de-sac et on en sortira pas. » [Entretien avec M. Sevigny, membre de la Pointe Libertaire, juin 2009]

Les groupes radicaux tels la Pointe Libertaire sont supposés donner un tour supplémentaire dans ce mouvement de sortie des formes de participation attendues et habituelles, en proposant notamment une sortie du « mode proposition ». Il ne s'agit pas pour eux de se battre au plan du projet, mais de se situer au contraire dans une inscription de fait dans le quartier. Leurs régimes d'action diffèrent donc de ceux de l'OPA : le projet de Centre Social Autogéré est de l'ordre d'un passage à l'acte, d'une appropriation directe. L'initiative est bien de l'ordre d'un contre-projet, mais un contre-projet qui n'existe pas hors de l'horizon de sa mise en lieu effective, par l'action directe des habitants engagés (à la différence de l'OPA qui peut exister comme possible susceptible de réorienter l'action des pouvoirs publics ou des entrepreneurs privés). Le projet de CSA se propose de porter ce principe plus loin encore que ne le faisait la Pointe Libertaire, plus portée à développer ses analyses critiques.

> « La Pointe Libertaire a une approche plus politique, de participer dans les espaces de débat, même les espaces contrôlés, les espaces bidons pour confronter au moins l'existence du contrôle, la muselière. C'est pas le cas du CSA qui refuse tout simplement la discussion avec des instances dont il reconnaît pas la légitimité. Pour des raisons d'approches différentes et d'action différente. Le CSA son but est d'être dans la réalisation, la Pointe Libertaire émet surtout des opinions, des analyses, des discours, confrontent les élus sur leur terrain, c'est pas le même mandat. Ça explique le pourquoi. Le CSA, dans sa vision des choses, n'a pas de temps à perdre avec du blabla de politicien, on a des choses à construire. » [Entretien avec un membre de la Pointe Libertaire et du CSA, juin 2009]

La coordinatrice de l'OPA se défend cependant contre les limites pointées ici. Pour elle, l'OPA se justifie par un principe d'échelle puisque ce dispositif entend prendre en charge l'aménagement à l'échelle de l'ensemble du quartier, et non seulement à l'échelle d'un lieu ou d'un parc. Elle insiste également sur la complémentarité de ces actions :

> « Il y a des gens de la Pointe Libertaire qui participaient à l'OPA et qui ont quitté l'OPA en disant que ça mène à rien. Ça mène peut-être à rien mais ça fait 4 ans qu'il y a des gens dans le quartier qui se bougent pour mettre en place un processus et faire changer les choses. Donc est-ce qu'on est capable de changer les choses à l'intérieur d'un système ou est-ce qu'il faut être plus radical et agir complètement en dehors ? Certaines personnes de l'OPA prennent assez mal ces critiques parce que ce qu'elles disent que à partir du moment où on veut des parcs, bien sûr on peut occuper un bout de jardin et l'aménager, il faut que des gens le fassent et bravo si la Pointe Libertaire le fait mais à partir du moment où on veut travailler dans l'ensemble des parcs et qu'on veut les décontaminer... ça prend les deux. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, juin 2009]

Cette expérimentation des OPA à Montréal, entreprend donc à travers un processus très formalisé de répondre termes à termes aux projets de la Municipalité et des grands promoteurs immobiliers. La contre-politique de la ville qui se déploie sur ce terrain, oppose un autre modèle de la ville et une autre figure du citoyen à ceux proposés par la Métropole. Mais d'autres expérimentations viennent aussi résoudre à la fois le problème de l'effectivité de la critique et assurer une forme de positivité aux contre-politique de la ville. Elles ne se situent pas cette fois dans une dynamique de projet : elles n'en restent pas au point d'une potentielle réalisation, elles l'engagent de façon immédiate et sans l'appui direct des pouvoirs publics, par la prise de territoires et l'ouverture de lieux spécifiques. C'est à cette politique mise en lieu que nous nous intéresserons maintenant.

3. La politique mise en lieu. Recompositions de territoires

Ce que nous appelons contre politique de la ville ne se joue pas qu'au plan critique, dans des énoncés et des mises en signes disséminées dans l'espace urbain qui lui donnent sa lisibilité, ou en termes de projets à opposer termes à termes à ceux des aménageurs institutionnels ; elle engage aussi des prises de territoires. Les contre politiques de la ville impliquent de ne pas en rester à la contestation ou à la *mise en cause* des processus de réaménagement urbain : elles engagent du réel, d'autres réalisations depuis lesquelles faire porter la critique, des manières de *causer* la ville autrement. Les lieux occupés, les « squats politiques » constituent autant d'espaces d'accomplissement et d'expérimentation pour de nouvelles formes de solidarité ou de sensibilité urbaines, au lieu même du problème (dans les secteurs précisément à rénover ou « revitaliser », cf. *Infra* 3.1.). Ces lieux, loin d'être confinés à leur espace propre, se donnent comme autant de points d'appui pour ressaisir la question du quartier, de la ville ou du territoire. Non pas le territoire au sens administratif mais le territoire comme espace d'usages, espace de résistance. « Le quartier » (à défendre, à revitaliser, etc.) s'il est convoqué quasi systématiquement par les acteurs, apparaît tout autant alors comme un accomplissement situé : il est ce que leurs discours et leurs pratiques font précisément apparaître. Ces notions de quartier ou de territoire constituent donc moins une ressource (c'est précisément ce qui est mis en cause, malmené par les projets de rénovation) qu'un objet, voir un résultat de l'action (*Infra* 3.2.).

3.1. Les lieux occupés : ouvrir des espaces d' « exception », d' « expérimentation » et d' « exemplarité »

Si les opérations de réaménagement urbain en passent par des réalisations architecturales et la construction d'édifices clés, les contre politiques de la ville engagent également des prises de territoire et l'ouverture de lieux spécifiques, souvent dans les interstices de la métropole (occupation et transformation de friches industrielles, de bâtiments ou d'immeubles inoccupés, laissés à l'abandon). Ces espaces sont de ce fait directement concernés par les politiques de requalification. Leur défense peut en passer par des mobilisations qui donnent à voir et font valoir une autre conception de l'ordre urbain, non moins logique, non moins experte que celle défendue par les aménageurs institutionnels. Nous reviendrons dans cette partie sur ces lieux occupés dans les différents terrains de la recherche. Comment se constituent ces épreuves d'un passage au réel des contre politiques de la ville pour les collectifs qui ouvrent et font tenir ces lieux ? Nous nous attacherons dans un second temps à un cas de figure particulier, les Pavillons Sauvages à Toulouse. À travers le détail de cette expérience, ce qui nous intéressera c'est cette épreuve spécifique qui fait d'une occupation un *haut lieu*, un lieu qui tient et qui devient paradigmatique des contre politiques de la ville.

3.1.1. La mise en lieu comme épreuve d'un passage au réel

Chaque fois, les lieux qui nous intéressent constituent des espaces d'accomplissement pour une autre politique de la ville : à Montréal le projet de Centre Social Autogéré a été amorcé en juillet 2007 et a abouti fin mai 2009 avec l'occupation, durant une vingtaine d'heures, d'un bâtiment abandonné mais qui doit être à terme transformé en « condominiums de luxe ». L'ouverture du CSA

est présentée comme :

> « Une action parmi tant d'autres mais qui vise à transformer en profondeur cette société là et à faire quelque chose d'autre, autant sur le plan de l'organisation sociale et morale que dans le concret et matériel, sur le plan physique, de réorganiser la ville et le monde autrement, et surtout pas concentrée principalement autour de l'automobile » [Entretien avec un membre du CSA].

Les projets d'ateliers vélos, de jardins collectifs en ville, de cuisines collectives qui y sont expérimentés s'inscrivent dans cette perspective. Ici la réappropriation de l'espace apparaît comme une réponse directe à ce que les acteurs identifient comme une « dépropriation imposée par les logiques de gentrification » ; les pratiques de récup', de recyclage, la production aussi d'un temps libéré constituent autant de sorties du « marché », du « productivisme » et du « capitalisme ».

À Barcelone, l'ouverture de l'espace social Magdalenes est pensée comme une offensive contre la gentrification et la touristification du centre-ville. L'immeuble occupé rue Madgalenes dans le vieux centre historique de la ville était destiné à devenir un hôtel. De ce fait, Magdalenes trouve rapidement des alliés parmi les habitants et les petits commerçants (qui s'opposent aux espaces commerciaux et autres « boîtes à touristes »). Le squat se définit comme un espace social et le rez-de-chaussée de l'immeuble est rapidement ouvert au public et aux collectifs du quartier qui souhaitent y organiser des activités (la gestion de ce local est ouverte à tous). Madgalenes devient un lieu de rassemblement des associations de voisins en lutte contre les projets urbains.

Les Pavillons Sauvages à Toulouse sont présentés comme le laboratoire d'une « alternative culturelle, écologique et sociale », « le départ pour une nouvelle façon de penser la ville, de réinventer la fonction urbaine », et ce à partir d'initiatives très concrètes (jardin collectif, salles pour la vie associative et culturelle, etc.).

Le lieu fonctionne ainsi, sur les différents sites, comme un opérateur de conversion du plan de la critique ou des valeurs vers celui des pratiques effectives, comme opérateur d'un passage au réel ou plutôt de toute une série d'épreuves en réalité. Comment développer une autonomie matérielle en ville ? Quels rapports de solidarité peut-on activer ou développer dans un espace urbain donné ? Qu'est ce qui compose l'espace du quartier ici ? Comment faire coexister des punks, des voisins, des militants, des artistes, comment les associer sur un projet cohérent ? Chaque fois, ces interrogations en chaîne amène à la production d'une intelligence renouvelée sur les usages de la ville, les formes de solidarité ou de vies communes. La dimension expérimentale est centrale : les acteurs procèdent par tâtonnements c'est-à-dire à la fois par des bricolages pragmatiques, au gré des circonstances ou des rencontres, et à la fois en fonction de ce qui les touche, en déployant une attention particulière à la part sensible, aux transformations subjectives… Il apparaît ainsi, au fil des entretiens, que les sujets politiques engagés dans ces expériences n'en sortent pas indemnes, individuellement et collectivement.

Cette dynamique spécifique de la mise en lieu, avec toute sa charge expérimentale, implique une autre logique dans le processus politique : on sort du modèle hylémorphique (en vertu duquel une forme préside à un contenu, un projet à sa réalisation, etc.) au profit d'une ouverture radicale à la contingence, une disponibilité à l'événement, aux rencontres. Ce nouveau principe dynamique s'est trouvé formulé synthétiquement par les participants à une occupation éphémère tentée sur les pentes de la Croix-Rousse à l'hiver 2008 : « ouvrir un lieu pour ouvrir des possibles »[53].

Même si le projet du lieu peut être très cadré au départ, comme c'est le cas à Barcelone, l'événement de l'ouverture et l'effectivité de l'occupation implique ensuite de se confronter à une sorte de réserve d'expérimentations : le passage au réel autorise de nouveaux coups, à partir des

[53] Titre du « Communiqué des occupants de l'ancien musée des télécommunications à Lyon suite à son expulsion violente par la police mardi 18 décembre 2007 après-midi »

rencontres improbables, des intrications qui définissent le lieu, etc. (ainsi à Barcelone l'ouverture a posé d'emblée la nécessité du soutien aux deux derniers habitants de l'immeuble, elle a aussi débouché rapidement sur une mise en lien avec des migrants, des associations de voisins, etc.). À Toulouse, c'est l'institutionnalisation du lieu qui s'impose d'elle-même au fil du temps et des rencontres heureuses avec les associations locales.

Il est frappant de constater comment, dans les compte-rendus qui nous sont faits pour dire le sens de telle ou telle expérimentation, les acteurs mobilisent le plus souvent un modèle de la mise en série : comprendre Magdalenes suppose de remonter à l'ouverture de Miles de Vivienda ; pour les Pavillons Sauvages (Toulouse) il faut repartir du Couvent; même à Montréal : le seul grand précédent, le squat Overdale, est nécessairement cité. Tout se passe comme si les dynamiques politiques à l'œuvre se trouvaient ainsi relayées de lieu en lieu, orientées au coup par coup, par l'expérience précédente, le plus souvent désignée dans sa singularité par un nom propre.

On touche ici au sens même de la dénomination « mouvement squat », qui ne désigne pas tant des sujets qu'une pratique, dans l'indétermination d'une mise en lieu répétée ; dans son nom même le mouvement squat renvoie à ce principe dynamique : le mouvement qui conduit d'un squat à l'autre, d'une tentative plus ou moins éphémère à l'autre (Magdalenes après Miles de Vivienda, les Pavillons après le Couvent ou le Clandé…). La contre-politique de la ville qui y est portée ne se formule pas d'abord en objectifs, ou en fonction d'un processus bien stabilisé (comme pour tel ou tel mouvement social), mais au coup par coup, d'expérience en expérience, d'une inscription dans la ville à l'autre.

Mouvance squat

La figure du squat est centrale sur nos terrains. Parler de « mouvance squat » comme nous le faisons ici permet de s'attacher à un ensemble plus large : c'est à dire à tout ce qui le fait exister et à tout ce qu'il fait exister par extension et par effets de résonance. Il faut entendre par là un objet qui n'existe pas détaché, « confiné » à son espace propre, mais qui se définit au contraire par ses ramifications indissociables avec d'autres lieux, d'autres formes de vie, d'autres formes d'actions, d'autres formes d'organisation. Le terme de mouvance désigne déjà un ensemble de lieux reliés entre eux internationalement par des liens, des plus intimes ou interpersonnels aux plus formels. La plateforme « Squat.net » est un des supports formels de cette mouvance, mais elle se trouve actualisée aussi par la circulation des personnes, des textes, des brochures entre les lieux. La mouvance implique cette idée de prolifération dans l'espace et dans le temps. La mouvance squat rallie également différentes initiatives ou collectifs à prédominance libertaire, non nécessairement contenue dans le lieu lui-même. Le squat devient le lieu d'actualisation d'autres réseaux de solidarité (punk, queer, féministes radicales etc.), d'autres collectifs politiques (médias libres et indépendants, écolo-radicaux, etc.), d'autres luttes (des précaires, des sans-papiers, des prostituées, des rroms, des usagers de drogues, etc.). Le squat est un objet traversé de part en part par ces luttes et ces collectifs. Ainsi, là où le mouvement squat a souvent été analysé dans une perspective anthropologique, avec une focale centrée sur l'entre-soi, nous avons été amenés à considérer ce qui déborde, ce qui fait sortir le squat de lui-même : ce qui permet de le saisir plus largement comme un mouvement d'auto-support et d'auto-organisation pour faire pièce aux phénomènes de précarité des conditions de vie et de logement dans les grands centres urbains[54].

Le squat comme forme d'auto-support et d'auto-organisation

Le squat se caractérise par un souci d'autonomie vis-à-vis des institutions, pour tout ce qui a trait

[54] Nous reviendrons plus bas sur ce déplacement opéré dans notre recherche d'un focus sur la vie interne des squats à une saisie du « squat dans la ville », de ses résonances à l'échelle du territoire (*infra* 2.2.1.1).

au logement, à la vie quotidienne, à la culture, aux services. Le principe du Do It Yourself [« fait le toi-même »] fonde ainsi la plupart des pratiques déployées dans le squat et autour. C'est le cas pour les pratiques culturelles (organisation de concerts, spectacles, performances, gratuits ou à prix libre, production et distribution indépendante des disques, etc.), la production et la diffusion autonome d'informations (animation de médias libres sur Internet, fabrication d'infoshop ou de bibliothèque de fanzines d'expressions libres, de brochures sur différents thèmes : végétarisme, sexismes, luttes diverses). L'autonomie est aussi au cœur des pratiques d'alimentation (par une production autonome à certains endroits mais le plus souvent par la récupération des invendus) et des pratiques de santé (entre autre, autour de la réduction des risques). Les principes de récupération, de gratuité, d'échange libre, de troc peuvent s'actualiser spécifiquement dans différentes activités comme la gestion collective des friperies gratuites ou des cantines à prix libre. Des ateliers sont aussi l'occasion d'échanges de savoirs et de pratiques (ateliers couture, réparation vélo, mécanique, danse, théâtre, auto-défense ou sur des thèmes particuliers, etc.). Ce qui est le plus souvent mis en avant c'est l'expérimentation « d'autres formes de rapports », « non fondés sur des rapports marchands, évitant toute forme de domination » et « favorisant la solidarité ».

Le squat sort de lui-même au sens aussi où, dans un contexte de généralisation des formes de précarité en particulier autour du logement, les pratiques d'occupations illégales se trouvent appropriées par toute sorte de gens, non nécessairement liées à cette mouvance et à ses codes, pas forcément jeunes, etc. On rencontre sur nos terrains des personnes d'âges différents, dans des situations très différentes, y compris avec des enfants. À Montréal, les membres du CSA ont de 17 à 65 ans, ils sont professeurs, étudiants, travailleurs dans des groupes communautaires. À Magdalenes, ils ont plutôt entre 30 et 35 ans, tandis que pour les squats de la PHRP, les squatteurs sont plus jeunes et déclarent souvent être venus au squat par nécessité et sur le mode de rencontres impromptues (quand leurs petits boulots ou les bourses ne permettent pas de louer une chambre) : le squat apparaît pour eux comme une solution pour faire face à cette difficulté très aiguë à Barcelone.

Squat, entre effraction et logique de mise en série

Nous pouvons aussi caractériser le squat par sa dynamique spécifique, qui varie d'un lieu à l'autre mais qui de façon assez transversale est marquée par l'éphémère de chaque ouverture, par une logique de mise en série (l'événementialité et la répétition du cycle ouverture/expulsion). Mais il peut être caractérisé aussi par une forme de conflictualité même sous-jacente du fait de l'illégalité de cette pratique. Cette conflictualité plus ou moins grande est souvent mise en suspend sur les terrains choisis (du fait des procédures juridiques en cours), mais il se définit toujours par une existence sous tension, une conflictualité latente. La dimension juridique est importante car c'est bien dans une béance du système juridique que le squat aménage son existence. Le squat dure le temps d'une procédure juridique permise en France par le droit au logement. Un temps qui ne peut advenir au Québec du fait de la prédominance juridique du droit de propriété, et oblige les squatteurs à mobiliser d'autres ressources.

… Des configurations qui tiennent

C'est dans cette multiplication des coups que se joue la tension vers la configuration heureuse : celle qui tient, celle qui permet une prise de consistance pour des propositions politiques plus ou moins latentes, des réactivations ou des découvertes de problématiques locales (un potentiel de disjonction dans la série des ouvertures fermetures). Cette configuration qui prend un peu par accident dans la durée, qui dès lors fait référence, on peut la ressaisir en termes de haut lieu.

Nous nous sommes intéressés dans la recherche aux configurations heureuses, qui tiennent là où les squats s'inscrivent souvent dans l'éphémère. Ces squats font figure de « *hauts lieux* » (Micoud, 1991). Dire de Magdalenes ou des Pavillons sauvages qu'ils constituent des *hauts lieux* revient à caractériser dans un premier temps leur observabilité et leur accessibilité publique ; c'est bien parce qu'il s'agit de sites éminents, reconnus, que nous sommes allés nous y intéresser de plus près et que nous avons fait le choix de les intégrer au champ de la recherche. Cette grandeur ou cette reconnaissance publique est à mettre à l'actif d'une singularité exemplaire, d'une charge de réalité locale et exceptionnelle[55] : quelque chose a lieu là qui ne se présente pas ailleurs. Les hauts lieux qui nous intéressent constituent ainsi des *sites paradigmatiques* pour les contre politiques de la ville : Magdalenes devait être l'occasion d'une lutte exemplaire contre la touristification du centre-ville historique de Barcelone ; l'installation des Pavillons Sauvages dans la durée a permis d'éprouver à la fois concrètement et de façon inédite les enjeux multiples qui se tissent autour du motif de l'ouverture sur le quartier ou sur la ville. Comment s'agencent spécifiquement ces lieux à part ? En quoi consiste plus précisément leur charge politique ?

La conceptualisation des hauts lieux qu'a proposée notamment André Micoud nous fournit déjà des éléments de réponse :

« *J'ai considéré qu'un haut-lieu était un lieu à la fois exemplaire, expérimental et exceptionnel. Ce sont ces trois « ex », qui en font des lieux où, paradoxalement, l'utopie a lieu (alors que, comme vous le savez, l'utopie : a-topos : c'est ce qui est sans lieu). Exemplaire parce qu'il emblématise un possible* [celui d'une « alternative écologique, sociale et culturelle » à la métropolisation, en ce qui concerne les terrains de notre recherche], *expérimental parce que là s'y invente des formes inédites, par exemple, sous le regard d'un expérimentateur social* [autogestion pour des habitants sans droits ni titres, coexistence de logements, d'équipements culturels, d'espaces verts ouverts en permanence], *exceptionnel enfin parce que le plus souvent bénéficiant d'une sorte d'extra-territorialité juridique par rapport au droit positif* [des squats qui s'inscrivent dans la durée du fait d'une faille juridique ou d'une situation de crise dans la politique locale]. *Ces « hauts-lieux » sont donc des endroits où de « l'autre » commence à se manifester, à s'emblématiser et à faire modèle ; comme si, en quelque sorte, ils trouaient l'institution pour y faire apparaître un autre possible. Moi, c'est à peu près cela que j'appelle haut-lieu* »[56].

3.1.2. Le cas des Pavillons Sauvages à Toulouse

Pour la suite, et à partir de l'analyse du cas des Pavillons Sauvages à Toulouse, on compte explorer davantage ce nouage entre *exceptionnalité*, *expérimentation* et *exemplarité* afin d'en expliciter les effets. Qu'est ce qui fait la singularité du lieu et comment s'y manifeste spécifiquement un autre rapport à l'urbanité, d'autres usages de la ville ? Comment le lieu lui-même se trouve converti en instance, en actant de la politique locale mais suivant des modalités qui viennent *trouer l'institution* et brouiller les procédures classiques de la participation ou de la représentation politique ?

3.1.2.1. « Comment ça a ouvert »

Les Pavillons Sauvages ont été ouverts à l'été 2007 par une vingtaine de personnes en situation précaire, dans le quartier des Minimes à Toulouse. L'occupation d'une ancienne caserne laissée à l'abandon et vendue à un promoteur privé (qui prévoyait de la détruire pour faire construire une

[55] Mais cette grandeur ou cette reconnaissance ne peuvent être activées que dans la mesure où les lieux en question s'inscrivent dans un réseau, un espace au sein duquel ils font référence. Leur hauteur est donc également à mettre à l'actif de toutes ces médiations, et toutes ces circulations.

[56] A. Micoud, 13 février 2006, Ethnographiques.org. « Un herméneute en prise avec ses objets ».

résidence de standing) devait permettre, pour les membres du collectif informel à l'origine du projet, à la fois de répondre à des problèmes immédiats de logement et d'enrayer certaines dynamiques urbaines à l'œuvre : gentrification, aseptisation, résidentialisation.

Dans le récit des acteurs, « le point de départ de l'histoire » est situé comme nous l'avons remarqué précédemment, en amont, dans la série des ouvertures et expulsions de squats qui a précédé, et tout particulièrement dans ce récit dans l'ouverture d'un lieu nommé le « Couvent » dans lequel avait déjà commencé à s'expérimenter des situations de rapprochement avec les voisins sous la forme de goûters et de repas de quartier :

> « Déjà avant de parler d'ici, repartir en amont pour dire le contexte un petit peu… Donc c'était en septembre 2006 on a été plusieurs à ouvrir un lieu qui s'appelait le Couvent, vu que c'était un ancien Couvent ; donc vite on s'est retrouvés à être une trentaine de personnes à vivre là bas, des gens qui se connaissaient ou pas, et ça a été une expérience super chouette même si ça a duré deux mois puisqu'on s'est fait expulser en novembre, et déjà là très vite y a eu une tentative de rapprochement avec le quartier, et vu qu'on était entre des hauts murs on était avec une sorte de distance qu'on voulait casser et donc on a invité les voisins à venir, on a fait des goûters dans l'enceinte. Parce qu'aussi ils tripaient, ils voulaient voir ce que c'était, et très vite on a fait trois quatre repas de quartiers qui ont marché, les gens sont venus curieux… je sais pas si ça aurait duré sur la durée mais bon voilà. On s'est fait virer assez vite. Et ensuite il y a une sorte de flottement pendant un mois ou deux mais très vite les gens se sont dits qu'on va ouvrir autre chose à peu près sur le même principe parce que ça allait tellement bien, y avait une tellement bonne ambiance dans ce lieu qu'on s'est dit faut pas qu'on reste là-dessus, sur un échec et tout… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Le précédent du Couvent est présenté comme une expérience marquante, susceptible d'orienter la dynamique à l'œuvre aux Pavillons Sauvages, dans le sens d'une « ouverture et d'un rapprochement avec le quartier » ; en même temps nos interlocuteurs ont insisté à plusieurs reprises sur l'hétérogénéité d'un collectif travaillé (au moins au départ) par des tensions entre notamment les tenants d'une stratégie d'ouverture d'un côté et les partisans d'une composition plus affinitaire de l'autre. La dénomination même des « Pavillons Sauvages » est marquée par ce jeu d'opposition et les conceptions « politiques » qu'il recouvre :

> « D'ailleurs vous avez pas demandé pourquoi les Pavillons Sauvages ! Le nom en fait c'est au début on a eu des recherches de noms mais qui se sont vite arrêtées. Au départ chaque lieu [pavillon de la caserne] a pris un nom différent : y avait la Mongolie, la Patagonie, Brooklyn, Tokyo…(…) Et chez nous quand on a ouvert notre pavillon moi j'ai dit ça me gonfle, j'ai pas envie de m'appeler leur truc leur machin, moi j'ai envie de m'appeler autrement. Pis j'ai réfléchi une nuit et je me suis souvenu je sais pas si vous avez lu quand vous étiez jeunes Casa, scènes de la vie de banlieue ? C'est de la BD des années 70-80 et y en a un à un moment donné c'est dans la banlieue parisienne c'est des pirates qui au lieu d'être dans un bateau sont dans un pavillon, un pavillon de banlieue, et le pavillon c'est aussi leur drapeau. (…) Alors je me suis dit c'est des pavillons ici et pavillon c'est aussi la piraterie, et sauvage c'est à la fois le côté beuhah sauvage et aussi le jardin qui était sauvage. C'est moi qui ai trouvé ça et finalement chez nous ça s'appellera les Pavillons Sauvages. Et finalement après le lieu c'était Patagonie machin mais au niveau public c'était Chaussas [nom de la rue], ce qui est vraiment moche. Et maintenant c'est devenu un truc politique. Si tu es du côté radical machin tu dis « les Pavillons Sauvages c'est des vendus » donc tu vas dire Chaussasse et si tu es du côté… et ben la stratégie d'ouvrir, c'est les Pavillons Sauvages. C'est devenu LES Pavillons Sauvages, ça s'est opéré comme ça petit à petit en fait. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

L'appellation Pavillons Sauvages constitue à la fois une prise de position dans le système de tension qui a sous-tendu l'histoire récente du lieu, un retournement du stigmate lié au mode de vie pavillonnaire (S., la locutrice vit en couple avec un enfant dans un contexte où la structure familiale classique est souvent évoquée comme une figure repoussoir, réputée aliénante) et une formule propre à ramasser la puissance métaphorique du lieu. Entourés en partie par des immeubles pour cadres, les petits bâtiments occupés peuvent bien faire figure d'archipel pirate, de véhicules insolites pour des pratiques en rupture avec l'ordre policé qu'est sensé impliquer

l'embourgeoisement du quartier (concerts punks, repas de quartier ouverts aussi bien aux habitants des alentours qu'à la « zone » etc.). Enfin, par opposition à Chaussas (un autre nom donné au lieu occupé), l'appellation Pavillons Sauvages désigne immédiatement la dynamique d'ouverture ou la politique de porte ouverte qui a fini par prévaloir, à mesure que le lieu, comme le collectif, gagnaient en consistance. Un entretien collectif réalisé auprès d'une demi douzaine d'habitants permet de retracer les grandes lignes de cette évolution :

> « Au début le souvenir que j'en ai c'est qu'il y a eu pas mal de problèmes entre les gens, juste après l'ouverture. C'était pas vraiment bonne ambiance, tout roulait pas sur l'enthousiasme… (…) La bonne ambiance elle est venue petit à petit, quand on a transformé le lieu en fait, quand on a cassé les murs, enlevé les clôtures mais au début c'était un peu lourd, tous ces petits appartements très étroits, c'était pas bien éclairé c'était en janvier, on sentait vachement l'influence des gens qui étaient là avant, des petits appartements, des petites familles, je sais pas c'était chelou quoi. Et puis après bon… faire un historique c'est un petit peu compliqué en fait parce que le lieu il a sans arrêt bougé, bougé… et nous… (…) On a ouvert la maison du fond en fait… le bâtiment là a été ouvert et après y avait rien y avait une clôture et après rien n'était ouvert en fait. C'est comme ça qu'on a commencé à ouvrir les maisons jusqu'au bout. Faut pas avoir juste un petit pavillon faut tout ouvrir. C'est comme ça aussi qu'on a ouvert la grande maison là bas… en fait c'était trop grand, tu peux pas maintenir une cohérence collective sur un lieu qui fait une rue entière. C'est pas possible. A moins d'être hyper organisé militairement d'ailleurs… Très vite donc ça a fait des îlots comme ça… Au bout y avait la maison des punks à chien, nous on s'est un peu, on a été mal vu parce qu'on a ouvert une maison et qu'on vivait à pas nombreux dedans vu qu'elle était pas super grande par rapport à ici… donc on était quatre puis cinq… c'était super clean, un petit nid vachement agréable. (…) Après y a eu un autre pavillon qui a été ouvert et puis d'autres gens sont arrivés aussi avec des gamins… mais tout raconté comme ça c'est impossible. Ce qu'on peut dire c'est que petit à petit ça s'est structuré, avec cette envie de s'ouvrir sur le quartier. Donc on a commencé par ouvrir un salon de thé, dans la maison justement du bout… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Les évolutions (et stabilisations) successives du collectif vont de pair chaque fois avec des transformations du lieu ; les deux entités sont en fait indissociables et ont tendance à échanger leurs propriétés, à la lisière sensible de l'ambiance. L'investissement de forme comme processus travaille donc conjointement les deux plans : « petit à petit ça s'est structuré » (le lieu se réaménage, le collectif se recompose) dans le sens de l' « ouverture ». La prise de consistance du lieu-collectif amène nécessairement (suivant en tout cas la logique de l'argumentation) son débordement vers l'extérieur et sa phénoménalisation publique : les Pavillons Sauvages deviennent au fil de l'histoire une entité publique, sans qu'il n'y ait à proprement parler mise en œuvre de la moindre intentionnalité : comme si les choses se faisaient d'elles-mêmes, dans le bon ordre.

> « Moi si tu veux le truc je le vois comme ça. C'est pas un truc qui a été pensé à l'avance mais en fait c'est un truc qui s'est imposé à nous de manière presque naturelle. Parce qu'en fait c'est les gens… moi ici très vite les gens sont venus nous parler… le jardin… les gens étaient curieux si tu veux. Le salon de thé en fait ça a vachement bien pris, aussi bien dans les milieux : aussi bien les copains sont venus, et puis les gens du quartier ont commencé à oser venir, comme c'était marqué entrée libre… et puis petit à petit de fil en aiguille les choses elles se sont faites naturellement : un jour on a fait venir une chorale et puis après c'était un groupe de rock et puis après on s'est dit cette putain de salle de concert qu'on veut faire depuis X années bah pourquoi pas la faire ici… après une asso qui vient pour demander et ensuite ça se fait comme ça de fil en aiguilles… Au début c'est des gens qu'on connaît, des copains à nous et ça s'est fait comme ça. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

L'ouverture doit beaucoup à la disponibilité du lieu, sa latence («très vite les gens sont venus nous parler… le jardin… les gens étaient curieux si tu veux ») mais également à sa physionomie singulière qui par la quantité des maisons permet la coexistence des tenants du lieu affinitaire et des tenants du lieu ouvert au public.

> « Y a toujours eu des tensions, des gens qui voulaient ouvrir au public et faire des concerts, d'autres non, des gens qui voulaient que ça reste un lieu affinitaire qu'on s'ouvre pas, y avait des incohérences entre les gens… Mais le fait qu'il y ait plusieurs maisons… par exemple si nous on faisait salon de thé, les gens qui

habitaient ici ils pouvaient pas nous en vouloir ou nous empêcher d'ouvrir notre maison. Et puis ils ont adhéré petit à petit, ils ont trouvé ça sympa, ils ont trouvé ça cool ».[Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

La configuration architecturale (plusieurs petites unités d'habitations séparées, permettant à des dynamiques différentes de coexister) contient en tant que telle une puissance d'expérimentation : personne n'a pu empêcher certains habitants d'ouvrir le salon de thé, « pour tenter le coup », puis l'espace de concert, etc. Ensuite les intrications propres au lieu, les « magouilles » et le scandale attaché à l'ancienne caserne[57] créent tout un jeu public qui appelle tout à la fois une tactique (pour garder le lieu) et une politique (consistant à lui restituer un usage réellement public, contre la privatisation grandissante des espaces urbains) : dans cette perspective garder le lieu implique de le rendre aux gens du quartier, d'en libérer l'usage public.

Ainsi, malgré le caractère illégal de l'initiative, la décision est prise de laisser le lieu intégralement ouvert, et notamment ses jardins qui sont directement accessibles depuis la rue.

« Au niveau du jardin… en fait (…) on s'est dit ce lieu il a quelque chose, les gens… ça se trouve ce lieu on va pouvoir le garder, les gens du quartier… en fait il faut que les gens s'approprient ce lieu. Et quelque part il faut que ce lieu il puisse être à nouveau aux gens du quartier, et donc qu'ils puissent venir, que le jardin soit de nouveau utilisé… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

L'espace est donc aménagé petit à petit, via l'installation d'un parc écologique public avec « parcours découverte botanique », par la mise en place d'un potager biologique collectif, d'une mini éolienne, de panneaux solaires, le bricolage de toilettes sèches à partir exclusivement de matériaux de récupération.

3.1.2.2. L'exception des Pavillons Sauvages, ou la magie du lieu

À l'heure actuelle, et d'après les documents publics de présentation, « le projet des Pavillons Sauvages se veut global, culturel, social et environnemental » ; il s'ancre à chaque fois à partir de nécessités immédiates (répondre au manque de locaux associatifs et culturels, à l'absence de crèche dans le quartier, etc.). Des salles de concert et de répétitions sont mises à disposition, un espace petite enfance et une salle informatique en libre accès sont aménagés ainsi que des bureaux pour une collégiale rassemblant plus de soixante associations musicales ou culturelles. Les Pavillons constituent un lieu politique dans la mesure où ils accueillent toutes ces mises en actes écologiques, ces mises en actes d'une culture libre ou du lien social. Ces pratiques culturelles, écologiques et sociales lancées au départ indépendamment des pouvoirs publics, bénéficient désormais d'une certaine reconnaissance par la Mairie notamment. Du fait d'une très bonne inscription du lieu dans le réseau associatif local. Mais aussi parce que les Pavillons Sauvages, en combinant offre socio-culturelle et offre de logements pour des personnes en situation de précarité constituent, y compris du point de vue des pouvoirs publics, une réussite en termes de politiques de la ville, notamment en matière de lien social : réalisation d'un square écologique public, brassage des populations sur le site où se croisent des personnes âgées, des jeunes d'une cité des alentours, des voisins venus au jardin, des mères de famille qui bénéficient des équipements collectifs etc.

Du point de vue de cet accomplissement heureux, les Pavillons peuvent valoir sans aucun doute comme un lieu d'exception. Ce qui est réussi ici ne l'est pas ailleurs. Et cette exceptionnalité se trouve rejouée encore sur d'autres plans. De façon préalable, comme lieu squatté et occupé, la friche de la rue Chaussas fait exception dans l'ordre juridique normal (le lieu est occupé au départ sans

[57] Des travaux de rénovation avaient été réalisés par l'Armée dans la caserne, sans doute pour « manger des crédits » puis stoppés, quand la décision a été prise de vendre l'ensemble avant destruction : d'où l'incompréhension et la colère des habitants du quartier.

droit ni titre) et dans la répartition normale des activités urbaines ou des usages de la ville (combinaison peu commune, au même lieu, d'espaces de vie, d'espaces ouverts au public, d'équipements culturels en libre accès… là où l'urbanisme classique tend à cloisonner les fonctions urbaines). Comme espace radicalement in-approprié les Pavillons font exception par rapport à la logique dominante, et particulièrement dans ce périmètre de l'agglomération toulousaine, de privatisation et de fonctionnalisation des espaces urbains.

Mais en même temps en tant que squat les Pavillons Sauvages font encore exception : d'abord c'est une occupation illégale qui tient, là où la durée de vie des derniers lieux n'excédait pas quelques mois ; et l'occupation tient sur un mode absolument ouvert, ce qui en fait un cas à peu près unique en son genre. Là aussi, cette stratégie de l'ouverture s'est « imposée d'elle-même, à cause du lieu » : au départ les occupants ont cherché à « fermer les portillons mais il y en avait trop, et puis les clés se perdaient, si bien que la décision s'est plus ou moins prise de tout laisser ouvert. Le jardin, les bâtiments, les salles, partout ».

Le fait que ça tienne dans la durée, cette ouverture radicale au public, la diversité des soutiens que ça a permis d'agglomérer… tous ces éléments ont fait du squat un lieu « reconnu sur Toulouse », mais qui continue de faire exception dans le milieu culturel et militant :

> « Les gens ils entendent qu'il se passe des choses aux Pavillons Sauvages mais ils comprennent pas qu'on fonctionne différemment, qu'ici y a pas de chef, y a pas… je sais pas quoi, c'est pas les trucs ordinaires. En fait c'est vachement les très jeunes qui nous ont soutenu dans les assos. Des gens de 20-25 ans, des gens qui sont pas dans ces logiques politiques de « moi j'appartiens à telle mouvance ou à telle mouvance »… après y a des gens de la CNT [syndicat anarchiste] aussi, y a une chorale révolutionnaire qui répète ici qui s'appelle la Canaille du midi… et après y a aussi des gens qui se réunissent ici des gens qui font des choses sur la biométrie et tout ça… au début y a eu l'Envolée [groupe de soutien et d'information sur les prisons] qui a été fait ici une fois, une rencontre Indymedia nationale [collectifs de médias libres sur le Net] qui s'est fait ici aussi… bon après y a des purs et durs qui nous disent qu'on est des vendus parce qu'on essaie de rester et voilà, donc on est pas des vrais… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Tout se passe comme si l'exceptionnalité du lieu ne ressortait pas d'un simple écart à la norme (ce que c'est qu'être un lieu public en ville, ce que c'est qu'être un squat, comment fonctionne une institution culturelle) mais constituait une qualité propre persistante, toujours déplacée ou relancée d'un plan à un autre. Les Pavillons Sauvages font exception dans la ville, comme squat. Mais en tant que squat ils font encore exception, puisqu'ils tiennent, et permettent la tenue des activités dans la durée, ce qui tend à les instituer en lieu culturel et militant. Et comme lieu culturel et militant ils font encore exception…

Cette exceptionnalité intrinsèque est souvent thématisée par les acteurs sous le motif de la « magie du lieu ». Une façon de désigner une puissance propre, ce qui opère du fait même de la configuration singulière (tant physique que sociale) qui donne lieu aux Pavillons Sauvages.

Une première occurrence de ce thème magique intervient pour qualifier les heureux concours de circonstances qui ont permis au squat de s'installer dans la durée : quand les politiques pris dans les enjeux de la campagne des municipales sont contraints à maintenir le *statu quo* et à suspendre l'expulsion[58] ; ou plus directement par rapport à l'intervention de la police dès les premiers temps :

> « On n'a jamais eu de pression en fait, on est comme coiffés tu sais y a un truc… les flics au début ils nous ont pas fait chier. On est tombés au moment des Don Quichottes en fait. Moi j'étais pas là le jour où ils sont arrivés mais on m'a raconté : la porte était ouverte (…) et donc ils sont rentrés et là y a un copain qui a dit : « Ah mais nous on est avec les Don Quichottes ». Ou on est soutenus par les Don Quichottes ou je sais pas quoi. Alors directe les flics ont dit : « Ah bon bah alors très bien alors vous connaissez la procédure, y a un

[58] ...Sur la ville de Toulouse, le scrutin des élections municipales de 2008 se présentait d'une manière si serrée qu'aucun candidat n'a voulu prendre le risque de perdre des voix en prenant position sur le dossier avant l'échéance électorale ; après l'élection la gauche victorieuse aurait eu du mal à faire expulser un lieu soutenu par de nombreux réseaux associatifs et culturels perçus par les nouveaux responsables de la municipalité comme des alliés naturels…

> huissier qui va passer » et hop ils sont partis. Et dès le début effectivement les Don Quichottes sont venus, nous ont soutenus… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Par extension la magie renvoie à tous ces enchaînements vertueux qui font que « les choses se font presque d'elles-mêmes », « de fil en aiguille », « les choses elles s'enfilent dans la logique, ça parait logique ». Une logique qui crée des circulations inouïes, ouvre des espaces de rencontres avec des êtres prodigieux :

> « La seule fois où les flics sont venus, c'était la veille que j'accouche, on avait fait un concert c'était un truc de dingues. C'était des Africains du Cameroun, une chorale à moitié religieuse et il faisait tellement beau qu'ils ont voulu jouer dans le jardin… et ça faisait tellement de bruit que les flics sont venus, alors que c'était pas du tout punk, d'ailleurs y avait aucun public à part les gens de leur communauté donc y avait deux cent Africains dans le jardin les flics ils ont fait « Ah… » on leur a dit « oui oui, c'est une chorale du quartier », « Bon bah vous baissez un peu le son alors… » [rire] ils étaient scotchés en fait.
> Et quelques jours avant y avait O. avec les Mongols, c'était une soirée mais magique. Tout le monde était souriant, c'était trop beau… ils sont restés plusieurs jours en plus… et en fait à la rentrée ça s'est mis en place petit à petit, y a eu de plus en plus d'assos qui sont venues nous demander, et on s'est dit bon on va faire une collégiale pour réunir toutes ces assos. On a commencé à faire des réunions de toutes les associations, alors voilà. Si tu veux c'est presque comme si les choses elles se faisaient presque d'elles-mêmes, enfin d'elles-mêmes j'exagère, les choses elles s'enfilent dans la logique, ça paraît logique. » [Entretien avec une habitante des Pavillons Sauvages]

La notion de magie est employée ici pour qualifier l'ambiance ou l'événement de la rencontre avec ces acteurs incongrus ou déplacés, qui semblent pouvoir se multiplier dans l'espace des Pavillons Sauvages. Religieux camerounais, musiciens mongols, membres de chorales diverses et variées, pratiquants de kung fu, punks, syndicalistes cheminots, lycéens en lutte, cyber-activistes, freaks, comédiens amateurs, militants gays ou lesbiens, queer… La magie renvoie à cet excès, à la multiplicité des êtres qui viennent peupler le lieu à telle ou telle occasion. Avec cette puissance d'ouverture spécifique, et à l'instar d'un chapeau de magicien, le lieu semble pouvoir contenir beaucoup plus d'éléments qu'un espace ordinaire. Il se caractérise par une multiplicité des plans d'activités, et donc une certaine saturation du sens. Les Pavillons Sauvages sont ainsi déterminés à la fois comme : un lieu artistique, un lieu associatif et musical, un lieu revitalisé (la caserne abandonnée redevient lieu de vie et d'habitation), un espace vert public, un lieu écologique, un espace social…

Défiant pour partie les lois de la physique sociale, qui exigent qu'un espace soit destiné à un nombre assez limité d'usages sociaux, les Pavillons se caractérisent encore par une singulière torsion des temporalités :

> « Ici il y a des rythmes complètement différents. C'est-à-dire qu'il y a plusieurs vies ici dans le même lieu. Là je connais pas la nuit mais apparemment il se passe des choses… en fait les Pavillons Sauvages c'est un peu Dr Jeckyl et Mr Hyde. La journée c'est autour de bébé et la nuit mon frère il me raconte, parce que lui il est plutôt noctambule selon les périodes, il me raconte des trucs j'hallucine… est-ce que c'est le même lieu ? oui oui mais c'est plus la nuit. Ils prennent des trucs… » [Entretien avec une habitante des Pavillons Sauvages]

La magie du lieu renvoie à cet excès, ce trop plein ou cette saturation des temps, des activités et des êtres. Et cette composition singulière délivre bien son effet. Comme chercheurs, nous en avons fait directement l'expérience ; sur notre temps de présence dans les jardins des Pavillons Sauvages nous avons fait plusieurs rencontres incongrues ; au cours de l'une d'entre elles un inconnu, un « simple passant » mais « fan du lieu, du calme, des jardins » a entamé avec nous une conversation intime, grave, comme si les contraintes de l'inattention polie qui président habituellement à l'ordre des rencontres en public ne s'exerçait plus ici, ménageant des possibilités d'écoute et de soutien, de re-médiation.

> « Sinon pour les histoires rigolotes le gars qui était là avec qui vous avez discuté à midi, il passait dans le

quartier il est rentré parce qu'il s'était disputé avec sa copine, ça raconte bien aussi à quoi ça sert un lieu comme ça, il avait besoin de parler il a parlé à des gens ça lui a fait du bien et voilà… (…) Et ce gars là qu'est ce qui se serait passé ? Il serait allé se bourrer la gueule ou je sais pas quoi et là il a trouvé une écoute…
Pendant deux mois il nous a harcelés pour qu'il joue du blues… on a réussi à le caler dans une journée porte ouverte et il était super content, y a ses gamins, sa copine qui sont venus… après il a discuté tout à l'heure il m'a demandé des conseils sur des trucs par rapport à sa copine, des trucs super intimes…A midi il est juste venu manger son sandwich dans le jardin parce qu'hier il lui est arrivé un truc pas sympa à son boulot…
R3 : C'est vrai que c'est super sympa ici, c'est un lieu on dirait pas en ville… [Entretien avec une habitante des Pavillons Sauvages]

La magie opère depuis ce hors lieu, cette exception d'avec l'ordre urbain et son anonymat (ou son hostilité) ; c'est à cette condition que les Pavillons Sauvages peuvent constituer un lieu d'écoute, une réserve d'intimité pour les passants qui s'y aventurent.

3.1.2.3. Le lieu ouvert : espace de jeu, terrain d'expérimentation

Les hauts lieux se caractérisent également, *in situ*, par une articulation spécifique entre leurs caractéristiques physiques ou spatiales et leurs dimensions symboliques, politiques, sociales. Ces deux ordres se branchent les uns sur les autres, s'actualisent l'un l'autre. Pour les Pavillons aussi on trouve des recouvrements frappants entre les dimensions sociopolitiques et la configuration spatiale : à commencer par la thématique de l'ouverture, qu'on trouve mobilisée systématiquement pour dire ce qui se joue aux Pavillons Sauvages. Il s'agit d'un squat « ouvert sur la ville », « le quartier », etc. Précisément cette ouverture se concrétise dans le fait que la plupart des portes ne sont jamais verrouillées ; que le jardin est accessible en permanence depuis la rue, etc. L'ouverture en termes sociologiques (voilà un lieu qui accueille en fonction des horaires des voisines qualifiées de « bobos », des punks, des chorales, des groupes féministes-queer…) se redouble très pratiquement (les portes n'y sont effectivement jamais fermées). L'ouverture concerne également le collectif d'habitants : « pour habiter c'est un peu laïlaï » ; au départ les gens simplement s'installaient, maintenant « il faut un peu plus demander » :

« C'est un mélange de tout en fait, c'est un mélange de potes, de gens qui se connaissent vaguement, de gens qui débarquent par hasard… des fois y a des gens qui arrivent et ça le fait toute suite. Une fois y a une nana qui sonne à ma porte, directe je la vois et je me dis : « ouah, elle a l'air sympa ». Elle demande si elle peut passer un peu de temps ici. Y a pas trop de place mais bon… et deux jours après t'as l'impression qu'elle était là depuis toujours. Pareil une nana qui a débarqué y a dix jours et qui maintenant a pris une piaule… y a des gens qui s'intègrent directe et d'autres moins… au départ y avait le dortoir et après suivant s'il y avait possibilité ou pas les gens prennent les piaules. Là vu qu'il y a plus de dortoir je sais pas trop comment ça va se passer… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Il en résulte une composition assez hétérogène : des jeunes entre 25 et 30 ans, en situation de précarité, mais également un couple avec enfant (plus le frère de la jeune maman), un lycéen « placé en squat par ses parents, qui nous connaissaient », une femme d'une cinquantaine d'années et sa fille… :

« Avant il y avait pas mal de chépers, des gens de la rue qui zonaient pas mal dans leur tête, mais moins maintenant depuis la fermeture de la cuisine collective ». [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Au-delà du collectif d'habitants ou de résidents, l'ouverture se décline au plan des initiatives accueillies :

« Disons que ça prend, la sauce elle prend, les gens ils viennent d'eux-mêmes, il se passe des choses ici. Par exemple hier y avait le slam, l'après midi y avait les gamins. (…). Y a aussi les petits débrouillards, un truc

de vulgarisation scientifique. C'est des animations pour les enfants, il se trouve qu'il y a plein de gens qui participent à ça qui passent ici donc ils sont venus faire des animations et même une semaine de formation mais ça c'est du réseau, les gens à Toulouse se connaissent et après ils sont là à zoner ils se disent on va aller aux Pavillons, discuter, les choses se font comme ça après, moi je fais partie de telle asso, on pourrait faire ça…[Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Formellement aucune sélection n'est opérée dans les activités qui peuvent, ou non, être accueillies. L'ouverture du lieu, c'est l'ouverture à toutes les propositions sur des critères de « feeling » et en fonction aussi de l'accessibilité spécifique des Pavillons Sauvages : les liens se font de proche en proche, de « bouche à oreille », engageant donc un certain jeu d'affinités, un rapport préalable.

« On dit oui à tout. On dit oui à tout le monde. Si c'est des trucs sympas… mais on n'a pas eu de trucs pas sympas. Le seul truc qu'aurait pu porter c'est l'histoire des Africains qui étaient un peu religieux on s'est posé vaguement la question mais après on a dit on s'en fout et même là personne n'a dit : « mais vous vous rendez compte… » Y a eu vraiment aucun cas où on a dit non là vraiment ça craint, c'est toujours vraiment sympa… De toute façon des gens qui vont être attirés par des lieux comme ça ça va pas être des connards en général… en fait ce qu'on voudrait c'est que ce soient davantage les assos qui gèrent le lieu… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Le fonctionnement collectif est défini en termes « plus ou moins d'autogestion » : en l'occurrence une coordination floue, informelle, des prises d'initiative. La circulation d'informations se fait au gré des circulations, autour d'un café, en attendant la douche (en fonction donc d'une configuration des lieux relativement éclatée entre les différents bâtiments). D et S., deux figures historiques des Pavillons prennent cependant en charge le planning ; après c'est aux collectifs à l'initiative de tel ou tel événement de gérer et de faire son apprentissage.

« Les assos nous appellent et nous on fait en sorte que ça se chevauche pas. Après l'asso qui gère les concerts elle gère tout : elle fait les courses, elle gère le bar, elle gère les relous… après y a des assos qui sont rodées, qui ont l'habitude et qui gèrent bien et y en a d'autres c'est des novices, la première fois ils te rendent la salle toute crade, la deuxième fois ils passent le balais et à la troisième c'est clean. Ou alors ils ont pas percuté qu'ils devaient gérer le bar… bon c'est de l'apprentissage aussi. (…) S'ils sont largués on leur explique comment faire et y'a souvent des gens qui donnent des coups de main au bar ou pour cuisiner…
Après les gens qui viennent utiliser les lieux ça se passe hyper bien. Ils disent la plupart ils en reviennent pas que ça soit possible, ils sont ébahis qu'il y ait un lieu qui soit comme ça accessible, disponible, mais même les gens qui ont l'habitude de fonctionner dans des trucs plus conventionnels ils sont là « mais vous êtes sûrs on a rien à payer » c'est marrant ». [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Cette ouverture radicale en terme de prise d'initiative implique que le lieu se définisse par l'usage qui en est fait. Le lieu ouvert c'est celui qui se définit dans et par ses usages ; voilà ce qui constitue pour un autre de nos interlocuteurs le « code » des Pavillons Sauvages : une spécificité à ses yeux à la fois précieuse et déroutante, qui implique une posture de non intervention ou du moins de non gestion :

« La salle de répétition qu'on a ouverte, pour le théâtre, l'expression corporelle… elle est en train de changer. C'est-à-dire les gens se sont emparés du lieu, avec des désagréments pour les gens qui se sont investis, comme moi, mais c'est la fatalité, c'est le lieu qui est fait comme ça : le lieu il est codé comme ça tu ouvres un espace, l'espace est utilisé et c'est l'utilisation qui va en définir le sens. Et c'est pas le panneau que tu auras mis devant qui dit lieu de répétition. S'il s'y fait de la musique c'est un lieu de musique… je le vis comme ça quoi. (…) La frichette [i.e. les Pavillons Sauvages] c'est : y a un usage qui est fait d'un lieu et c'est ça qui va le définir. C'est la difficulté. En même temps c'est ce qui fait qu'on va y trouver sa place. En même temps ça veut dire qu'il est vivant le lieu. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

« L'ouverture à des associations autres que dans la musique et ben L. le voisin c'est lui qui est venu proposer… à chaque fois c'est les gens qui venaient « ah ouais est ce que ça serait possible de… ». En fait je pense que c'est un mélange de nous, le fait que ça soit ouvert, et du fait qu'ils voient que c'est ouvert ils osent rentrer et proposer des choses et nous on dit ok et on permet à des initiatives de se faire en fait. »

[Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

L'ouverture du lieu implique une suspension de la maîtrise, du contrôle, au profit des enchaînements pratiques et des disponibilités du lieu. Ce dessaisissement se marque jusque dans l'expression avec la récurrence des formules impersonnelles, « ça avance », le fait que « ça soit ouvert ».

Mais l'ouverture comme non appropriation radicale met aussi l'organisation et la vie collective sous tension. Elle l'expose à son point limite : le débordement, la folie du lieu subjectivée par les « schizo », les « gens qui vraiment zonent dans leur tête » :

> « Le problème de l'ouverture, l'ouverture c'est super bien mais à la fois c'est vachement compliqué… y a eu plein de moments où on accueillait pas mal de gens, plein de zonards, plein de gens qui étaient dans la panade, même encore maintenant je dirais que la majorité des gens ici, moi y compris, on est tous un peu givrés. Y en a un qui boit cinquante cafetières de café, l'autre qui… enfin vous verrez si vous restez un peu longtemps, y en a toujours un qui pète les plombs, c'est rare qu'il y ait pas une nuit… [rire]. Et encore là c'est vraiment zen, on a eu des cas de schizo, des mecs qui ont laissé le gaz allumé, des mecs qui ont cassé la cheminée, des gars qui dormaient dehors en tenue de… y a des nuits ça ressemblait à un hôpital psychiatrique… [rire] » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

En fait dans le discours des acteurs l'ouverture implique deux risques, deux tendances adverses : d'une part il y a le débordement par la « zone », les cas relevant de la psychiatrie ; d'autre part certain acteurs pointent un phénomène de normalisation, du fait de l'institutionnalisation progressive du lieu, par l'« l'invasion des bobos » et la place que pourraient prendre à terme les éléments les plus intégrés (dont le locuteur, intermittent du spectacle travaillant dans les locaux des Pavillons Sauvages) :

> « Le truc important c'est la normalisation et comment ça se passe à la périphérie. Les gens qui vivent la nuit, tout ça. Il faudrait que ça soit plus affirmé clairement pour les gens qui viennent avec des enfants, les bobos, que ça [ces débordements] c'est possible dans ce lieu, c'est conforme aussi au lieu… le problème des bourgeois c'est la conformité, ce qu'ils projettent « mon dieu j'amènerais jamais mon enfant il y a des toxicos, il pourrait attraper quelque chose ». (…) Moi je fais attention aussi à ce que je pourrais faire rentrer en termes de normalisation. Si je me mets moi d'un côté et le punk trash de l'autre je fais bouger le curseur dans un sens… C'est pour ça que j'essaie de pas trop prendre part aux AG » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Mais le premier écueil, donc, c'est la folie du lieu : le fait que tout bouge, les personnages étranges qui suscitent une certaine appréhension chez une personne rencontrée au moment où elle passait « faire le jardin collectif » :

> « Moi je suis souvent mal à l'aise ici y a des choses que je trouve bizarres… y a des gens des fois qui me font peur. Je me dis houlà lui qu'est ce qu'il a ? Y en a qui ont des regards un peu égarés, perdus quoi, pour pas dire fous. Et puis ce qui me gêne aussi, ce qui fait que moi je pourrais pas vivre ici c'est qu'il y a pas de cohérence. (…) Par exemple un garçon de la chorale avait fait un panneau d'affichage en bois, avec un petit toit pour le protéger de la pluie, et je sais pas ce qui s'est passé mais ça a été tout arraché [rire]. J'ai toujours pas eu le courage de demander à S… [elle s'adresse à S. qui revient avec son bébé] Mais dis-moi le panneau là il est devenu quoi ?
> R : Et bah voilà le panneau c'est un taré, tu te rappelles de X un black, tout maigre, super speed…
> R3 : Ah oui ! Il était torse nu des fois ?
> R : Ouais. Un jour je sais pas il a pris un coup de speed il a pris une hache il a débité le panneau [rire]
> R3 : Ça te fait rire mais moi ça me ferait peur… qu'il le fasse sur quelqu'un…
> R : Oui mais moi ça me fait rire maintenant. Mais après il s'est excusé et il a proposé de réparer le panneau. Il y avait une réunion de pro féministe et il a essayé d'embaucher les nanas pour réparer le panneau… [rires] Mais lui c'est un cas, vraiment un cas. Il a fait soldat en Ethiopie ou je sais pas où… avec un sacré syndrome post traumatique. C'est un gars on l'a viré trois fois et chaque fois il revenait en disant c'est super sympa à vous de m'accueillir… Il répétait toujours moi je travaille moi moi, moi je travaille… son truc c'était de mixer alors il avait posé ses platines dans la cave… mais il était super speed… [Discussion avec

une personne rencontrée dans les jardins des Pavillons Sauvages]

L'intérêt de cet échange c'est qu'il documente à la fois comment l'ouverture à un dehors radical, celui de la folie, met à l'épreuve le fonctionnement collectif du lieu (un panneau d'information permettant d'organiser l'activité est tout bonnement détruit à la hache par un résident occasionnel), et à la fois comment ce risque est constamment dédramatisé par les habitants : « En même temps on a jamais eu d'accident grave, c'est ça aussi les histoires de magie »… S. peut rire de ces incidents : c'est une façon de maintenir et de garantir l'ouverture du lieu, cette qualité fragile qui se donne comme une voie étroite entre la normalisation et l'ingérable pur et simple. L'ouverture, toute fragile et risquée qu'elle soit, est en effet la condition essentielle des expérimentations qui ont cours aux Pavillons Sauvages, et de la promesse d'émancipation qu'elles recèlent.

Les Pavillons Sauvages constituent un lieu expérimental moins au sens d'un laboratoire que comme l'espace d'essais répétés, modifiant sa physionomie au coup par coup : un vaste « terrain de jeu ». Sauvage, ce site l'est au sens d'un terrain vague, dont l'indétermination même autorise des rebonds étranges :

> « C'est plus que ça pousse n'importe comment, ça va dans tous les sens. Et côté jardin, l'écologie c'est aussi comme ça, ça va dans tous les sens, ça pousse et après tu tailles ce que tu veux dedans. Ce qui manquait c'est un truc didactique. Qu'on puisse apprendre mais pas de manière éducative. Que les lieux ouverts ce soient des espèces de terrains de jeu, où tu puisses créer tes activités et tout, donc y a un côté passionnant qui te fait vriller le cerveau. Tu te rends compte des aberrations officielles, du capitalisme… de la vie ou des activités. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

L'ouverture c'est la condition pour définir un « terrain de jeu » qui soit aussi l'espace d'apprentissage « de la liberté », le lieu d'une émancipation qui engage ensuite une critique politique « du capitalisme et des aberrations du système ». Le jeu, la créativité même, les capacités qui se découvrent sont investis d'une signification politique indépendamment de tout « message » ; comme si la politique même pouvait être rapatriée au plan pratique. Un des locuteurs, pour illustrer son propos, termine sur l'exemple de l'organisation des concerts et du rapport entre cette expérience musicale et les luttes dans les lycées :

> « Les lycéens, y avait un couple qui habitait là et qui avait des gamins qui étaient au lycée, et puis y a un lycéen qui habitait là qui a pas arrêté d'en parler et qui était au taquet dans les luttes [contre la réforme Darcos], (…), les lieux de réunion c'était là, et en fait là où y a eu le plus de connexions c'est par les concerts et pas les concerts de punk mais les concerts de rock garage blues. Des groupes de mecs qui ont entre vingt et vingt cinq ans et qui ramènent tous leurs potes, tout leur lycée. Moitié lycéens, moitié étudiants. Par la musique. (…) C'est vrai qu'au premier concert ils sont arrivés comme dans une salle louée. Ils se sont pointés à sept heures moins le quart, en disant et il est où le régisseur ? Elles sont où les loges ? C'est qui qui s'occupe de la sono ? C'est pour ça que je dis que c'est didactique, maintenant ces gars là c'est do it yourself, sans le côté… ça leur a permis d'acquérir une certaine autonomie au niveau organisationnel, et ça ça leur a servi par exemple dans leurs luttes dans les lycées ou à la fac. (…) Sinon le côté didactique c'est aussi par rapport au jardin, savoir que tu peux cultiver toi-même, faire des légumes. (…) c'est aussi… fait du lien ville campagne, y a des échanges à fond et y a plein de gens du quartier qui sont passés dans les fermes collectives voir ce qu'il se passait là-bas. Nous on leur a filé plein de fenêtres plein de tuiles, quand il y a eu les démolitions [d'une partie des Pavillons Sauvages, ceux où habitaient les punks à chiens]. Eux ils ont filé pas mal de graines… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Ce qu'il y a de politique dans la musique ce n'est donc pas seulement le message, les « paroles bien acérées », ou son intensité mais aussi l'expérience pratique qu'elle engage : le « DIY » (Do It Yourself), l'auto-organisation en pratique et le jeu des médiateurs que les lycéens sont capables ensuite de déplacer sur le terrain de la lutte contre la réforme Darcos et le gouvernement. De même l'activité concrète consistant à faire des légumes a engagé toute une dynamique sur le lien ville-campagne, débouchant sur des solidarités effectives, des échanges de graines et de coups de main…

Partir d'un tâtonnement pratique, d'une autonomie matérielle qu'on expérimente s'est s'engager sur la voie de l'émancipation au sens d'une migration de puissance : on commence par faire pousser des légumes et on construit effectivement du lien ville-campagne, on apprend à organiser un concert ensuite c'est une « manif »… Dans la logique didactique de l'émancipation, telle qu'elle est visée depuis le terrain de jeu des Pavillons Sauvages, on ne commence pas par s'émanciper de quelque chose mais on s'émancipe en commençant à apprendre à faire quelque chose, le jardin, un concert, des expériences, etc.

3.1.2.4. La construction sociale de l'exemplarité

L'ambition de construire un « lieu didactique » engage bien une volonté d'élargissement, une contamination, une diffusion des pratiques qui s'expérimentent aux Pavillons Sauvages, sur un mode pédagogique. Dès le départ, la problématique de l'exemplarité du lieu a constitué un enjeu pour les habitants.

> « C'est quand même une réflexion. Nous, D. moi et puis d'autres gens on y a quand même pensé. Ça fait quand même dix ans pour moi, D. beaucoup plus, qu'on squatte, qu'on est dans des milieux comme ça qui font des choses donc la réflexion elle vient de : le ghetto y en a marre, ouvrir un lieu qui allie l'énergie, la pêche du milieu libertaire mais qui associe quand même d'autres gens c'est une réflexion qu'on s'est faite depuis des années, nous on organise des concerts depuis super longtemps mais on en a marre de faire que du punk rock… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Les ressorts de l'exemplarité, pour les Pavillons Sauvages, sont à chercher dans cette combinaison entre une « énergie », une inventivité liées aux pratiques radicales, et une ouverture, une connexion aux « autres gens » : à n'importe qui. L'extension possible provient de la multiplicité des initiatives qui peuvent être accueillies dans le lieu : des lycéens venus faire des concerts, des mamans cherchant un lieu pour mutualiser leurs expériences concernant « l'éducation sans violence », une chorale de la diaspora camerounaise…

Le modèle de la didactique de l'émancipation n'implique pas la production et la diffusion massive d'un discours unifié : à chaque initiative un groupe, un collectif aura bricolé son expérience émancipatrice, aura fait et appris quelque chose. L'exemplarité des Pavillons Sauvages n'implique donc pas la communication de contenus, de modèles, mais plutôt l'existence de réseaux, de circulations susceptibles d'y amener « les gens ».

Au lieu des Pavillons Sauvages, on trouve mis en jeu un certain nombre de problématiques politiques (le droit au logement, la question de l'urbanisme, de la précarité, etc.) ; mais plus encore le site est le lieu d'un accomplissement sensible d'une concrétisation de valeurs spécifiques : la solidarité, l'ouverture, une manière différente de vivre. Les Pavillons délivrent leur effet en opérant une reterritorialisation pour la politique[59]. Pour autant les acteurs ne restent pas politiquement focalisés sur le lieu : l'élargissement politique à d'autres lieux alternatifs de la ville, la jonction avec d'autres luttes restent des enjeux majeurs ; mais cette extension du concernement et du champ de leur action n'opère pas principalement sur le mode d'une montée en généralité[60] mais plutôt d'une politisation de proche en proche.

> « Le lieu il a été ouvert à toutes les réunions et à Toulouse y a pas beaucoup d'endroits comme ça à part la fac. Les piquets de grève des lycées ils empêchaient d'entrer donc ils faisaient les réunions dehors et ici ils sont venus plein de fois faire les réunions ici, en pique-nique dans le jardin, ils étaient chaque fois 70…

[59] Ce qui on le verra plus loin force la reconnaissance des politiques (cf. Partie Institutionnalisation. *Infra* 4.2)

[60] Excepté sur les documents publics, diffusés dans la phase d'interpellation de l'opinion et des décideurs politiques : le lieu y est défini comme une instance d'accomplissement pour toute une série de valeurs et de biens communs : Culture, Lien Social, Écologie

> sinon pour les cheminots c'est par l'intermédiaire d'un mec du DAL qu'ils sont venus faire leurs réunions ici. C'est la Mairie qui prête des locaux où y a ATTAC, le DAL et ils en avaient marre parce que c'est tout le temps les mêmes, déjà c'est super excentré évidemment… eux ils voulaient s'ouvrir, ils ont organisé un concert ici, ils ont rencontré plein de monde et ils ont boosté, ils sont passés de 30 à 200 en l'espace de six huit mois, le DAL. Et donc le type du DAL qui était cheminot il a fait une intervention par rapport à ici et aux transports, le fait qu'on fasse tout sur place, qu'on évite de se déplacer, qu'on aimerait annihiler la séparation vie professionnelle, vie privée et loisir, qu'il y ait plus de transport entre là où t'habite et ton travail et tout ça… des aberrations comme ça. Ce gars là ça fait 30 ans qu'il est syndicaliste et il a été écouté et y a plein de cheminots qui sont passés, par rapport aux jardins ouvriers aussi, parce qu'avant les cheminots ils avaient des jardins familiaux et ça a été rasé y a trente ans… donc du coup ils sont revenus ici pour en refaire. Depuis deux mois ils passent un peu moins. D'un côté y a l'aspect pratique par rapport à la disponibilité du lieu pour des actions politiques de contestation, de refus, et après y a les gens qui sont sur le lieu qui ont une certaine influence, c'est là que je parle de didactique, un apprentissage de la liberté. Y a quelqu'un qui passe sur le lieu qui veut faire un truc on lui dit vas-y personne t'en empêche. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Ainsi, la constitution du collectif/lieu n'opère pas par la jonction sur une cause ou des grands principes, par la défense d'un bien commun mais par des proximités : un réseau d'inter connaissance, la nostalgie des jardins ouvriers, la disponibilité immédiate du lieu. Les Pavillons Sauvages comme *haut lieu* est marqué par cette composition d'emblée collective qui contribue à faire tenir le lieu et le définit comme lieu à l'échelle du quartier et de la ville.

3.2. Opérations de recompositions du territoire

Les « hauts lieux » sont, en tant que tels, loin d'être clos sur eux-mêmes. Ils font référence et circulent dans le « milieu » militant ; surtout, les pratiques qui s'y déploient les débordent largement. Ensuite les inscriptions pratiques de la critique et la mise en œuvre de tactiques de résistance se déploient à des échelles différentes : le lieu certes, mais aussi le quartier, la ville et, de façon plus transversale, le territoire (*Infra* 3.2.1.). Émergent ainsi de nouveaux territoires qui ne sont plus ceux que définissent les pouvoirs publics pour s'y projeter et y asseoir leur autorité. La métropole désigne une certaine manière de produire l'urbain, et en vis-à-vis d'autres modes de production de la ville tendent à s'actualiser, à composer autrement du territoire. Un territoire dont l'élaboration est dynamique, relève de la pratique des acteurs et se trouve largement problématisé par eux[61]. Nous proposons donc au lecteur de circuler à nouveau sur les différents terrains de la recherche pour saisir là où elles apparaissent ces opérations de recompositions du territoire. A la fois lorsqu'elles s'opèrent depuis un lieu occupé, mais aussi depuis des tactiques et des pratiques plus diffuses dans l'espace urbain, et enfin à travers deux disciplines convoquées par les acteurs (la géographie et l'histoire). Si ces disciplines sont classiquement l'outil de celui qui administre un territoire et entend y exercer son pouvoir. Nous comptons envisager comment elles se trouvent également mobilisées par les militants, d'une manière toute autre, pour faire exister *leurs* territoires (*Infra* 3.2.2. et 3.2.3.).

3.2.1. Des lieux et des tactiques

3.2.1.1. Des totalisations qui débordent le (haut) lieu

A partir des éléments concernant les Pavillons Sauvages, on comprend que le « haut lieu » totalise une multiplicité d'activités qui le déborde et l'autorise à exister à une autre échelle, celle du quartier, de la ville voire du « territoire ».

Ce lieu n'est pas pensé comme confiné, bien au contraire, ce qui caractérise les Pavillons Sauvages, c'est leur ouverture au quartier et, plus loin, à la ville. Et c'est ici que nous nous démarquons des études déjà existantes sur les squats. Celles-ci s'intéressent en effet davantage à l'organisation en interne de ces lieux qu'à leur inscription dans les espaces urbains. Ainsi, les travaux de Marc Breviglieri, Luca Pattaroni et Joan Stavo-Debauge[62] interrogent les modalités de cohabitation d'habitants de squats genevois. La question du commun est ici saisie depuis la mise à mal par le squat de l'opposition entre espace privé (le « chez soi ») et espace public. Et les analyses ethnographiques qui s'ensuivent donnent à voir les aménagements inventés par les occupants pour déjouer cette frontière[63]. Ce faisant, elles tendent à confiner le geste politique engagé par un tel

[61] Le territoire s'approche là de la définition qu'en donne Michel Lussault : « En dernier ressort, un territoire social ne doit sa pertinence qu'à un processus donné, toujours singulier et endogène de construction collective de l'intelligibilité du monde » in LEVY, Jacques ; LUSSAULT, Michel (dir.). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, p 912.

[62] BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca. « Le souci de propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois », in MOREL, A. *La société des voisins*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, coll. « Ethnologie de la France », 2005, pp. 275-289. BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca ; SATVO-DEBAUGE, Joan. *Les choses dues. Propriétés, hospitalités et responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission à l'ethnologie, 2004.

[63] Ces chercheurs remarquent ainsi que « des procédures réglementaires et des dispositifs techniques ont instauré des contraintes de mise en commun de l'information, notamment là où réside un risque de repli dans un espace privatif (les assemblées générales s'organisent dans les appartements) ou un risque d'anonymat (les lieux de passage, couloirs ou escaliers, sont utilisés, pour cela, comme des supports informationnels importants : des tracts politiques

mode d'habitation à son intérieur, elles laissent à penser que ce geste ne concernerait que ceux qui en sont déjà et, à la rigueur, ceux qui en deviennent habitants. C'est une figure du squat comme « entre soi » qui se dessine alors, comme laboratoire de formes de vie politique inédites mais qui restent relativement étanches au dehors, éventuellement qui s'éprouvent publiquement à l'occasion d'autres manifestations engageant le « milieu » militant.

Dans les cas qui nous intéressent, au contraire, ces lieux sont travaillés de façon cruciale par des dynamiques de dé confinement.

Les Pavillons Sauvages : un lieu et ses entours

À Toulouse, on l'a vu *ça s'est fait* sans que rien n'ait été complètement défini par avance. Mais c'est désormais ce souci qui caractérise le lieu et engage la manière dont s'en saisissent les acteurs. Les Pavillons Sauvages c'est d'abord le lieu et ses entours, à savoir le quartier en tant qu'il connaît un certain nombre de transformations et de réaménagements qui justifient d'autant plus, aux yeux de ceux qui y participent, les activités des Pavillons Sauvages :

> « Le projet qu'on a avec la frichette par contre c'est sur le quartier c'est intéressant qu'il y ait des associations, c'est intéressant qu'il y ait un espace ouvert… c'est un quartier où il va se construire deux mille logements à deux pas… on imagine bien c'est construit par des promoteurs privés quand on voit les petites surfaces qui ont déjà été construites sur des pâtés de maison entiers, sur des carrés entiers, un bloc, c'est que des immeubles tournés vers l'intérieur avec piscine au milieu et tout sécurisé, bon. On imagine bien que ça ne va pas du tout servir au quartier par contre ça va être un apport de population énorme avec des enfants et tout et y a rien de prévu pour animer, faire de la culture, accueillir les associations que ça va générer etc. Avec la frichette ce que je trouve intéressant c'est que c'est un lieu qui s'oriente vraiment dans le territoire. Qui s'inscrit vraiment dans le territoire. L'idée de la crèche par exemple c'est clairement la réponse à un besoin dans le territoire. Et c'est une réponse politique. C'est de dire non non non on ne laisse pas les femmes au foyer. On permet aussi aux femmes de travailler. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Le site des Pavillons Sauvages est repéré comme « un bon lieu » du fait en particulier de son inscription au sein du *quartier.* Et le quartier, comme entité thématisée dans les entretiens toulousains, c'est d'abord les entours du lieu (comme espace de circulation, éléments de paysage, composition urbaine spécifique « entre les pavillons, là, mais aussi y a ces villas de l'autre côté à 500 000 euros et de l'autre côté le commissariat, l'usine… les cités plus loin ») ; mais presque immédiatement le quartier est convoqué au titre également d'un public localisé, celui concerné justement par le scandale du lieu laissé vacant et rénové (un an avant l'installation des squatteurs, l'ensemble des fenêtres des bâtiments ont été remplacés, avant que le projet de réhabilitation de l'Armée ne soit abandonné et la caserne vendue pour être détruite). Le quartier apparaît également dans sa dimension pragmatique : celle du réseau d'interconnaissances (« des gens du quartier qu'on connaissait par…untel ») qui s'active dans le cours de l'expérience. Sa sociographie peut aussi être esquissée rapidement. Le quartier se définit alors en termes de style de vie : les « bobos » du coin, les mamans, etc. Enfin dans son format assumé comme « politique », le quartier se trouve ressaisi comme un « territoire » avec ses besoins (la crèche). Le quartier est redéfini comme un espace à « animer ». Et ce n'est sans doute pas anodin que l'expression de « territoire » apparaisse là où le lieu rencontre l'institution puisque c'est à cette échelle que se définissent les politiques publiques, sociales, culturelles, etc. La dimension politique des réponses apportées par les Pavillons Sauvages (qui se définit comme lieu écologique, social, etc.) se démarque des options contenues de leur version institutionnelle, parce qu'elles sont précisément faites de compositions, sans plan strictement défini par avance.

---

et des programmes culturels y sont affichés, des panneaux d'affichage sont disposés pour des échanges écrits concernant la vie communautaire, etc.) » (Breviglieri M. et Pattaroni L., *ibid.*, p. 281).

Le CSA : un lieu intégralement distribué sur un quartier faute d'avoir pu tenir et se stabiliser

À Montréal, c'est une configuration d'un autre genre qui nous permet de mettre en évidence la distribution du lieu sur le quartier, le Centre Social Autogéré. Suite à un projet d'éco-village urbain, porté par le collectif la Pointe Libertaire, ayant émergé au moment de la lutte contre le Casino au printemps 2006, certains des militants élaborent un projet de Centre Social Autogéré (indépendamment de la Pointe Libertaire). Après une assemblée publique organisée en juin 2007 pour présenter le projet, une trentaine de personnes décident de participer à sa mise en œuvre, autour d'un noyau de dix personnes environ.

> « Les CSA sont des espaces autogérés, établis très souvent dans des bâtiments abandonnés dans des quartiers urbains un peu partout dans le monde, qui sont en fait des centres d'activités culturelles, sociales et politiques. La particularité des CSA, ce qui les différencie des centres communautaires, c'est à la fois leur autonomie face à l'État, leur refus de hiérarchie et de l'autorité illégitime, ainsi que la gestion par la démocratie directe ». [Présentation du CSA sur le site Internet de la Pointe Libertaire]

Le lien au quartier est présenté comme un principe fort :

> « Une ouverture continue envers nos voisinEs, les gens du quartier et les groupes communautaires dans une perspective de construction d'alternatives collectives aux systèmes et institutions en place.» [Site Internet du CSA]

Ce projet est porté pendant deux ans par plusieurs comités (finance, légal, média libre, mobilisation, rénovation, communications internes, relation avec le quartier, vivre ensemble) et comporte plusieurs projets autonomes (notamment un projet de bar et salle de spectacle, un centre de médias indépendants, un projet de vélo libre et d'atelier de réparation de vélo, un projet de jardin sur les toits, des repas collectifs, un cinéma itinérant, un projet d'éducation populaire etc.). Depuis 2007, plusieurs assemblées publiques, soirées de soutien et soirées de projection de films ont été organisées dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Le projet aboutit le 29 mai 2009 à l'installation du CSA dans une ancienne usine sur les berges du Canal de Lachine en bordure du quartier. Dès le lendemain, les forces de l'ordre procèdent à l'expulsion brutale du lieu.

Le Centre Social Autogéré avant d'être mis en lieu a longtemps été un projet pensé et préparé par des militants libertaires et s'il ne s'est incarné que l'espace d'une vingtaine d'heures par l'occupation d'un bâtiment, depuis son expulsion il existe à nouveau sous le format projet, un format qui n'implique pas un pur virtuel mais plutôt une distribution provisoire en une série indéfinie d'activités. Le CSA « repart de plus belle » comme l'indique le site Internet à travers ses activités qui continuent d'être organisées dans différents lieux.

Pendant l'année de préfiguration, à l'issue de laquelle un lieu a été occupé, le CSA s'est déployé – en tant que projet – dans le quartier. L'enrôlement des habitants dans le projet de CSA depuis des expériences en miniature (des ateliers d'éducation populaire ou des projections de film ponctuellement organisés dans le quartier pour faire préfigurer une activité du CSA ou une répétition générale du CSA pendant tout un week-end un an avant son ouverture sur laquelle on reviendra plus en détail *Infra* 4.1.1.2) a été un souci très fort pour les acteurs. Il s'agissait de faire un Centre Social Autogéré avec les habitants. Et avec le soutien des habitants, les militants souhaitaient faire durer le lieu le plus longtemps possible dans un contexte nord-américain où les squats sont proprement interdits de cité.

Le projet s'est donc distribué pendant deux ans dans les lieux déjà existants du quartier : ceux des groupes communautaires, mais aussi les parcs publics et à même la rue. Avant même sa prise de consistance finale, ce format distribué a ainsi assuré une première forme d'existence au CSA. À

chaque fois, il y a eu appropriation des lieux selon ses principes (gratuité, ouverture, accessibilité, exclusion des comportements de domination, convivialité) qui se combinent avec les normes prévalant dans les espaces en question.

L'inscription du CSA dans son lieu propre ne remet pas en cause cette distribution préalable. Il est ainsi prévu de mettre en place une « flotte de vélos » pour faciliter la circulation dans la ville, même si ces vélos doivent revenir à leur port d'attache qu'est le quartier. Un cinéma itinérant doit également voir le jour. Précisément alors, c'est le lieu, en tant qu'il va rendre disponibles et régulières les diverses activités envisagées, qui doit permettre de faire tenir cette ouverture au quartier : grâce au lieu, il est plus aisé d'organiser des séances de cinéma de manière régulière et non plus en fonction d'événements orchestrés par les militants, grâce au lieu l'atelier vélo n'a plus besoin d'envahir le salon de tel ou tel.

> « C'est sûr que le lieu on en a besoin, dans le sens où maintenant tout le matériel qu'on a est dispersé aux quatre coins chez des gens, dans leur salon, on a besoin d'un entrepôt. Le projet vélo a besoin d'un atelier permanent, on ne peut pas toujours faire ça dans le salon de untel. Nos activités seraient beaucoup plus développées. Avec un atelier vélo, on pourrait avoir des activités sur une base plus régulière, puis une capacité de projection dans le quartier plus importante. Même chose pour le cinéma où pour l'instant le cinéma agit surtout lors de nos évènements, mais le fait d'avoir un bâtiment occupé est un évènement constant donc il peut toujours y avoir du cinéma. Les projets existent mais ne peuvent pas s'épanouir autant que s'ils étaient rassemblés dans le bâtiment du CSA. » [Entretien avec un membre du CSA]

« Le fait d'avoir un bâtiment occupé est un événement constant » : c'est dans cette routine, ce genre de permanence que se définit la temporalité d'une vie de quartier (avec ses marchés tel jour sur telle place, ses groupes présents aux mêmes endroits, etc.). L'ouverture du lieu permet de détacher les activités du rythme et des espaces des militants de façon à ce que le cinéma par exemple devienne celui du quartier.

Le CSA se donne comme un lieu à l'échelle du quartier. Les activités proposées (outre celles déjà mentionnées sont également prévus un « bar/spectacle », un « centre média alternatif », un « projet de tube digestif » autour des questions d'alimentation, de jardinage urbain et de composte ou encore un « projet d'éducation populaire ») totalisent les préoccupations possibles des habitants d'un quartier : transport, loisirs et culture, alimentation, éducation. Et elles impliquent des projections dans l'espace : projections itinérantes du cinéma de quartier, jardinage sur les terrains vagues qui trouent la trame urbaine du quartier, fabrication de journaux et d'affiches à distribuer dans les environs etc.

Le CSA de Montréal est pensé depuis ses prémisses à partir de cette question des conditions d'apparition ou de projection du quartier depuis un lieu. C'est en ce sens que la perspective critique développée notamment par la Pointe Libertaire (cf. *Supra* 2.2.1) se trouve mise à l'épreuve de la pratique. Et la démultiplication des angles d'attaque (la circulation, l'alimentation, l'éducation, etc.) permet de totaliser les différentes dimensions de ce qu'est le quartier. Là où les groupes communautaires se sont spécialisés (comptoir alimentaire, carrefour d'éducation populaire, clinique de santé communautaire, services juridiques, etc.), le CSA propose de tout tenir en un lieu.

Magdalenes : mettre la ville en cause

Les contre politiques qu'on cherche à ressaisir en passent par leur inscription dans des lieux, mais aussi par l'élaboration de tactiques et de pratiques qui se diffusent d'emblée sur un territoire. Un territoire dont l'élaboration est dynamique, relève de la pratique des acteurs et se trouve largement problématisée par eux. A Magdalenes ces tactiques et pratiques prennent une forme particulière, « haut lieu » du quartier de Ciutat Vella, sa production d'actions, d'outils et de discours dépasse largement le quartier pour poser la question du « droit à la ville ». Le lieu est un point de passage

pour des personnes et collectifs très divers, les migrants qui vivent ou travaillent dans le quartier, le collectif V de Vivienda pour le droit au logement, ou encore les associations de voisins. C'est bien à partir de cette diversité que le travail de Magdalenes prend sens, dans une problématisation singulière et thématisée à partir de l'ensemble des êtres qui le traverse.

> « Ce sont des axes qui rassemblent les gens qui habitent et ceux d'en dehors, ces axes coagulent des choses qui nous traversent tous. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Les axes de travail de Magdalenes mis en forme et diffusés sur le site Internet de l'espace social[64] déterminent le fil des conférences et débats organisés dans le lieu depuis son ouverture. Ils formulent de façon condensée toute l'activité du lieu et ce qui le lie à ses entours, la manière dont l'espace social met en cause la ville et la *cause* autrement, entre une définition spécifique du droit et son actualisation pratique :

Axe droit au logement/à la ville : cet axe combine deux manières de thématiser l'occupation illégale de bâtiments. Du point de vue des personnes qui l'habitent, l'occupation est une manière de rendre effective le droit au logement et à la ville pour ceux qui en sont privés ; du point de vue du quartier menacé par la touristification, l'occupation est une opposition en acte à la réalisation d'un hôtel.

Axe *droit à la circulation* : cet axe implique un soutien aux personnes migrantes en situation irrégulières. Le problème de la mobilité est posé dans sa dimension la plus globale (les migrations internationales) et la plus locale, la question concrète de l'hébergement de ces personnes dans le quartier de Ciutat Vella, ou celle des conditions de vie des vendeurs à la sauvette.

Axe *culture libre* : la culture est envisagée du point de vue de son accessibilité. Cet axe permet de travailler sur un même plan l'accès aux contenus informatiques et virtuels et l'accès aux espaces culturels locaux. L'action se concentre particulièrement sur des ateliers hebdomadaires d'auto-formation aux logiciels libres et de partages de contenus culturels numériques. Mais elle se distribue aussi à l'échelle du quartier dans des luttes ponctuelles visant la valorisation des espaces culturels destinés aux habitants (en opposition aux structures culturelles métropolitaines).

Le lien au quartier se situe donc au point de jonction entre une permanence matérielle (le local ouvert sur la rue) et l'appel d'air permanent produit par les activités du Centre social. L'ensemble des actions menées par Magdalenes fonctionne sur un principe d'articulation entre une définition spécifique du droit et les moyens de rendre son effectuation possible (il s'agit d'étayer ce qui a été gagné sur le lieu pour lui donner une puissance susceptible de renforcer celle des autres entités du quartier par son exemplarité et par les outils qui sont produits) :

La définition du « droit à la mobilité » (l'ouverture inconditionnelle des frontières) est directement liée dans cet « espace social » aux conditions matérielles de possibilité dudit droit (l'accueil de personnes sans-papiers dans le lieu) et à la production d'un outil ainsi que sa diffusion sous forme de cycles de débats (le guide *Ferrocaril*[65] se présente comme un guide d'usage de la ville à l'attention des personnes migrantes et sans-papiers).

La définition du « droit au logement et à la ville » (la session d'usage) et son corolaire (l'occupation des immeubles) est directement engagée dans la production de l'ouvrage collectif contre le mobbing *El cielo esta enladrillado*, et ses suites sous la forme d'ateliers d'autoformation et de cycles de débat.

Enfin la définition de la « culture libre » donne lieu à un partage de compétences sous la forme

[64] Cf. www.magdalenes.net.

[65] « Ferrocaril, guide pour la liberté de mouvement » est un guide pratique et gratuit réalisé en collaboration avec plusieurs collectifs à Madrid, Barcelone, Malaga et Séville. Il répertorie les ressources disponibles pour les sans-papiers dans chaque ville, les démarches administratives à effectuer pour acquérir une carte de séjour et les modalités pratiques pour éviter les contrôles inopinés.

d'ateliers hebdomadaires (initiations à Linux, partage de logiciels libres et de fichiers divers, utilisation de Creatives Commons).

Magdalenes n'est donc pas un lieu où s'informer sur ses droits pour les faire valoir ailleurs, c'est un lieu qui diffuse des pratiques concrètes, et qui les projette sur le plan du droit. Les axes de travail sont choisis pour leurs potentialités pratiques, travailler avec les migrants sans-papiers engage immédiatement le soutien matériel (l'accueil à plus ou moins long terme de personnes migrantes), le « *guide pour la liberté de mouvement* » appelle à être donné en mains propres, les ateliers contre la violence immobilière peuvent se dérouler au lieu même où se pose concrètement le problème.

> « Tout le travail de Magdalenes est parti, la campagne est partie de ce que nous avions réussi à prendre ici et que nous ne voulions pas perdre et surtout ce que nous voulions étendre au quartier et à la ville : parce que c'est un espace ou les sans-paps peuvent circuler librement, parce qu'on les accompagne politiquement, parce que c'est un espace où les mouvements sociaux peuvent se réunir simplement et sans complications, parce qu'il garantit le droit au logement à une série de gens et c'est aussi un espace où se réalise le droit à la ville, parce que c'est un lieu de rencontres des assos de voisins, et partir de là, de cette perspective de conserver des droits qui avaient été acquis, de commencer une campagne qui aille bien au delà de la simple défense de ce lieu, et commencer à travailler ces axes, pour que notre action puisse se projeter à d'autres échelles. »[Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Le local occupé (et ses entours) n'existe plus seulement dans leur matérialité, leur spatialité passive qui l'expose à être mis en cause (le bâtiment comme les rues aux alentours menacées par la gentrification, etc.) ; il y a un mode actif qui signale la prise de consistance d'un territoire, c'est à dire un lieu qui *cause* des êtres, les étaye ou les constitue, les accueille. C'est en ce sens que la question de la métropolisation des espaces urbains (à quoi s'oppose justement la composition de territoires) est spécifiquement travaillée par celle de la circulation des personnes migrantes. Le local et les circuits qui passent par Magdalenes définissent un lieu ouvert à des êtres qui le traversent en propre (au-delà de leur clandestinité) mais aussi comme autant de questions publiques, de vies susceptibles d'articuler des mises en causes de l'ordre public (qui les condamne à l'invisibilité et à une précarité extrême). Le lieu se trouve ici ressaisi non plus dans ses seules coordonnées physiques mais comme lieu d'un problème, il est envisagé en tant que tramé d'usages, de passages, de circulations et de vie qui autorisent un changement d'échelle : le passage du local au sens strict, à ses entours (le quartier et plus loin la ville) voire à la chose publique.

Interlude 3. Les vélos

« La ville à vélo », politique des usages de la ville

Les vélos circulent sur l'ensemble de nos terrains à travers des collectifs qui mettent en cause les modes de déplacements urbains imposés par des politiques d'aménagement centrées principalement sur la circulation automobile. Ces collectifs viennent lui opposer « une ville à vélo » en s'employant à la fois à diffuser une critique de la gestion actuelle des déplacements urbains[66], et en proposant de multiples appuis pratiques pour cet usage spécifique de la ville : ateliers de réparation, mobilisations pour des aménagements spécifiques, cartographie des points dangereux de l'agglomération et des itinéraires sûrs….Ces collectifs se distinguent ainsi d'autres associations ou groupements de promotion du vélo par leur ancrage direct dans la pratique : à Montréal, le CSA met à disposition des habitants une flotte de vélos libres et gratuits sur le quartier de Pointe Saint-Charles ; à Lyon, l'association Pignon sur Rue propose un atelier de réparation de vélo, « Le Recycleur », et l'association Vélorution organise des manifestives visant à perturber le trafic automobile ; à Saint-Étienne et Toulouse des squats ont tenu des ateliers de réparation réguliers pendant plusieurs années. Faire tenir la proposition de la « ville à vélo » ici et maintenant suppose en effet de s'en donner les moyen, pour donner un peu force de réalité au slogan d'un collectif lyonnais : « le vélo change la ville ». Dans quelle mesure les collectifs qui nous intéressent parviennent-ils à doter l'objet vélo de cette singulière efficacité, de cette capacité à transformer ou subvertir l'ordre urbain classiquement dévolu à la circulation automobile ?

Gratuité et mobilité dans la ville

A Montréal, le CSA a récupéré, réparé et repeint une flotte de 25 vélos, répartis dans trois lieux du quartier et laissés à la libre disposition des habitants. Le projet est une réponse pratique à la « marchandisation des déplacements » et au « besoin social » de mobilité des habitants (coût élevé des transports en commun, quartier mal desservi par les lignes de bus etc.). Le projet, en proposant une alternative aux transports payants, rend possible la mobilité des habitants dans la ville :

> « Cette initiative politique vise à promouvoir les alternatives au transport capitaliste soumis à des tarifs qui empêchent une réelle mobilité des personnes » [Anna Kruzynski, agence de presse Libre de la Pointe 19 avril 2009].

L'initiative a reçu le soutien de la Table des groupes communautaires Action Gardien: « Ce service collectif et gratuit est un geste concret qui répond à un réel besoin, celui de se déplacer à moindre coût » [membre d'Action Gardien]. Elle rappelle que les hausses de tarif à la STM et les baisses de service (surtout dans le quartier où les deux lignes d'autobus sont peu fiables) rendent difficile la mobilité des personnes. Cette initiative intervient à Montréal peu de temps après le lancement des Bixis qui ne font que rejouer la logique de marchandisation (les Bixis seront installés dans l'arrondissement du Sud-Ouest au cours de l'été 2009) :

> « La philosophie de base du projet vélo-libre du CSA est fondamentalement différente de celle de la Ville de Montréal [...] le projet Bixi, malgré son verni écologiste, soutient la philosophie capitaliste qui veut que les usagers et usagères aillent à débourser chaque fois qu'ils ou elles veulent se déplacer » [Communiqué de Presse du CSA, 17 avril 2009]

[66] Un contexte particulier vient aujourd'hui compliquer cette critique, à savoir la prolifération des dispositifs institutionnels qui prétendent également promouvoir ce « mode doux » (le Vélov' à Lyon depuis 2005; le Vélo à Marseille depuis 2007 ; Vêlo à Toulouse depuis 2007; le Bicing à Barcelone depuis 2007 et le Bixi à Montréal depuis 2009).

Récup', logique écologique et anti-productiviste

Les vélos amenés à circuler dans la ville ont été récupérés ou donnés. Le projet disjoint ainsi en partie la politique des déplacements de la nécessité de la production industrielle, ou des nécessités économiques du « capitalisme vert » (cf. *Infra* Le vélo controversé) :

> « Le projet Vélo-libre est un véritable pied de nez aux modes de transport promus par le capitalisme, même celui qui se targue d'être "vert" ou "durable". En effet, aucune production industrielle n'a été nécessaire pour faire exister cette flotte. (…)Cela est très différent du projet Bixi de la Ville de Montréal qui a nécessité des millions de dollars en ingénierie et en production industrielle. »
> « Le capitalisme, dans sa logique de récupération, parle beaucoup d'écologie et de développement durable depuis quelques années. Cependant il ne perd jamais de vue ses objectifs premiers: viser la croissance économique, la poursuite de l'exploitation et le profit. Le projet vélo libre s'inscrit dans une tendance inverse: réaliser une décroissance des activités industrielles, s'inscrire dans une visée émancipatrice et remplir les besoins des gens par la gratuité des services ». [agence de presse Libre de la Pointe 19 avril 2009]

Auto organisation et autogestion : politique active des déplacements

Le vélo à la libre disposition des habitants fait pièce à la figure de l'usager des transports caractérisé par sa passivité et sa dépendance (quant au coût, au choix des modes de déplacement urbain, aux horaires des transports en commun, etc.). Le système de vélo libre est basé sur l'auto organisation et l'autogestion du service qui redonnent une autonomie à l'usager à travers une « politique active des déplacements » :

Le projet s'inscrit en effet dans la tradition de l'auto organisation des services publics, la prise en charge communautaire des besoins à l'échelle d'un quartier. Selon une membre d'Action Gardien, citée dans le communiqué de presse annonçant le lancement de la Flotte de vélos libres :

> « Il faut voir dans cette initiative l'instauration d'un service collectif pour la communauté et par la communauté qui ne pourra que contribuer à l'amélioration de la qualité de vie.» « Cette flotte de vélos gratuits représente enfin une alternative pour favoriser le transport actif en ville pour toute la population, y compris ceux et celles qui n'ont pas les moyens de se procurer un vélo» [Communiqué de Presse du CSA, 17 avril 2009]

Cette politique active des déplacements doit venir se pérenniser à Pointe Saint-Charles par l'organisation d'ateliers réguliers de réparation de vélos où les habitants pourront acquérir des savoir-faire techniques et récupérer des pièces pour réparer les vélos.

Cette logique de promotion du déplacement actif sur la durée a été expérimentée sur d'autres terrains. A Saint-Étienne, le squat La Pinaille a animé un atelier vélo pendant plusieurs années. Et à Lyon, la pérennisation d'un atelier vélo en une grosse association « Le Recycleur » participe bien de cette logique de diffusion et de maintien des pratiques cyclistes en ville. Les fondateurs du Recycleur appartiennent au milieu militant radical des Pentes de la Croix-Rousse. En 1994, un groupe d'écologistes décide de créer un atelier de réparation de vélos. Contrairement aux ateliers traditionnels, celui-ci est organisé sur l'échange des savoirs : ceux qui ont des connaissances en mécanique les transmettent aux autres. L'atelier devient le Recycleur en 1995[67]. Petit à petit, des habitants du quartier fréquentent régulièrement l'atelier en échange d'une adhésion annuelle de 30 à 20 euros. En 1998, l'association compte 80 adhérents, et aujourd'hui près de 1500.

De par sa situation géographique (une rue très fréquentée de la Croix-Rousse et située à quelques mètres de la Place des Terreaux), l'atelier est très facilement accessible aux visiteurs. Sa large devanture entièrement vitrée donne à voir directement aux passants l'atelier de mécanique. Ce choix du local a permis d'accueillir davantage de public pour que l'action du Recycleur ait une portée plus large. Un professionnel, salarié de l'association est présent en permanence, parfois accompagné de

[67] Les statuts associatifs ne seront déposés qu'en 2000.

bénévoles, et il aiguille les adhérents dans la réparation de leur vélo. Le Recycleur insiste sur l'autonomie que permettent ces ateliers au cycliste :

> « Le but de notre association est de faciliter la vie des cyclistes urbains, c'est-à-dire vous dont le vélo est le moyen de transport quotidien. CE QUE NOUS POUVONS FAIRE. Vous aider à mieux connaître, à entretenir et réparer votre machine. Vous fournir une bicyclette en état de marche. Ces services sont accessibles à toute personne ayant acquitté son adhésion. CE QUE NOUS NE POUVONS (VOULONS) PAS FAIRE. Faire le travail à votre place. Venir à l'atelier c'est manifester la volonté de se débrouiller, les adhérents et les salariés peuvent vous y aider. Vous êtes responsable des opérations. (Site Internet du Recycleur). » [Extrait de la plaquette de l'association]

L'association propose également des « parcours guidés ». Un moniteur accompagne les cyclistes sur un trajet précis, leur transmet les bons réflexes jusqu'à ce qu'à ce qu'ils soient autonomes dans leur parcours.

Convivialité et réappropriation sensible de l'espace urbain

Le Recycleur met en avant la convivialité que permet ce mode de transport. Le vélo participe donc de la réinscription sensible du citadin dans la ville:

> « Seul sur sa selle, le cycliste est néanmoins relié à son environnement. Il est dans l'espace public, contrairement à l'automobiliste qui peut vociférer dans sa bulle privée.
> Pas question de se mettre des air bag, de la clim et des enceintes dolby : le cycliste respire la ville, le temps qu'il fait ("tiens, ce printemps aura été pluvieux..."), et, pourquoi pas, échange trois mots au feu rouge avec une collègue sur sa belle monture hollandaise... »

Cette réappropriation sensible de l'espace se joue dans le quotidien mais aussi ponctuellement lors de manifestives.

Vélorution

L'association Vélorution organise des manifestives chaque mois dans les rues de Lyon pour défendre l'usage du vélo en ville ou lors d'événements spécifiques, comme en septembre 2007 lorsque le Gouvernement décide de supprimer la journée sans voiture :

> « 8 novembre 2007
> 350 cyclistes se réapproprient la ville
> Alors que Lachine vient de lancer une journée sans voiture pour faire face à l'urgence écologique, la France, elle, a décidé de la supprimer ! Qu'à cela ne tienne, le 22 septembre dernier, les cyclistes lyonnais ont ressuscité cette journée en se réappropriant la ville.
> A l'appel de la Vélorution, de la Ville à Vélo et de l'Interquartier vélo de Villeurbanne, 350 cyclistes ont bruyamment manifesté entre Villeurbanne, Lyon et La Mulatière pour dénoncer la place omniprésente de la voiture en ville et l'absence de politique cohérente et affirmée en faveur du vélo dans l'agglomération.
> Ces joyeux cyclistes du quotidien ont émaillé leur parcours d'actions symboliques, comme l'emprunt du couloir de bus cours Lafayette encore interdit aux cyclistes. Ce couloir n'a pas été élargi pour les vélos afin de ne pas supprimer l'une des trois voies réservées aux automobiles... Ils ont également tracé une bande cyclable effaçable au niveau du pont Morand, un lieu où nombre de cyclistes débutants effrayés par la circulation se font verbaliser parce qu'ils circulent sur le trottoir. Autre démonstration, la création d'un parking vélo ponctuel sur le quai haut à la Guillotière, pour dénoncer l'installation de quelques dizaines d'arceaux seulement sur les 5km de berges du Rhône. Dernière action, l'emprunt de la bretelle d'accès à l'autoroute A7 au niveau de La Mulatière pour révéler l'absence d'aménagement qui permettrait de relier Lyon à Oullins à vélo. Ce lieu est un véritable no bike land. De tels nœuds routiers, interdits aux vélos, sont nombreux dès que l'on veut gagner la périphérie. Force est de constater que si Lyon devient peu à peu une ville cycliste, elle n'est toujours pas une ville cyclable. (…) » [Journal de Pignon sur rue, Opinions sur rue, édito, n°10, automne 07]

La masse critique de la Vélorution effectue une traversée de la ville et un tracé en pratique des

points noirs pour les cyclistes. Elle redessine ainsi la carte de cette ville qui n'est pas cyclable, et en reconfigure certains pans. Cette opération se déroule à l'échelle du centre ville sous le format de la manifestive mais l'association Vélorution s'emploie également, sur un mode plus ordinaire, à tester les aménagements concrets d'une rue, d'un point de stationnement destiné aux vélos, etc. Elle en diffuse les comptes-rendus sur son site internet. Cette rubrique « regard critique » sur la ville dépouille la ville rue par rue, dévoile en situation et de manière très pratique les dysfonctionnements des pistes cyclables, les dangers auxquels sont soumis les cyclistes, etc. Le tracé de chaque site est effectué à partir de photos. Et ce travail engage une ressaisie systématique de l'environnement urbain du point de vue d'une agence ou d'un actant bien spécifique, le cycliste, avec son mode de perception, sa vulnérabilité, sa vitesse propre. C'est à partir de sa sensibilité particulière d'être « relié à son environnement » et susceptible de s'agréger avec d'autres, que le cycliste noue ces solidarités pratiques visant à tracer différemment les lignes qui organisent les circulations en ville.

Ce qui est frappant dans la documentation fournie par ces différents acteurs, c'est la manière dont les considérations d'usage (comment rouler, où, quels sont les danger de la circulation, etc) sont travaillées assez systématiquement par une dimension normative forte, qui fixe en creux une sorte de rapport cyclo-politique à la ville : le cycliste est un être vulnérable à la fois responsable (de la sécurité, de l'environnement.) et qui appelle à la responsabilité des autres usagers de la route ; le cycliste est un être de liens, relié à son environnement et susceptible de se lier aux autres (par opposition aux automobilistes condamnés au régime de la séparation, habitacle par habitacle) ; le cycliste se propulse à une vitesse raisonnable, une vitesse soutenable, sans consommation de carburant, sur un mode peu polluant. Sous cet aspect la ville à vélo est connectée à la cité écologique et durable, aux problématiques de l'ordre de la décroissance, mais comme un régime d'effectuation pour ces horizons normatifs. La politique de la ville projetée depuis ces propositions et ces collectifs d'usagers est directement impliquée et activée dans la pratique.

Le vélo controversé : go cars, Bicing, Vélov', Bixi...

Mais le vélo est aussi vecteur d'une ambiguïté relative à ses usages : la multiplication des dispositifs municipaux qui proposent des vélos payants en libre service dans les centres-villes des métropoles est l'objet d'une critique véhémente de la part de la plupart des collectifs rencontrés. À Barcelone, l'omniprésence des « Bicing » et des « go cars » (tricycles de location à destination des touristes) gêne la circulation effectuée majoritairement à pied par les résidents (cf. *Infra* 3.2.1.2). À Marseille, Lyon, Toulouse et Montréal les différents dispositifs de vélos en libre service sont associés aux opérations de réaménagement urbain. Mis en série avec la multiplication des nouvelles lignes de tramway et des bus électriques, la critique porte sur la valorisation de la part des administrations locales des circulations à l'usage des populations privilégies des centres-villes (résidents aisés, touristes et investisseurs potentiels). Le coût élevé des déplacements et la concentration des aménagements dans les secteurs touristiques de la ville ont pour conséquence d'exclure de fait les populations défavorisées. Ici la critique est celle d'une figure qui se surajoute aux caractéristiques de la métropole contemporaine, comme un dispositif qui n'a de sens qu'avec les autres dispositifs normatifs qu'elle embarque avec elle (comme par exemple la vidéosurveillance ou la prévention situationnelle). La critique révèle également dans un même mouvement le modèle écologique que ces dispositifs proposent. Les vélos en libre service se présentent comme la garantie d'un « développement durable » de la ville, point de vu contesté par les collectifs. N'étant pas séparés des opérations d'aménagement urbain, les flottes de vélos sont perçues comme des dispositifs de justification d'un ordre écologique falsifié. La critique radicale du « développement durable » en ville fait valoir qu'une même logique détermine la marchandisation de l'espace public, sa sécurisation et son inscription dans un ordre écologique métropolitain. Le vélo est un appareillage de plus qui se branche sur l'aménagement policier et mercantile de l'espace urbain. On voit donc comment, dans ce cas de figure, le vélo devient une figure repoussoir, à la fois un instrument de

« conquête » des centres-villes excluant les populations indésirables et à la fois instrument de justification pour des métropoles qui mettent à mal le tissu social tout autant qu'environnemental.

3.2.1.2. Faire consister un territoire au-delà du lieu : retisser les usages du quartier

À côté de ces tentatives pour faire exister le quartier depuis un lieu (comme le CSA), de tenir un lieu et ses entours (comme aux Pavillons Sauvages), ou de proposer un droit extensif à la ville (Magdalenes) d'autres expériences tentent de recomposer le quartier depuis les espaces qu'il offre d'emblée, depuis les relations qui s'y nouent, sans en passer par le format du lieu à proprement parler. Le territoire prend forme à travers les relations que les habitants y nouent. Nous ne parlons pas ici de relations au sens cognitif (les représentations du quartier) mais de relations concrètes, construites dans le fil des usages, toutes aussi singulières et qui peuvent prendre à certains moments une dimension collective. Reconfigurer le territoire du quartier, c'est donc reconfigurer ces modes de relation, en opposition à ceux que la politique de la ville s'activent à prescrire aux habitants. En effet, à travers les réaménagements de l'espace et l'éviction de certains usagers de la ville (habitants précaires, commerçants de proximité, vendeurs à la sauvette, sans-papiers etc.), c'est aussi un mode de relation au territoire qui est fragilisé et mis cause.

Tiens Bon La Pente : repas de quartier et espace de gratuité, une action à l'échelle de la place publique

C'est le cas à la Croix-Rousse à Lyon pour les repas de quartier organisés une fois par mois par l'association « Tiens bon la Pente ». Ces repas ont lieu sur une place et se donnent à voir comme une réponse des habitants aux « nouvelles politiques sécuritaires et d'aseptisation de la ville ». Ils ont lieu le jour où les bennes à encombrants sont mises à disposition par la Municipalité, en bordure de cette place ; ces petits événements sont l'occasion d'ouvrir, en plus d'un temps de repas collectif, un espace de gratuité : chacun vient déposer ses objets plutôt que de les mettre à la poubelle et on n'hésite pas non plus à rechercher quelques objets intéressants dans la benne quand ceux qui l'y ont déposé n'ont pas jugé bon d'en faire profiter l'espace de gratuité.

La place est exploitée dans sa disponibilité à la flânerie : il existe déjà des bancs, les organisateurs leur adjoignent des tables et des chaises – sous la forme d'une grande tablée où chacun vient déposer sa contribution au repas collectif et qui est propice aux échanges avec les éventuels inconnus qui débarquent un peu dans la situation. Un four à pizza a également été construit à partir de matériau de récupération (un cumulus hors d'usage) de façon à pouvoir, moyennant une participation aux frais laissée libre (le « prix libre »), améliorer l'ordinaire d'un simple pique-nique. L'événement attire de nombreuses familles avec enfants qui peuvent jouer sur la place.

La réappropriation directe de l'espace se déroule en opposition à la gestion sécuritaire de l'espace public (l'espace de circulation est perturbé, le four à pizza est alimenté par un feu de bois au mépris sans doute des normes en vigueur, des personnes boivent de l'alcool et contreviennent de la sorte aux arrêtés pris par la Municipalité pour interdire sa consommation sur la voie publique, les organisateurs ne demandent pas systématiquement d'autorisation à la Ville avant d'occuper l'espace). Le repas de quartier se fait aussi en marge des dispositifs institutionnels de la convivialité (manifestations du Conseil de quartier, Fête des voisins, etc.). Ce qui se donne à voir à travers ces manifestations, c'est la sociabilité comme caractéristique du voisinage ou de la vie de quartier, celle que les pouvoirs publics tendent de faire apparaître à travers des dispositifs multiples, mais qui ne

prennent pas vraiment.

D’ailleurs, même les policiers – représentants et garants de l’ordre public – affichent leur sympathie envers la manifestation après avoir été appelés par des voisins gênés par le tapage d’un groupe de musiciens. Au cours de la discussion avec les organisateurs ils soulignent la valeur positive de cet espace, l’importance de cette convivialité et des rencontres et s’enquièrent seulement de l’heure à laquelle le concert accompagnant la manifestation s’achève. L’échange se clôt par les remerciements des organisateurs.

De même, la gardienne d’un immeuble de l’Opac situé sur la place prête régulièrement main forte aux organisateurs, elle aide aussi les gens à décharger leurs objets, met de côté des petits meubles et des objets et les installe dans l’espace de gratuité ouvert par Tiens Bon La Pente. Lors de notre participation à l’un de ces repas, seul son badge Opac nous a permis de l’identifier alors qu’elle partageait une pizza avec d’autres voisins… Lorsqu’elle amène un carton, un des militants s’enthousiasme : « même la Mairie nous aide maintenant ! »

Cette situation de co-existence n’empêche pas les militants, en plus de l’occupation non conventionnelle et parfois illégale de l’espace, de critiquer dans l’espace de ces repas de quartier la politique de la Mairie en matière de sécurité ou de réaménagement urbain. Ils vont par exemple s’amuser à repérer le sac à dos dans lequel les policiers cachent l'appareil photo. Ils commentent l’existence des « books » de tags qui permettent aux autorités de « charger » les taggueurs pour une collection d’infractions. Ils discutent de la vidéosurveillance en partant d’un quiproquo : un des convives a confondu une installation lumineuse-artistique, perchée dans un arbre, avec une des nouvelles caméras qui quadrillent désormais le quartier.

En prenant la place, Tiens Bon la Pente recompose la Croix-Rousse, il la fait *tenir* comme quartier convivial et alternatif contre une politique de gentrification et de sécurisation qui l’a profondément transformée depuis une dizaine d’années. Cette recomposition s’opère à travers la reconfiguration de l’espace de la place le temps de ces repas mais aussi depuis cet autre rapport au territoire que permettent ces manifestations. Non plus le rapport anonyme que le citadin peut avoir avec un territoire administratif, non plus le rapport retenu qu’impose l’ordre public, mais un rapport incarné (fait de rencontres ouvertes, de discussions, de partage de nourriture et d’objets) et critique (une vigilance vis-à-vis des politiques sécuritaires et une tentative de se ménager des marges possibles pour d’autres usages du quartier).

Produire un territoire à l'échelle des micros usages: Ciutat Vella et le quartier problématique

Les projets de rénovation urbaine et les conséquences qu’ils induisent contribuent à redéfinir le quartier comme faisant problème, comme un territoire inhabitable car régi par des flux incompatibles avec les attachements des habitants du centre-ville de Barcelone, au point que la pertinence de la notion même puisse manquer d’évidence :

> « Je pense que l'on doit partir de la transformation dont souffre notre ville. C'est très difficile en vérité, parce que dans le contexte de la métropolisation des villes, ça devient quoi un quartier ? Qui fait partie du quartier et qui n'en fait pas partie ? Comment est-ce qu'on fait avec ces catégories qui n'ont plus vraiment de sens ? Comment on se débrouille avec tout ça ? On a choisi un territoire sur lequel on veut agir mais c'est quoi ce territoire ? » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

L'espace social Magdalenes s'ouvre dans une perspective immédiatement ancrée dans « la réalité du quartier *Ciutat Vella* ». Les immeubles du 6 calle Amargos et 8 calle Magdalenes se situent littéralement au centre du plus important réseau de circulation touristique de la ville, bordés d'un côté par la Via Laetana, de l'autre par les Ramblas et encerclés au nord par la Plaza de Cataluña, et au sud, par le Barrio Gótico. Là, les circulations massives de piétons et de véhicules de toutes sortes sont constantes. « Qui s'est baladé dans ces coins-là de Barcelone sait ce qu'il en est » : la

configuration sensible de l'espace urbain est saturée par les flux au point d'empêcher tout autre usage. Le quartier est ordonné en fonction de l'usage touristique qui le structure, avec ses points de passage obligés (Le musée d'art contemporain, les devantures de boutiques réalisées par Gaudi) et ses grands axes de circulations (les Ramblas, la via Laetana).

Le quartier est d'abord défini comme l'objet central des opérations de réaménagement urbain, le centre du « parc à thème à destination des touristes » visée par la critique du collectif, et le centre aussi, de ce fait, d'une attention publique. En creux, c'est le rapport ambigu entre le « quartier » et l'échelle administrative du district qui est mis en cause (la critique de la démocratie locale pointant encore les impossibilités à prendre place dans les dispositifs de participation proposés à cette échelle).

> « Aujourd'hui de grandes voies se retrouvent paralysées par le trafic privé lié au tourisme (promenade Joan de Borbó, promenade de Colom, Paral·lel...), et avec des espaces mal ou peu desservis par les transports publics. Les rues étroites sont souvent occupées par des véhicules stationnés (motocyclettes et bicyclettes). Et malgré la réglementation, l'excès de cyclistes et notamment des « go cars » en concurrence avec les piétons, génère des situations d'incommodité et de danger en beaucoup de zones du district, dont les victimes sont fondamentalement les personnes vulnérables. [Extrait des Actes du 1er Forum Xarxa Veïnal Ciutat Vella, fév. 2009 p. 77]»

La catégorie de « quartier » pour Ciutat Vella est à la fois l'échelle administrative et l'espace du désaccord. Les acteurs pointent à différentes reprises une perte de sens de la catégorie. Le quartier est mis à mal théoriquement et pratiquement du fait de sa reconfiguration autour de flux uniformes hétérogènes aux circulations des habitants (flux touristiques) : faire exister le quartier comme un lieu nécessite dès lors l'affirmation conflictuelle d'usages et d'énoncés différents.

Magdalenes participe d'une production différente du quartier Ciutat Vella, à partir de cette matière problématique. En coopération avec les différentes associations de voisins des quartiers du Raval, du Gótico et de Casc Antic, et avec l'association des voisins de Barcelone, réunis dans le réseau Xarxa Veïnal Ciutat Vella, l'espace social Magdalenes participe à produire un discours sur le quartier, discours qui en passe par des moments partagés. Il ne s'agit pas de faire directement exister le quartier sur le mode de l'énonciation, de l'invoquer dans le langage, mais d'abord d'éprouver et de mettre en forme l'espace vécu des habitants. Il est possible d'enregistrer cette production singulière du quartier dans une publication produite à l'issue de la rencontre organisée par le réseau Xarxa Veïnal Ciutat Vella en octobre 2008 et notamment à travers son axe majeur de revendication portant sur l'usage de l'espace public.

> « Le quartier n'est pas simplement une entité architecturale, l'organisation de la cohabitation commence dans nos foyers et se déploie à nos rues, nos parcs, aux commerces, aux centres civiques, aux écoles, etc. Nous sommes les pièces basiques de l'organisation de la cohabitation citoyenne, mais le modèle défendu par nos institutions publiques refuse la possibilité d'établir les liens nécessaires et nous oblige à cohabiter avec des problèmes à cause de la pression de groupes économiques qui apportent peu à notre société, sauf si nous parlons du lucre spéculatif. » [Extrait des Actes du 1er Forum Xarxa Veïnal Ciutat Vella, fév. 2009 p. 10]

Retrouver l'évidence perdue du quartier en passe par la formulation de l'expérience quotidienne que les habitants en ont, en partant de « l'organisation de la cohabitation », de l'usage des équipements et de l'espace public, les habitants du quartier proposent de répondre aux problématiques de sa touristification. L'agencement de « l'espace public à destination des touristes » est méthodiquement décortiqué pour être confronté aux pratiques quotidiennes des habitants. L'aboutissement du travail de redéfinition s'opère à partir de micros problématiques, et qui mises bout à bout sous un format revendicatif, vont permettre de dire la possibilité d'un quartier fait d'autres usages :

> À l'issu du forum un certain nombre de revendications sont formulées: « Ouvrir les écoles en horaires de week-end afin de favoriser la pratique sportive de personnes de tous les âges. Doter de l'éclairage adéquat les espaces, et les itinéraires que les femmes fréquentent, en tant que population plus sensible à de possibles

> agressions favorisées par les espaces obscurs. Préserver l'espace des trottoirs libre d'obstacles et promouvoir les déplacements plus durables comme les déplacements à pied. Organiser et ordonner les entrées aux centres d'intérêt touristique (musées...) pour éviter des agglomérations dans la rue. Donner une valeur symbolique aux espaces résultants de la participation dans la nomenclature de Ciutat Vella. Retirer les noms de négriers (place Antonio López), introduire des noms de femmes qui ont été significatifs dans l'histoire de Ciutat Vella. Proposer des actions concrètes qui fassent la promotion de la multiplicité des usages de l'espace public et qui évitent la concentration d'un usage unique et exclusif du tourisme et tiennent compte des résidents. » [Extrait des Actes du 1er Forum Xarxa Veïnal Ciutat Vella, fév. 2009 p. 61]

Ainsi, limiter la taille des terrasses des bars et des restaurants dans le centre-ville, prévoir des itinéraires dégagés pour que les personnes âgées puissent se rendre sans difficulté dans les centres de soin, changer le nom de certaines places et rues portant « des noms de négriers », sont autant de petites modifications de l'espace public. Pour autant, c'est bien l'ensemble du quartier touristique qui est mis en cause tout autant que le territoire administratif du district. L'opération qui consiste à énoncer un commun fait de ces modifications d'usages multiples, singulières et hétérogènes, vient déranger l'ordre gestionnaire de la politique locale et l'ordre sensible des usages touristiques. Aux flux majeurs de circulation sont opposés les itinéraires mineurs des personnes âgées ou des femmes du quartier, aux véhicules touristiques est opposée la marche, aux grands centres touristiques les écoles et les maisons de quartier. Avec le réseau « Xarxa Veinal Ciutat Vella » le quartier devient la possibilité retrouvée de créer un territoire mineur au sein de la métropole et d'esquisser un nom à l'hétérogénéité qui le compose.

« Masala », journal des surnuméraires du quartier Ciutat Vella

Si le quartier n’a plus d’évidence, si ses usages sont brouillés par la multiplication des flux touristiques, comme c’est le cas dans le centre de Barcelone, se pose également la question des êtres qui comptent et composent la « bonne ville ». Deux catégories d’usagers de la ville sont alors mises en tension : l’habitant et le touriste, ce dernier faisant l’objet de toutes les attentions des politiques de requalification du centre-ville.

Ce souci de redéfinition des êtres qui comptent est pris notamment en charge à Barcelone par le journal gratuit *Masala* qui associe sur son support ceux que les pouvoirs publics considèrent comme autant de mauvais sujets pour la ville. *Masala* est un journal gratuit « *d'information, de dénonciation et de critique sociale à Ciutat Vella* ». Il est édité tous les deux mois à 8000 exemplaires depuis le début de l'année 2001 et distribué dans des commerces de proximité, des associations, des centres sociaux, des bibliothèques, des bars du quartier qui soutiennent l'initiative. Le financement des journaux est assuré de manière coopérative par les commerçants en échange d'encarts présentant les commerces dans les marges du journal. Il propose une mise en récit de l'actualité du quartier et traite particulièrement des luttes liées au logement et à la pression immobilière ; il relaye aussi la parole des sans voix du quartier (précaires, migrants…), informe sur les évènements à venir. Chaque opération singulière d'aménagement urbain dans le quartier est suivie dans le journal.

Le numéro de janvier-février 2009 (dossier intitulé « Guerre aux pauvres ») détaille différentes opérations de maintien de l'ordre menées au cours des mois précédents contre des personnes marginalisées et vivant dans le centre-ville. Ces opérations s'appuient notamment sur une multiplication des amendes infligées pour cause d'usage déviant de l'espace public. Plus largement, elles s'inscrivent dans une politique globale de l'État espagnol initiée par « l'Ordonnance du civisme » de 2006. Dans un article du même dossier intitulé « *75 fois plus d'amendes infligées aux travailleuses sexuelles entre octobre et décembre que le reste de l'année 2008* » les auteurs de *Masala* font le récit de l'opération « Alexandria » qui a consisté, le 6 octobre 2008, à faire arrêter massivement les travailleuses du sexe du quartier par la *Guardia Urbana* (police urbaine) accompagnée de caméras de télévisions. L'article produit le miroir de l'évènement raconté par la

police et les médias, il renverse la perspective pour prendre en compte le point de vue des travailleuses du sexe, des sans-abris ou des toxicomanes, considérés comme habitants du quartier, voisins au même titre que les autres.

Dans le numéro de mars-avril 2009, on peut trouver à la page n°5 un article rapportant les mobilisations des vendeurs à la sauvette à Madrid et à Barcelone. Plus particulièrement, la focale est portée sur « l'Association des Nomades du XXIème siècle », composée d'une centaine de vendeurs à la sauvette sénégalais qui travaillent dans le quartier de Ciutat Vella (mobilisés depuis le mois de novembre avec l'association de sans-papiers de Terassa, ils demandent la dépénalisation de la vente à la sauvette qui depuis 2003 est passible de 6 à 12 mois de prison, et l'amnistie des vendeurs retenus prisonniers). L'article consiste à rendre compte de l'avancée de leur lutte et à relayer leur parole : « *Combien de fois devons nous rappeler que nous ne sommes pas des délinquants ? Vendre à la sauvette n'est pas notre rêve, mais c'est la seule alternative que nous avons. Nous ne voulons pas voler, nous ne voulons pas nous sentir coupables de vendre des DVD. Survivre n'est pas un délit.* ». Au pied de cette même page sont rassemblées les coordonnées d'une avocate spécialisée dans la défense des personnes victimes de mobbing et des squatteurs, et les publicités pour un bar et une librairie de livres anciens. Ainsi, tout en relayant la parole des vendeurs à la sauvette, cette page fait exister ensemble les problématiques spécifiques des commerçants de proximité et des victimes de la violence immobilière.

Ces deux exemples donnent bien à voir comment *Masala* participe d'une énonciation spécifique du quartier. Le traitement bimestriel de l'actualité des luttes entreprises dans le quartier, que ces luttes soient entreprises par les associations de voisins, les travailleuses du sexe ou les vendeurs à la sauvette, permet la mise en valeur de la parole d'une foule d'êtres incomptés. *Masala* produit un territoire en faisant exister côte à côte des entités hétérogènes sur le papier, et en balisant concrètement l'espace urbain, par la présence physique des journaux dans les lieux qui « marquent » le territoire. Il participe à la production d'un « propre » au sein du quartier, par la mise en récit, la mise en circulation des problématiques et la publicisation de tout ce qui peut le *mettre en cause* (mise en cause des liens d'usages par les politiques d'aménagement urbain, défense de la cause des sans-papiers, saisie au travers des histoires locales de ce qui cause les solidarités et les familiarités). « *Masala est un mélange d'épices* », nous indique le sous-titre du journal. Et ce support effectivement combine des comptes-rendus ou des expressions diverses, il porte la trace d'existences singulières qui se solidarisent et se transforment à l'épreuve de ce mélange (quand les squatteurs s'associent aux travailleurs migrants, quand la publicité pour l'épicier local voisine les prises de position publique des travailleuses du sexe). Le quartier qui s'éprouve alors apparaît comme le reflet de cet espace métissé : il se donne à son tour ou se révèle lui-même comme support, comme plan de composition.

A travers l'occupation temporaire d'une place publique, la formulation collective des micro-usages que les habitants ont du quartier dans la publication de la Xarxa Veïnal Ciutat Vella, ou grâce au support du journal *Masala*, des relations fragilisées par les opérations de réaménagements urbains retrouvent une consistance nouvelle. Ces tentatives ont toutes en visée la constitution d'un territoire tissé d'usages impropres et de rencontres improbables, un territoire mineur relativement à celui déterminé par la métropolisation. Cette production d'un territoire mineur s'élabore au cours des rencontres qui adviennent entre les acteurs sur le terrain de la lutte mais en passe également par une multiplicité de formats susceptibles d'en rendre compte. Ainsi les acteurs convoquent-ils différentes disciplines pour dire et mettre en forme leur territoire, dans des opérations de mise en carte ou de mise en histoire vers lesquelles nous allons maintenant faire porter la focale.

Interlude 4. La récup'

Les glaneurs et les glaneuses

On peut retrouver le motif de la poubelle (de la récup', des encombrants, des containers) sur l'ensemble des terrains. À Lyon où le collectif Tiens Bon La Pente organise un repas de quartier le jour où les bennes des encombrants sont installées sur la Place Colbert. À Barcelone, Montréal, Marseille et Toulouse où les acteurs des collectifs récupèrent les invendus de marchés et de supermarchés pour se nourrir ou organiser des repas collectifs. La « récup' » est une forme métropolitaine de la cueillette, elle rythme les circulations, quotidiennement - « *il faut viser la bonne poubelle le bon jour* » -, elle produit des itinéraires zigzagants dans la ville.

A l'automne 2007, le collectif « Les glaneurs et les glaneuses » se forme à Lyon pour protester contre une mesure de gestion des déchets sur les marchés, mise en place par la Ville et appelée « Opération marché propre ». L'opération consiste à obliger les commerçants du marché de la Croix-Rousse à emballer leurs déchets dans des sacs plastiques de manière à faciliter leur ramassage et à « améliorer la visibilité publique du marché ». Testée à la Croix-Rousse, elle est destinée à être mise en place sur l'ensemble des marchés de l'agglomération. Cette simple mesure, en apparence anodine, vient bouleverser l'ordre du glanage, une pratique largement répandue à Lyon, comme sur tous les marchés des grandes villes européennes.

Le collectif éphémère « Les glaneurs et les glaneuses », composé de jeunes et de retraités précaires, de militants associatifs et radicaux, s'est constitué lors d'une séance de cinéma organisé dans un squat d'activité politique a Villeurbanne (Le Boulon) au début du mois de novembre 2007. Suivront un repas organisé sur le marché de la Croix-Rousse et plusieurs lettres adressées à la Mairie demandant la suppression de la mesure. Le collectif s'auto-dissoudra de lui même un mois plus tard, devant la constatation de l'absence d'application de « l'opération marché propre ».

La mobilisation associée à la formulation publique du tort –l'interdiction implicite de la récup'- fait intervenir une voix improbable sur la scène publique, la voix de ceux qui, en bordure du marché, trouvent les moyens de leur subsistance. Là où pour la Mairie, il n'était pourtant question que d'hygiène : « *Marie-Odile Fondeur, conseillère municipale en charge des marchés, rejette en bloc l'idée que la Ville de Lyon pourrait faire de "Marché propre" une opération "anti-pauvre". Mais elle reconnaît toutefois quelques ratés. "On n'avait pas pensé aux glaneurs" »* [Extrait du journal *Lyon Capital*, 15 novembre 2007]. Le régime engagé là, celui de la familiarité, de la proximité liée à l'hygiène publique, se voit exhausser au rang de la politique, l'accès au poubelle se transformant en enjeu de lutte, les poubelles elles-mêmes deviennent un objet hautement politique.

Le collectif problématise l'ordre des choses à partir d'une certaine configuration de la ville: la ville propre et attractive, celle mise en scène et publicisée pour le dehors. Dans cette configuration, la figure du bon sujet mêle des propriétés économiques à des propriétés proprement hygiéniques, les touristes, les investisseurs, les étudiants, tous ceux pour qui cette configuration est produite répondent idéalement à des attentes tenant de ces deux ordres. En miroir de cette configuration et des sujets qui la peuplent, il y a la ville des précaires, peuplée elle aussi de sujets, mais des sujets qui ne condensent plus richesse et propreté mais misère et saleté.

> « Même si la Mairie veut aseptiser la ville en virant les prostituées, en interdisant l'affichage libre et empêchant le glanage, nous continuerons car pour nous la récup' est vitale. Nous encourageons donc la résistance face à ce dispositif. Nous-mêmes ferons des actions pour le faire savoir. » [Extrait d'un tract du collectif Les Glaneurs et la glaneuse, Novembre 2007]

> « C'est drôle parce que je sais pas si vous avez remarqué mais l'argument de propreté est utilisé chaque fois qu'il s'agit de dénier à une catégorie de population son droit à utiliser l'espace public. On voyait déjà ça pour les SDF sur la presqu'île ou pour les prostituées derrière la gare de Perrache, maintenant, les pauvres n'ont

plus le droit de faire leur marché, ils sont bien trop sales » [Entretien avec un membre du collectif]

Ces deux fragments de discours, l'un recueilli sur un tract diffusé par le collectif, l'autre au cours d'un entretien avec l'un des membres, mettent le doigt sur une propriété de la propreté bien connue des anthropologues. Mary Douglas, dans son ouvrage *De la souillure* rappelle combien les notions de saleté, de souillure et de pollution sont liées à un certain ordonnancement du monde, à la mise en partage de l'ordre et du désordre. Ainsi, « *l'impur, le sale, c'est ce qui ne doit pas être inclus si l'on veut perpétrer tel ou tel ordre* », « *la saleté est essentiellement désordre* »[68]. L'opération politique du collectif consiste à rappeler que dans chaque micro-opération d'hygiénisation du centre-ville de Lyon se joue une certaine définition de ce qui est propre ou sale, et en creux de ce qui est impropre à l'espace public de la métropole. Elle consiste également à faire exister sur un même plan les différents sujets attaqués par la propreté métropolitaine (SDF, prostituées, rroms, squatteurs) et à tracer ce faisant la possibilité de nouvelles alliances, *impropres* et improbables.

---

[68] DOUGLAS, Mary. *De la Souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*. La découverte et Syros, Paris, 2001.

3.2.2. Cartographier la ville habitable

Faire tenir de tels espaces qui engagent des échelles aussi différentes, produire de nouveaux territoires définis par leurs usages, requièrent en plus de leur occupation la convocation d'outils/d'instruments capables de les stabiliser, au moins temporairement. Si la géographie et l'histoire apparaissent comme les disciplines *ad hoc* pour des pouvoirs publics soucieux de légitimer leur assise en même temps que les contours de l'espace sur lequel ils exercent leur action, elles sont également convoquées, à quelques aménagements près, par celles et ceux qui entendent faire exister d'autres territoires.

Dans la suite de cette partie, nous nous proposons de revenir sur la manière dont les militants rencontrés se font cartographes ou historiens. À travers les mises en carte et en histoire des lieux qu'ils investissent, ils entendent faire tenir ces nouveaux espaces dont la définition et la délimitation ne sont pas données d'avance mais qui apparaissent, au terme du processus, comme autant d'espaces habitables.

3.2.2.1. De l'usage du quartier à sa mise en carte : l'exemple des OPA à Montréal

Un premier mode de cartographie pratiqué par les acteurs de terrain vise à calquer la pratique institutionnelle, quoique – on l'a vu concernant la dynamique de contre-projet de l'Opération Populaire d'Aménagement à Montréal – en s'en décalant largement. C'est le cas pour les cartes du quartier élaborées à l'occasion de la première OPA à Pointe-St-Charles. Les organisateurs font appel à des experts (architectes, techniciens etc.) en même temps qu'ils s'efforcent de traduire les usages des lieux des participants (les habitants étaient appelés à pointer sur des cartes leurs trajets quotidiens, les lieux fréquentés, les dysfonctionnements repérés etc.). La solution consiste à veiller à supprimer toute discontinuité dans le passage d'un plan à un autre, en les intriquant constamment, en en refaisant sans cesse la trame : ce sont les visites en plein air au cours desquelles se discutent, s'énoncent et finalement se dessinent les propositions envisagées. De sorte que, depuis les premiers tracés faits sur les cartes « brouillon » distribuées aux participants jusqu'à celles produites par les architectes il y ait une commune mesure, un élément circulant.

La figure 1 donne à voir la difficulté qu'il y a à passer, pour les participantEs, du quartier à la carte et réciproquement. Alors que tous savent où ils se trouvent et comment se repérer dans le quartier qui est le leur, la lecture du plan risque bien de les rendre étrangers à ces lieux qui, saisis dans leurs usages, leur sont si familiers. Le changement de format du lieu nécessite un effort cognitif : passer du monde à sa représentation en deux dimensions n'est pas une opération aisée et requiert discussions, comparaisons termes à termes à l'aide d'index pointés tantôt sur la carte tantôt sur les espaces qu'elle représente.

Figure 1.
« L'OPA repose sur l'idée maîtresse que les citoyenNEs ont une connaissance intime de leur quartier et que par conséquent, ils sont compétents pour nommer les problèmes qu'ils y vivent et pour proposer des solutions. »
http://actiongardien.org/opa-quartier

Pour autant, si les organisateurs maintiennent leur confiance dans ces supports, c'est qu'ils savent bien les effets de connaissance qu'une telle représentation est susceptible de produire. Ce qui est ici mis en cause, ça n'est pas la

capacité de la carte et de sa science à référer au monde – au contraire, les résultats des OPA se donnent bien à lire sous ce format – mais le processus de mise en carte. Les organisateurs et les « citoyenNEs » demandent à participer au processus de transformation par lequel le monde et son caractère chevelu (ses usages, ses enjeux, les êtres qui l'habitent, etc.) vont devenir transportables, lisibles et disponibles par tout un chacun.

En donnant à voir les cartes aux lieux mêmes qu'elles représentent ou reconfigurent et tous ces index ou yeux qui pointent vers elles (figure 2), les organisateurs manifestent le souci qu'ils ont de veiller sans cesse à ce que le changement de format ne perde pas ce qui est essentiel à savoir que le territoire en question n'est jamais seulement un plan mais bien toujours aussi un milieu. À ce stade du développement, le lecteur aura compris que, pour les acteurs avec lesquels nous avons travaillé le territoire n'est jamais déjà donné. Non seulement il n'est pas, évidemment, le territoire administré, celui découpé par un pouvoir qui entend y asseoir son exercice et son autorité. Mais il se dérobe également du fait des transformations produites par ces modes de gestion, à commencer par sa gentrification. Le territoire ainsi domestiqué, redéfini dans la lutte s'apparente d'abord à un espace habitable, autrement dit un milieu que la cartographie comme discipline ne peut saisir que sous conditions.

La cartographie telle qu'en usage dans les institutions risque en effet à tout moment de ne pas tenir la bonne distance au lieu réel : elle en perd les usages. L'enjeu au cours des OPA (y compris au cours de la seconde) consiste donc à produire des cartes qui conservent cet attachement échevelé au lieu. Si la carte se doit d'être lisible, elle ne doit pas pour autant perdre ce qui fait que les « participantEs » tiennent à leur quartier.

figure 2.
http://actiongardien.org/terrains-cn-nos-propositions

En juxtaposant comme sur la figure 3, de jeunes plantes qui poussent entre les rails des voies ferrées qui traversent le quartier et un extrait de la carte représentant les propositions faites pour les terrains du CN, les organisateurs donnent à voir qu'une telle cartographie requiert de tenir compte des êtres qui habitent les lieux sans que la liste de ceux-ci ne puisse être définie par avance (cf. *Supra* 2.2.3.1.).

Figure 3.http://actiongardien.org/terrains-cn-nos-propositions-habitation

Inventer un territoire qui ne soit pas à l'échelle administrative requiert tout ce travail de déplacement, en même temps que la proposition de l'OPA reste liée aux institutions politiques dans le sens où elle entend agir depuis leurs outils.

3.2.2.2. Redessiner le quartier à même le mur : l'exemple d'une murale de la Pointe Libertaire

Sur le site de la Pointe Libertaire, on trouve une série de cartes collectées dans d'autres instances : l'OPA, la Ville, les archives, etc. et une seule carte amendée par leurs soins : sur une carte google du quartier les « zones en développement » ont été encerclées.

La cartographie apparaît donc ici comme une ressource pour objectiver le quartier et les activités qui y ont cours. On trouve par exemple une carte des « modes d'occupation du territoire » ou encore des « activités distribuées ». Mais la Pointe Libertaire n'a pas de visée de production de cartes que ce soit sur le mode de celles réalisées par l'OPA, au format *ad hoc*, ou sur le mode des activistes barcelonais (cf. *Infra*) qui développent une cartographie des usages au sens propre.

Nous nous intéresserons ici à un autre mode de projection du territoire que la mise en carte, la réalisation par les militants de la Pointe Libertaire d'une « murale » sur un mur qui (par une voie de chemin de fer) sépare le quartier en deux. Ici, c'est au lieu même où les problèmes se posent que le projet des habitants s'énonce : la prolongation d'une piste cyclable. La « murale » est un trompe-l'œil qui représente la percée de ce mur de séparation du quartier par la piste cyclable attendue (figure 4).

Figure 4.
"Les joyeuses et joyeux artisans du trompe l'œil peint en juin 2006 sur le mur du CN longeant la rue Knox. Le trompe l'œil poursuit à travers le mur la piste cyclable qui longe la rue Liverpool, une revendication des groupes communautaires du quartier depuis longtemps. Le CN fait naturellement la sourde oreille. Photo: juin 2006."

Cette pratique s'approche des croquis d'architectes accolés aux cartes de réaménagement urbain en ce qu'il s'agit bien ici de représenter ce qu'on aimerait qu'il y ait en lieu et place de ce mur si contraignant qui divise le quartier. La légende qui se trouve accolée au trompe-l'œil l'affirme, la murale est une « revendication du quartier ». Pour autant, elle diffère amplement du format textes, plans et croquis sur lequel débouchent les « propositions citoyennes » des OPA : son environnement n'est pas le même. En lieu et place des cartes ou autres textes c'est un mur qui l'entoure. Ici, c'est l'espace du mur qui se prend. C'est à même le mur que se manifeste ce que l'on « revendique ». Point n'est besoin d'en passer par de savantes réductions du monde en deux dimensions. Quelques coups de pinceaux suffisent à redessiner le quartier.

Et de fait, y compris les services municipaux chargés d'entretenir les peintures de la voirie s'y laisseront prendre, ce que les militants ne manquent évidemment pas de relever sur leur site (figure 5). Le territoire se trouve bel et bien redéfini. Les agents publics entérinent le nouvel ordre de cet espace et repeignent le tracé de la piste cyclable tant réclamée : c'est donc qu'elle existe.

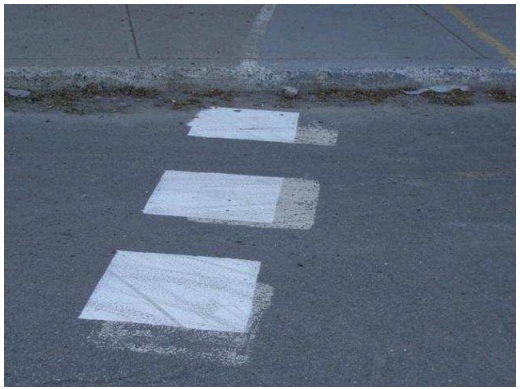

Figure 5.
« Le trompe l'œil trompe tout le monde »
« Le trompe l'œil peint en juin 2006 par la Pointe libertaire lors d'une action directe de l'Opération Populaire

d'Aménagement est toujours bien beau un an plus tard. Il est tellement bien fait que les employés chargés de repeindre les lignes de la piste cyclable ont repeint les fausses lignes que nous avions fait[es] : ces trois carrés blancs ne devraient pas exister. On remarque que les employés de la Ville sont mieux alignés que nous...Photo: automne 2007. »

3.2.2.3. La cartographie militante à Barcelone

Un troisième mode de déplacement de la cartographie officielle consiste à produire des cartes qui font concurrence à leurs homologues publiques en ce qu'elles proposent d'autres définitions des bons lieux et des bons usages de la ville. Elles indiquent, dans ce cas, des sites habituellement non répertoriés. Ainsi le collectif PHRP a réalisé deux google maps, l'une indiquant le réseau des squats ouverts par PHRP, l'autre les centres sociaux de la ville de Barcelone. Diffusées sur le site Internet PHRP, elles sont le pendant de ces cartes distribuées aux touristes en quête d'hôtels. Le collectif d'artistes Ladespensa, répertorie quant à lui toutes les poubelles barcelonaises dans lesquelles il est possible de récupérer de la nourriture en bon état. Une carte, actualisée régulièrement permet de les situer. Et, dans la rue, chaque poubelle est marquée par un auto-collant orange fluo imitant le logo associé au recyclage. Le logo, normalement composé de trois flèches circulaires se faisant suite, invite à sortir du cycle du recyclage par une flèche orientée vers l'extérieur du cercle. Avec une intention similaire, un projet de cartographie clandestine est décrit en ces termes :

« Il faudrait fabriquer une carte clandestine à l'usage des 'vecinos', car les commerces traditionnels font aussi partie de cette restructuration de la ville. Sur cette carte, on pourrait complètement inverser ce qui compte pour nous, et ce qui compte pour la métropole. L'idée ce serait de produire une carte qui mette en rapport des lieux et des gens qui ne sont pas directement en lien. » [Entretien avec un membre de PHRP]

Ces cartes mettent en tension la ville conçue dans sa dimension patrimoniale (faite d'édifices à visiter, de façades à contempler, d'hôtels et de restaurants où se sustenter), celle qui se donne aux touristes de passage, et la ville en tant qu'elle est habitable, disponible pour ceux qui composent avec elle. À ce titre la proposition faite d'élaborer une « geografia esborrada de la Barceloneta » (littéralement une géographie raturée de la Barceloneta, quartier situé au cœur de Barcelone en bord de mer) est exemplaire (figures 6 et 7). Initiée par quelques habitants, il s'agit d'élaborer une visite de ce que furent les « hauts lieux » de ce quartier aujourd'hui rayés de la carte en empruntant les modalités classiques de la visite touristique : un audio guide est téléchargeable sur un site Internet et des repères numérotés sont disséminés sur le plan pour pouvoir circuler à l'aide de sons redimensionnant le quartier (commentaires et descriptions de ce que furent ces lieux, arpèges de flamenco, bruits de mouettes, etc.). En outre, le projet ne demande qu'à être augmenté, les uns et les autres sont invités non pas seulement à emprunter le trajet qu'il dessine mais à y apporter leur contribution :

« La géographie disparue est un projet ouvert, inachevé et en cours. Les histoires qui sont rapportés ici pour chacun des espaces pourraient avoir des versions différentes. La géographie disparue, nous la faisons ensemble et c'est pour cette raison que nous t'invitons à ajouter ton histoire ».

S'esquisse ici un espace chargé d'usages et de récits multiples qui viennent faire poids contre la version homogène et unilatérale de la redéfinition métropolitaine de l'espace. On entrevoit ici ce que la mise en carte engage de récits qui viennent en étayer la sensibilité.

Figure 6. Première et quatrième de couverture de « la geografia esborrada de la barceloneta »

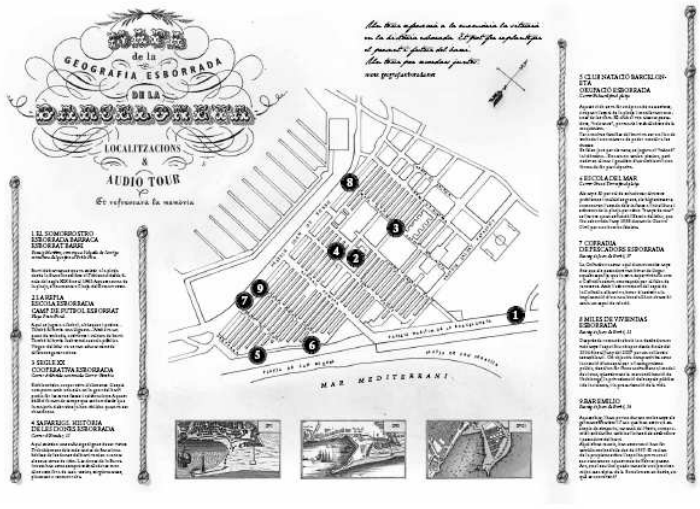

Figure 7. Pages intérieures de « la geografia esborrada de la barceloneta ».

3.2.3. Mettre la ville en histoire

Les diagnostics de territoire précédant l'élaboration des projets urbains s'adossent le plus souvent à l'histoire des quartiers. Plus précisément, c'est l'histoire de leur dégradation, de leur paupérisation qui vient justifier une action des pouvoirs publics. Les termes de rénovation urbaine, de redéveloppement urbain à Montréal, ou encore de réhabilitation des immeubles de la rue de la République à Marseille ou de la Croix-Rousse à Lyon par exemple, activent l'idée d'une reprise en main des territoires par les pouvoirs publics, les projets voulant ainsi marquer une rupture avec un

déroulé historique jugé malheureux[69].

Et l'histoire des quartiers, plus exactement le patrimoine, peut être utilisé comme vecteur de la rénovation urbaine, notamment dans les centres-villes anciens, où il s'agit de rénover, de mettre en scène la ville historique. Par là, les pouvoirs publics entendent fabriquer de nouveaux usages, commandés par une vocation touristique, résidentielle (attirer des ménages aisés) et économique (nouvelles technologies, galeries d'art, commerces liés au tourisme etc.). La patrimonialisation des centres-villes a fait l'objet de récentes études. Nous nous référons notamment ici à une étude conduite sur le quartier de la Croix-Rousse[70]. Les auteurs soulignent « les conséquences importantes en termes de valeurs foncières et de composition sociale, occasionnant des conflits d'usage, entre touristes et habitants par exemple ». Ils concluent en mettant en évidence les risques de cette « mise sous cloche excessive » des quartiers (gentrification, primauté de l'économique sur les usages quotidiens »).

Notre enquête sur les terrains de la rénovation urbaine nous permet de faire une hypothèse supplémentaire, selon laquelle les collectifs résistent à cette « mise sous cloche » autrement dit à cette forme de muséification qui tend à abstraire les sites de leurs usages quotidiens pour les inscrire dans une temporalité suspendue, celle de leur patrimonialisation, en prenant à leur propre charge la mise en histoire du quartier.

Si la patrimonialisation est une opération largement développée dans les centres-villes anciens à Marseille, Lyon et Barcelone, elle n'a pas (encore) court dans les périphéries. À Montréal par exemple, le quartier de Pointe-St-Charles n'a pas de patrimoine valorisable autre que des friches industrielles qui ne font pas pour le moment l'objet d'une mise en valeur publique. Mais par l'installation du Casino, la Municipalité faisait le projet d'y développer des activités récréo-touristiques. Les collectifs se sont mobilisés contre cette installation qui venait préfigurer une ville destinée à l'usage touristique comme c'est le cas déjà dans les centres-villes européens.

Nous attacherons ici aux mises en histoire produites sur les terrains, en particulier à la Croix-Rousse et à Pointe-St-Charles où des acteurs refont l'histoire militante et/ou populaire du quartier. Quelles sont les effets en terme de reconfiguration de la ville et de ses usages de cette mise en histoire, qui prend des formes diverses sur les terrains ?

Ces mises en histoires sont plus ou moins intensives sur les terrains. On y a parfois rencontré des figures (cf. *Infra.* Interlude 5. figures) qui sont pour certaines d'entre elles de véritables historiens des luttes du quartier et qui en font des livres. Pour autant, on remarque que, de manière diffuse – et en contre-point de ces histoires officielles et muséales élaborées pour faire exister une ville – se développent un peu partout, quoi que de manière moins systématique et précise, des histoires des lieux, comme la reprise ou la totalisation des mises en série qu'on retrouve au cœur des dynamiques d'expérimentation politique. C'est à ces diverses modalités que nous allons nous attacher à la suite.

3.2.3.1. L'histoire pour activer le génie du lieu

Dans la suite du propos, on s'attachera à la mise en histoire du quartier de la Croix-Rousse (Lyon) et de Pointe-St-Charles (Montréal). Ici, il s'agit de convoquer l'histoire pour faire tenir le lieu comme réceptacle ou véhicule d'une puissance toujours vivante (documenté depuis l'ouvrage de Mimmo Pucciarelli, militant croix-roussien, *Le rêve au quotidien*, Ateliers de Création Libertaire, Lyon, 1996)). Mais l'histoire sera aussi convoqué comme lieu commun (par Action Gardien à

[69] Pour une analyse approfondie des termes de rénovation et de renouvellement urbain dans la politique de la ville française, nous renvoyons à l'article de Marc Bonneville : « Les ambiguités du renouvellement urbain en France Effets d'annonce, continuité ou rupture ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°97, pp.7-16.

[70] LINNOSSIER, Rachel ; RUSSEIL, Sarah ; VERHAGE, Roelof ; ZEPF, Marcus. « Effacer, conserver, transformer, valoriser. Le renouvellement urbain face à la patrimonialisation », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°97, pp.23-26.

Montréal), et plus particulièrement comme creuset d'une émulsion entre sa dimension populaire et militante. Cette proposition de conjonction est le fait aussi bien de M. Pucciarelli que des militants de la Pointe Libertaire à Montréal.

Le premier chapitre de l'ouvrage de Mimmo Pucciarelli[71], figure du militantisme croix-roussien, commence par le récit de son passage « d'un village à un autre », de ce village du sud de l'Italie où il est né et à grandi à ce « village » d'adoption que s'avère être pour lui la Croix-Rousse à Lyon. En amorçant ainsi son ouvrage qui traite des expériences alternatives à la Croix-Rousse, Mimmo Pucciarelli fait le récit de quelque chose qui s'apparente à une élection, celle d'un territoire qu'il choisit et qui le choisit en retour au point qu'il peut se dire aujourd'hui et depuis de nombreuses années « croix-roussien » :

> « Pour y avoir habité longtemps, j'ai moi-même acquis cette identité de croix-roussien. Car lorsqu'on habite ce quartier, on se dit (on se sent, on se reconnaît) comme croix-roussien avant d'être lyonnais » [Pucciarelli 1996, p.49.]

En même temps qu'il définit cette reconnaissance mutuelle, Mimmo va s'ériger sinon au rang d'historien du quartier – il est aujourd'hui salarié du CEDRATS (Centre De Ressources sur les Alternatives Sociales) à tout le moins au rang de celui qui en compile les expériences alternatives. Le CEDRATS regroupe en effet une large documentation (revues scientifiques et militantes, travaux universitaires, ouvrages politiques et scientifiques, etc.) sur des thématiques très variées (l'altermondialisme, l'écologie, l'anarchie, les relations internationales, la santé etc.).

On retrouve ici cette idée avancée par Alban Bensa et Daniel Fabre selon laquelle *« la prophétie patrimoniale (« Tel est le génie de ce lieu ») est lancée par un étranger au territoire qui jette sur son pays d'adoption un autre regard »* (Bensa, Fabre, 2001, p. 5).

C'est en effet dans les moments où l'appartenance à un territoire se défait de ses évidences qu'il devient nécessaire de le mettre en intrigue, d'en mobiliser l'histoire singulière, pour pouvoir l'habiter : *« Un espace est domestiqué – devient littéralement un lieu habitable – dès lors qu'il tient son passé, racontable et présentable »* (Diebolt, 2001, p. XI).

Et il n'est dès lors pas étonnant que l'histoire convoquée pour désigner l'espace à habiter depuis son extranéité première soit d'abord, sinon a-territoriale, à tout le moins trans-territoriale. Mimmo Pucciarelli va ainsi évoquer longuement les expériences alternatives allemandes qui font référence « dans les milieux contestataires en Europe dans les années 70 et 80 » auxquelles il est d'autant plus attaché qu'il a lui-même fait un séjour en Allemagne dans certains de ces lieux avant d'arriver à Lyon. Les expériences croix-roussiennes qu'il relatera dans la suite de son propos se trouvent ainsi mises en série avec d'autres, européennes. Là aussi, on retrouve cette idée selon laquelle les découpages administratifs des territoires sont pris de court, considérés comme non pertinents par ceux qui en usent, et requièrent d'autres filiations que la mise en histoire du quartier permet de fonder et de rendre plus robustes.

Redéfini depuis ces attaches électives, le quartier se trouve doté d'un esprit à travers les évocations de son « âme », ou de son « ambiance » qui apparaissent comme autant de signes qu'il y fait bon vivre :

> « Je n'y habite plus, mais y retourne régulièrement pour des raisons familiales et pour les activités d'une association à laquelle je participe de longue date. Et, encore aujourd'hui (1996), je continue à *sentir* cette âme particulière qui fait des pentes un quartier typique par sa mémoire historique, son architecture et par une forte présence d'associations et d'activités sociales ». p. 50 il souligne « En définitive, il est possible de considérer que cette *âme populaire* est encore vivante (…) c'est un lieu où toutes les activités, tous les endroits de rencontre sont économiquement abordables par toutes et tous. Bref, c'est l'idée de micro-société,

[71] PUCCIARELLI, Mimmo. *De la ruche ouvrière à la ruche alternative. Le rêve au quotidien, les expériences collectives de la Croix-Rousse 1975-1995*, 1996.

de microcosme que par analogie on pourrait nommer *village* ». p. 53

Et cette « âme particulière » désigne tout à la fois l'histoire militante du quartier qu'une manière d'être au quartier, faite de rencontres, de contacts de proche en proche. De sorte que l'histoire n'est pas extérieure, elle contribue à façonner l'identité de l'habitant des lieux. On comprend ainsi que l'identité croix-roussienne évoquée par Mimmo comme caractéristique de celui qui y vit n'est pas une identité donnée d'avance. Elle en passe par une transformation des corps, des êtres qui déambulent et s'agencent autrement dans l'espace. Émerge ainsi dans son discours et en pratique un sujet transhistorique : « nous les Canuts ». Son existence s'avère à l'occasion de manifestations qui font exister les habitants du quartier comme sujet collectif et transhistorique :

> « De nos jours, et en particulier le 1° mai, on peut entendre encore résonner, place des Terreaux, ou devant la mairie du IV° arrondissement, *C'est nous les canuts, nous sommes tout nus…* chanson qu'Aristide Bruant dédia en 1886 aux ouvriers de la soie après un dernier mouvement revendicatif. La fascination pour ces révoltés, ou la volonté de ne pas oublier l'histoire des luttes sociales, continue de provoquer des manifestations souvenirs ainsi que des contre-manifestations ». [Pucciarelli 1996, p. 55]

ou dans ces graffitis relevé par l'auteur sur les murs de son quartier :

> « « C'est nous les canuts nous ne sommes pas morts ! », Et celui qui transforme la devise des Canuts : Vivre en travaillant ou mourir en combattant, en une contestation qualitative et définitive du système social : Vivre libre ou crever. Ces références à une histoire qui fait l'objet d'un culte pour certains, d'une mémoire à préserver pour d'autres, sont néanmoins vives parmi les anciens habitants de la Croix-Rousse, ainsi que parmi les nouveaux croix-roussiens militants des années 70-80 » [Pucciarelli 1996, p. 55]

Les militants s'engagent ici sur les terres d'anciens habitants, illustres révoltés. Ce récit garantit que ces « nouveaux habitants » ne trahissent pas le quartier, qu'il y a bien malgré une gentrification qui s'affirme de plus en plus au moment de la publication du livre, une continuité et une fidélité au quartier. Il en définit la communauté qui convient et qui est non seulement transhistorique mais aussi transindividuelle, au point qu'elle circule à travers les corps de ses habitants :

> « Dans ce café, ce fameux café de la Fourmi rouge, y a madame Thérèse, qu'on appelle comme ça c'est une dame croix-roussienne depuis trois, quatre générations. (…) C'est une dame de 80 ans qui vit dans le quartier et qui fréquente des gens comme ça, des alternatifs dans le bistrot comme ça. Et, quand mon beau fils qui est d'origine polonaise qui est arrivé il y a x ans et il entend parler de la Croix-Rousse et il s'enflamme un petit peu : « mais tu sais, qui habitait là… ». Des trucs comme ça. Dans son corps à lui, il rentre une histoire et donc cette histoire là, c'est l'histoire de la Croix-Rousse, qui n'est pas l'histoire de lui qui est arrivé ici en 1998, mais c'est l'histoire de cette femme dont les grands-parents étaient à la Croix-Rousse quand y avait les canuts etc. etc. » [Entretien avec Mimmo Pucciarelli]

C'est une opération de transsubstantiation qui se produit du fait d'habiter à la Croix-Rousse. Les corps, les déambulations sont pétris de cette histoire.

L'histoire ainsi redéfinie, davantage que l'histoire – propre à faire exister le territoire administré –, relève de ce que Alban Bensa et Daniel Fabre appellent « passé sensible » : [quelque chose] *« qui se situe du côté de la sensation plus que du récit, qui suscite plus la participation émotionnelle que l'attente d'une analyse. (…) Dans cette perspective la présence sensible du passé se déploie dans un cadre quotidien, se trouve donc une fois pour toutes fixée dans l'immobilité d'un décor, d'un patrimoine monumental et paysager qu'il faudra, d'une manière ou d'une autre, 'faire parler' en recourant, bien sûr, à tous les moyens pour réanimer le passé, en suscitant donc un réseau local de producteurs d'histoire »* (Bensa, Fabre, 2001. p. 33).

Davantage, l'histoire faite par Mimmo Pucciarelli tend à son a-temporalité : les habitants du quartier existent de tout temps, définis par leur sens de l'attachement et de la solidarité. Reprenant à son compte les analyses de Mayol qui fait exister « le croix-roussien » - comme en d'autres temps et d'autres lieux certains ont fait exister « le Dogon ». Mayol expliquait en effet que :

> « *le croix-roussien* restait (et reste) très attaché à son quartier » [Mayol cité par Pucciarelli 2006, p. 51, nous soulignons]

S'inscrivant à la suite de cette proposition, M. Pucciarelli poursuit :

> « [Dans son analyse de 1980], (…) [Mayol] indiquait que ces « forts pourcentages des personnes âgées », habitant le quartier des pentes, permettaient une « longue pratique de voisinage, (….) l'osmose sociale qu'elle induit aboutit même à une certaine uniformisation de comportement, tout cela enrichit très fortement le sentiment d'appartenance ». Ce sentiment a créé une *ambiance* assez typique qui est propre aux quartiers populaires et qui est un des facteurs qui « explique la remontée spectaculaire des pourcentages de nouveaux arrivants, installés depuis 1970 à la Croix-Rousse » qui seront en grande partie des jeunes. » [ibid. p. 51, c'est lui qui souligne]

En faisant exister la figure typique du croix-roussien, Mimmo Pucciarelli réalise une seconde opération qui consiste à attribuer au quartier la qualité de sujet. D'ailleurs, l'un des sous-titres de son ouvrage le postule d'emblée : « Les expériences collectives de la Croix-Rousse ». Le lieu est ici acteur à part entière. La Croix-Rousse est complément du nom et non pas complément circonstanciel de lieu, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas seulement de rendre compte des expériences collectives *à* la Croix Rousse, mais bien des expériences collectives *de* la Croix Rousse. Ce sous-titre invite à penser qu'il faut mettre la réalisation de ces expériences au crédit du quartier. C'est cette proposition qui est filée dans un texte ultérieur :

> « Les alternatifs croix-roussiens se rencontrent non seulement dans le local ou les locaux qu'ils ou elles fréquentent, mais aussi dans les escaliers qu'il faut gravir ou descendre pour se déplacer dans ce quartier. Ces personnes se rencontrent non seulement quand elles se rendent à une réunion, mais aussi au gré du hasard d'un emploi du temps qui, ici, est quelque peu différent de celui imposé dans les autres quartiers où les déplacements se font essentiellement en voiture ou en transport public. Cet élément architectural devient ainsi un facteur déterminant pour comprendre l'utopie quotidienne qui s'y vit. A partir de ces remarques, je fais l'hypothèse suivante : à la Croix Rousse, ce n'est pas l'utopie qui a construit la ville, mais une ville, dans notre cas un quartier, son histoire, son architecture qui facilitent la réalisation d'initiatives expérimentales par ses habitants. » [« L'utopie quotidienne dans un quartier « alternatif » », *S!lence*, n°272-273, été 2001[72]

L'architecture qui organise les lieux se donne comme ajustée aux pratiques militantes et contribue à constituer le quartier village évoqué plus haut. Cette capacité du lieu à agir, depuis des sédimentations d'éléments historiques et architecturaux se retrouve ailleurs sur nos terrains. Notamment à Marseille quand il s'agit de faire valoir la puissance de résistance de la ville. La ville est évoquée dans sa capacité de résistance passive aux opérations d'aménagements. C'est ce qu'exemplifie la citation suivante à propos de la rue de la République :

> « Y a deux ans, vous savez, y a le marché de noël et y a le gars qui vend du vin chaud et tout, et c'est de, pareil c'est de famille en famille ces marchés là. Et on va boire notre vin chaud, on parle de ces modifications qui allaient arriver sur la ville, on était beaucoup moins impliquées, m'enfin on en parle quoi. Il nous dit : cette rue, elle est maudite, jamais ça marchera !
> En ce moment, souvent je pense à lui, je raconte ça, parce que il a pas forcément tort et voilà, c'est des anecdotes qui vous ramènent à qui sont, son grand-père et son arrière-grand-père ils l'ont toujours dit quoi : chaque fois qu'ils ont démarré un truc ça a jamais pu aboutir quoi. (elle rit) c'était lui qui nous avait fait des prévisions comme ça, c'était pas mal. » [Entretien avec A.]

3.2.3.2. L'histoire pour faire exister un territoire comme lieu commun

L'histoire esquissée par Action Gardien : Pointe-Saint-Charles comme quartier populaire

L'histoire telle qu'esquissée par Action Gardien sur son site Internet débute avec le récit de la

[72] S !lence est une revue lyonnaise de l'écologie, des alternatives et de la non-violence.

présence originelle des Amérindiens, avant la colonisation ; cette évocation renvoie à l'existence des autres, ceux et celles qui ont vécu ici avant l'arrivée des colons, c'est-à-dire des ancêtres des habitants actuels.

Le second jalon posé est celui de la dénomination du quartier, l'introduction du nom « Pointe-Saint-Charles ». Parallèlement on nous raconte la mise en forme du territoire comme entité administrative et politique, qui va progressivement trouver sa délimitation par une série de tractations politiques et foncières. Ensuite vient l'évocation du quartier dans sa dimension industrielle et économique, une activité qui va redéfinir également son découpage avec l'ouverture du « canal de Lachine en 1825. [Ce dernier] inaugure une faste période économique au cours de laquelle PSC deviendra le berceau industriel du pays ».

L'histoire racontée par Action Gardien se confond à partir de là avec celle des luttes sociales qui ont caractérisé le quartier à la fin du XIX° siècle et au début du XX° siècle. On sort des considérations économiques et administratives de l'histoire officielle, en même temps que la population ouvrière s'affirme comme acteur principal du quartier et personnage principal de l'histoire :

> « L'activité économique intense forge peu à peu l'identité du quartier notamment à travers les luttes ouvrières et syndicales, fort nombreuses à l'époque. Entre 1871 et 1903, trente grèves sont recensées. Prémisses d'une longue tradition de solidarité qui caractérise aujourd'hui Pointe-Saint-Charles » [extrait du site Internet]

Si l'activité économique est encore mentionnée, c'est en tant qu'elle a donné lieu à de nombreuses grèves et à la sédimentation de « traditions de solidarité ». Cette tradition se trouvera activée plus tard, dans les temps difficiles où émergeront les associations communautaires qui maillent aujourd'hui le quartier :

> « Au tournant des années 1960, d'importants changements s'opèrent dans le quartier. D'abord socialement, les premiers comités de citoyens voient le jour pour tenter de freiner la dégradation des conditions de vie dans le quartier. Du même coup, ils jettent les bases de ce qui deviendra une solide structure sociale et communautaire. Puis rapidement, ils instaurent des services alternatifs de santé, de justice, d'éducation populaire et de logement »

Le quartier redéfini comme lieu de vie se donne à voir à une échelle humaine, celle d'« un véritable petit village », entité qui se suffit à elle-même et existe donc à part entière :

> « Nul besoin de sortir du quartier car tous les services y sont offerts, de la boucherie à la tannerie, en passant par la cordonnerie et l'épicerie ».

C'est donc bien la population ouvrière, avec ses luttes et ses misères qui constituent l'archi-acteur de l'histoire du quartier, telle que la trace Action Gardien. Le moteur de cette histoire est de nature éminemment problématique : le récit avance en faisant le compte des revers particulièrement vifs subis par les ouvriers avec la « crise de 1929, [le] déclin de l'industrie jusqu'à la fermeture du Canal de Lachine en 1959 » et les redéfinitions qu'ils impliquent nécessairement « pour de nombreuses familles ouvrières qui définissent leur identité par le travail et qui ne bénéficient que de très peu d'aides gouvernementales ». C'est en ces termes qu'Action Gardien présente ses débuts :

> « La Table de concertation Action-Gardien est née en 1981 du besoin et du désir des groupes communautaires du quartier d'unir leurs efforts pour intervenir et être parties prenantes de la planification et de l'aménagement du quartier. Sa première action fut de contester la mise en œuvre d'un programme de rénovation urbaine initié par la Ville de Montréal sous l'administration Drapeau-Lamarre et qui entraînait les résidantEs des secteurs touchés à se reloger. [Site Internet d'Action Gardien]

Le sens de l'histoire c'est un devenir problématique du quartier, sa mise en cause en fonction de processus d'ordre divers. Et ses habitants actuels, avec tout leur héritage, risquent bien, à leur tour, après les autochtones, d'en être chassés. L'histoire mise en intrigue par Action Gardien comporte

ainsi un appel, elle est polarisée par la réactivation du tissu et de la dynamique communautaires susceptible, de par justement leur inscription historique, de « protéger le quartier ».

L'histoire esquissée par la Pointe Libertaire : Pointe-Saint-Charles comme quartier populaire et libertaire

Le récit de l'histoire de Pointe-Saint-Charles fait par la Pointe Libertaire sur son site commence aux années 60, c'est-à-dire aux luttes sociales qui ont donné naissance au mouvement communautaire du quartier. Ici ne sont pas convoqués d'emblée les premiers habitants, les autochtones, auxquels Action Gardien s'affiliait en revanche, ce qui n'empêche pas que la mention soit faite ailleurs : sur le même site des cartes d'archives fort anciennes sont en effet disponibles qui donnent précisément à voir le mouvement d'éviction des autochtones qui occupaient le territoire et y « chassaient l'oie » par les colons. On comprend ici que la convocation de la référence vient d'abord réaffirmer l'histoire du quartier dans une série d'expulsions, d'expropriations progressives de ses habitants successifs. L'histoire est celle de la dépossession des différents habitants du quartier :

> « Une réappropriation d'un territoire d'abord volé aux peuples autochtones et ensuite aux personnes du quartier ont donné leur force de travail pour construire les installations de ces terrains situés sur les magnifiques berges du Saint-Laurent. » [Site Internet de la Pointe Libertaire]
> « Le message qui sera transmis ce soir est simple » affirme une militante de la Pointe libertaire : « Nous considérons que les terrains du CN nous ont été volés – aux communautés autochtones, aux travailleurs et travailleuses, à la population. Ces terrains doivent nous revenir ». [communiqué de presse du CSA, 22 octobre 2008, lors dépôt du mémoire dans le cadre des pré-consultations organisées sur les terrains du CN]

Mais en faisant commencer l'histoire du quartier dans les années 60, la Pointe Libertaire tente de proposer de considérer que le quartier dans sa version actuelle est le résultat de luttes sociales :

> « Sans prétendre que le mouvement social de Pointe-Saint-Charles a fait à lui seul l'histoire du quartier au cours des 35 dernières années, nous pouvons cependant affirmer qu'on lui doit l'essentiel de ce qui a permis de canaliser la résistance à la dégradation des conditions de vie de la population et la mise sur pied de nouveaux modes sociaux et politiques d'action. Cette particularité a eu des conséquences non négligeables sur la transformation du quartier depuis la fin des années 1960 ».

Le récit saisit le territoire au « tournant » des années 60 lorsqu'il est pris en charge par les habitants. L'exemplarité des luttes sociales fait l'exemplarité de ce quartier (services publics du logement et de la santé, autogestion- avec la plus forte présence des logements sociaux au Québec résultat du mouvement social, avec la première clinique populaire et la première coopérative d'habitat autogéré). Le récit donne par la même occasion la réassurance de ce que les luttes collectives paient :

> « Phénomène remarquable résultant en bonne partie des luttes sociales, Pointe-Saint-Charles compte plus de 2 500 logements sociaux (HLM, organismes sans but lucratif et coopératives) sur les 5 800 unités du quartier, soit la plus forte concentration au Canada sur un territoire semblable ».
> « Une grande partie des organisations populaires et communautaires du quartier se sont regroupées depuis 1981 pour former la Table de concertation Action-Gardien de Pointe-Saint-Charles. Lieu de concertation, la Coalition coordonne à l'occasion des actions entreprises par ses membres. La dernière grande bataille qui s'est récemment conclu en mars 2006 par une impressionnante victoire contre l'implantation d'un casino ». [Site Internet de la Pointe Libertaire]

Cette exemplarité du quartier se manifeste encore aujourd'hui avec l'« impressionnante victoire » de la mobilisation collective contre le Casino. Le récit ménage ainsi une capacité pour les mobilisations à durer, à continuer à délivrer leurs effets sur ce territoire. Finalement d'après ce récit, l'entité Pointe-St-Charles n'apparaît quasiment *que* comme le fruit de la lutte sociale ; c'est ce qui fait l'incongruité des politiques urbaines qui veulent aujourd'hui imposer des choses aux habitants pour remodeler ce quartier.

Raconter cette histoire permet aux membres de la Pointe Libertaire de fabriquer une inscription dans le quartier, via cette continuité de lutte. Ils refondent la légitimité de leur présence aujourd'hui dans le quartier alors qu'au plan de leurs caractéristiques sociales, économiques, culturelles, certains peuvent en apparaître distants. La plupart n'ont pas directement vécu la désindustrialisation et l'émergence du mouvement communautaire pour faire face à la dégradation des conditions de vie. Cette question préoccupe certains militants :

> « Comme moi par exemple je suis pas très pauvre [il est salarié d'une association communautaire], je suis étudiant à l'université » [Entretien avec un membre de la Pointe Libertaire]

Quand Action Gardien objective le quartier à travers des statistiques du chômage et de la pauvreté comme « quartier pauvre » sur son site Internet, la Pointe Libertaire va en faire exister une version qui fait la place à d'autres habitants ne partageant pas des caractéristiques identiques. Partant, la mise en histoire esquissée par la Pointe Libertaire se donne à lire comme une proposition de redéfinition du quartier comme lieu commun. La mise en histoire du quartier et de ses luttes doit permettre au collectif de libertaires de se mettre en lien avec le mouvement communautaire. L'histoire de ce mouvement telle que la raconte Marcel Sevigny dans un de ses livres[73] serait *aussi* une histoire de l'autogestion, principe que libertaires et groupes communautaires auraient ainsi en partage. Son ouvrage présente deux combats menés en commun, la lutte contre le Casino et la mise en place d'un café autogéré nommé La petite Gaule. De par cette fonction de bilan le livre donne à voir un sens du récit de ce qu'ont été ces expériences et propose des éléments pour l'avenir, il indique les liens et les convergences :

> « La présence de militantes et de militants libertaires a exercé une certaine influence dans ces deux luttes et la présence libertaire colore désormais le quartier. La lutte contre le Casino renvoie facilement à l'image plus « traditionnelle » de l'histoire des luttes populaires du quartier. (…) L'implication libertaire de ces deux aventures (le café autogéré La petite gaule et la lutte contre le casino) n'est pas fortuite, car elle s'appuyait sur des perspectives et des principes politiques assez précis. Cherchant des idées pour soutenir une nouvelle radicalisation des luttes urbaines à partir du quartier, les militantEs libertaires s'aventurèrent à remettre à l'ordre du jour l'auto-organisation et les idées auto-gestionnaires, les mêmes qui ont foisonné au sein de nombreuses expérimentations autogestionnaires tout au long de l'histoire des mouvements sociaux du quartier. En effet, aujourd'hui encore on peut retrouver certains éléments aux teintes libertaires (de la volonté de gestion et de contrôle collectif au combat contre la centralisation et la hierarchisation en passant par les différentes formes d'autogestion comme modèle d'organisation) dans les plus vieilles organisations communautaires du quartier, certaines coopératives d'habitation par exemple. Politiquement, ces tendances autogestionnaires souvent directement issue de la base, se sont toujours inscrites dans un combat d'émancipation, d'idées et de moyens pour s'organiser et vivre autrement ». [M. Sévigny, *Et nous serions paresseux*, pp.19-20]

Dans cet extrait, l'histoire de Pointe-St-Charles est relue depuis le prisme de l'engagement libertaire et Marcel Sevigny peut alors mettre en évidence à quel point les actions passées reposaient sur des principes analogues, auxquels les libertaires nouvellement installés dans le quartier peuvent s'adosser pour réassurer leur présence. C'est par le biais de cette histoire que les libertaires trouvent une inscription dans l'histoire du quartier. Et M. Sevigny montre que la participation des libertaires dans les luttes actuelles n'est pas liée au hasard mais prend tout son sens par l'inscription des luttes historiques dans une tradition de l'autogestion[74]. Militants communautaires et militants libertaires se

[73] SEVIGNY, Marcel. *Et nous serions paresseux ? Résistances populaires et autogestion libertaire*, Montréal, Ecosociété, 2009.

[74] On retrouve des procédés similaires dans la mise en histoire du quartier de la Croix-Rousse par Mimmo Puciarelli. La mise en série des périodes historiques, de l'histoire de « la ruche ouvrière » et de « la ruche alternative » notamment, contribuent à redéfinir la Croix-Rousse comme lieu commun pour les croix-roussiens de plusieurs générations et les nouveaux habitants venus s'y installer dans les années 70 à 80 : « L'architecture particulière des pentes de la Croix-Rousse fut imaginée au début du XVIIIième siècle pour qu'elle devienne une fabrique, la fameuse fabrique de la soie, pour laquelle travaillait les canuts (…). Deux cents ans après nous constatons que c'est dans ce quartier que de nombreuses initiatives ont vu le jour depuis, favorisant un renouvellement régulier des

rapprochent. Plus encore, la force du collectif libertaire dans le mouvement social du quartier va être de revenir puiser dans l'histoire critique du quartier pour maintenir la lutte.

Concernant «ce qui s'est perdu » au cours du temps dans les luttes communautaires, plus précisément, M. Sevigny consacre une partie de son ouvrage à « l'inquiétante intégration des mouvements sociaux » qui participe de « la mise en péril du quartier ». Le quartier dans sa tradition historique de luttes sociales est mis en danger. De plus en plus d'organisations communautaires, notamment dans le secteur de l'économie sociale, s'engagent « en faveur du partenariat et de la concertation avec l'Etat néo-libéral ». « On note l'absence de critique sociale, politique et économique sérieuse ».(Idem, pp.28-29). Cette dynamique affaiblit et marginalise les organisations militantes.

> « Aujourd'hui le combat prioritaire s'articule autour d'un renforcement du courant communautaire autonome et critique qui est menacé d'une intégration ». [Idem, p.30]

Le collectif libertaire se trouve donc placé au centre, occupant une position cruciale dans ce jeu de tensions entre l'intégration des groupes communautaires et leur radicalisation, rencontrant une survivance critique à maintenir et qui, finalement, concerne aussi *leur* histoire :

> « Cette nouvelle présence de militantEs libertaires dans le quartier a fait ressurgir plus ouvertement la place du politique dans les luttes sociales » [Idem p.62]

pratiques utopiques. Déjà en 1835, Michel-Marie Derrion y créait « le commerce véridique et social », sortes de coopératives de consommation. C'est toujours dans ce quartier que se créèrent les premiers mouvements mutualistes et les premières organisations ouvrières. C'est toujours encore des pentes que descendirent les premiers délégués affiliés à la Première internationale…C'est enfin à l'hôtel de ville, situé aux pieds de la Croix-Rousse que, pendant la Commune de Lyon, Bakounine annonce l'abolition de l'Etat… La résistance fut active dans ce quartier pendant la Seconde Guerre Mondiale et se servit des traboules pour ses actions clandestines. Enfin, depuis le début des années 70, on assiste à un jaillissement ininterrompu d'expériences » S !lence

Interlude 5. Déambulations et parcours commentés

Les territoires en question dans cette partie ne se donnent pas à voir, on l'a bien vu jusqu'à présent, uniquement sur un mode argumentatif, au plan des mots, mais bien à partir d'une série de mises à l'épreuve qui peuvent consister dans la fabrication de nouvelles configurations sensibles, d'autres types d'ordonnancements. Rendre compte de l'esprit du lieu ou du sens de la ville, saisir ces configurations qui fabriquent les territoires suppose un certain nombre de déplacements ou de mises en situation. Ce principe traverse tous les terrains et est rendu effectif sur plusieurs d'entre eux sous la forme de déambulations organisées dans le quartier, au même titre que l'arrivée dans un lieu occupé en passe nécessairement par une visite des lieux. C'est le cas à Marseille où Centre Ville Pour Tous organise une visite du quartier, mais aussi à Montréal au cours de l'Opération Populaire d'Aménagement et au cours du Réclame Ta pointe, manifestation venant faire préfigurer le CSA un an avant son ouverture. À Marseille, ces visites sont aussi le fait des promoteurs. Mais ce principe est également vrai pour les chercheurs qui s'intéressent à ces questions. Ainsi à Saint-Étienne, deux personnes nous invitent à parcourir le quartier en suivant le tracé des tags sur les murs. À Lyon, un militant nous parle de l'importance à déambuler dans le quartier et nous invite à le suivre. Ce principe méthodologique traverse l'activité des chercheurs comme celle des acteurs. Et il y a tout intérêt à percevoir la concordance entre les deux. Nous reviendrons ici sur ces déplacements, circulations et sur leur caractère heuristique pour la recherche, qu'ils soient le fait des acteurs ou des chercheurs.

Déambuler pour actualiser des prises

Dans le cas de l'Opération Populaire d'Aménagement à Montréal, nous avons montré (cf. *Supra* 2.2.2.1.) comment la déambulation est au cœur du processus de fabrication d'un « aménagement populaire ». Il s'agit grâce à celle-ci de reconvoquer l'usage de la ville qu'on les habitants sur les lieux de son effectuation (à travers une sensibilité visuelle, olfactive, tactile...). Cette thématique de la déambulation est sur ce terrain fortement opératoire puisqu'elle est supposée « faire faire », faire émerger une expertise située des habitants. Comme on l'a vu l'OPA met en œuvre toute une méthodologie : ce qui est convoqué au cours de cette déambulation fait l'objet d'une compilation puis d'un traitement et d'une synthèse qui s'efforcent de limiter la déperdition inhérente au passage d'un plan à un autre. Dans ce cas, le principe de déplacement au lieu même distingue l'opération des habitants de celle des pouvoirs publics, en rappelant que reconvoquer l'usage pour penser des aménagements à la mesure des habitants en passe par des mises en situation.

À Lyon, le thème de la déambulation apparaît également mais sous un mode différent puisqu'il n'est pas convoqué au sein d'une opération particulière. Il est évoqué pour dire un attachement sensible au quartier de la Croix-Rousse. M. Pucciarelli développe une conception de l'art d'habiter un quartier sur un mode déambulatoire assez proche de celle que peut défendre M. de Certeau ; il le citera d'ailleurs dans son ouvrage[75] (« *Le quartier apparaît comme le domaine dans lequel le rapport espace/temps est le plus favorable pour un usager qui s'y déplace à* pied à partir de son habitat. *Partant, il est ce morceau de ville que traverse une limite distinguant l'espace privé de l'espace public: il est ce qui résulte d'une* marche, *de la succession de pas sur une chaussée, peu à peu signifiée par son lien organique avec le logement »*[76]).

Son écriture entend d'ailleurs se plier au format du lieu :

> « Mais avant de faire un tour de ces lieux [alternatifs] il faut planter le décor du territoire où ce phénomène

[75] PUCCIARELLI, Mimmo. *Op. cit.*

[76] DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien. 2. Habiter, cuisiner,* p.20.

> s'est développé. Nous irons donc *trabouler*, en visite guidée, dans les ruelles des pentes et essayer de comprendre en quoi l'implantation et le développement de ces activités sont liés à la configuration architecturale et à l'histoire du quartier » [Pucciarelli, 1996, p. 48]

M. Pucciarelli évoque à maintes reprises les trajets qu'il effectue quotidiennement dans ce quartier dont les « vrais habitants » ne peuvent pas avoir de voiture sans quoi ils ne sauraient l'habiter :

> « Et en fait dans *Le Rêve au quotidien*, j'avais pas réfléchi à ce moment là sur le rôle du territoire (…) de l'espace, du bâti et en fait ce bâti il nous oblige à avoir des… à se frôler avec l'autre, à côtoyer l'autre (…). Quand tu es un croix-roussien, entre guillemets, « le vrai croix-roussien », c'est quelqu'un qui n'utilise pas la voiture à la Croix-Rousse (…) Donc tu marches, tu marches et tu rencontres les vieilles personnes et aussi les jeunes. Mais là y a une vieille personne qui est toujours à la fenêtre rue Burdeau et tu passes le matin, tu lui dis : bonjour et ça va, qu'est-ce qui s'est passé et… cette personne qui me dit bonjour et je lui dis bonjour mais qui parle avec un certain nombre de personnes qui passent etc. bah voilà quelque chose qui va dans ce sens là. Le quartier tel qu'il est oblige ceux qui veulent avoir des liens sociaux, des liens avec l'autre, t'oblige… t'oblige ? te facilite d'un côté et te les proposes de l'autre. Ce qui est drôle de ma vie de croix-roussien si je peux dire ainsi, c'est que je te dis : voilà le matin, je descends, je vais à la poste, voilà mais quand je rentre le soir par exemple, bah je passe devant la Fourmi rouge parfois pour voir un peu quelqu'un (…) dire bonjour m'inquiéter de ce qui se passait, après je prenais la rue des pierres plantées, et je m'arrêtais un moment devant le tango de la rue ou l'épicerie culturelle [deux restaurants du quartier]. [Entretien avec Mimmo Pucciarelli]

L'habiter de la Croix-Rousse que décrit M. Pucciarelli est fait d'agencements pratiques, d'habitudes construites au fil des années et des trajets qu'il s'y est aménagés, en fonction de ses déménagements toujours dans le même quartier. S'y déploie – au moins dans le discours – quelque chose de l'ordre d'une familiarité qui rend indistincte le passant et l'environnement dans lequel il évolue. Et ces rapports de proximité, s'ils engagent l'espace, n'en engagent pas moins le temps. M. Pucciarelli défend la possibilité pour l'histoire de la Croix-Rousse et notamment des Canuts, ses ouvriers de la soierie, de continuer à être véhiculée en « imaginaire »[77] certes, mais aussi dans les choses et dans les corps comme on a pu le voir précédemment.

Dans cet entretien, M. Pucciarelli rend donc compte d'une dimension éminemment sensible de la ville. La déambulation y apparaît comme une opération qui engage et noue le corps et l'histoire dans l'espace, de façon élémentaire. Le corps à travers ces déambulations peut être traversé par des fragments d'histoire « les canuts qui passent à travers ton corps" quand il se promène. Mais ici comme pour De Certeau, la déambulation dans le quartier est toujours porteuse de sens multiples.« *L'histoire en commence au ras du sol, avec des pas. Ils sont le nombre, mais un nombre qui ne fait pas série. On ne peut le compter parce que chacune de ses unités est du qualitatif: un style d'appréhension tactile et d'appropriation kinésique. Leur grouillement est innumérable de singularités. Les jeux de pas sont façonnages d'espaces. Ils trament les lieux »*[78].

Un troisième cas rencontré sur le terrain montréalais peut aussi être relié à cette thématique de la déambulation. La marche organisée par les membres du CSA pour clore le week-end *Réclame Ta Pointe* articule quant à elle les dimensions de la déambulation et du parcours commenté. L'idée de marche, comme on la retrouve dans d'autres mouvements est l'occasion de rendre publique une cause, ici de rendre publique dans le quartier l'existence du projet de CSA (c'est l'occasion de distribuer des tracts, de discuter avec des habitants sur leur perron). Mais il s'agit aussi d'un parcours commenté au sens où il relie des lieux du quartier (des luttes passées et présentes) au fil d'une marche et d'un récit situé.

Extrait d'une note ethnographique de la manifestation : La marche est organisée le 8 juin 2008 dans le cadre de l'évènement Réclame Ta Pointe, soit un an avant la date prévue pour l'ouverture du CSA.

---

[77] La conception de cette transmission développée par M. Pucciarelli emprunte aux théories de l'imaginaire telles qu'elles ont pu être développées par J. Duvignaud.

[78] DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien*, 1. *Arts de faire*, p.147

Pour l'occasion, des marionnettes géantes, des vélos (de la flotte de vélo libre), une fanfare et une banderole du CSA. A la fin du Réclame Ta Pointe, un appel est lancé à une « manifestation », plus exactement elle est annoncée comme une marche familiale. Une centaine de personnes prennent part à la marche. L'idée c'est à la fois d'être vu par les voisins, donc de faire circuler à proprement dit le projet de CSA dans le quartier, mais aussi de faire visiter le quartier à ceux qui se sont déplacés depuis l'extérieur jusque là, les familiariser. Dans tous les cas, l'opération a consisté en amont pour les membres du CSA à repérer les lieux marquants des luttes qui pour eux ont « fait » Pointe-St-Charles. Il s'agit par cette marche de relier physiquement des lieux (discours prononcés au mégaphone à chaque arrêt pour rappeler les faits marquants de ces luttes) éclatés aux quatre coins du quartier: du lieu où s'est tenu le week-end du Réclame Ta Pointe Le Carrefour d'Education Populaire (un groupe communautaire important dans le quartier), à l'église où est réfugié un résistant emblématique, Abdelkader Belaouni, sans-papier depuis 2 ans, où la chorale chante accompagnée d'une fanfare militante une chanson qui dit l'attachement à la mémoire des luttes dans ce quartier résistant, dont voici quelques extraits, sur l'air de La Makhnovtchina : « Résistance, résistance, nos espoirs sont là tout devant, nous souvenant de notre histoire, nous résisterons longtemps. Du Carrefour à la clinique, partout les forces populaires, fustigeant tous les sceptiques, ont montré leur savoirs-faire ». Puis la marche passe le long de la piste cyclable qui a été sécurisée et devant le trompe-l'œil, occasion de montrer le lien qui s'est noué à cet endroit encore avec les membres de l'OPA. La marche se dirige ensuite devant la Clinique communautaire puis vers les terrains du CN. En reliant ces lieux, le parcours fabrique une histoire qui fait des liens, y compris physiquement entre les acteurs de Pointe-Saint-Charles. Tout au long du parcours, les habitants sortent sur leur perron pour regarder la marche passer. Des membres du CSA distribuent des tracts et expliquent le projet.

Il y a quelque chose dans cette manifestation chantée de l'ordre du geste épique, fondateur. La marche par son caractère processuel entend révéler l'esprit du lieu. Elle rappelle que ce territoire appartient à ceux qui y déambulent en même temps qu'ils le font précisément apparaître comme le leur et surtout en tant que nouveau territoire, reconfiguré. Ce territoire devient en effet celui des présents, habitants ou non du quartier, qui se trouvent dans la manifestation ou y participent depuis leur perron ; d'Abdelkader Bealouni qui réaffirme au cours de cette manifestation, contre la loi canadienne de l'immigration : « je reste ici, c'est ma communauté, c'est mon quartier » ; et plus loin de tous ceux qui sont sans statut au Canada et qui sont également évoqués à cette occasion.

Il est intéressant ici encore de référer à Michel De Certeau pour saisir l'agencement élémentaire (qu'on retrouve spécifiquement inscrit dans le cas de cette marche chantée) entre marche et récit. Pour De Certeau, l'« acte de marcher » possède une « triple fonction énonciative » : « *c'est un procès d'appropriation du système topographique par le piéton [...]; c'est une réalisation spatiale du lieu [...]; enfin il implique des relations entre des positions différenciées, c'est à dire des "contrats" pragmatiques sous la forme de mouvement [...]. La marche semble donc trouver une première définition comme espace d'énonciation. »*[79]. En ce sens, l'acte de marcher fabrique le quartier en tant que tel, le « parle », le met en récit. Pour De Certeau, « *les récits traversent et organisent des lieux; ils les sélectionnent et les relient ensemble; ils en font des phrases et des itinéraires. Ce sont des parcours d'espaces. À cet égard, les structures narratives ont valeur de syntaxes spatiales*. »[80]. Le parcours pourrait être ainsi compris comme mise en récit de lieux mis en série. Et c'est à travers cette mise en récit spatialisée que se fabrique dans le cas présent l'espace du quartier Pointe St-Charles, quartier de luttes, quartiers d'asile.

Enfin, dernier cas rencontré sur les terrains, à Marseille un Centre Ville Pour Tous organise le 14

[79] *Op. cit.*, p. 148
[80] *Op. cit.*, p. 170

février 2009 une « visite guidée » sur la rue de la République. Les habitants sont invités à venir faire eux-mêmes l'état d'avancement des travaux. La visite est présentée comme une variante mobile de la permanence aux abords du quartier de la rue de la République; cette fois le déplacement au lieu même est placée sous le signe de la « vigilance active ». Il s'agit de vérifier *in situ* si les travaux sont conformes aux plans annoncés et de mettre en évidence les difficultés qu'ils introduisent, les problèmes rencontrés par les habitants suite à cette reconfiguration de l'espace (menace d'expulsion, isolement dans un immeuble où on est désormais le dernier habitant, etc.).

Mais à Marseille cette dimension sensible de la ville est aussi symétriquement convoquée par les promoteurs du projet, d'une tout autre manière. Le 14 mars 2009 une visite est aussi organisée par la Compagnie des rêves urbains et les Robins des Villes, en réponse à un Appel d'offre d'Euromed. La dimension sensible de la ville est utilisée par les promoteurs dans une visée pédagogique. Le déroulé de cette visite éclaire les écarts, le hiatus manifeste entre une ville usage (tel que convoquée de façon exemplaire dans l'OPA, le quartier « marché » par les habitants, celui qu'évoque aussi M. Pucciarelli) et une ville musée (ville vitrine, immobile). En l'occurrence lors de la visite ce hiatus se créé autour d'un « trou ». Le « trou » s'inscrit pour le guide dans une suite particulièrement intéressante pour expliquer aux groupes scolaires les différentes étapes de la rénovation, il est saisi dans sa vertu pédagogique « Sur ce trajet, on a le bâtiment détruit, un peu plus loin, un mur qui commence à être monté et encore plus loin un trou ». Le « trou » c'est aussi selon elle ce qui permet aux habitants de l'immeuble d'en face d'avoir de façon inattendue une belle vue. Mais enfin le « trou » c'est aussi le vide qui s'est substitué à la Razzia, squat de Marseille, où une dizaine de personnes vivaient jusqu'alors. Ce hiatus est particulièrement renforcé par le fait que la première étape de la visite (en salle) s'en tient à l'histoire ancienne de Marseille et du quartier Joliette (les Romains, le Marseille archéologique) et gomme ainsi toute l'histoire récente qui est aussi celle depuis laquelle pourrait être mise en cause la rénovation en cours (qui habite là, qu'est ce qu'on fait de leur histoire ?). Dans ce cas remonter aux temps anciens permet d'évacuer la charge conflictuelle et inscrit l'histoire de Marseille dans la longue série des redimensionnements et des rénovations successifs : une rénovation de plus, dans une histoire linéaire du progrès, où Marseille, une ville faite de rénovations nécessaires (on nous a parlé en salle notamment de la disparition activités polluantes, les abattoirs ou les tanneries qui étaient le long de la mer et qui, rendaient la ville complètement insalubre). Cette visite révèle également l'extériorité au quartier telle qu'elle se fabrique dans cette situation, lorsqu'une habitante du quartier passe autour du groupe qui obstrue le passage et qu'elle doit contourner, elle lance « on n'est pas au zoo ici ».

Ces différents cas permettent de mettre en évidence une variété de déambulations, tantôt en tant qu'elles fabriquent le quartier -« le marche » et « le parle » dans un même temps-, tantôt en tant qu'elles permettent de reconvoquer ces usages ordinaires, ces pratiques propres aux habitants, de stabiliser ces récits créateurs d'espaces. Ces différents cas font aussi apparaître différents usages du sensible: la visite guidée utilisée sur le mode de l'exposition (disposant des objets figés, exposition d'une ville inhabitable, en chantier ou mise en musée) s'oppose aux déambulations faites sur le mode de l'expression *in situ* (remobiliser les usages *in situ* et fabriquer des prises) et au parcours de la manifestation (la marche organisée par le CSA) par laquelle un autre ordonnancement se manifeste dans le quartier, une autre façon de relier des lieux, un autre partage du sens de l'espace.

Indexicalité et expérimentations méthodologiques

Du côté des chercheurs, les expérimentations méthodologiques auxquelles nous convient les acteurs, sous forme de parcours commentés à Lyon, à St-Étienne ou à Barcelone, entrent en concordance avec les perspectives théoriques et épistémologiques qu'on a pu tester dans le cours de la recherche. Le pragmatisme amène à ce genre d'expérimentations méthodologiques dès lors que la démarche met au centre du propos le caractère situé des phénomènes observés (ce qui nous conduit déjà à privilégier des démarches *in situ*), et dès lors qu'elle considère les habitants comme dotés de

ressources et de compétences, et comme coproducteurs par là de l'espace public. Elle met en cause la coupure habituelle entre savoirs commun/profane et connaissances scientifiques[81]. Ces éléments qui caractérisent notre démarche de recherche conduisent à se déplacer, à se situer au lieu même, à prendre au sérieux les ressources et compétences des acteurs en situations, et plus encore les prises et opérations qui les actualisent : cette « indexicalité » comme « propriété générale de nos activités ». « *D'un certain point de vue, l'indexicalité est, assez simplement, une propriété générale de nos activités: la manière dont nous manifestons le caractère ordonné de nos pratiques est ancré dans des circonstances éminemment locales, et ce que nous manifestons ainsi n'est intelligible pour autrui que moyennant la mobilisation,* hic et nunc*, de notre part, des ressources* ad hoc *fournies par le moment présent, à nul autre strictement pareil. »*[82]. Ainsi la fabrique du quartier ne peut être saisie uniquement dans l'ordre du discours mais suppose pour en revenir à l'espace des pratiques, de se déplacer, de circuler avec les acteurs.

L'entretien avec M. Pucciarelli pointe cette limite: dire l'espace en même temps qu'on le parcourt permet d'intégrer le contexte pragmatique de l'expérience urbaine. Cet entretien, s'il permet d'enregistrer un certain nombre de prises de l'attachement de M. Pucciarelli à la Croix-Rousse, il n'en reste pas moins que ce qu'il désigne reste pour partie infra-dicible, tout au moins difficile à rapporter[83].

À Barcelone, l'une des personnes rencontrées nous propose de parcourir avec lui quelques quartiers du centre-ville. Il s'agit bien d'un parcours puisque nous sommes supposés aller ensemble d'un point A à un point B, et lui décide d'emprunter un itinéraire qui lui permettra de commenter en situation certains éléments déjà évoqués en entretien quelques minutes auparavant. Nous partons du squat où il habite actuellement pour aller au *Forat de la Vergogna*. Il trace un itinéraire à travers le quartier du Raval. Il insiste sur les configurations hostiles, les reconfigurations, les hauts lieux, les lieux abandonnés, les lieux rénovés. Il resitue historiquement les changements dans le quartier : là où ça a commencé, ce qui s'est passé ensuite. Nous traversons la « Calle del infierno », nom qu'il donne à une rue qu'il considère particulièrement invivable, hostile (ici associé aux touristes). Finalement il donne à voir un parcours construit au quotidien pour survivre dans cet environnement hostile. Les bars, les commerces où il peut aller... Il met en rapport des espaces surexploités pourtant désaffectés (sans vie) et des espaces abandonnés et pourtant suraffectés. Nous terminons ce parcours au *Forat de la Vergogna*. On peut observer effectivement les changements d'une rue à l'autre : là où ils n'ont gardé que les façades, les aménagements urbains standardisés, à la mode européenne. Il reproche d'ailleurs aux touristes ces parcours « bêtes », qui suivent les panneaux indiqués, les grandes artères, les flux. Cependant, ce parcours commenté vient mettre en cause d'une certaine manière le « mythe de la déambulation ». Cette personne pointe au fil du parcours les caméras de vidéosurveillance, les zones de passage fréquent de la Police, les lieux de présence physique d'agent de sécurité. La marche que nous réalisons avec lui est loin de la marche poétique définie par De Certeau, évoquée sur le même mode par M. Pucciarelli. Elle donne à voir la façon dont les dispositifs urbains coercitifs imprègnent également le « rapport sensible » à l'espace, troublant ainsi la distinction habituelle entre contraintes externes et tactiques d'adaptation et d'appropriation dans l'espace urbain. La marche est ici attentive, analytique, vigilante.

Au final, ces déambulations dans la ville parfois accompagnées par les chercheurs donnent consistance c'est à dire révèlent et maintiennent vivace cet esprit du lieu. Elles font aussi apparaître au gré des cheminements quotidiens les atteintes portées par la rénovation urbaine, parfois microscopiques au regard de celui « qui n'est pas du coin ».

---

[81] Cf. Introduction de GROSJEAN, Michèle ; THIBAUD, Jean-Paul. *L'espace urbain en méthodes*, p. 6-7

[82] Cf. DODIER, Nicolas. « Une éthique radicale de l'indexicalité » in DE FORNEL, M.; OGIEN, A.; QUÉRÉ, L. *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale, colloque de Cerisy.* Paris, Ed. La découverte, 2001

[83] Cette difficulté a été largement répertoriée. Cf. par exemple BREVIGLIERI, M.. *L'usage et l'habiter. Contributions à une sociologie de la proximité*, Thèse de doctorat, EHESS, 1999

4. Dynamiques des engagements

Cette partie nous permettra de rendre compte à la fois des processus de transformations identitaires à l'œuvre sur les différents terrains - comment les différents acteurs se déplacent au cours des luttes engagées-, et dans le même mouvement des nouvelles capacités, des nouveaux savoirs qui se découvrent ou s'élaborent dans la lutte, au travers des configurations inédites qui se créent localement. Nous reviendrons dans un premier temps sur ce que nous avons appelé les processus de déconfinement opérés par les militants radicaux au cours même des luttes urbaines, observant par là comment, à différents moments, la radicalité se trouve mise à l'épreuve de l'ordinaire. Dans un second temps, nous nous attacherons aux différents types de rapport que les acteurs entretiennent avec l'institution, en fonction des terrains (et nous reviendrons plus spécifiquement alors sur l'institutionnalisation de certaines des expérimentations « sauvages » que nous avons pu explorer dans le cours de la recherche).

4.1. Dimensions du déconfinement : la radicalité à l'épreuve de l'ordinaire

Le déconfinement vient produire un trouble dans l'ordre des places assignées, notamment en brouillant le partage classique, la disjonction entre habitant et militant (partage dont on a vu déjà la prégnance par exemple à Montréal, avec la distinction entre les radicaux et les habitants représentés pour partie par les groupes communautaires cf. *Supra* 3.2.3.3). Les militants peuvent schématiquement être identifiés, sur les différents terrains, à des étrangers au territoire, dont le concernement pour la rénovation urbaine relèverait d'abord d'un engagement politique global (anti-capitaliste, anti-sécuritaire etc). Il peut arriver qu'on leur reproche de ne pas partager les caractéristiques sociales des habitants de ces quartiers en majorité populaires (à Montréal, à Barcelone…). Cette assignation à une position d'extériorité des militants est produite tant du côté des groupes d'habitants qui peuvent être méfiants quant aux motifs réels de leur engagement, que du côté des institutions comme moyen de disqualifier une position souvent conflictuelle et des acteurs perçus comme concurrents dans le champ de la politique. Les habitants seraient quant à eux réduits une fois de plus à des compétences d'usage et leur participation à la rénovation urbaine limitée à cette seule dimension sans pouvoir se prononcer sur les enjeux de société que portent que les projets (s'occuper de petits aménagements urbains, sans pouvoir remettre en cause les fondements du projet, etc.)[84].

La distinction de ces qualités n'est pourtant pas si simple, et surtout on verra comment des transformations affectent les différentes entités en présence au cours des luttes conjointes ou contiguës, jusqu'à produire à certains moments des effets de brouillage. Qu'en est-il de ces transformations de proche en proche ? Comment ressaisir la part d'inattendu, la charge expérimentale qu'elles contiennent ? S'il nous semble déterminant de nous attacher aux

[84] Cette réduction de la figure de l'habitant, omniprésente dans la politique de la ville, à ses compétences d'usages est mise en lumière par les travaux de Catherine Neveu, Claudette Lafaye Hervé Flanquart, Catherine Foret et Marion Carrel (cf. NEVEU, Catherine. *Citoyenneté et espace public. Citoyens, habitants et jeunes dans une ville du Nord*, Lille, Septentrion, 2003. ; FLANQUART, Hervé ; LAFAYE, Claudette. « L'habitant et le militant : dispositifs participatifs et associations dans l'agglomération dunkerquoise » in CRESAL. *Actions associatives, solidarités et territoires*, Actes du colloque des 18-19 octobre 2001, Saint-Étienne, pp. 323-329. ; FORET, Catherine. « De 'la participation des habitants' au débat public. Refonder la démocratie», *Les cahiers du CR-DSU*, n°26, mars 2000, pp. 4-6. ; CARREL, Marion. *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, Thèse de sociologie, Université Paris 5, 2004.).

transformations, à la mobilité dans l'identité des différents sujets, c'est que ces migrations en chaîne s'avèrent centrales dans la définition des dynamiques à l'œuvre dans les contre politiques de la ville telles qu'elles sont mises en œuvre sur nos terrains.

4.1.1. Du laboratoire confiné au laboratoire de plein air

Le déconfinement pour les radicaux, c'est déjà ce passage entre le laboratoire confiné de la lutte politique à un laboratoire de plein air. Nous rapportons ici à l'action politique un mouvement qui a été thématisé pour la recherche scientifique par Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe[85]. Quand le milieu militant se caractérise parfois par sa distance avec le monde ordinaire, la dynamique de déconfinement consiste à sortir de l'entre-soi et des espaces dédiés à la politique, pour s'ancrer dans l'ordinaire et constituer de nouvelles attaches. Il s'agit ici de s'intéresser aux moments où le laboratoire politique confiné (le milieu, la mouvance) se trouve débordé.

Ce mouvement s'incarne dans trois processus qui opèrent de manière croisée sur le terrain. En premier lieu, les radicaux transfèrent leurs compétences propres au milieu militant vers la lutte de plein air, dans le quartier ou la ville. Cette sortie en plein air consiste aussi parfois à déplacer la forme laboratoire par la mise en place d'espaces expérimentaux en quelques sortes intermédiaires, dans le quartier. Enfin, nous verrons comment l'épreuve du plein air vient à certains moments défaire et mettre en cause l'espace militant initial.

4.1.1.1. Transferts de compétences

Il s'agit ici de montrer comment différents types de compétences acquises dans le parcours des militants sont réinvesties dans l'action située, à l'échelle locale et au long cours. Deux formes spécifiques de compétences sont l'objet d'un déconfinement : les compétences acquises par l'expérience de l'analyse globale du capitalisme, qui vont être mises à l'épreuve de réalisations concrètes et locales, et les compétences de débrouille acquises par des expériences autogérées temporaires, qu'il va s'agir de stabiliser plus durablement dans des expérimentations et de diffuser au sein de collectifs hybrides. Par ailleurs toute une série de compétences plus disparates et relatives aux savoirs faire propres à chaque acteur, à leur profession ou à leur formation, se trouve réinvestie dans la lutte. Par exemple, les compétences audiovisuelles de certains membres du CSA de Montréal vont être mobilisées pour la médiatisation massive de l'ouverture (plusieurs dizaines de vidéos seront réalisées et mise en ligne sur le site Internet du collectif). Et l'engagement professionnel de certains dans le travail social communautaire facilitera les contacts avec les groupes d'habitants tout au long du projet.

Pour les militants du CSA à Montréal, comme pour ceux de Magdalenes à Barcelone, le début des années 2000 a coïncidé avec une profonde mutation de leur engagement. Le sommet des Amériques à Québec et le G8 de Gênes, tout deux en 2001, ont constitués des épreuves fondamentales dans leurs trajectoires d'engagement. Les modalités d'actions initiées depuis 1998, et le premier sommet de Seattle, ont progressivement montré leurs limites. Beaucoup de militants ont commencé à parler de « déserter les sommets », par trop symboliques et séparés de la vie quotidienne.

> « Moi j'étais beaucoup dans l'anti-mondialisation, de 97 jusqu'à 2001 avec le Sommet des Amériques, j'étais dans Salami, Nemesis, je vous épargne toute mon histoire. Mais en fait après Québec 2001, j'ai commencé à me dire qu'il fallait enraciner les luttes sur un territoire, sur le territoire sur lequel on habite parce que je trouvais que c'était pas très porteur de changement à long terme le genre de militantisme dans lequel j'étais impliquée jusque là, mouvement étudiant, luttes identitaires féministes, les espèces de luttes gros

[85] CALLON, M ; LASCOUMES, P ; BARTHE, Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001. Nous renvoyons ici plus particulièrement aux pages 61 à 74.

> rassemblements dans les Sommets etc. [...] Je militais déjà dans le quartier. J'avais été dans les archives populaires, la Clinique communautaire, sur le CA, Madame Prend Congé, différents groupes communautaires à Pointe-St-Charles... Je commençais à trouver... En fait j'ai fait 10 ans aux Archives, 4 ans à la présidence de la Clinique, à un moment donné j'étais tannée du communautaire et j'ai décidé de m'orienter spécifiquement sur la Pointe Libertaire et le CSA. Et je suis organisatrice communautaire, j'ai été formée comme ça, j'ai fait mon stage à la Clinique communautaire. » [Entretien collectif avec des membres du CSA, juin 2009]

> « Moi ça fait huit ans que j'habite ici. J'étais plus sur l'alter-mondialisme, j'étais allée à différents Forums sociaux, j'ai fait un film là-dessus, et là je revenais de plusieurs années de voyage, j'avais fini le montage. J'avais suivi la lutte contre le Casino mais j'y avais pas participé activement et quand le film a fini en avril, j'étais vraiment motivée à revenir à l'échelle locale, à travailler dans mon quartier, à m'impliquer dans un projet radical dans mon quartier aussi et j'entendais parler de ça par ma colloque qui était dans la Pointe Libertaire à cette époque. Elle m'avais parlé de l'idée du CSA. Donc j'avais vraiment hâte et j'arrivais avec beaucoup de volonté de participer à ça. » [Entretien collectif avec des membres du CSA, juin 2009]

Les formes antérieures de militantisme sont associées à une pratique tournée essentiellement sur l'expérimentation temporaire de formes de vies collectives et autogérées. Le campement autogéré en représente une forme exemplaire pour les militants au Québec:

> « Le campement était perçu par les anciens comme quelque chose qui tournait un peu en rond qui consistait à faire du camping militant une fois par an et aller se complaire dans notre pratique qu'on maîtrise bien, comme faire des toilettes compost, des bâches etc. Et à St Emilie y avait vraiment la sensation d'un essoufflement et là est née la volonté de dire: le campement, il faut qu'il sorte de lui-même, il faut aller investir de nouveaux espaces, avec ces principes d'autogestion qu'on a si bien développés. Et l'idée d'un campement urbain a souvent émergé, d'aller occuper des espaces. En même temps, le campement, c'est pas le campement, c'est une forme organisationnelle que peuvent emprunter plein de gens. Donc les gens à l'intérieur de ça qui étaient les vieux de la vieille ont décidé d'emprunter d'autres voies. Et y a plusieurs de ces gens là qui ont décidé de rejoindre le CSA parce que ça correspondait exactement. Une pratique d'autogestion en milieu urbain avec une perspective radicale et aller le vivre concrètement.[...]. » [Entretien collectif avec des membres du CSA, juin 2009]

Le confinement dénoncé a trait ici à des espaces de lutte dont l'environnement immédiat est produit par les militants, isolés spatialement et temporellement du cours normal des choses : il s'agit de « faire du camping militant une fois par an », loin de la ville, dans le temps suspendu des vacances. Ainsi, la concentration de l'activité militante sur la production de ce qui a toutes les caractéristiques du laboratoire confiné, se trouve invalidée. « Tourner un peu en rond » relève en effet du même mécanisme de confinement et d'enfermement bien répertoriés pour la recherche scientifique (la séparation d'une portion du réel, par l'application de techniques spécifiques, est la condition indispensable à la production des phénomènes dans le champ des sciences expérimentales). Certains voient dans l'idée de Centre Social Autogéré la possibilité d'une pratique d'autogestion « in vivo », en rapport avec le milieu de vie du quartier et en tout cas le quotidien effectif des militants (par opposition à ce que serait le « campement » comme laboratoire : « il faut qu'il sorte de lui-même », pour « investir de nouveaux espaces »).

Autre forme dont il s'agit de se défaire : le squat. A Barcelone le squat a marqué l'expérience politique des militants de Magdalenes. Là, le confinement n'est pas du même ordre que celui des campements, l'inscription en ville y est essentielle. Cependant, un sentiment d'isolement relatif continue à marquer rétrospectivement les militants, pour ce qui concerne ces expériences. Et ce sentiment est lié paradoxalement au problème de l'inscription du squat dans la mouvance plus large des *okupas*, un entre-soi qui dépasse le lieu mais sur le mode du milieu « identitaire ».

> « Les squats à Barcelone ont une identité très forte, et finalement très homogène. Nous voulions rompre avec l'identité squat au sens d'une forme déterminée et identifiée comme ils le font par exemple à Can Mas

> Deu, pas faire une occupation de plus mais prendre le mot d'occuper à la lettre, c'est à dire occuper un territoire politique. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Dans cette perspective, il ne s'agit pas de créer un squat de plus, une occupation qui n'aurait de sens que pour autant qu'elle s'inscrive dans la série des okupas barcelonaises (un squat de plus qui vient renforcer la visibilité et la force du mouvement okupas). « Occuper un territoire politique » signifie sortir de la série, la faire diverger. Ce qui implique, par opposition à l'homogénéité forte caractérisant les collectifs des okupas (en termes de mode de vie, de références culturelles, de discours politiques, etc.), d'opérer une forme d'ouverture. Il s'agit de faire glisser la référence, la norme d'action de la composition affinitaire (« une forme déterminée et identifiée ») vers le quartier. Cette sortie s'est notamment opérée à Barcelone par une stratégie de médiatisation forte et large, en dehors des réseaux radicaux de l'okupas, et directement tournée vers le public ordinaire : les informations concernant l'expérience de Magdalenes ont été diffusées via les petits commerces de quartier, l'université, des distributions dans la rue etc.

Ensuite, c'est la dimension nécessairement éphémère des squats, du fait de la politique de répression, qui fait problème. « Sortir de la dialectique expulsion-ouverture » constitue un des objectifs de Magdalenes. « Occuper un territoire » politique implique un rapport au temps des expériences différent de celui du mouvement okupa. Alors que la multiplication des squats éphémères peut témoigner de la force du mouvement okupa, elle vient à l'inverse rendre la relation aux habitants du quartier plus précaire et fragiliser le mouvement de « vulgarisation » de l'occupation auprès d'un large public touché également par les problèmes de logement (avec le mouvement okupa, l'occupation est liée de façon chronique au péril de l'expulsion, ce qui peut venir décourager la pratique de l'occupation en dehors du milieu).

Les laboratoires qu'ont constitués les campements alternatifs, et beaucoup d'expériences de squats éphémères entre la fin des années 90 et le début des années 2000, ont permis de dégager des enseignements précieux pour les militants. La dynamique du déconfinement ressort de tout ce champ expérimental. L'expérience à ce niveau est à entendre au sens fort : « *elle consiste à « passer à travers » une épreuve et à en « sortir » pour en tirer des leçons. (…) Elle se définit par la qualité de sa trajectoire d'apprentissage qui a permis de passer à travers une épreuve et d'en savoir un peu plus*[86] ». Ce retour sur expériences produit une métamorphose des attaches pour les militants. Jusqu'en 2001, la prise principale à l'engagement tenait dans l'articulation entre une critique de l'ordre du dévoilement des intérêts capitalistes d'un côté, et des actualisations ponctuelles au cours d'expériences d'autogestions éphémères de l'autre. La production militante venait étayer cette articulation : elle s'incarnait essentiellement dans du discours et une pratique d'abord envisagée comme quantitative ou symbolique (souci de faire nombre/masse dans les contre sommets) et « alternativiste » (expérimentation de l'entre-soi, de la micro-communauté affinitaire dans les squats ou les campements temporaires). Et lorsque la lutte accroche plus directement au réel, les expériences ne durent pas, les expulsions de squat se reproduisent sans cesse, provoquant l'usure rapide des habitants. Après 2001, les militants vont réinvestir les connaissances acquises sur le système envisagé comme entité globale et les savoirs faire acquis dans les expériences temporaires d'autogestion (squats, campements) dans des luttes à l'échelle locale. Ce transfert de compétences va également s'opérer concernant des savoirs moins formalisés, un sens de la débrouille, une capacité à faire feu de tout bois (un certain sens de la ville : savoir repérer les lieux désertés pour les squats, les différents points de récup' etc.). Ce redéploiement sur le local consiste à réinvestir autrement la critique élaborée lors des contre sommets ou dans les squats. Cette dynamique engage les militants à aller là où le capitalisme s'incarne et les multinationales produisent leurs effets, dans le quotidien. Il s'agit pour eux de réinvestir ensemble les acquis de l'analyse critique globale et les

[86] LATOUR, Bruno. *Les politiques de la nature*, La Découverte, Paris, 1999, p. 259.

compétences à la débrouille, et de les resituer dans l'expérience ordinaire. Ce transfert de compétences est indexé par les acteurs au leitmotiv penser global agir local :

> « Y a beaucoup de groupes qui continuent à s'impliquer sur des enjeux environnementaux ou plus globaux ou avec un aspect ouvriériste, essayer de faire la révolution. Des collectifs comme le CSA ou la Pointe Libertaire représentent un peu une forme d'idéal présent dans le mouvement anarchiste dans le sens où on actualise le leitmotiv penser global agir local. Ça c'est quand même bien vu. Y a d'autres groupes qui font ça à Montréal et à l'extérieur de Montréal, à Québec par exemple, qui se centrent sur l'urbanité comme fondement de la lutte plutôt que le lieu de travail. Un autre des aspects pour le CSA, c'est que comme le CSA réalise quelque chose maintenant qui dénonce pas, mais cherche à créer quelque chose, à mettre quelque chose sur pied, à inventer une vie différente, ça attire beaucoup de sympathie dans le mouvement radical. C'est plus difficile de poursuivre une lutte dans la durée, donc il y a une sympathie qui vient à l'effort et à la difficulté pour les gens qui s'y impliquent. » [Entretien avec un membre du CSA, juin 2009]

Ce retour sur le local vient ainsi donner de la consistance au principe de la non séparation entre vie et politique, au sens où il fait se confondre lieux de vie et lieux de lutte, il investi les temps de vie collective d'une dimension politique, etc. L'enjeu c'est l'inscription des militants dans l'ordinaire de la vie du quartier et les effets de réalité que ça induit sur les formes de vie qui s'y déploient, hors des squats affinitaires ou des contre sommets.

4.1.1.2. Le laboratoire de plein air : réintroduire des pratiques dans le quartier et amorcer l'occupation

Du laboratoire au « plein air », les collectifs en passent parfois par des expériences intermédiaires permettant la diffusion des pratiques et un transfert direct de compétences dans le quartier. Dans les deux cas qui permettent de documenter le plus clairement cette configuration, les expériences du Réclame Ta Pointe et de PHRP, un format spécifique et prospectif cadre l'action. Ainsi le projet est élaboré d'abord par un groupe d'affinité, il est produit dans un premier temps dans les lieux des groupes militants, mais en vue d'être déployé dans et pour le quartier.

Le Réclame Ta Pointe, en tant que répétition générale de l'ouverture du CSA qui a lieu en juin 2008, un an avant le lancement, est conçu comme un espace temps expérimental au sein duquel les compétences des militants peuvent être mises en pratiques en plein air. Le week-end Réclame Ta Pointe est organisé comme une expérience, avec des intentions de recherche et un protocole adapté. Il s'agit pour les radicaux de la Pointe Libertaire de rendre visible le CSA à travers des activités concrètes, d'informer les habitants du quartier, de les rallier au projet et d'amorcer leur participation au CSA en proposant des ateliers éphémères (mise à disposition de la flotte de vélos libres, repas collectifs, etc.) mais qui ont vocation à se répéter. Le Réclame Ta Pointe se déroule au Carrefour d'Education Populaire (lieu d'un groupe communautaire important dans le quartier). Il ne s'agit pas tant ici de célébrer le lien entre habitants et radicaux, mais bien plutôt de l'activer, de provoquer la rencontre. La marche à travers le quartier, passant par des lieux marqués par des luttes actuelles ou passées, vient rendre visible les liens qui se sont jusque là tissés entre habitants et libertaires, et ainsi en montrer toute la charge potentielle pour l'avenir, dessiner une perspective d'alliance. Nous reviendrons plus loin sur cette épreuve du CSA en miniature à travers les comptes-rendus qu'en font les organisateurs (cf. Modalités de l'alliance *Infra* 4.1.2.1).

À Barcelone, le réseau PHRP produit un dispositif de visibilité publique pour la pratique de l'occupation illégale, et il organise un transfert de compétences (analytiques, stratégiques, pratiques) en dehors du milieu militant pour outiller les personnes et ainsi faciliter l'ouverture de squats comme réponse à la violence immobilière. Il s'agit par là de « vulgariser l'occupation », multiplier les réappropriations d'immeubles publics dans le quartier Ciutat Vella et rendre ces pratiques à la fois accessibles et légitimes. A l'intérieur du squat de Magdalenes, le projet PHRP est lancé à l'initiative de quelques personnes. Il est d'abord mis en œuvre sous la forme d'une campagne

visuelle (par exemple, l'installation de pastiches de panneaux qui annoncent l'appropriation et la rénovation autogérée sur la façade de l'immeuble de Magdalenes, avec les couleurs et les éléments graphiques de la Mairie Cf. *Supra* 2.1.2.2.). Ce projet « pour un habitat réellement public » vise à rendre l'occupation accessible à tous (le « réellement public » signifie que les personnes s'approprient les logements par elles-mêmes *versus* l'« habitat public » qui correspond à l'« habitat protégé » - il n'y a pas de logement social en Espagne). Ça passe dans un premier temps par la réunion des personnes sans domicile ou mal logées pour leur apporter les outils logistiques nécessaires à l'ouverture d'une maison, avec l'idée de mettre en place à terme un réseau permettant à chaque personne qui aurait bénéficié de ce soutien d'aider par la suite d'autres gens à ouvrir. En termes d'appui ou d'outils logistiques le réseau/collectif PHRP a pu proposer des ateliers de serrurerie, une assistance pour la remise en marche de l'électricité, les branchements d'eau etc. Chaque fois ces séquences sont l'occasion d'un partage des compétences. Le réseau doit produire un effet boule de neige par ces mises en capacité.

La publicisation du projet PHRP s'est opérée notamment sur le modèle d'une petite annonce de location d'appartement, dont elle détourne les codes en invitant à l'ouverture sans droit ni titre de logements. L'annonce a été diffusée chez les petits commerçants des quartiers touchés par la spéculation, dans les universités, dans le centre-ville etc. Les personnes qui répondent sont principalement des jeunes, précaires et qui n'ont jamais eu d'expérience en squat.

> « Ils ont commencé par construire un site web avec une esthétique un peu commerciale, une clef stylisée, un canapé Ikea (en rapport avec l'occupation de l'Ikea par V). Ils ont distribué des flyers dans le centre de Barcelone et notamment dans les universités. Beaucoup d'appels, des réunions organisés avec les gens intéressés à l'université. » [Entretien avec un habitant de Magdalenes]

Ce projet rencontre un certain succès car il répond à une problématique saillante à Barcelone : la quasi impossibilité pour une personne en situation précaire d'accéder de façon autonome à un logement individuel (sous-location très répandue et spéculation sans aucune limitation). L'appropriation fonctionne aussi par cet effet de « nécessité ».

> « Il faut aussi dire que Magdalenes est né d'une chose antérieure, importante pour nous qui était 1000 de vivienda, qui était une tentative différente de Magdalenes, mais qui avait ceci en commun de vouloir vulgariser l'occupation, faire de l'occupation quelque chose une pratique accessible pas seulement pour les militants, pas seulement pour les moins de 30 ans, les convaincus ou les civilisés, mais accessible à tout le monde. Ce sur quoi tout le monde est d'accord à propos de 1000 de vivienda, c'est que ça a mis un point d'inflexion à la manière de penser le squat à Barcelone, et Magdalenes n'est pas né de rien. Le contexte d'urbanisation est énorme, et c'est un problème que tout le monde vit à Barcelone, il entraîne beaucoup de précarité, c'est aussi ça le contexte. [...] L'idée est d'étendre la pratique du squat à d'autres gens que les militants ou les très nécessiteux, le pari était de parvenir à faire vivre ensemble des gens qui n'ont pas forcément de socialisation politique. Le minimum étant pour eux de parvenir à ouvrir au moins une autre maison. » [Entretien avec un membre de la PHRP]

> « Avec PHRP au début et Magdalenes, les médias n'ont pas parlé d'okupa. Nous avons été présentés comme un réseau citoyen, à la différence de 1000 où il y avait un des axes forts qui était l'occupation, avec l'officine pour l'occupation et toutes les revendications autour de ça. Ici il n'y a plus ça, il y a une rupture nette. » [Entretien collectif avec des habitants d'une maison occupée du réseau PHRP]

Les militants prennent ici la mesure des transformations à opérer par rapport au mouvement okupa. Le réseau PHRP vient redimensionner l'échelle de la lutte. La sortie du laboratoire s'incarne dans cette visée d'occupation du quartier, par la « vulgarisation » et la multiplication des occupations d'immeubles (en opposition au squat affinitaire). Cette sortie du ghetto radical est identifiée par les acteurs comme un succès public puisque PHRP est qualifié de mouvement citoyen et se voit sorti ainsi de l'étiquette okupa. Dans la réalité, le projet rencontre certaines difficultés car l'énergie nécessaire pour ouvrir de nouvelles maisons est en fait largement consacrée aux ajustements incessants et indispensables pour réussir à vivre collectivement entre personnes qui ne se

connaissaient pas auparavant. Le laboratoire PHRP est un peu engorgé de l'intérieur. Les acteurs se trouvent accaparés dans l'expérience par ce pari de la vie collective. La forme initiale sera peu à peu abandonnée, et assimilée par les acteurs à une coquille vide. Les ouvertures se font moins nombreuses. Tout se passe comme si la visibilité publique du réseau s'était trouvée amoindrie à mesure que ses différents lieux prenaient de la consistance, s'affirmaient comme des expériences collectives singulières.

Faire en sorte que l'occupation ou la réquisition puissent être appropriées par le plus grand nombre implique tout un jeu de transformations des acteurs. Elles ne concernent plus seulement les sujets radicaux qui se déplaceraient dans la lutte mais aussi des « voisins » et des « étudiants » qui à Barcelone, Toulouse et Marseille s'approprient les pratiques jusque là confinées au milieu radical ou militant. Les expériences de laboratoires de plein air proposent ainsi une première remise en symétrie des subjectivités, un premier brouillage des places. Le terme « squatteur », qui qualifie les acteurs, renvoie en conséquence moins à une identité politique ou sociale (l'activiste, le marginal) qu'à une position pragmatique (l'individu sans logement ou mal logé qui s'engage dans l'épreuve du squat).

4.1.1.3. Les radicaux « embarqués » ou le laboratoire défait par les luttes qui sont déjà là

Lorsque la sortie du laboratoire confinée ne relève pas d'un projet, c'est le mouvement de lutte qui, associant différents types d'acteurs, vient réaliser l'idéal du laboratoire de plein air. Les grandes mobilisations spontanées organisées en réponse à des attaques ciblées du quartier (le *Forat de la Vergogna* à Barcelone, le projet de Casino à Pointe-St-Charles) reconfigurent les attachements entre les diverses entités. Leur caractère imprévu (ou évènementiel) et à forte charge conflictuelle vient défaire les dispositifs imaginés par les acteurs militants, qui sont frappés par une sorte de déssaisissement.

À Montréal, comme à Barcelone, faire de la politique à l'échelle locale c'est faire avec ceux qui sont déjà là, engagés sur le territoire (les groupes communautaires, les associations de voisins, très nombreuses et très actives sur les deux sites). Il s'agit donc de composer avec les formes qui structurent déjà ce « milieu de vie » et l'organisent publiquement. C'est aussi faire à partir de ce qui fabrique la localité : une épreuve sensible, une distribution singulière de prises pour l'action, un parc ou un terrain vague où on a ses habitudes, des interconnaissances, des attachements avec les commerçants ou telle association, tel groupe de jeunes riverains qui « rouillent » à tel endroit.

L'ouverture de Miles de Vivienda coïncide avec la lutte des habitants du quartier de la Barceloneta contre une opération de la Ville de Barcelone visant à rénover les petits logements populaires à partir d'un projet d'installation d'ascenseurs. Des habitants ont pointé que sous couvert de rénovation urbaine, il s'agissait en fait de détruire un tiers des logements. Les occupants de Miles de Vivienda se sont impliqués activement dans cette lutte aux côtés des habitants du quartier (organisés autour du collectif « La Plataforma de Defensa de la Barceloneta »), ce qui a d'ailleurs accéléré l'expulsion du squat en 2007. Une anecdote vient à notre sens illustrer la façon dont le collectif de squatteurs se trouve emporté par la lutte des habitants, dépassé dans sa stratégie. Quelques jours après l'ouverture du squat, une réunion est organisée par des habitants pour informer la population du projet de réhabilitation. Les habitants du squat se posent la question d'y participer, ils décident de s'y rendre non pas tous ensemble (quarante personnes) mais à seulement quatre ou cinq. Ils ne veulent pas perturber le déroulement de la rencontre. En venant en masse ils ont peur de « soustraire » de l'espace aux habitants. Or arrivés là-bas, quatre cent personnes sont présentes, l'ampleur de la mobilisation rend caduques leurs inquiétudes. Ils ont été largement précédés sur le terrain de cette lutte par les habitants et les associations de voisins.

L'ouverture de Magdalenes a lieu quelques mois après la victoire des associations de voisins au *Forat de la Vergogna*. Cette lutte ainsi nommée *Forat de la Vergogna* part du conflit provoqué dans le District de Casc Antic à propos d'un projet de réhabilitation d'un terrain en friche en parking. Les associations de voisins, renforcées par la participation active des habitants, s'opposent en acte au projet. La forme même de cette lutte de « voisins » emprunte aux formes politiques radicales, auto-organisation du quartier, occupation illégale de ce terrain pendant plusieurs mois, aménagement en parc public et auto-construction des équipements désirés par le voisinage, affrontements avec les forces de l'ordre le jour où la Mairie décide de reprendre le terrain etc[87].

Face à de telles initiatives, rejoindre la lutte est là une évidence pour les militants radicaux, mais toujours avec ce souci de préserver l'autodétermination des assemblées de voisins. On voit bien ici comment les militants radicaux se trouvent dépassés par ces luttes (au sens où elles dépassent leur vision première et leurs craintes de venir troubler l'équilibre des forces en présence). D'une certaine manière, on peut dire qu'ils sont embarqués autant qu'ils embarquent le cours des luttes. Les luttes viennent directement faire échos à leurs pratiques radicales et défaire la forme du laboratoire : ils se trouvent dessaisis d'une formalisation qui leur serait propre, celle-ci s'élaborant plutôt de manière distribuée, au grès de l'appropriation et de la production des pratiques radicales, par des collectifs qui se meuvent et se recomposent différemment dans le cours de l'action. Ainsi, ces pratiques acquièrent-elles la singularité que leur confère l'hybridation des collectifs et le dynamisme produit par leur adaptation au coup par coup aux nécessités de la situation.

La sortie du laboratoire confiné vient mettre en cause la coupure entre *experientia* et *experimentum*, expérience commune et expérience de laboratoire relevée dans le champ de la science. « Dans le régime de *l'experimentum*, de l'expérimentation, l'essentiel est de parvenir à produire l'extraordinaire, du singulier, du non-vu ou de l'inouï, de manière à rompre avec la routine de *l'experientia*[88]. » Se détourner des démonstrations des contre sommets (qui, aussi impressionnantes soient elles, viennent seulement défier le capitalisme sur un plan symbolique), dépasser les expériences d'autogestion ou de squats éphémères, c'est pour les militants radicaux quitter l'expérimentation politique au sens strict. La dynamique des engagements dans les contre politiques urbaines se caractérise par ce passage vers l'expérience commune, l'expérience que l'on peut partager avec celui ou celle qui est aux prises avec la ville dans le cours ordinaire des choses. Rentrer dans l'expérience commune, c'est quitter les scènes propres au milieu radical et réinvestir des compétences dans le monde ordinaire et les luttes locales portées par d'autres militants. C'est montrer la proximité entre les luttes populaires et les luttes libertaires à Montréal. C'est aussi fabriquer de l'expérience commune avec les habitants, en vulgarisant par exemple l'occupation illégale à Barcelone auprès d'une large population. Et c'est aussi se laisser porter par la routine d'un milieu de vie environnant, sans projet déterminé venant filtrer les initiatives : c'est, comme à Toulouse, voir à l'usage la politique du lieu.

L'ouverture des Pavillons Sauvages, l'absence de contrôle sur le lieu (les personnes et groupes autorisés à y entrer, à y habiter, à y proposer des activités etc.) permet ainsi la multiplication des initiatives et des rencontres improbables. Elle ne procède pas, d'après les deux interlocuteurs (les deux figures historiques du lieu), d'un défaut de conceptualisation, ou d'une faiblesse dans l'investissement de forme, mais bien plutôt d'une réflexion sur « l'énergie du milieu libertaire » et l'association possible aux « gens », sur les conditions de la rencontre entre la puissance de la « radicalité » et le divers, le surplus de consistance qu'offre « l'ordinaire ».

> « C'est quand même une réflexion. Nous, D. moi et puis d'autres gens on y a quand même pensé. Ça fait quand même dix ans pour moi, D. beaucoup plus, qu'on squatte, qu'on est dans des milieux comme ça qui

[87] Cf. HACHE Alexandra, *Op. Cit.*

[88] CALLON, M ; LASCOUMES, P ; BARTHE, Y.. *Op.cit.*, pp. 73.74.

font des choses donc la réflexion elle vient de : le ghetto y en a marre, ouvrir un lieu qui allie l'énergie, la pêche du milieu libertaire mais qui associe quand même d'autres gens c'est une réflexion qu'on s'est faite depuis des années, nous on organise des concerts depuis super longtemps mais on en a marre de faire que du punk rock… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

La problématique du déconfinement, de la sortie de l'entre-soi et des logiques de composition purement affinitaires engage bien toute la question de la portée politique de ce qui est tenté, entre autres, aux Pavillons.

« Le contrôle c'est une maladie… on s'est embrouillé avec des gens qui étaient nos amis vraiment, parce que l'ouverture qui avait permis qu'ils arrivent là à un moment ils voulaient la supprimer.
_ Ouais, y a un peu un côté ghettoïsation et fascisation de vouloir qu'être avec des gens que tu connais, qui ont les mêmes idées…
_ Moi depuis le temps que je circule dans ces milieux là c'est comme si j'avais atteint une certaine limite, de l'affinitaire, du groupe… du réseau… à un moment donné je me suis vraiment retrouvé devant un mur. Au début j'ai trouvé ça marrant : ah on va à Dijon ou à Lausanne je connais tout le monde. Et puis je me suis dit mais putain on est combien ? et comment ça se fait qu'il y a ni black ni rebeu ni jeunes ni vieux, on est tous des trentenaires… je me suis dit y a un souci, quand même ,y a un problème. C'est très bien qu'il y ait des lieux comme ça [où les gens se trouvent, ont une vie partagée et s'organise là dedans] mais je trouve que ça va pas assez loin, ça concerne trop peu de gens et je crois pas que la révolution elle puisse venir comme ça de par un micro milieu, c'est nécessaire mais pas suffisant ». [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Tous ces enjeux autour de la sortie du ghetto radical qui traverse le milieu militant se retrouvent en quelque sorte recomposés en interne, re-territorialisés à l'échelle des Pavillons Sauvages. C'est ce qui constitue l'arrière-fond des « embrouilles » entre les tenants du « lieu affinitaire » et les partisans de l'« ouverture » (des conflits qui ont régulièrement balisés la relativement courte histoire du lieu). Cette tension entre ces deux logiques donne là tout son intérêt à la composition fragile aux Pavillons entre les pôles de normalité et la folie du lieu : la coexistence entre les freaks, les militants associatifs, le graphiste, les usages délirants du lieu, le travail de bureau, l'atelier bébés au naturel, etc.

« Le troisième temps d'implication, c'était il y a un mois et demi, j'ai demandé si c'était possible d'occuper un espace plutôt de travail administratif, d'écriture, de conception de montage vidéo, mais donc plutôt de bureau… j'avais besoin d'une salle, d'une pièce et donc ils m'ont proposé cette pièce. Donc voilà et c'est plutôt rigolo parce que je commence le travail le matin dans cette pièce vers 8-9h dans un lieu qui vit la nuit et qui a plutôt tendance à se réveiller vers 14h [rire]. Le matin c'est pas que calme c'est rigolo d'être dans un espace en décalage et de voir les gens au petit matin qui se réveillent un par un et pas forcément dans le moment où ils sont tous ensemble dans leur dynamique à eux je pense que c'est plus simple pour rencontrer les gens. Alors je sais pas l'effet que ça leur fait mais je pense que ça leur fait bizarre de voir quelqu'un qui taffe, qui est là qui fait de l'administratif, qui est devant des ordis à bosser, parce que c'est pas… enfin apparemment c'est pas leur mode de fonctionnement. Ça interpelle. Je pense que c'est intéressant le fait de mettre dans un lieu dit alternatif il peut s'y passer beaucoup de choses et des choses aussi complètes que ce qui fait la société, c'est-à-dire des gens qui bossent à partir de 9 heures du matin, des gens qui font de la compta, qui font des trucs parce qu'ils sont dans les contraintes de la société telle qu'elle existe, pour pouvoir faire des activités qui ne sont pas incompatibles avec le lieu… mais qui sont dans les contraintes de la société alors qu'un lieu comme cette frichette les contraintes… d'avoir un bailleur… on ouvre des espaces donc on est pas contre la société mais on est à la marge, on bouge un peu les limites… alors que quand tu fais de l'administratif tu bouges pas les limites hein [rire]. T'essaie de comprendre, je me creuse le cerveau… mais en tout cas je trouve qu'il y a un enjeu à ce que ça puisse coexister… » [Entretien avec une personne rencontrée aux Pavillons Sauvages]

Plus haut, l'interlocuteur avait insisté sur l'importance de faire entrer un public non averti ou les pratiques un peu décalées du théâtre forum dans les institutions culturelles. Faire entrer du travail administratif aux Pavillons Sauvages, inscrire d'autres manières de fonctionner à côté des modes de vie punks, relève du même travail de brouillage. C'est au fil des propositions que se joue l'enjeu de

tenir ensemble normalité et folie du lieu. Ce brouillage doit permettre de définir le lieu comme un espace « à la marge » mais pas « anti-social ». Entre un risque de normalisation des Pavillons (que nos interlocuteurs identifient à ce qui serait une invasion par les « bobos »), et celui d'une « aggravation de la précarité » (incarnée par « les gens qui zonent dans leur tête »), il y a un enjeu à préserver la qualité bien spécifique du lieu, son ouverture qui se traduit en pratique par la redéfinition constante du lieu par ou dans l'usage. Et c'est peut être en cela que réside son caractère *réellement public*.

4.1.2. Agir in vivo : pragmatique de la lutte partagée

Les militants radicaux engagés dans les luttes à l'occasion des projets de rénovation urbaine et les habitants qui vivent dans ces quartiers partagent le même espace d'action. Le terme de « partage » désigne bien toute l'ambivalence : il est fait de commun et de tensions. Certaines actions sont engagées conjointement, à l'encontre de cet autre partage du territoire établi par la Métropole. Mais il n'en reste pas moins que persistent des différences (de culture politique, de génération, de lieux et de modes de vie, etc.). Ce sont sur ces compositions que nous nous proposons de revenir à présent en montrant en quoi elles s'apparentent parfois à des alliances – précisément parce que se trouvent maintenues, jusque dans la rencontre, des entités distinctes – et en quoi elles engagent une redéfinition de la radicalité. En effet ces alliances des militants radicaux avec des habitants ou des groupes d'habitants entraînent une série d'ajustements liés aux modes d'action des premiers. En tant qu'ils engagent de l'illégalité, de la conflictualité et de la marginalité, les radicaux mettent à l'épreuve les modes d'actions des habitants qui peuvent être faits de négociation et de souci de légitimité. Dans le cours des actions partagées, les radicaux se voient eux aussi mis à l'épreuve, les nouvelles compositions poussant parfois la radicalité jusque dans ses limites.

4.1.2.1. Modalités d'alliances

Les luttes qui ont retenu notre attention au cours de cette recherche impliquent un travail d'enrôlement. À Montréal par exemple, la mise en place du CSA s'est faite dans le souci d'enrôler les voisins et les groupes communautaires. Le passage par le laboratoire de plein air qu'a été l'opération « Réclame Ta Pointe » manifeste ce souci de ne pas créer un lieu fermé sur un entre soi. Explicitant le logo du CSA (une fleur de tournesol), une militante indique :

> « La fleur elle pousse dans un terreau. Et le terreau, c'était tout le quartier, l'importance des luttes, de l'histoire, mais aussi d'avoir l'appui de la communauté. Je me souviens qu'on avait insisté sur le fait que ça allait être un long processus, que ça allait pas se faire immédiatement et qu'il fallait chercher l'appui de la population pour que ça fonctionne. » [Entretien collectif avec des membres du CSA]

Dans le récit du projet d'installation du CSA dans le quartier de Pointe-St-Charles, on voit bien comment la locutrice passe de la figure d'une relation organique au quartier (la fleur et son terreau) à une topographie bien différente, à la nécessité de trouver un appui du côté « de la communauté » ou de la « population » désignées du même coup comme des entités extérieures à l'expérience du CSA. Comment perdurer dans un milieu qui n'est pas le sien au départ ? Cet appui de la « communauté » qui doit être acquis par l'appui des groupes communautaires (rassemblés dans la Table Action Gardien), passe par une négociation et plus précisément une demande d'appui politique formel. Des lettres seront envoyées dans ce sens à tous les groupes du quartier.

Cette invocation d'un extérieur avec lequel il faudrait s'allier pour pouvoir tenir dit l'inévidence initiale d'un tel rapprochement : la proposition d'enrôlement est évidemment tactique (dans le contexte nord-américain dans lequel le droit de propriété prime sur le droit au logement et où les

occupations illégales sont donc immédiatement expulsées) même s'il ne s'agit évidemment pas de la réduire à une instrumentalisation des groupes communautaires, nous y reviendrons.

La nécessité de justifier leurs modalités d'action en particulier « l'action directe » atteste de ce qu'elles ne vont pas de soi. Pour ce faire, il a fallu, on l'a vu (cf. *Supra* 3.2.3.3.) montrer le caractère historique de ces pratiques et de la sorte naturaliser leur recours au sein du quartier Pointe-St-Charles. C'est en s'appuyant sur l'histoire que les militants se sont efforcés de démontrer en quoi le recours à l'action directe était constitutive de Pointe-St-Charles :

> « Ce ne sera pas la première fois qu'une telle stratégie - l'action directe - aura été utilisée par des personnes du quartier pour se donner les services qu'elles considèrent absents ou inadéquats. L'action directe dans son sens large est une stratégie qui vise à atteindre certains résultats sans toutefois dépendre d'intermédiaires. [...] C'est la même logique que la mise en place, à la fin des années 1960, notamment de la Clinique communautaire, la Clinique juridique, le Carrefour d'Education populaire, les comptoirs alimentaires, la bibliothèque du peuple, par les gens du quartier, pour combler des besoins en santé, défense juridique, alphabétisation, alimentation et accès à l'information... À cette époque, le slogan "Faudrait ôter les politiciens de nos jambes, pis s'organiser nous autres mêmes!" étaient sur les lèvres de toutes et de tous. » [Entretien avec un membre du CSA, juin 2009]

En même temps, les militants du CSA ont fait l'expérience de la limite de ces déclarations d'intention. Du même coup, le « Réclame Ta Pointe » comme épreuve en miniature de l'expérience auto-gérée du CSA est apparue comme l'occasion de faire la preuve pratique de l'intérêt de telles actions. En organisant, avec l'appui et la participation des groupes communautaires et dans leurs locaux, des activités qui se trouveraient ensuite concentrées dans le CSA à venir, il s'agissait d'enrôler, depuis une pratique commune, les groupes communautaires :

> « On allait chercher l'appui par les actions qu'on faisait, beaucoup plus que par une lettre. Et ça, on l'a vu. Toutes les activités qu'on faisait dans le quartier, quand on faisait de la bouffe à la soirée de solidarité, quand on faisait une soirée cinéma, ou le Réclame Ta Pointe, les groupes [communautaires] nous laissaient leurs locaux, leurs matériaux, nous laissaient occuper leurs espaces, nous fournissaient des choses, nous donnaient de l'argent pour des photocopies… Et là on voyait bien que même s'ils étaient pas prêts à signer en bas d'une déclaration publique, ils nous donnaient quand même un appui.
> _ Parce que les groupes qui nous on appuyé de cette façon là sont nombreux. Le Club des consommateurs, le Carrefour avec les ateliers à toutes les deux semaines pendant près d'un an, avec leur nom sur toutes les affiches, le Réclame Ta pointe, plusieurs formations du compost se sont passées là aussi, le St Columba House pour les assemblées populaires, une entreprise de réinsertion sociale dans le quartier qui nous ont aidé à construire les rack à vélo pour le projet vélo libre.
> _ Pour le projet vélo, Action Gardien a carrément participé à la conférence de presse. Ce que j'ai compris aussi, c'est que les groupes appuyaient les projets autonomes. Ils trouvaient ça fantastique, c'était les enjeux tactiques, stratégiques, reliés à l'occupation d'un bâtiment sur les terrains du CN. ». [Entretien collectif avec des membres du CSA]

Se défend ici l'idée que c'est d'abord au plan de la lutte et de ses ajustements concrets que se gagnera l'alliance plutôt que dans des discours qui risquent bien toujours de ne pas engager la pratique. On retrouve ici une idée avancée plus haut depuis la mise en lieu, à savoir que cette politique ne se définit pas *a priori*, depuis des plans ou des programmes, mais de proche en proche.

À côté des collectifs de radicaux existent d'autres habitants, possiblement regroupés en collectifs et qui sont engagés dans des logiques d'action souvent incompatibles avec celles que défendent les militants. Dans l'épreuve de l'alliance apparaissent des attachements à des entités ou des grandeurs qui peuvent être dévaluées par les autres.

Ce militant engagé au CSA en atteste lorsqu'il énonce, dans ses termes à lui, les attachements qu'il prête à Action Gardien et plus largement aux groupes communautaires pour expliquer la réserve dont ils ont pu faire preuve :

> « Ça a pris du temps pour les groupes communautaires, ils étaient très occupés dans leur processus de

> consultation, puis c'est un enjeu un peu touchy, très sensible. Il y en a qui nous appuyait, il y en a qui voulaient rien savoir. Donc finalement il y a un consensus qui a été trouvé de dire, on dénonce pas mais on n'appuie pas non plus, et chaque groupe pour ses propres raisons, parfois parce qu'ils nous aimaient pas, parfois parce qu'ils voulaient pas prendre le risque de perdre leur subvention et parfois pour ne pas briser le consensus entre les groupes au sein de la Table de concertation Action Gardien, tout simplement » [Entretien avec un membre du CSA]

C'est que si l'alliance présente un coût – les nouveaux alliés radicaux peuvent effectivement s'avérer fort encombrants pour qui est engagé dans une pratique de négociation et, réciproquement, nous aurons l'occasion de montrer que les groupes communautaires peuvent s'avérer être des alliés compromettants pour les radicaux –, elle ne doit – pour tenir – jamais y être seulement réduite. Autrement dit l'alliance, parce qu'elle procède en maintenant les groupes en présence, ne doit jamais en passer par l'instrumentalisation pure et simple d'une des deux parties. Toutes doivent ressortir grandies de cette épreuve d'intéressement. Ce sont bien de ces risques dont témoignent les réserves résumées par une membre d'Action Gardien :

> « Il y a un contexte précis, celui des terrains du CN. Et il y a déjà certaines tensions qui existent. C'est pas arrivé en terrain neutre. Le CSA, les projets, les militants du CSA ont fait beaucoup de promotion de leurs activités et il y avait un très grand intérêt, pour l'éducation populaire, pour le projet vélo, les médias alternatifs, la salle de spectacle. Donc grand intérêt et appui assez unanime au projet là-dessus. Mais là où les gens étaient plus incertains, frileux, c'était au niveau des moyens. Pour autant dans l'histoire de Pointe-St-Charles, des actions illégales, il y en a eu et j'espère qu'il y en aura encore. (…) La carte blanche, a souvent été nommée [comme raison des réticences des groupes communautaires à soutenir le CSA] (…) Pour certains ça aurait pu être une forme à condition qu'on sache et qu'on puisse discuter stratégie... mais le squat ça s'accompagne d'une certaine forme de secret parce qu'ils veulent pas dire c'est où donc pas de discussion sur comment ces stratégies pourraient se renforcer mutuellement. Donc est-ce que votre stratégie va venir nous renforcer ou court-circuiter un rapport de force qu'on est entrain de créer avec l'arrondissement et le propriétaire ? Nous on appelle ça rapport de force, d'autre compromis, négociation.... mais en même temps pour obtenir plus de logements sociaux, des parcs etc. donc comment votre projet va venir s'intégrer là-dedans ? Les questions ont été posées sans trop de réponse... Donc finalement il n'y a pas d'appui formel d'Action Gardien au projet. Il y a eu une certaine déception de la part du CSA qui disaient bon quand même ils nous connaissent, ils pourraient nous faire confiance. (…) mais avec le chèque en blanc les gens étaient pas à l'aise. On connaît quelques personnes dedans [i.e. le CSA] mais on connaît pas leur discussion à l'interne, leur stratégie par rapport à la police. Et puis est-ce que eux ils vont dénoncer ce qu'on fait ? Nous on les appui mais eux ils passent leur temps à dire qu'on se fait récupérer quand on travaille avec le promoteur ». [Entretien avec une membre d'Action Gardien]

Ici, on voit que l'histoire des luttes passées, les critiques qui ont pu être faites des uns par les autres, et les incompréhensions mutuelles qui en sont ressorties ont pu nuire à l'expression d'une confiance sous la forme d'une « carte blanche ». La question des limites de l'alliance est aussi posée dès lors qu'il s'agit d'actions illégales nécessitant une « culture du secret » contradictoire avec l'enrôlement du plus grand nombre et l'absence de maîtrise que cela induit en termes de circulation des informations confidentielles. Or ce sont précisément les « moyens » qui clivent les différentes parties.

De ce point de vue, l'ouverture du CSA, dans le compte-rendu qu'en donnent les différentes parties (tant les militants organisateurs que les membres des groupes communautaires) s'avère être un succès. La membre d'Action Gardien qui vient d'être citée reconnaît en effet que les craintes des groupes communautaires sont tombées au moment de l'ouverture du lieu en dehors des terrains du CN, évitant ainsi toute perturbation de la concertation avec les pouvoirs publics :

> « Et quand les gens ont vu que le bâtiment était sur St Patrick, les gens appuyaient largement, dans ces conditions ils auraient sans doute dit oui pour appuyer, mais avec le chèque en blanc les gens étaient pas à l'aise. (…) Mais pour autant quand on était sur St Patrick, que le squat a eu lieu, des gens sont venus voir. Les gens sont tellement contre le projet qu'y a sur St Patrick, la conjoncture a été bonne à ce niveau là. » [Entretien avec une membre d'Action Gardien]

Du côté des militants du CSA, leurs comptes-rendus attestent de ce qu'ils ont veillé à respecter les négociations en cours sur les terrains du CN. C'est une des raisons, à côté d'autres, tactiques, qui font que ce n'est finalement pas un bâtiment sur ces terrains qui a été occupé :

> « La principale raison à ne pas aller sur les terrains du CN, c'est que les groupes communautaires sont en négociation actuellement avec la ville et le propriétaire autour du développement et que en allant s'insérer là-dedans on jetait un peu une boule de quille... On voulait pas faire vague autour de ça, on avait une entente de non dénonciation, de cohabitation avec les groupes du quartier. Beaucoup de groupes savaient pas où on allait aller, on avait annoncé à l'avance qu'on occuperait les terrains du CN. Beaucoup de groupes craignaient qu'on aille sur place, mais nous on considérait de notre côté que c'était inapproprié et que ce serait pas correct en vertu de l'entente qu'on avait passé avec les groupes, qu'on aille nuire à leurs efforts. Bon et puis il y avait certains avantages à aller ailleurs, le leurre entre autre, stratégiquement ça nous avantageait de prendre un bâtiment à l'autre bout du quartier qu'on avait jamais mentionné. » [Entretien avec un membre du CSA]

Et c'est précisément pour cette raison que le CSA, malgré son expulsion après vingt heures d'ouverture peut être redéfini comme un succès :

> « Je trouve qu'on a eu la bonne approche. Et puis comme on le dit souvent le projet il est pas mort, il continue et ça la façon dont on a procédé dans le quartier, on en sort gagnant parce que maintenant je suis convaincu qu'on va rencontrer un appui beaucoup plus important de la part des gens en général dans le quartier et des groupes aussi. Ils ont vu de quoi on avait de l'air sur le terrain, ils ont vu c'était quoi notre action, à quel point on était organisé, ça c'est pas perdu, c'est un gain énorme pour le CSA et pour toutes les autres actions libertaires qui vont venir dans ce quartier. Et ça c'est une victoire éclatante parce que j'ai pas à expliquer c'est quoi en général la vision que les gens ont du mouvement anarchiste, de ce genre d'idées et des personnes. Et là on passe par dessus les préjugés de façon magistrale. Et l'action va continuer, se refaire. Et dans une action de ce type, la personne dans son article préconisait une gerbe d'explosion très intense, on se serait brûlé aux yeux du quartier et là non seulement le CSA mais toutes les autres actions libertaires qui vont suivre dans le quartier se seraient frappées à un mur, comme si les marxistes léninistes revenaient dans le quartier, ils retrouveraient jamais une légitimité aux yeux des gens, à cause de l'historique. Et là nous on est pas tombé dans ce panneau. Donc c'est partie remise, un autre délai d'un an c'est tout. » [Entretien avec un membre du CSA]

Cette épreuve a montré le rapprochement possible. C'est en cela que malgré l'expulsion le projet n'est « pas mort ». Il se poursuit parce que l'alliance dure. L'objectif de sortie du confinement dans des identités politiques historiques fortes (les marxistes léninistes par exemple) est atteint. Dans ce processus, c'était aussi une épreuve pour les radicaux eux-mêmes, une question de légitimité de la lutte vis-à-vis d'eux-mêmes (« chercher la légitimité en nous », « assumer », « on ne doit pas avoir honte »). Cette tentative renforce la radicalité dans le sens d'une potentialisation, d'un passage de la lutte au réel (« on préfigure un peu ce que ça pourrait être demain »). Le CSA comme « essai », comme premier passage au réel vient renforcer cette idée, et c'est ce qui importe pour les militants.

L'épreuve du CSA se trouve ainsi redéfinie comme épreuve d'un engagement conjoint possible, de rencontre dans la lutte. L'alliance temporaire et partielle (et donc précaire, avec toutes ses limites ou ses réserves) a jeté les bases d'une association potentiellement pérenne avec les groupes communautaires, avec à la clé un appui beaucoup plus important. Le projet a brassé les militants et les activités, les entités se mélangent au-delà de l'alliance de circonstance. À ce stade du projet, il en ressort pour les libertaires une connivence nouvelle avec le milieu communautaire, non pas un engagement conjoint déjà formalisé où chacun aurait déjà sa place clairement établie, mais un potentiel qui reste ouvert pour l'année à venir.

4.1.2.2. Devenir voisins : une recomposition de la radicalité

Agir in vivo c'est partager un espace de lutte et souvent un milieu de vie avec des voisins. La

radicalité se trouve donc mise à l'épreuve du voisinage, un voisinage à la fois fait de relations politiques et de relations de sociabilités plus ordinaires. Davantage, à certains moments l'épreuve consiste pour les radicaux à devenir des voisins, c'est à dire à construire et à maintenir dans le temps ces relations de voisinage dans leur double dimension. Quelles sont les modalités de cette épreuve ? Quelles propriétés viennent à s'échanger ? Et quelles recompositions de la radicalité s'opèrent ?

La radicalité à l'épreuve des alliances

À certains moments, ces alliances ne vont pas sans mal pour les groupes radicaux. Les ouvertures dont ils font preuve, les efforts dont ils attestent (par exemple en acceptant la discussion avec des gens « qui ne partagent pas [leur] point de vue », ou encore en n'allant qu'à quelques uns à certaines réunions ouvertes pour ne pas les « noyauter » et ne pas apparaître massivement mais laisser la place à l'expression d'autres points de vue) suscitent des critiques en leur sein :

> « Sur le fait de prendre un an de plus pour organiser le CSA dans le quartier, il y a eu des critiques dans le milieu militant. Vous allez perdre votre mobilisation, un squat tu le fais et that's it. Puis il y a eu des grosses critiques et des débats à l'interne très forts. Il y a des gens qui sont partis du Comité d'Installation suite à ça. Il y a des gens qui se sentaient pas représentés ou concernés dans cette idée là de mobiliser la population pour faire un travail plus en profondeur, plus sur la durée pour puiser dans ce terreau là. qui étaient plus interpellés par l'action radicale, par l'action du squat. Il y a quand même eu des débats. » [Entretien collectif avec des membres du CSA]

À Barcelone, les tensions sont particulièrement vives au point que le squat Magdalenes a pu être exclu par l'« assemblea de okupas » (organisation du mouvement squat) en raison précisément de l'alliance des squatteurs de Magdalenes avec les associations de voisins. Le problème tient, à chaque fois, à l'alliance avec des acteurs plus institutionnalisés, c'est-à-dire qui s'inscrivent dans des processus qui sont perçus par les radicaux comme des processus de négociation avec les pouvoirs municipaux ou les promoteurs. De proche en proche, c'est une sorte de contamination qui se transmet à partir de la dimension institutionnelle des associations de voisins. La radicalité est mise en cause. Si nous reviendrons ultérieurement plus directement sur les effets d'institutionnalisation vis-à-vis des pratiques radicales (cf. *Infra* 4.2.), nous aimerions pour l'heure interroger ce que ces formes d'alliances qui mettent indirectement en lien avec la sphère institutionnelle font aux collectifs radicaux. Ainsi, à Barcelone, les membres de Magdalenes se trouvent identifiés localement par l'« assemblea » par ricochets comme les « amis des politiques ». Deux événements ont particulièrement contribué à cette exclusion du mouvement okupa. Magdalenes a invité un membre d'un parti politique italien (le parti marxiste Action), qui valorise depuis dix ans à Rome le processus d'institutionnalisation des squats, à une conférence au printemps 2008 pour expliciter les stratégies de négociations avec les autorités publiques. Et, des membres de Magdalenes ont participé à une manifestation organisée par des associations de voisins à laquelle prenaient également part des acteurs institutionnels.

La défense des squatteurs de Magdalenes pointe les tensions inhérentes à leur alliance qui les fait accepter cette invitation des associations de voisins :

> « Il y eu un repas organisé au Forat auquel d'autres assos de voisins étaient invitées, des gens de la technique de la Mairie, et nous étions invités nous aussi. C'était pas quelque chose d'organisé avec la Mairie, mais par l'asso de voisins qui avait invité à la fois des politiciens et d'autres assos, dont nous. Il y a eu des gens qui ont gueulé contre l'organisation de ce repas en disant que c'était une légitimation des politiques. Donc les accusations étaient que nous participions à ça. Mais au fond la situation c'était allié à la critique sur le fait que nous négocions, pour beaucoup de gens des okupas, ça a été considéré comme logique, comme nous négocions, nous faisions des trucs avec les politiques, ils sont les amis des politiques. Je peux assumer beaucoup de critiques mais pas celle-là, répondre à une invitation et organiser des choses avec les politiques, ce n'est pas la même chose, nous avions choisi de fonctionner avec le mouvement des voisins, et c'est sûr

> que ce choix là peut entraîner des contradictions, parce que les assos de voisins ont des façons de faire et de s'organiser qui ne sont pas les nôtres, nous aussi ça peut nous choquer, mais s'ils nous invitent, nous ne pouvons pas refuser au motif qu'ils ne s'y prennent pas de la même manière que nous. [...] Ce que je veux dire c'est que c'était un peu laid, c'était un repas sur un site qui a été le lieu d'une lutte pendant plusieurs années, qui a rassemblé énormément de monde, qui était très populaire... Et c'était un repas organisé sur la place centrale, sur la nouvelle place je veux dire, ils avaient demandé l'autorisation, fait venir une entreprise de catering, c'est sûr que c'était pas la classe, c'est sûr aussi que nous n'aurions jamais fait les choses de cette manière, mais ce sont eux qui ont fait ça, pas nous. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Défendre l'alliance avec les voisins, et non une fusion des entités dans la lutte, permet aux squatteurs de Magdalenes de maintenir leurs différences, de dire dans l'exemple cité plus haut qu'ils n'auraient pas organisé la manifestation de la même façon, qu'ils n'adhèrent pas à toutes les positions des associations. Dans le compte-rendu de la journée, les militants mettent clairement en critique leurs formes d'action (la forme réglementaire, le recours à une entreprise de restauration, etc.). Et défendre cette alliance, c'est défendre une solution pragmatique : l'alliance permet en effet à ces militants radicaux de s'engager dans la lutte locale. D'où le souci d'annuler le raccourci qui vient les fusionner dans cette catégorie d'« amis des politiques » (participer à cet événement reviendrait à légitimer les politiques).

Pour autant, à travers ces alliances avec les voisins, l'identité de Magdalenes vacille et évolue. Ces alliances fragilisent le lien de Magdalenes avec le mouvement des « okupas ». Lorsque, comme c'est le cas ici, les entités se brouillent au cours d'un mouvement, l'espace d'affinité radicale, jusque-là assuré, devient hostile. Cette coupure avec le mouvement des okupas vient ôter aux acteurs de Madgalenes des ressources, des soutiens sur lesquels ils pensaient pouvoir s'appuyer. Et à l'épreuve de l'alliance, les militants de Madgalenes prennent aussi toute la mesure des différences qui les séparent de leurs alliés. Ce moment vient mettre en opposition ce qui a fait cette lutte commune (l'occupation du terrain en friche) et la forme que prend cette réception quelques temps après. L'alliance perd à ce moment là un peu de sa consistance. Mais elle n'est pas rompue pour autant. La proximité entre les radicaux et les voisins s'est éprouvée dans la lutte.

Ce qui se donne à voir ici, c'est une radicalité qui n'est pas faite de pureté, mais d'hybridations, de compositions, etc. La forme du groupe militant confiné permet cette pureté, mais agir in vivo c'est dès lors prendre le risque des perturbations et des recompositions. Et l'on voit bien en quoi la forme « alliance » peut apparaître comme une solution heureuse en ce qu'elle permet de maintenir, à même la réunion, la distinction entre des entités qui resteront toujours pour parties inconciliables/ /irréductibles sans pour autant subordonner l'une à l'autre. Cette stratégie de l'alliance doit faire en permanence avec cette tension qui tient dans le temps, entre le maintien des singularités de chaque mouvement et la possibilité d'agir avec ceux qui partagent le terrain de la lutte.

Partager un milieu de vie

La pragmatique commune de l'action communautaire et de l'action radicale n'est pas toute entière contenue dans les alliances formalisées. Elle trace aussi des cheminements à la fois tortueux et prometteurs, depuis la rencontre entre la radicalité et l'ordinaire.

La thématique du milieu de vie est récurrente notamment à Montréal. Cette expression « reprendre en main notre milieu de vie », est congruente avec la métaphore, activée dès le début de l'histoire du CSA, du quartier comme « terreau » dont la fertilité va permettre à l'expérience du Centre Social Autogéré de naître et s'épanouir. Le quartier comme milieu de vie c'est le milieu associé à la fois de la tentative du CSA et des habitants au sens large ; partager ce milieu équivaut à partager une existence en son sein :

> « Moi je pense qu'il y avait un enjeu fondamental. À qui ça s'adresse, qui on va inviter à venir participer à

ça? Est-ce que c'est les mêmes 200 anarchistes radicaux de Montréal, les mêmes qui sont toujours arrêtés dans les manifestations, toujours connus. Ou est-ce qu'on veut que ce soit un lieu pour tout le monde, que la base de principe soit respectée, qu'il y ait de la place... Nous, enfin surtout les gens de la Pointe Libertaire on considérait que notre action dans le quartier elle allait sur le long terme, et on avait déjà des relations avec ce quartier là, on voulait pas tout bousiller ça en allant trop vite, tout croche et en faisant juste une fin de semaine de furie dans un squat qui allait être évincé violemment... parce qu'on allait être pris avec les conséquences de ça dans le quartier.

_Ça c'est vraiment important parce qu'on a fait des choix de vie, puis nos voisins nos voisines, on y tient, on y tient aux groupes communautaires. Pour moi c'est important. Moi j'ai jamais voulu me retrouver dans une situation où je me sentais pas à l'aise avec la manière dont ça procédait parce qu'une gang de radicaux voulait faire x. [...]

_A par exemple, ça fait longtemps qu'elle est impliquée dans le quartier, les gens la connaissent, beaucoup de monde. Moi je travaille depuis deux ans au Carrefour d'Education populaire, je sors de chez moi, toute la gang du dépanneur je la connais, mon quartier c'est mon milieu de vie. On les connaît ces gens-là en dehors de la question du CSA. C'est pas des gens qu'on essaye de mobiliser de façon un peu opportuniste pour notre projet. C'est déjà un milieu de vie dans lequel on est à la base.

_Les gens on les voit pas comme à l'extérieur mais nous non plus on se considère pas comme à l'extérieur, on se considère comme partie prenante, partie intégrante de cette communauté, de cette collectivité là et on veut agir dessus mais on est pas au-dessus, l'avant garde éclairée qui débarque dans Pointe-St-Charles. Ça fait partie derrière l'idée de la politique de la communauté, la politique centrée sur le local, c'est que finalement y a des relations personnelles qui sont à la base des réseaux politiques, qui en font une communauté beaucoup plus saine, une communauté politique beaucoup plus viable, plus conviviale, plus qu'une série d'intervenants froids et austères. » [Entretien collectif avec des membres du CSA, juin 2009]

On voit bien ici comment la distinction entre « le milieu de vie » et le lieu de l'expérience politique, (celui de « notre projet »), se brouille dans l'énoncé des militants. Leur implication politique locale dans ce quartier populaire est ramenée à un choix de vie. Les acteurs et le public des groupes communautaires sont identifiés à des voisins ou à des collègues. Viennent à se mélanger ainsi la relation d'alliance proprement politique (faire tenir le projet de CSA auquel on tient en tant que militant) et la relation de voisinage. C'est aussi cette relation qu'ils mettent en avant dans l'entretien et dans l'expérience du CSA. Le risque de « malaise » dont parlent ces militants est de l'ordre du trouble de voisinage. La disjonction entre le projet et la vie de quartier n'est pas tenable puisque militants du CSA et habitants sont en lien « en dehors » du projet. Plus loin, c'est le lien communautaire qui s'en trouverait ébranlé, la communauté dont ils font partie, si le projet venait défaire ces relations aux voisins. Certaines positions ne sont clairement pas tenables (la furie, la violence, etc.). Les contraintes du partage du milieu de vie sont ici converties dans une forme politique nouvelle, « la communauté politique conviviale », qui tient ensemble cette composition entre la vie de quartier ordinaire et le projet politique de CSA. A travers cette thématisation, il ne s'agit pas seulement pour les militants de faire valoir toute l'utilité des relations de voisinage dans le projet du CSA (ces relations ont facilité l'expérience et c'est à ce titre qu'elles devraient être préservées). Elle indique plutôt comment ce partage du milieu de vie fabrique des prises pour un engagement politique d'un jour nouveau, qui n'est strictement ni celui des voisins, ni celui des militants libertaires. L'inscription dans un milieu de vie que l'on partage au quotidien avec les autres est à côté de l'alliance stratégique un autre moment de félicité de la composition entre ordinarité et radicalité. Les épreuves de l'alliance et celles plus diffuses de la vie ordinaire ont permis de reconfigurer les collectifs en présence. C'est bien un nouvel espace et donc de nouvelles places qu'ont construit les relations de voisinage au quotidien.

Partager un certain sens de la ville

Quand la question de la spécification du quartier est posée aux Pavillons Sauvages on trouve activé tout un savoir, un sens de la ville qui peut s'articuler en une véritable sociographie du quartier : cette entité est analysée à partir de types d'habitants réputés y habiter, elle est ressaisie aussi à partir

des compositions collectives qui la font tenir (associations de quartier, amap, telle ou telle figure locale…), et en fonction des formes d'existence attachées à ses composantes notamment urbanistiques. Sous cette perspective, le quartier est une composition de formes de sociabilités et d'attachements préalables, des formes d'attachements, irréductibles aux individus qui y habitent.

> « Q : D'ailleurs c'est quoi au fond « l'ouverture », et même le quartier là comme entité mystérieuse ?
> R : C'est plein de gens différents du coup, ça peut aussi bien voilà des petits vieux, là je sais pas si vous avez vu juste autour c'est quand même assez bourge donc c'est la petite famille, le couple de retraités…
> Q : A partir de ce qui se passe ici ça vous fabrique une espèce de cartographie ou en tout cas une connaissance des alentours, à partir des gens qui viennent…
> R : Y a plein de types d'habitants. Tu vois la différence entre les habitants de la cité, des rebeus, assez pauvres, et là des gens qui ont pas mal d'argent mais qui sont quand même ouverts. Par exemple les gens des barres [résidences pour cadres] ici on les voit jamais.
> Q : Ouais c'est les modes d'existence associés à ces barres là…
> R : D'ailleurs là-dessus y a un truc rigolo. Y a quelque semaine y a une voiture qui a cramé, c'était un accident et pas du tout..., bref. Elle était en train de brûler devant les grands immeubles là-bas et nous on est sorti, le voisin en face il est sorti y a eu quelques gens qui sont sortis et y a personne là-bas qui est descendu alors que ça brûlait en bas de chez eux… pour te dire un peu le truc. On sait même pas si y'a des gens qui habitent là dedans. On les voit jamais sortir… si t'as l'occase montes à l'étage et tu regardes à la fois ça et ça, t'as l'impression que c'est une maquette. Le jardin c'est un peu les Sims, on dirait pas que c'est vivant… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

L'anecdote de la voiture brûlée constitue bien une épreuve de ce rapport sensible que les acteurs des Pavillons Sauvages vont éprouver avec certains voisins ; nos interlocuteurs se sont retrouvés avec d'autres habitants du coin, mus par la même participation au cours des choses, dans la vie locale au sens le plus immédiat : un incident, un phénomène sensible propre à interpeller, à faire descendre de chez soi. Ce qui est en cause c'est une sensibilité commune par opposition aux « Sims » qui ne sont pas descendus, qu'on ne voit jamais ; cette forme de vie ou d'existence parait indissociable de certaines composantes urbanistiques (les résidences pour cadres, qui ressemblent à des maquettes) : là c'est une autre sensibilité qui se trouve activée, une autre modalité du sens de la ville, comme sensibilité à l'urbanité, à la manière dont s'interpénètrent formes de ville et formes de vie. Voilà ce qu'en dit le voisin d'en face, qui a bien repéré aussi ce mode spécifique de l'urbanité.

> « Bah comme je suis du voisinage j'ai toujours soutenu ce qui s'est passé parce que d'une part l'alternative à l'habitation en petites unités d'habitation, en petits immeubles, c'est la construction d'immeubles énormes, avec un mode du vivre ensemble qui est plutôt de l'ordre de caméras de vidéosurveillance à tous les étages et rez-de-chaussée occultés par des parkings, donc des rues mortes etc. » [Entretien avec une personne rencontrée aux Pavillons Sauvages]

Ici un voisin affirme soutenir l'initiative des Pavillons Sauvages comme alternative à l'urbanisme aseptisé des résidences privatives ; il s'associe aux Pavillons à partir d'un sens partagé de la ville ; une capacité à détecter ce qui est susceptible de la rendre habitable (il reprend plus loin : « ça manquera ici un espace pour des associations, une crèche, le jardin collectif, avec tous ces gens qu'ils veulent mettre dans les barres ») ou au contraire résolument hostile, comme la vidéosurveillance, les « piscines » qui organisent toute la vie de la résidence de façon close, « vers l'intérieur »…

4.1.2.3. Dynamique de la proximité, devenir public

Dans le fil des expériences tentées à Barcelone ou à Montréal, à la fois les radicaux sortent des codes imposés, des évidences de la radicalité voire de leur folklore, et à la fois les habitants en lutte retrouvent une force de proposition, une capacité d'énonciation et même plus : une intelligence des dynamiques urbaines qui leur était niée dans les dispositifs institutionnels. Ces nouvelles capacités, ces nouvelles énonciations sont le résultat de processus de subjectivation au terme desquels on ne

sait plus très bien différencier ces deux instances.

> « Nous avons une préhistoire, c'est à dire des liens qui ont été tissés avec les assos de voisins depuis longtemps sur le thème du mobbing, et quand a commencé Magdalenes, il y avait pas mal de gens qui nous entouraient. Et puis on a été les promoteurs de la Xarxa Veïnal Ciutat Vella, qui a changé des choses dans la composition du mouvement de voisinage. Il y a 4 districts (Barceloneta, Raval, Gótico, Rivera) dans le quartier Ciutat Vella, et le réseau c'était un moyen de faire se rejoindre ces différentes instances, maintenant on est des voisins comme les autres. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

> « À chaque fois qu'on se présentait, quand on est allés à Action Gardien devant toute la Table, moi j'ai juste parlé de qui nous étions: ok on n'est pas juste des jeunes, mais c'est vrai qu'on fait partie d'une même génération politique, on n'est pas juste des membres de la Pointe Libertaire, on est pas juste des punks, on est des électriciens, des profs d'université, des travailleurs communautaires, on est toute sorte de monde, c'était de montrer la diversité de qui on était pour pas se faire coller dans une petite étiquette, une petite image. Mais c'est sorti quand même. Peut-être que nous on l'amenait de façon proactive, pour désarmer des questions. » [Entretien collectif avec des membres du CSA]

L'expérience de Magdalenes a permis de renforcer la lutte des voisins : renforcement de leur argumentaire théorique d'opposition aux politiques urbaines à travers les ateliers sur le mobbing, et renforcement du mouvement par la jonction entre les différents collectifs de voisins. PHRP permet aussi comme on l'a vu plus haut d'outiller pratiquement les personnes en demande de logement, pour faciliter l'occupation. Et à travers cette expérience aux confins des associations, les squatteurs de Madgalenes sont devenus selon eux des « voisins comme les autres ». À Montréal, cette tentative de déplacement des luttes politiques radicales au niveau local d'une vie de quartier déforme aussi l'identification des militants, ils deviennent des habitants, des personnes avec une appartenance professionnelle, « toute sorte de monde ». On a bien vu à Montréal comment les actions de la Pointe Libertaire ou du CSA sont venues alimenter les groupes communautaires : sur la question des transports en commun, des circulations automobiles, sur le problème général du devenir des terrains du CN.

Parfois, la rencontre avec les radicaux peut déboucher sur de vives critiques vis-à-vis de leurs pratiques. Nous le verrons dans l'interlude « Les figures », A., à Marseille, dont l'engagement en direction des personnes sans-papiers est d'abord un engagement de voisinage, se tient à distance des « jeunes radicaux », ce qui ne l'empêche pas à certains moments de s'allier ponctuellement (autour de la question des rafles, du contrôle des chômeurs…). Pour autant, lorsque la rencontre est problématique, elle permet une distanciation critique. À travers ce type de rencontre, le « gain » en termes de capacité d'énonciation réside dans la prise en compte des différences, ce qui permet de réarticuler plus clairement son propre engagement.

Le plan de l'engagement commun renvoie à la notion d'espace public, à une autre conception du public, infra institutionnelle (différente de celle qu'embarquent les pouvoirs publics ou les services publics) : c'est le nom d'une composition ouverte, d'usage. Comme aux Pavillons Sauvages où le square « revient aux gens du quartier » qui se le réapproprient pratiquement, en le fréquentant. Comme pour les maisons occupées de PHRP qui deviennent de l' « habitat public » une fois ouvertes et occupées ; comme pour les terrains du CN à faire rentrer dans le « domaine public » dès qu'on prend en compte leurs usages possibles par les habitants. Ce registre du public est un nouveau plan de brouillage : si le lieu est public, au public, il n'y a plus les activistes qui le gèrent *et* les autres, les militants qui en auraient les compétences *et* les simples habitants. Plus fondamentalement, la notion d'usage (rendre à l'usage) renvoie à un effacement relatif de la figure de l'agence intentionnelle[89] centrée sur les seules capacités de l'individu comme sujet d'un projet,

[89]Nous nous référons ici au modèle d'action proposé par Laurent Thévenot et à ses trois « régimes d'engagement ».

au profit de l'action distribuée. Il y a ici une forme de dépendance entre le projet dans sa forme stricte et le milieu, de vie ou militant. Dans cette dimension là du public, comme à Toulouse : « ça se passe, les choses avancent » selon une certaine composition au lieu… Les régimes de familiarité deviennent le support d'une réelle composition politique où les radicaux cessent d'être des radicaux pour devenir « monsieur tout le monde, des électriciens, des travailleurs communautaires » ; une composition où les habitants s'affirment en sujets critiques et en compagnons de lutte.

Les transformations identitaires qui nous intéressent peuvent être ressaisies en termes de processus de désubjectivation/resubjectivation. La désubjectivation correspond à un processus de désidentification, de désimplication par rapport à un certain mode d'être, ce que Rancière définit par « *l'arrachement à la naturalité d'une place, l'ouverture d'un espace de sujet où n'importe qui peut se compter* ». La (re)subjectivation, sous cette même perspective, correspond à « *la production par une série d'actes d'une instance et d'une capacité d'énonciation qui n'étaient pas identifiables dans un champ d'expérience donné, dont l'identification donc va de pair avec la refiguration du champ de l'expérience. »*[90] Cette refiguration, ces apparitions ou ces énonciations supposent un espace d'apparition (se donner des lieux à partager) ; toute subjectivation fait fond sur les ressources de l'espace public : l'espace de la rue où une banderole peut barrer des façades pour inscrire une discontinuité, une rupture avec les processus en cours ; l'espace où inscrire les aménagements du futur de la communauté, comme le trompe-l'œil qui troue la voie ferrée à Pointe-St-Charles. Et inversement le public, vu de Barcelone, Toulouse ou Montréal, s'apparente à ce qui est produit dans la lutte, le square ou l'habitat qu'on rend public. C'est cette redistribution ouverte de l'action et des identités, en fonction d'une participation sensible préalable (l'espace public comme espace de circulation, espace où l'on « voisine », espace de phénoménalisation publique ; espace de la rue où les voitures brûlent et où on peut éprouver un sens commun de l'urbanité).

Dans cette perspective, le « régime de familiarité » permet de considérer l'agencement des êtres humains et non humains dans leur environnement proche et leurs modes de distribution réciproque (à proximité). Le deuxième régime, dit « régime d'action normale » repose en partie sur la notion d'action intentionnelle, mais est envisagée par L. Thévenot dans une perspective plus « équilibrée », complémentaire entre « l'agence intentionnelle d'un sujet individué » et « l'agence fonctionnelle d'un objet ». Enfin le troisième régime est celui de la « montée en généralité » ou du « régime public de critique et de justification » (Boltanski et Thévenot, 1991). Il vient répondre aux limites du ré »gime précédent et permet d'envisager un ensemble plus complexe d'actions impliquant cette fois-ci des « ajustements réciproques à distance », engageant ainsi des formes de mise en équivalence des êtres et des actions (en généralité). Ce cadrage permet d'envisager la variété des modes d'agir et les formes de continuité et de discontinuité entre ces engagements variés, non limités au régime d'action planifiée normale. THÉVENOT, Laurent. « L'action comme engagement », in Barbier J-M (ed.), *L'analyse de la singularité de l'action*, Paris, PUF, 2000

[90]RANCIERE, Jacques. *Aux bords du politique*, Paris, Ed. La Fabrique, 1998.

Interlude 6. Les figures

Au sein des collectifs, l'enquête nous a fait rencontrer des personnes qui condensent des expériences de lutte sur un temps long : elles ont constitué et entretiennent un rapport singulier à tel ou tel quartier au point d'en devenir de véritables personnages publics, des figures.

Nous retiendrons pour cet interlude deux figures, M. et A.

À Montréal a émergé la figure du militant et historien des luttes du quartier Pointe-St-Charles en la personne de M. Il habite et s'engage depuis 25 ans dans ce quartier de Montréal. Il est membre de la Pointe Libertaire. Il a publié en 2009 un ouvrage *Et nous serions paresseux*, Montréal, Editions Ecosociété, dans lequel il distille des éléments de sa biographie militante. Ce récit de ses expériences de lutte des dernières années (en deux séquences principales, la lutte contre le Casino et un café autogéré « La Petite Gaule ») l'institue en figure des luttes urbaines à Pointe-St-Charles[91].

À Marseille a émergé une autre figure, celle du *travailleur social communautaire* en la personne d'A., membre fondatrice de l'association Article 13 et des Assemblées Populaires. C'est suite au soutien qu'elle a apporté à un sans-papier qui passait ses journées au pied de son immeuble qu'A. en est venue à créer l'association Article 13 consacrée à l'accompagnement des personnes sans-papiers. Son engagement s'alimente d'une réflexivité permanente articulée à une capacité à se laisser embarquer par des rencontres imprévues et multiples : dans son quartier, suite à ses engagements militants, etc.

Se constituer par l'expérience pratique

La figure se définit par sa capacité à ne pas se référer uniquement à une tradition idéologique unique (courant révolutionnaire marxiste-léniniste ou théorie auto-gestionnaire anarchiste), et elle se défend d'être un idéologue. Ses attachements au milieu (au voisinage, au quartier comme espace de vie et de lutte, à la « galère » partagée) sont directs et concrets. Elle *tient* ce qu'elle a à dire sur le devenir d'un quartier ou ses luttes de ses expériences pratiques.

M. introduit ainsi son ouvrage :

> « Je raconte ces récits au ras des pâquerettes c'est à dire fort de 25 ans de vie en prise directe avec la réalité sociale du milieu. Habitant depuis juillet 2002 dans une coopérative autogérée du quartier, j'ai la ferme conviction que l'organisation autogérée fonctionne lorsqu'on y met de la volonté et qu'on s'en donne les moyens. L'autogestion n'est plus pour moi une vision théorique. » [*Et nous serions paresseux ?*, p.14]

Il reprend l'argument en entretien :

> « Moi j'ai toujours pensé que c'est avec des projets concrets qu'on réussi à faire comprendre ce que ça peut vouloir dire la théorie en pratique. Donc dans la pratique, quand les gens voient que ça peut fonctionner et que plein de choses fonctionnent comme d'autres groupes peuvent fonctionner (que les gens le plus possibles aient la parole, puissent prendre part aux décisions, décentraliser les pouvoirs de décisions, l'éducation populaire etc.) ». [Entretien avec M. juin 2009]

Dans le cas de A., l'engagement est, initialement, de voisinage. Il relève d'un problème qu'elle a à résoudre : une personne du quartier vivant à la rue et sans-papier est blessée et secourue par sa fille. A. et sa fille prendront en charge le suivi de cette personne jusqu'à ce qu'il obtienne une carte de séjour et les soins régulier dont il a besoin. L'engagement initial se trouve ensuite pérennisé à travers la création d'une association, rendue indispensable du fait de la démultiplication des cas : A. a été repérée comme étant une personne ressource susceptible de venir en aide en particulier aux

[91] Il avait consacré en 2001 un premier ouvrage à sa vie militante Marcel Sevigny, *Trente ans de politique municipale, plaidoyer pour une citoyenneté active*, Montréal, Editions Ecosociété.

sans-papiers qu'on lui adresse de proche en proche. Après avoir longtemps reçu ces personnes dans un café, elle formalise son engagement dans une association qui s'occupe des sans-papiers et par contiguïté des problèmes de logement. De là, elle développe une connaissance sensible des intérieurs des logements des personnes qu'elle côtoie et de leurs conditions de vie (saturnisme, vétusté des immeubles, absence d'eau, etc.) autant d'éléments qui sont convertis en ressorts à la protestation.

En outre, A. se définit elle-même comme une « pauvre ». Et c'est à ce titre qu'elle s'autorise à s'engager sur ces questions. Depuis une telle figure, la critique porte sur l'engagement des personnes extérieures au quartier et/ou n'étant pas « dans la même galère », qui viendraient l'aider pour des raisons d'abord politiques ou idéologiques ; le risque pointé étant l'absence d'inscription dans la durée de leur engagement. Commentant la mise en place par « les jeunes », c'est-à-dire les militants radicaux, d'un « comité anti-rafle » dans le quartier de Noailles en proie depuis plusieurs mois à des descentes de police régulières, A. s'interroge :

> « Maintenant le comité anti-rafle, il faut savoir où il se situe vraiment. Et pourquoi il fait ça. C'est des questions que je me posais pas il y a quelques temps mais que je me pose maintenant. (…) Pourquoi vous faites ça ? vous avez ce qu'il faut, pourquoi vous allez faire ça ? quels sont vos intérêts ? quel est votre… même pas votre intérêt, quels sont vos idéaux. Et ça on n'en parle jamais des idéaux, parce que quelqu'un qui a ce qu'il faut pourquoi il s'engage là. (…) Faut pas aller sur un terrain si on abandonne les gens après, vous comprenez ? (…) Y en a pas tellement des gens du comité anti-rafle qui habitent Noailles, y en a pas tellement, y en a peut-être 2 ou 3. Moi ce dont je parle, c'est le noyau qui s'occupe de ça, ce sera ma prochaine question, je poserai cette question là, c'est des questions que j'avais pas auparavant qui m'ont été… ça m'a amenée ces derniers temps à réfléchir sur tout ça, j'aimerais savoir pourquoi, pourquoi ils sont là, parce que il faut pas entraîner des gens avec soi si on tient pas. (…)
> C'est pour ça vous comprenez quand on parle du comité, du groupe anti-rafle, pour bien les côtoyer, euh toutes les réflexions… c'est vrai que cette histoire de préparation ça m'a amenée à des réflexions que j'avais pas avant. C'est voilà, pourquoi vous allez là ? est-ce que vous allez le faire à long terme ou est-ce que c'est comme ça un peu… Bon vous allez me dire : c'est bien aussi ponctuellement. Mais ça fait allez, bien 3 ans qu'ils vivent les contrôles intempestifs bientôt ! et régulièrement ! c'est pas une fois tous les 6 mois ! vous comprenez. Donc là je me dis : il faut savoir, qu'est-ce que tu veux faire là ? est-ce que, bon, tu vas venir et parce que, tu es outré, parce que t'en peux plus ou est-ce que, bah voilà est-ce que c'est un idéal que t'essayes de faire aboutir d'une certaine façon et dans lequel tu vois pas nécessairement la misère humaine. Les risques que ça peut faire pour eux (…)
> Vous venez, vous allez mener un nouveau combat, et vous allez partir après. On peut, on n'en peut plus, vous comprenez, ça c'est pas possible. C'est bien, mais c'est pas suffisant, vous comprenez pour moi. Je veux dire, c'est pas une critique, c'est une réflexion pour moi, pour savoir comment je vais me situer vis-à-vis d'eux. » [Entretien avec A.]

Son parcours d'engagement auprès des personnes sans-papiers du quartier (les premières cibles des contrôles policiers) alimente la vigilance vis-à-vis des motifs d'engagement dans la lutte de ces alliés radicaux. Ce sont ses prises directes sur le quartier qui donnent à A. toutes ses ressources d'indignation et son endurance dans la lutte.

Circuler politiquement

Cette absence d'attachement à une idéologie définie une fois pour toute et cette ouverture aux expériences pratiques d'engagement déterminent une capacité à circuler dans des lieux que d'autres jugeraient incompatibles.

Le parcours politique de M. est à ce titre exemplaire des déplacements opérés au fil des expériences militantes. Il s'intéresse depuis les années 70 aux dynamiques auto-gestionnaires et dans les années 80 au « municipalisme libertaire [92]» ; ce qui ne l'empêche pas d'avoir été élu municipal à l'Hôtel de

[92] Le municipalisme libertaire propose un modèle spécifique de démocratie locale et écologique. Cf. BOOKCHIN, Murray. *Un municipalisme libertaire*, Atelier de création *libertaire*, 2003

ville pendant quinze ans sur la base de son appartenance au mouvement social du quartier. C'est alors qu'insatisfait des mécanismes de la politique représentative, il décide en 1998 de ne pas renouveler son mandat (qui se termine en 2001) et de s'engager plus directement dans le quartier. Il est un des co-fondateurs de la Pointe Libertaire en 2004. Il est actif au cours de la lutte contre le Casino, il s'engage dans l'OPA et décide de démissionner en 2007 et d'en passer par des modalités d'action plus directe :

> « Mon premier mandat de quatre ans m'a permis de canaliser plus directement les revendications populaires adressées au pouvoir politique, notamment en matière de logement social et de transport collectif. Mais depuis le début des années 1990 jusqu'en 2001, les impasses sont devenues si criantes et persistantes que je me suis vite retrouvé en porte-à faux, en tant qu'élu, vis-à-vis du mouvement social local qui s'était désintéressé des enjeux urbains ainsi que de l'avenir « politique » du quartier. A l'époque j'avais imaginé et espéré à travers mon élection au Conseil que la dynamique du militantisme communautaire se serait traduite sur le plan politique par une appropriation accrue et plus directe du pouvoir de gestion politique au niveau local. (…) Cette décision de quitter dès 1998 la scène « politique professionnelle » était une réponse précise qui s'inscrivait dans mon cheminement politique. (…) J'envisageais d'œuvrer « plus directement » à la mise sur pied d'un projet alternatif dans le champ politique et plus particulièrement dans le quartier de Pointe-St-Charles ». [*Et nous serions paresseux ?* pp.15-16]

> « Un an plus tôt j'avais quitté l'OPA, j'avais fait des propositions, parce que j'avais dit que les tentatives de négociation avec l'arrondissement ça menait à rien et que on savait que c'était un refus total, et moi je disais que si on voulait forcer [le conseil d'arrondissement] à mettre en place un mécanisme de discussion sur les politiques d'aménagement, il fallait (…) faire de la pression politique et pas juste aller au micro à l'arrondissement pour se plaindre et demander quand est-ce qu'on va avoir un rendez-vous, mais vraiment faire de la perturbation politique pour dire: « vous allez mettre en place ça, parce que nous on le veut ». (…) L'idée c'est de mettre à exécution un certain nombre de choses (…) Un exemple : supposons que dans une rue ou deux ou trois dans le quartier on a un problème de sécurité urbaine à cause de la circulation automobile et que les gens se plaignent pour la sécurité des enfants etc., et qu'on demande de mettre des aménagement urbains pour obliger les autos à circuler à tant de km/h ou moins, donc ça veut dire qu'on peut demander à l'arrondissement de faire ça : voici ce qu'on a décidé, on vous demande de faire ça, vous le faites pas, nous on construit le mobilier urbain et on le place directement dans la rue et on gère cette chose là. C'est un exemple ». [Entretien avec M., juin 2009]

Ce cheminement plutôt que de s'inscrire dans une visée stratégique est de l'ordre de la *tactique* telle que la définit Michel De Certeau. C'est au cours d'événements divers (se jouant dans une proximité spatiale ou idéologique) que M. et A. construisent leur parcours d'engagement et de désengagement :

> « La nouvelle lutte contre la mondialisation à la fin des années 90. Moi ce que j'appelle les jeunes radicaux qui réémergent sur la place publique à travers les grandes manifestations et puis on se rend compte avec les altermondialistes, de gauche ou radicaux, c'est qu'on a refait ce lien là entre pensée global et agir localement. Donc ça ça veut dire que par exemple moi j'étais membre d'une organisation qui s'appelait Salami, qui est morte en 2002 mais venue au monde en 1998, altermondialiste et quand on a fait notre dernier bilan, notre dernier virage, on s'est dit que pour continuer à exister, il fallait qu'on mette en place des projets alternatifs, donc le café de la Petite Gaule par exemple est une initiative partie de ça. Parce que la première tentative de faire le café à la fin des années 90 a échoué et là y a eu quelques personnes nouvelles qui venaient de Salami, donc on a simplement secoué les cendres et on a réactivé le projet à ce moment là. Donc il y avait un lien direct avec cette idée là de créer des projets alternatifs au niveau local pour être capable de critiquer de façon concrète la mondialisation économique etc. » [Entretien avec M., juin 2009]

A. revient sur l'élargissement progressif de son accompagnement des questions de papiers aux questions de logement, elle explique comment elle se fait embarquer au fur et à mesure des rencontres dans l'action :

> « Ça s'est, ça a été, en fait c'est pratiquement lié, parce que… comment dire, euh quand les gens ils arrivent et qu'ils ont pas de papiers, souvent y a un problème de logement, après quand ils ont les papiers aussi, donc euh… (elle rit) c'est un truc vous arrêtez pas, quoi donc c'était lié. Et puis après on a eu des gens autour de

nous aussi qui nous ont… demandé certaines choses concernant les dossiers HLM, la loi DALO et tout ça, comme on avait les renseignements ici, on leur a donnés et tout a avancé comme ça, voilà. C'est arrivé un peu euh ça a suivi quoi c'est un… et puis on a eu beaucoup de personnes autour de nous qui avaient pas d'appartements donc c'est de là… comme on connaissait des gens, on allait voir les gens, on arrivait à, à donner des vrais renseignements pour que les gens puissent obtenir un appartement euh de, donc euh on a eu des réseaux qui se sont créés, c'est comme ça ». [Entretien avec A.]

« Et après j'ai eu ben, voilà je me suis retrouvée dans cette organisation parce que et ben on revient à la Rage du peuple [collectif de jeunes né à la Plaine autour de la culture hip hop et d'un fond altermondialiste], parce que le rédacteur en chef d'Agone, qui était une maison d'édition, était en relation avec nous à la Rage du peuple, on s'est rencontré là-bas. Et donc on s'est noué d'amitié, on s'est souvent vus, et tout. Et lui était en contact étant donné tout ce qui s'est passé au quartier du midi à Bruxelles, il était en contact avec une fille qui s'appelle A.P. et qui était fondatrice du DAL et également directrice de No Vox. Et il voulait absolument que toutes les deux on se rencontre, et donc il a fait en sorte qu'on se rencontre. Voilà. (elle rit) c'est une belle rencontre aussi également, j'ai rencontré des gens extraordinaires ce week-end aussi [au contre forum sur le logement], c'était intéressant » [Entretien avec A.]

Parler de plusieurs endroits

L'ouvrage de M. propose « un projet libertaire pour Pointe-St-Charles : vers un quartier autogéré » comme chapitre de clôture du déroulement de son expérience militante à la Pointe Libertaire. Ce projet prend appui sur diverses qualités de M. La variété des espaces-temps traversés au cours de son expérience (espace institutionnel du Conseil d'arrondissement, mouvement communautaire, etc.) lui permet aujourd'hui de parler du quartier depuis plusieurs endroits (il est membre d'Action Gardien et de la Pointe Libertaire, c'est aussi un voisin, etc.), c'est cette multiplicité de points de vue qu'il manifeste dans son livre :

« Ce projet prend sa source dans mon bagage de militant politique, de travailleur communautaire et d'élu municipal, mais également dans celui qui gouverne ma vie quotidienne, mes relations avec ma famille, mes amis, mes voisins ou les membres de la coopérative d'habitation où j'habite depuis plus de 27 ans » . [*Et nous serions paresseux ?*, p.172]

Il multiplie les « domaines » d'action sur le quartier (coopérative d'habitat, écologie, lutte contre le Casino, etc.), comme A. qui multiplie ses engagements.

Rallier des tendances

Les figures se définissent donc par cette capacité de circulation à travers les luttes, mais elles permettent aussi la circulation entre les luttes et leurs acteurs, elles rallient des tendances. Dans ce sens, M. a été un des vecteurs des relations établies entre la Pointe Libertaire et les groupes communautaires – le CSA et Action Gardien (du fait de ses relations interpersonnelles de longue date sur le quartier).

« Je pense qu'il y a des groupes qui doivent cheminer, et il y a des liens qui se tissent tranquillement. Parce qu'il y a des contacts qui se font entre la Pointe Libertaire, entre le CSA, il y a des discussions, des dialogues qui ont lieu. Donc moi je me dis que ça veut dire qu'on est en train de se donner tranquillement des lieux de dialogue plus ou moins formels, certains formels d'autres informels... Le modèle importe peu, l'idée c'est qu'on puisse implanter des formes de dialogue entre les projets... pour peut-être être capables de voir qu'il y a des gens qui vont participer aux projets des militants plus radicaux et aussi aux projets communautaires qui sont mis sur pied par le milieu traditionnel. Je pense que ce sont des milieux qui sont complémentaires, qui ne s'opposent pas, qui devraient pas s'opposer même s'il y a certaines divergences en termes d'analyses politique ou de stratégies d'intervention politique ». [Entretien avec M., juin 2009]

De son côté, A. à Marseille est prête à reconnaître la pertinence des actions en justice menée par l'association un Centre Ville Pour Tous, même si elle n'entend pas agir sur ce terrain là. Si elle n'est pas prête à s'en tenir au droit, elle n'en remarque pas moins que l'association a obtenu un certain

nombre de résultats et, surtout, qu'elle peut se saisir des expertises élaborées par celle-ci pour défendre, à sa manière, l'accès au logement.

> « Moi je les côtoie depuis 6 mois, à l'occasion de la préparation. Ce sont des gens qui font un travail énorme sur les lois et qui restent dans leur ligne, sur la rue de la République, sur les lois et puis à Noailles aussi. Ce sont des gens qui travaillent très bien, je me sers de leur travail quand il me manque des documents. C'est accessible, je sais que je peux faire appel à eux. Ce sont des gens qui se mouillent.
> On a eu une grosse AG de l'appel aux Sans Voix l'année passée et D. [de Centre Ville Pour Tous] s'est fait huer. Mais il est venu nous voir pour dire qu'ils étaient disponibles à Noailles si on avait besoin d'eux.
> À toutes les réunions, j'étais en accord avec eux, j'ai rien à redire sur ce qu'ils font de manière pratique et théorique, aussi aux tribunaux. Ils sont très clairs dans leur démarche et même si on n'est pas toujours en accord, moi je pense qu'on a besoin de tous pour avancer. Mais certains ne s'en rendent pas compte. » [Entretien avec A.]

De même, elle n'hésite pas à aller discuter avec les « officiels », dans les arènes de débats ou d'assemblées, défendre certaines propositions auxquelles elle tient, chercher l'information et la transmettre aux autres, par exemple quand elle fait suivre aux « jeunes » du Comité anti-rafles une information obtenue de la bouche du commissaire :

> « Quand j'ai assisté à l'AG du quartier de Noailles, il a bien été dit par le commissaire de… V. qui est celui qui gère le commissariat du 1°, que son premier but était d'éradiquer je vous répète ses propres mots, donc la venue des Rroms dans Noailles et toutes les personnes qui n'étaient pas en règle. Éra-diquer. Ça marque les esprits ça. Donc ça c'est, c'est quelque chose. Donc aussi, ce fameux commissaire nous a expliqués qu'il avait une grille de… de toutes les semaines y a un jour où on boucle le quartier et on contrôle tout le monde. » [Entretien avec A.]

Finalement A. est celle qui, dans la cartographie esquissée initialement (cf. *Supra* 2.1.2.1) arrive à composer, jusqu'à un certain point, avec les différents acteurs engagés sur le terrain marseillais.

Avoir le souci de transmission des expériences

Enfin, autre caractéristique de ces figures, elles ont le souci de transmettre leurs expériences. Cette transmission est prise en charge par M. à travers le récit détaillé d'expériences de luttes qu'il consigne dans deux ouvrages publiés.

Du côté d'A., elle s'atteste dans le cadre de la présente recherche par l'envie de disposer de copies de son entretien pour le donner à sa petite fille pour laquelle elle écrit au jour le jour le récit de ses engagements dans un cahier qu'elle lui remettra au moment opportun.

Mais on n'est pas ici sur le simple mode de transmission-héritage. Ce souci de transmission est une réponse pratique à la mise en critique de la politique élaborée par ces acteurs. La question que pose A. dans l'extrait suivant est une question pratique : comment en est-on arrivé là dans le champ politique, à qualifier des squatteurs de terroristes ? Il s'agit pratiquement de transmettre un point de vue aux générations à venir qui s'inscrive en rupture avec les modes de pensée politiques qui s'instituent peu à peu, autrement dit ici d'« arrêter » un mouvement de criminalisation de la radicalité qui semble faire consensus :

> « Mais pour ce qui est de l'évolution de la société, pour nos enfants on est resté… on a pensé vraiment à nous, on a été très égoïstes, on a eu des parents et des grands-parents qui ont défendu les droits, qui sont morts pour ça pour les libertés, qui ont créé la sécurité sociale, tout ça, qui sont morts pour ça. Et nous regardez ce qu'on a fait ! Regardez le merdier qu'on laisse ! Regardez consciemment… Vous vous rendez compte que des jeunes qui défendent un immeuble sont traités comme des terroristes ! Non mais faut arrêter ! (…) C'est marqué dans les journaux, c'est marqué dans tous les journaux qu'ils ont été traités comme des terroristes. Et les communiqués de tous les assos, c'est pareil, parce que c'est vrai que moi pour y avoir assisté, c'était affolant, vous aviez l'impression que les mecs ils avaient mis des bombes dans tout Marseille quoi ! C'est affreux, c'était affreux. Y avait une dizaine de GIPN armés, qui les mettaient en joue, pour descendre quoi.

(…)
Comment vous expliquez ça, c'est pas parce que je suis pas dans le, dans le… Comment dire, dans le, dans un espèce de remords, on n'a pas fait etc. On n'a pas fait, bon bah faisons maintenant, continuons à faire quoi ou essayons de trouver une solution, parce que… parce que c'est la moindre des choses qu'on doit à la population, à la génération qui suit. C'est la moindre des choses, c'est voilà. Et je crois que y a de plus en plus de personnes que je côtoie de mon âge qui sont d'accord avec moi. » [Entretien avec A.]

Écrire ou consigner sous un autre format ses expériences de lutte, prendre le temps de ce retour sur expériences, ressaisir l'épreuve des circulations effectuées, c'est pouvoir transmettre aux générations qui suivent non pas un testament idéologique mais une capacité d'indignation et d'action. C'est aussi ce qui se joue dans l'entretien où A. interpelle sur le monde impératif à la fois les jeunes chercheurs que nous sommes mais aussi son environnement militant (ceux de sa génération, les associations, la presse etc.). C'est ce même appel que lance M. dans les dernières lignes de son ouvrage :

« Faisons fi des tenants du statut quo. Empruntons résolument le chemin exigeant de la dignité individuelle et collective et de l'édification de nouveaux rapports sociaux, fondés sur la coopération, l'entraide, la solidarité, l'égalité et la justice sociale. Le reste suivra. Car un autre monde est possible ! » [*Et nous serions paresseux ?* , p. 213]

Les figures, en tant qu'elles condensent l'histoire des luttes politiques, ont aussi cette capacité à entretenir pour l'avenir une perspective d'action. Loin de clôturer l'histoire d'une lutte qui leur serait propre, elles laissent ouverte cette histoire.

4.2. Expositions publiques et logiques d'institutionnalisation

4.2.1. Des rapports multiples à l'institution

Sur nos terrains, les acteurs entretiennent d'abord un rapport critique à l'institution : parce qu'ils désignent par là les forces agissantes responsables des transformations urbaines qu'ils mettent en cause, ou encore les formes classiques de la participation politique qui les condamnent au mutisme et à l'impuissance face à ces grandes transformations. Sous le terme d'institution, les acteurs rencontrés ont pu désigner pêle-mêle les formes classiques de la participation politique, les forces de l'ordre, les instances municipales ou locales, les pouvoirs régionaux ou départementaux, l'État, les groupes financés par l'État ou des fonds publics, les grands opérateurs des programmes de réhabilitation, etc.

Pour autant ce rapport critique (dont on a décliné les formulations dans la première partie du rapport *Supra* 2.1) est d'abord de l'ordre d'une saisie par le discours. Mais il peut se matérialiser dans toute une variété de compositions ou de relations concrètes ; le rapport à l'institution ou aux institutions diffère en fonction des terrains et des collectifs considérés et peut également évoluer dans le temps, au gré des nouvelles alliances ou des événements, des possibilités nouvelles offertes dans la situation. C'est de cette multiplicité des formes de rapport à l'institution dont il sera question ici.

4.2.1.1. De l'hostilité à la contestation : une diversité de positions

Cette diversité apparaît clairement si on se rapporte à la cartographie des acteurs proposée pour le terrain marseillais (cf. *Supra* 2.1.2.1.) (l'écart entre les acteurs recouvre assez largement leur distance relative à l'institution ; les quelques acteurs repérés peuvent être spécifiés en fonction de leur différents rapports à l'institution). Un Centre Ville Pour Tous apparaît ainsi comme pris de part en part dans la sphère institutionnelle : ses « actions » consistent principalement à interpeller publiquement des élus ou des responsables politiques (directeur d'Euroméditerrannée, Procureur de la République, responsables de bailleurs sociaux, élus ou candidats aux élections municipales etc.), et à les amener à prendre position ou à donner des garanties concernant les opérations de réaménagement en cours. Cette modalité de l'interpellation publique peut prendre la forme de lettres ouvertes, de réunions officielles, etc. La seconde grande modalité d'action pour Centre Ville Pour Tous est l'action judiciaire. Dans ce cas le rapport de force vis-à-vis des pouvoirs publics est directement médié par l'institution judiciaire, et se retrouve traduit et intégré dans l'ordre juridique (l'objectif étant à la fois de mobiliser les habitants, d'assurer la tenue de cette mobilisation en l'inscrivant dans la temporalité judiciaire, et de faire jurisprudence : modifier l'état du droit sur la question notamment des logements insalubres, des expulsions ou des relogements). Cet acteur en reste au registre de l'action civique, voire juridique ; et son rapport organique à l'institution ne provient pas simplement du fait qu'il constitue les pouvoirs publics (l'État ou la Municipalité) comme interlocuteur en dernier ressort[93]. Les membres de l'association, pour appuyer leurs démarches, investissent une légitimité qui est souvent d'ordre institutionnelle (comme architectes ou urbanistes, en se fondant sur des partenariats avec des « institutions » : l'Association pour le Droit et l'Information sur le Logement, la Direction Départementale de l'Equipement, le Réseau technique régional PACA de lutte contre l'habitat indigne…). Outre ces légitimités, Centre Ville

[93] Dans ses statuts, Centre Ville Pour Tous place en premier objectif le fait de « faire respecter par les pouvoirs publics le droit à vivre en centre-ville de Marseille » ; ce « droit au logement pour les populations actuelles » est assorti d'un « droit à l'information des citoyens » à garantir par « l'action collective en direction des pouvoirs publics ».

Pour Tous organise son activité dans un format conforme aux saisies institutionnelles, produisant de multiples rapports d'activité, publicisant ses actions sous des formes proches de la communication en vigueur dans les administrations publiques (depuis la construction des rapports jusque dans l'apparence générale du site Internet), activant les ressources du droit et des modalités d'enregistrement et d'organisation de l'activité particulièrement formalisées ou procédurales.

Article 13, comparativement, situe son action aux lisières de l'institution. Une bonne partie de son activité consiste d'ailleurs en un travail d'accompagnement vers les services publics concernés (dans des problématiques d'accès au droit : sur la question des papiers, du logement, de la santé, etc.). L'association s'attribue une fonction d'interface, de médiateur vers des dispositifs de prise en charge institutionnels ou des administrations spécifiques, et d'accompagnement ensuite dans les parcours souvent complexes au sein de ces dispositifs. A., la fondatrice, ne fonde pas son activité sur une expertise garantie institutionnellement, mais plutôt sur une participation effective à la vie du quartier (par un système d'interconnaissance dans le voisinage et le réseau militant, par l'expérience commune de « la galère ») et à partir de situations où l'action « s'est bricolée » pragmatiquement (à partir du cas d'une personne sans-papier aidée, A. accompagne de façon informelle d'autres personnes, s'attelle aussi à leurs problèmes de logement et finit par créer l'association) (cf. *Supra* Interlude 6 : Les figures). Outre cette activité de fond, Article 13 est également actif en termes de mobilisations, d'actions publiques d'interpellation et de contestation, à travers la participation à des projets d'occupation ou de réquisition en vue d'obtenir des relogements sur site ou des places d'accueil supplémentaires, la participation au contre forum sur le logement en novembre 2008, ce qui vaut à A. d'être présente à une réunion de négociation à la Préfecture où elle obtient le déblocage de situations concrètes.

Le rapport aux institutions, d'ordre contestataire ici, obéit au format classique du mouvement social : des actions publiques (réunions, manifestations de rue, affichage, tractage, occupation de bâtiments, réquisitions…) créent à la fois un rapport de force et des possibilités ou des points de rencontre avec les pouvoirs publics, à partir desquels une négociation peut s'engager. Le détour par l'institution est opéré sans illusion mais dans un souci d'efficacité (c'est par là qu'on obtient concrètement quelque chose) et c'est aussi à partir de ce critère qu'A. reconnaît tout le travail de Centre Ville Pour Tous. En termes d'organisation du travail social communautaire, Article 13 dispose d'un local ouvert sur la rue où se tiennent des permanences publiques (ce local est prêté par une autre association) ; les dossiers sont suivis et constitués en sorte de pouvoir être présentés à des instances officielles, mais tout est rangé en fonction d'accommodements propres plutôt que sur le mode d'un archivage administratif (piles de documents difficilement manipulables par les profanes, écritures manuscrites) ; le suivi comme leur traitement se fait sur un mode familier, quasi domestique (travail en famille, toutes les personnes accueillies sont invitées à boire un thé, prendre un encas, les discussions débordent largement du cas pour glisser vers des conversations de voisinage, etc.). Dans les situations mêmes on peut ressaisir des dynamiques de transition entre l'ordre institutionnel et la « vie courante », la « vie ordinaire ».

Pour le troisième acteur, désigné comme « les jeunes » ou « les radicaux », le rapport aux institutions semble directement placé sous le signe d'un conflit irrémédiable, non négociable. Les actions viennent défaire l'ordre négocié (pour le coup institutionnellement) de la manifestation : par des gestes d'effractions, des taguages, la destruction d'emplacements publicitaires, de caméras de vidéosurveillance. Par exemple, au cours de la manifestation de rue après le contre sommet sur le logement, un immeuble est réquisitionné et non pas à des fins de relogement (l'espace n'est pas ouvert pour négocier avec les pouvoirs publics) : le « négociateur » du GIPN dépêché sur place pour procéder à l'expulsion des occupants du bâtiment de la rue de la République, moins de dix

heures après sa réquisition, est tourné en dérision. Comme le rappelle le communiqué faisant suite à cette action : « les occupants exigent le relogement de tous les expulsés, la fin de l'opération Euroméditerrannée, l'abolition du salariat et de l'exploitation ».

Les termes employés portent une charge idéologique, même avec humour ; et c'est bien quelque chose de l'ordre de la cohérence politique qui est mis en jeu dans ce refus de tout ordre négocié : toute négociation induit un rapport à l'institution qui placerait les sujets politiques sous sa dépendance, neutraliserait le conflit fondamental dans lequel Euromed, l'État et les pouvoirs publics en général occupent une position ennemie. Les dispositifs de négociation ou de concertation sont des opérations dans cette lutte, des opérations consistant justement à en dénier la réalité, à pacifier le conflit ; ces dispositifs empêchent les acteurs de se projeter dans des projets qui engageraient des conflictualités irréductibles. La position anti-institutionnelle de ces collectifs est marquée également au plan de leur organisation (organisation informelle, modes de composition affinitaires) et de leur visibilité publique (tracts et affiches, anonymes ou renvoyant à des entités sans existence officielle). Ces collectifs n'apparaissent qu'en actes (au cours d'une occupation, d'un repas de quartier, d'une manifestation) et encore souvent masqués : comme pour laisser le moins de prises possibles à la capture institutionnelle (capture policière ou encore par la constitution en « interlocuteur valable »[94] piégé sur le plan de la négociation).

Cette conflictualité radicale n'est pas qu'un postulat abstrait ou idéologique : elle renvoie à une position symétrique du côté de l'institution, à la réalité du « traitement » de ces expressions politiques et collectives par les pouvoirs publics. Les « jeunes marginaux » sont d'emblée disqualifiés dans les perceptions des pouvoirs publics, et directement confrontés alors à l'institution policière : GIPN, policiers nationaux, agent de la Brigades Anti Criminalité qui ont à plusieurs reprises intégralement saccagés les lieux dont ils avaient en charge l'expulsion. Plusieurs témoignages de squatteurs de la rue de la République (des familles rouvrant des appartements vides par nécessité) vont également en ce sens : policiers en tenue anti-émeute défonçant les portes et balançant tout le mobilier par les fenêtres dans les cours. Pour toute une série d'acteurs marginaux ou démunis aux yeux des pouvoirs publics, le rapport à l'institution se joue ainsi aussi sous le signe de la violence (symbolique et effective).

Cette variété des rapports à l'institution, particulièrement perceptible dans la configuration marseillaise peut évidemment être redéployée à l'échelle de nos différents terrains. Deux positions types, irréductibles, émergent alors.

La première consiste en une position anti-institutionnelle faite d'hostilité, ou de l'ordre d'un non rapport (étrangeté intégrale). Cette position s'exemplifie tout particulièrement dans le cas d'un objet à la limite de notre champ d'investigation, le CSA de la Croix-Rousse. Nous sommes déjà revenus sur les conditions du refus de ce collectif de participer à la recherche (cf. *Supra* 1.5.1.4.) : la principale difficulté provenant de notre financement public et de notre rapport au PUCA justement désigné comme « rapport à l'institution ». La défiance était explicite : que vont-ils faire des informations collectées, comment assurer qu'elles ne soient pas mise à profit par le pouvoir pour réprimer et contrôler la tentative d'organisation et de résistances à l'œuvre ? Cet amalgame, du PUCA au Ministère de l'Intérieur, n'est pas si invraisemblable au sens où sous la perspective critique déployée depuis le CSA, l'institution circule, elle contamine. Un financement public même indirect placerait toute l'entreprise sous dépendance, la ferait entrer dans le monde institutionnel là où le maintien de principes fermes reste un des seuls garde-fou pour ne pas être entraîné à composer de trop près avec les configurations hostiles (du marché, de l'État, etc.). Il s'agit d'une position de principe dans la mesure où le CSA occupe un lieu loué et non pas squatté, c'est-à-dire que sa

[94] Les collectifs échappent là à cette situation classique où les pouvoirs publics demandent qui est le responsable de la manifestation. Ici, l'absence de responsable désamorce d'emblée toute tentative négociation.

pérennité ne peut pas être facilement mise en cause sur décision politique, judiciaire ou administrative. Dans le cas du mouvement squat la position de principe se redouble d'un mode d'existence effectivement anti-institutionnel (occupation de locaux sans droit ni titre, en violation du droit de propriété, etc.). Les collectifs de squatteurs se placent hors du droit commun, hors des modalités éprouvées de la représentation politique, hors du jeu économique de la propriété foncière et bien souvent du travail salarié (recours à la débrouille, à la récup', etc.), et dans des temporalités qui échappent à leur configuration en termes d'horaires de bureau ou de temps de loisirs (hors du temps institué). Il est à noter que ce mode d'existence anti-institutionnel est ce par rapport à quoi des hauts lieux comme les Pavillons Sauvages ou Magdalenes font en partie exception (reconnus comme interlocuteurs à part entière par les municipalités ou les pouvoirs publics).

La seconde position type peut être qualifiée de contestataire : elle engage un rapport critique, de défiance, parfois conflictuel mais pour lequel les acteurs à un moment ou l'autre en passent par les pouvoirs publics, qui inversement reconnaissent l'existence de ces collectifs comme interlocuteurs ou du moins comme des acteurs publics. Ce détour par l'institution peut être opéré pour pérenniser un état de fait, des acquis. Comme pour le cas des repas de quartiers de Tiens Bon la Pente :

> « Autrement, on a eu des problèmes un peu avec les voisins qui, au lieu de descendre pour nous dire qu'on les dérangeait, pour venir voir un peu ce qui se passe, appelaient la Mairie. (…) On a fini par être convoqués à la Mairie, et là ils nous ont dit faut demander des autorisations. Parce que jusque là en fait, on était tous d'accord pour faire ça sans demander l'autorisation, parce que l'idée c'était vraiment de s'approprier l'espace, donc ça aurait eu aucun sens de demander une autorisation pour occuper cet espace. Mais là donc la Mairie elle nous dit que pour pas avoir de problèmes, il faut qu'on demande une autorisation que eux, ils peuvent rien faire, même si ils trouvent ça bien ce qu'on fait. Donc on a demandé les papiers, mais alors faut faire tout un dossier à chaque fois (…), c'est lourd. Du coup, on s'est dit, on va faire une demande à l'année, et ça a été accepté ».
> Sur les Policiers municipaux qui surveillent les entours des bennes à encombrants : « ils passent de loin. Puis moi je vais au devant, je vais les voir, je vais discuter avec eux, leur montrer qu'y a pas de problème, que tout se passe bien et qu'on n'a pas besoin d'eux. (...) Ils voient bien qu'y en a qui fument des péts, ça picole, mais ils disent rien, on est là, y a trop de monde de toute façon et puis on gère, ils n'ont pas besoin d'intervenir ». [Entretien avec une des organisatrices de Tiens Bon La Pente]

Ici le rapport à l'institution et notamment à la Mairie a évolué dans le temps. Il reste par ailleurs composite, mêlant un sentiment d'extériorité « on n'a pas besoin d'eux », une logique du passage obligé (convocations, demande d'autorisation) et des pratiques d'ajustements par le flou, de l'ordre de la zone grise ou de la combine (demander une autorisation pour l'année, jeu des interactions avec la Police municipale qui n'empêche pas la récupération des matériaux dans la benne ni la consommation d'alcool ou de « pèts » et laisse « gérer »).

Cette position contestataire permet aussi des tentatives d'investissements transgressifs des espaces ou des arènes institutionnelles : dans la logique d'un rapport de force (le pouvoir de faire exister ou de pérenniser les acquis d'une lutte reste, sous cette perspective, une prérogative de l'institution), d'une composition pragmatique (voir le cas d'Article 13), ou pour faire émerger d'autres formes d'expressions politiques, d'autres légitimités, pour représenter des entités qui n'ont pas voix au chapitre dans les dispositifs classiques de participation. C'est le sens que le collectif de Magdalenes donne à la négociation, elle doit permettre de « porter le conflit ou le dissensus dans les institutions » ; c'est tout l'objet également de l'Opération Populaire d'Aménagement à Montréal, qui doit permettre la prise en compte des habitants du quartier et de leurs usages dans le cadre des opérations de renouvellement urbain. Dans ce cas l'activité des groupes communautaires d'Action Gardien au sein de l'OPA vise en partie la constitution d'une sorte de contre-champs institutionnel : l'enjeu consiste à réformer et améliorer l'institution, la démocratiser dans le sens de l'élaboration de

procédures de concertation qui fassent réellement la place aux habitants.

L'hésitation entre ces deux positions (une position contestataire et une position d'hostilité complète à l'institution) a été re décrite à plusieurs reprises par les acteurs selon l'alternative classique entre une action dans le système (pour le faire évoluer) et une action hors du système (pour lui opposer directement un autre réel). C'est le cas encore dans le discours de la coordinatrice de l'OPA à propos de la différence de stratégies entre le CSA et l'OPA.

> « Y a des gens de la Pointe Libertaire qui participaient à l'OPA et qui ont quitté l'OPA en disant que ça mène à rien. Ça mène peut-être à rien mais ça fait 4 ans qu'il y a des gens dans le quartier qui se bougent pour mettre en place un processus et faire changer les choses. Donc est-ce qu'on est capable de changer les choses à l'intérieur d'un système ou est-ce qu'il faut être plus radical et agir complètement en dehors ? Les gens de l'OPA prennent assez mal ces critiques parce que ce qu'ils disent c'est que à partir du moment où on veut des parcs, bien sûr on peut occuper un bout de jardin et l'aménager, il faut que des gens le fassent et bravo si la Pointe Libertaire le fait mais à partir du moment où on veut travailler sur l'ensemble des parcs et qu'on veut les décontaminer... ça prend les deux. Donc c'est pas la peine d'avoir une critique aussi radicale sur ce que nous on fait, on peux-tu voir comment les deux types d'action peuvent se renforcer. C'est un peu ça la dynamique dans le quartier. » [Entretien avec la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien]

Précisément, le renforcement entre les « deux types d'action », le chaînage entre expérience radicale et groupe communautaire fait que le CSA ne peut être réduit à une position anti-institutionnelle et l'OPA à une position de négociation avec l'institution. Cette spécificité nous conduit à complexifier un peu notre typologie.

4.2.1.2. Le CSA Montréal et Magdalenes : le jeu des médiations publiques

Ces deux expériences, du point de vue du rapport à l'institution, présentent des configurations assez hybrides. À la fois dans les deux cas les acteurs expriment un antagonisme et une autonomie forte face à l'État, à la Mairie ou aux autorités ; et en même temps des points de rencontres ou de rapports, des stratégies de communication au sens large avec les pouvoirs publics se font jour.

Dans les deux cas on peut parler d'un rapport stratégique aux institutions : l'institution ne désigne pas pour les activistes du CSA ou les habitants de Magdalenes un environnement obligé de l'action publique mais plutôt des instances multiples qui leur font face. Ce rapport d'extériorité recouvre deux opérations politiques : la première a à voir avec un travail d'agrandissement du collectif, qui se constitue en acteur de même rang que la Mairie, la Ville ou la Police (des acteurs de Magdalenes ont bien insisté sur ce point : « on négocie entre acteurs de même taille » ; l'interpellation des élus à Montréal sur le fait que la Police n'avait pas tenue ses engagements vis-à-vis du CSA est du même ordre). La seconde opération renvoie plutôt à l'expression du dissensus, l'affirmation d'une position radicale jusque dans les arènes les plus instituées : dans les Conseils de district à Ciutat Vella, lors des pré-consultations publiques sur l'aménagement futur des terrains du CN à Montréal où les membres du CSA décident de remettre un mémoire tout en restant physiquement dans une position d'extériorité. Ils occupent l'espace contigu à celui dans lequel ont lieu les débats publics et choisissent de distribuer de la soupe plutôt que d'y participer.

> « Nous on voulait pas faire de demande officielle auprès des autorités, on voulait pas quémander notre CSA, on voulait le faire par et pour nous même si on veut. Par contre, plusieurs groupes qui étaient proches de nous, qui nous appuyait, nous ont dit qu'ils pensaient qu'on allait être attaqués sur le fait qu'on avait pas procédé à des demandes avant de faire l'action directe. Donc nous ce qu'on a fait c'est qu'on a choisi un lieu où on savait qu'il n'y aurait pas de suivi bureaucratique de façon assurée, donc on est allé aux pré-consultations publiques déposer un mémoire dans lequel on détaillait notre projet, dans lequel on disait qu'on voulait l'obtenir et que de toute façon si on nous le donnait pas, on allait le prendre. Donc c'est resté lettre morte, entre autre parce que c'était pas les instances appropriées au plan démocratique pour faire une telle demande, parce que c'était simplement un processus de consultation et non une demande officielle, ça a

pas été traité comme tel non plus... mais nous on a fait publiquement connaître nos intentions quand même (…). Finalement les autorités politiques se sont terrées dans le silence, afin de ne pas agiter la controverse à l'avance. C'est un peu comme une bombe qui leur a explosé à la main en fin de semaine [fin mai 2009 lors de l'occupation], quand du jour au lendemain ils étaient pris avec une occupation dans un bâtiment et toute l'attention autour du projet. On a tenu une manifestation mardi, trois jours après l'éviction, à la Mairie d'arrondissement, et on a vu à quel point les élus étaient stressés, effrayés, y avait des policiers partout, on était triés et fouillés à l'entrée, des policiers anti-émeutes cachés à l'intérieur du bâtiment qu'on a vu sortir après. Je pense que la nature du projet et pour des raisons idéologiques, des élus municipaux n'ont pas eu la volonté de répondre à notre demande et d'entamer un dialogue avec nous. Parce que aujourd'hui des gens qui peuvent dialoguer avec les élus et en privés ce sont les grands promoteurs capitalistes. La population doit se battre pour se faire entendre et elle se fait pas entendre, elle réussit à obtenir gain de cause sous la pression, c'est pas la même chose. » [Entretien avec un membre du CSA]

On voit bien dans cet extrait la dimension stratégique : on ne dépose un projet que pour devancer la critique et provoquer la gêne des autorités municipales (premier investissement de l'espace institutionnel). Dans un deuxième temps « la manifestation à la Mairie d'arrondissement » est une épreuve du caractère factice de la démocratie locale : il y a une substitution du contrôle policier à la libre expression de la population avec laquelle les élus ne peuvent entrer en rapport du fait de leurs accointances avec les grands intérêts privés. À travers la chronique du CSA et de ses rebondissements, ce qui est donc en jeu c'est l'épreuve publique : « la population doit se battre pour se faire entendre ».

Pour le CSA comme pour Magdalenes, il s'agit d'actions exemplaires : prouver qu'une alternative à la touristification ou à la gentrification des quartiers est possible à partir de pratiques d'actions directes du type réquisition de lieux. Autrement dit, chacune de ces expériences fait fond ou vise une résonance publique, contient une « interpellation publique ». Ce déploiement de l'activité pour et dans l'espace public implique de composer avec les logiques institutionnelles qui le sous-tendent.

« En fait, nous pensons que l'expulsion de ce lieu ne relève pas simplement de l'ordre public, qu'il ne renvoit pas seulement à un problème judiciaire ou policier, mais répond sur un plan politique, pas simplement relatif à l'espace qui est perdu mais à une interpellation publique autant à la société en terme de solidarités locales, qu'en une interpellation aux politiques locaux pour les obliger à affronter cette situation comme quelque chose de politique et non pas judiciaire. Pour ça, on a essayé de tenir de front deux choses : d'un côté un travail de fond avec les assos de quartiers, de l'autre nous disions aux gens du district de ciudad vella que nous exigions des choses. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Rendre les choses publiques suppose de s'inscrire dans un tissu déjà pour partie institutionnalisé : les associations de voisins, les groupes communautaires qui sont en lien permanent avec les pouvoirs publics. Les acteurs sont ainsi confrontés à ces chaînages problématiques : via l'alliance avec les autres groupes actifs dans les quartiers, de l'institution circule. La multiplication des procédures, la formalisation forte des activités du CSA à Pointe-St-Charles renvoie pour partie à cette configuration : il fallait montrer aux groupes communautaires habitués à traiter avec les pouvoirs publics, à travailler à leur format, que le futur CSA pouvait se targuer d'une consistance pratique de même ordre et être efficace lui aussi.

Même les manifestations de rue au fond activent ces dispositions institutionnelles : leur ordre est souvent historiquement garanti par des compromis entre les pouvoirs publics et les grandes organisations ouvrières, qui aboutissent à un format institué de la manifestation de rue et la mise en place d'un droit spécifique, dont les manifestants peuvent s'autoriser [cas de la manifestation chantée à Montréal, ou de la marche qui a précédé la tentative de réquisition]. En ce sens, même l'expression publique du conflit ou du dissensus est pour une part garantie institutionnellement.

Il en résulte que les formes de conflit pour les deux terrains considérés apparaissent chaque fois nettement régulées, et traversées ou bornées par des phases de négociation. La négociation à Barcelone n'est pas perçue comme une façon de mettre fin au conflit mais plutôt comme une

nouvelle phase, susceptible de pérenniser les acquis de la lutte.

> « Nous on ne le voit pas comme un renoncement mais plutôt comme une technique offensive, ce n'est pas une campagne réactive, c'est une prise offensive, il n'y a pas de renoncement au conflit avec la négociation mais c'est plutôt poursuivre le combat d'une manière spécifique. Nous ne négocierons jamais sur le fait que n'occuperons plus de maison, ou sur notre manière de nous battre contre l'urbanisme de Barcelone. Ce n'est pas un pacte de non agression que nous sommes en train de négocier, ce que nous sommes en train de faire c'est utiliser une dialectique qui n'est pas : ou la négociation ou le conflit, c'est une négociation qui inclut des moments de pressions publiques, des moments de mobilisations et des moments où on s'assied autour d'une table et on discute. Nous ne les voyons pas comme des choses contradictoires. Ce qui a toujours été dit à Barcelone sur la négociation, c'est que c'est une voie par rapport à laquelle on ne peut plus dévier une fois qu'on y est engagé, nous pensons que c'est plutôt une arme, que nous pouvons lier à d'autres armes. Nous pensons qu'en ce moment le mieux pour nous et pour le quartier c'est de procéder de cette manière là. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

À Magdalenes, la négociation engage un partage immédiat avec la communauté du quartier sous la forme de la prise en charge collective et publique de la négociation. Quelle que soit l'échelle engagée par celle-ci (le District pour la licence d'hôtel ou le Conseil du logement de Barcelone pour la coopérative à session d'usage), l'occupation est investie dans sa reproductibilité. La négociation contient ici la possibilité qu'ailleurs les mêmes gestes puissent être renouvelés (dans le quartier, dans la ville, dans d'autres métropoles), et qu'ils acquièrent ce faisant un caractère public.

> « C'est une négociation directe, il n'y a pas d'intermédiaires. Par exemple en Europe, en Italie notamment, dans les centres sociaux, la figure typique est celle de l'intermédiaire. Nous avons exigé que l'assemblée négocie directement avec la présidence du District, ou avec les responsables de chaque secteur de la Mairie de Barcelone, par exemple la coop se négocie avec la Mairie avec le Conseil spécifique qui s'occupe de la question du logement à Barcelone. L'expropriation et la suspension de la licence de l'hôtel se fait avec le District, parce que ce sont eux qui ont les compétences. Mais ça ne veut pas dire que nous négocions seuls, les propositions que nous amenons sont toujours discutées avec beaucoup plus de gens. Un des principes de la négociation c'était de ne pas faire de notre cas un cas exceptionnel, une faveur de la Mairie. C'est un processus politique et pour cela le processus pourrait être répété sur un autre site, pour cela, nous ne nous cachons pas d'être en négociation, les termes ne sont pas secrets. C'est pas un bénéfice direct que l'on attend, ou un droit de propriété, ce que nous faisons c'est une opération de conquête du droit. C'est public, parce que c'est annoncé publiquement, et le manifeste est public sur le site web. Et ça c'est un peu une anomalie à Barcelone, parce qu'il y a eu d'autres négociations mais les gens qui avaient négocié ne reconnaissaient pas publiquement avoir négocié, en général. Dans le mouvement squat, il y a un rejet très fort de la possibilité même d'engager une négociation. Ils pensent que toute négociation signifie renoncer et la reconnaissance d'un pouvoir, il y a différents arguments, il y en a très peu qui légitiment. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Pour le CSA des négociations directes n’ont eu lieu qu’avec les forces de l’ordre, pour maintenir le conflit dans des proportions acceptables au moment de l’occupation illégale du bâtiment du CSA (le collectif avait prévu ce dialogue pour ne pas précipiter l’intervention et limiter l’usage de la force contre les occupants) :

> « Nous ça nous apparaissait qu'on devait avoir un dialogue avec les forces policières, ne serait-ce que pour limiter les dégâts. On se disait qu'en parlant aux policiers, en leur montrant qu'on n'est pas des gens agressifs ou turbulents, au pire s'il y avait une intervention de leur part, elle serait probablement moins musclée, donc c'était déjà un gain en soi. Qu'on perdrait pas tout notre matériel parce qu'il serait détruit dans l'intervention. etc. L'éviction elle s'est passée de façon un peu traitre, on nous a attaqué par surprise alors qu'on nous avait dit qu'un dialogue serait maintenu en toutes circonstances entre nous et le service de police. Mais finalement y a pas eu d'arrestation, ça a pas été si violent que ça non plus. Les policiers ont fait usage de poivre de Cayenne, mais y a pas personne qui est ressorti avec des blessures importantes non plus. Puis bon finalement au moment de l'éviction on a été capables de sortir notre matériel du bâtiment. Donc cet aspect a quand même été un relatif succès. L'autre aspect qu'il y a eu par rapport à notre stratégie par rapport à la police, c'est que le fait de discuter nous faisait gagner du temps, et plus on restait longtemps dans le bâtiment, plus c'était à notre avantage. » [Entretien avec un membre du CSA]

Par contre les acteurs du CSA ont beaucoup négocié avec les groupes communautaires, ce qui les a précisément amené sur le terrain institutionnel au dépôt d'un mémoire et à leur participation spécifique au dispositif de pré-consultation sur l'aménagement des terrains du CN mis en place par la Municipalité suite aux pressions de l'OPA. Les tentatives de coordination entre le CSA et les groupes communautaires définissent en quelque sorte le registre d'une négociation de second degré, ou dérivée, avec les institutions en charge de l'aménagement urbain à Montréal.

En plus de la participation publique et de la négociation, un troisième motif est apparue pour mieux cerner les points de rapport entre expériences radicales et logiques instituées : il concerne la façon dont les acteurs se rapportent à un ordre juridique, activent les catégories du droit. Pour les deux terrains montréalais et barcelonais le fait précède le droit ou doit lui redonner force de réalité, l'action directe doit forcer la légalité et l'infléchir :

> « Nous ne sommes pas en train de négocier la légalisation du squat, c'est plutôt un pacte, nous ne parlons qu'en notre nom, nous partons d'une illégalité, d'une position de désobeissance civile. C'est aussi quelque chose que l'on dit quand on est face aux politiques, nous faisons savoir que la légalité en soi ne signifie pas grand chose, et que le légal n'est pas toujours juste, nous ne leur demandons pas « de quelle manière ça pourrait être légal ? » mais plutôt la négociation ne va pas vers là, elle va sur le terrain des droits et que l'entrée dans le bâtiment n'ait pas été légale, peut importe, ce qui compte ce sont les droits qui ont été conquis ici. Les pouvoirs publics, s'ils veulent qu'on les considère comme démocratiques, il faut qu'il garantissent les droits. On veut aussi qu'à l'échelle du district, grâce à ce qu'on a entrepris, les droits soient mieux garantis qu'ailleurs.. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

Depuis l'expérience de Magdalenes, les acteurs esquissent un mode de participation conflictuel qui en passe par un schéma inversé de production des différents droits qu'ils défendent. La participation politique est envisagée comme une « conquête » qui nécessite le recourt à l'illégalité (l'ouverture d'un squat sur les lieux du problème). La négociation devient alors ce qui permet d'acter cette illégalité et de permettre aux droits conquis de fait de se déployer dans le temps et l'espace :

> « Nous parlons de droits sociaux mais comme de quelque chose qui s'acquiert en combattant et non pas de manière externe, comme quelque chose qui devrait nous être donné. Et tout le travail de Magdalenes est parti, la campagne est parti de ce que nous avions réussi à prendre ici et que nous ne voulions pas perdre : parce que c'est un espace où les sans-papiers peuvent circuler librement, parce qu'on les accompagne politiquement, parce que c'est un espace où les mouvements sociaux peuvent se réunir simplement et sans complications, parce qu'il garantit le droit au logement à une série de gens et c'est aussi un espace où se réalise le droit à la ville, parce que c'est un lieu de rencontres des associations de voisins, et partir de là, de cette perspective de conserver des droits qui avaient été acquis, de commencer une campagne qui aille bien au delà de la simple défense de ce lieu, et commencer à travailler ces axes. » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]

L'inversion de la détermination du droit et du fait, dans le rapport des acteurs à un ordre juridique, définit les coordonnées d'une sorte de démocratie radicale, à animer par des luttes et des expérimentations permanentes. Si le recours au registre du droit reste timide à Montréal (évocation d'un droit au logement dans certains documents du CSA, évocation d'un « municipalisme libertaire »), à partir de l'idée d'une « auto-fondation politique à l'échelle du quartier », il s'agit bien d'opposer une légalité à une autre, mais en fonction d'une référence normative commune : la démocratie.

> « Logement marchandise d'un côté et logement comme besoin fondamental de l'autre. Nous voguons dans notre société entre les deux notions depuis que nos gouvernements ont adhéré aux diverses chartes des droits. La société québécoise et canadienne en général ne remet pas en cause le logement marchandise. Au contraire, il est vu comme un des piliers de notre société (droit de propriété privée). Nous ne discuterons pas ici de cette question fort complexe. Elle est fondamentale mais nous la posons ici qu'à titre de référence dans le débat sur l'application de ce droit au logement, comme notion reconnue dans les chartes québécoises, canadiennes et internationales. Sur l'application de ce droit, le Canada a été blâmé, pas plus

> tard qu'en 2007 par l'Organisation des Nations Unies (ONU), pour sa lamentable prestation de ne pas faire les efforts nécessaires afin que des logements soient fournis en quantité suffisantes aux populations qui en ont besoin. Étant donné que le logement est d'abord une marchandise, une partie de la population ne peut accéder à la propriété privée, étant insolvable selon les critères économiques. Nous comprenons tous et toutes que le pouvoir politique doit combler cette insolvabilité pour réaliser concrètement ce droit, ce que nos gouvernements ne font qu'au compte goutte de toute évidence » [« Une démonstration que le plan d'urbanisme est un outil au service des promoteurs et de l'idéologie dominante ». Marcel Sevigny, février 2008]

Les mises en rapport entre les expériences radicales mises en œuvre au CSA ou à Magdalenes et la sphère institutionnelle procèdent ainsi d'un plan pragmatique partagé (l'espace public, dans ses déterminations institutionnelles : qu'il s'agisse de la sphère du débat public ou de la normativité quasi immanente que viennent activer par exemple les manifestations de rue) et d'une idéalité commune : la démocratie, comme idée régulatrice sous-tendant précisément la vie en public dans les différentes prises en compte, et comme système juridico-politique toujours mis à l'épreuve de la participation problématique de ses sujets (la participation est ici problématique parce que tous n'ont pas les même titres à le faire, ou parce que les modalités de participation et d'expression politique qu'ils mettent en œuvre constituent autant de mise à l'épreuve, d'affirmations contestataires ou dissensuelles).

4.2.2. Processus d'institutionnalisation et transformation des acteurs

L'institution sous toutes ses formes, sous tous ces avatars, constitue l'archi-acteur en charge du réaménagement urbain (c'est l'autre, la politique adverse) ; mais cette notion renvoie aussi à un certain cadrage des pratiques par les groupes et collectifs enquêtés eux-mêmes, l'idée d'une certaine normalisation concernant des pratiques. L'institution, dans le discours des acteurs, renvoie à la fois aux formes classiques du pouvoir et de la décision politique, et à leurs effets de résonance interne auprès des groupes rencontrés. Autrement dit pour les acteurs des contre politiques de la ville, le rapport à l'institution se joue à la fois de manière externe (négociation, échange d'informations, rencontres avec les pouvoirs publics, des organismes d'État, etc.) et interne (degré de formalisation, type de légitimité engagée, dimension plus ou moins publique).

C'est cette réversibilité extérieur/intérieur qui semble mise en cause dans le péril de la « récupération par les institutions », régulièrement mis en avant. Le plus gros risque dans ce qui se joue avec les institutions n'est pas forcément de l'ordre d'une réduction de l'extérieur (« à chaque expulsion : une ouverture »), mais plutôt d'un dévoiement, d'une perte d'autonomie ou des marges de manœuvre qui signerait immédiatement la péremption d'un principe actif : comme si la capacité d'innovation, l'inventivité formelle des collectifs se trouvait directement corrélée à leur charge d'effraction.

La défiance de certains collectifs à l'égard de l'institution n'est pas simplement d'ordre idéologique mais procède de cette intuition, souvent appuyée sur des expériences antécédentes : toute mise en rapport, même stratégique (quand les entités n'entretiennent que des rapports externes) avec les formes les plus instituées place les collectifs au risque de transformations intimes. Pour les squats stéphanois, les CSA de la Croix-Rousse ou de Montréal ou encore les « jeunes » radicaux du terrain marseillais, les processus d'institutionnalisation apparaissent inacceptables. Si à Barcelone les habitants de Magdalenes revendiquent la négociation, ils s'opposent par contre à toute légalisation du lieu : « *Nous ne sommes pas en train de négocier la légalisation du squat, c'est plutôt un pacte, nous ne parlons qu'en notre nom, nous partons d'une illégalité, d'une position de désobeissance civile* » [Entretien collectif avec des habitants de Magdalenes]. En fait, sur nos différents terrains, seuls les Pavillons Sauvages assument publiquement, à l'heure actuelle, le « choix » de

l'institutionnalisation : des négociations avec la mairie qui leur garantissent la jouissance d'une partie des terrains occupés initialement (plus de la moitié des bâtiments ont été rasés par le promoteur immobilier propriétaire des lieux), et une relative tranquillité vis-à-vis de la Police en particulier.

Que les Pavillons Sauvages soient le seul cas d'institutionnalisation n'en fait pas une figure anodine ou marginale pour autant : certaines des grandes références circulantes entre les terrains correspondent en effet à cette configuration. C'est notamment le cas des Tanneries (squat légalisé à Dijon) ou des grands centres sociaux italiens, qui sont souvent cités en exemple que ce soit par les membres du CSA à Montréal, les acteurs de Magdalenes ou des participants des assemblées populaires de Noailles. Précisément, l'institutionnalisation a permis à ces lieux de persister dans le temps, de développer des pratiques et des initiatives dans la durée qui ont diffusé, circulé, contribuant au renforcement de leur reconnaissance publique ; leur pérennisation a également constitué ces espaces en point de rencontre réguliers pour toute une série de réseaux (alter mondialistes, cyber-activistes, etc.).

L'intérêt du point de vue de la recherche est que dans le cas des Pavillons Sauvages, le processus est en cours : on doit pouvoir ressaisir la dynamique actuelle de modification des acteurs et des pratiques impliquées dans cette phase d'institutionnalisation. Comment du côté des habitants et des participants de ces lieux sont saisis les déplacements opérés par l'institution vis-à-vis de leur expérience (déplacements qui vont parfois jusqu'à une visite bienveillante dans le lieu) ? Comment les acteurs de ces expérimentations sauvages perçoivent les modalités envisagées par l'institution pour encadrer leur initiative au départ autonome ? Quelles modifications dans la pratique et dans la composition des collectifs engagés cela entraîne t-il ?

4.2.2.1. Au point de départ : la reconnaissance publique de l'entité émergente

Le processus d'institutionnalisation nécessite une reconnaissance préalable des entités en présence. Dans le contexte de la campagne des municipales à Toulouse en 2008, les Pavillons Sauvages sont d'abord apparus comme un enjeu politique et un problème public à manier avec précaution. Cette première apparition publique fait suite à la campagne de soutien relayée en particulier par les réseaux associatifs, qui s'est inscrite précisément dans le contexte des élections municipales à Toulouse. Les candidats se sont trouvés interpellés, et sommés de prendre position sur une situation complexe de leur point de vue : présence de familles avec enfants, scandale public de la caserne rénovée pour être abandonnée et détruite dans la foulée, soutien des acteurs culturels et associatifs… Une éviction pure et simple, avec recours à la force publique, s'avérait difficilement envisageable dans ce contexte d'équilibre instable pour les forces politiques (institutionnelles) en présence :

> « Y avait des élections donc la droite a pas détruit pour pas faire trop de vagues… parce qu'on est quand même très près du centre-ville, on est entourés de villas donc ça le fait pas trop d'avoir… y a quand même des enfants sur le site aussi, y a toutes les générations y a pas que des jeunes à l'allure pas possible donc ça la foutrait mal d'avoir des CRS partout et c'est quand même assez vaste c'est une rue entière ça serait pas très discret… et y a aussi des équilibres politiques sur le territoire, puisqu'on a un Conseil Général et un Conseil Régional à gauche pis avant la Mairie à droite, donc ça faisait un peu tampon… et puis y a les élections que la droite a perdu, ça s'est joué à mille voix… c'est rien du tout. Donc après pourquoi ça reste ? La gauche ça faisait plus de trente ans qu'elle était pas au pouvoir donc elle se sent pas d'être comme sur d'autres territoires sur une ligne un peu dure ou un peu centre donc expulser des lieux alternatifs, être en opposition avec le milieu associatif… donc je pense qu'il y a une chance que ça existe. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Sollicités par des « soutiens » du lieu, certains élus, responsables politiques ou membres des

équipes de tel ou tel candidat ont fait le déplacement : sur place ils ont pu constater le caractère innovant et le succès de l'expérience :

> « Et puis voilà je pense que l'idée d'un jardin ouvert au public, l'idée d'une crèche ouverte au quartier, un lieu de répétition, un lieu ouvert pour les associations de quartier, pour les réunions… c'est des arguments qui vont peser dans le bon sens pour que ça existe. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Le soutien public préalable, de personnalités ou d'associations, force une reconnaissance par l'institution qui autorise la prise en compte des aspects positifs, des possibilités ouvertes sur le site. Mais plus encore, aux yeux de la nouvelle Municipalité les Pavillons Sauvages se sont affirmés comme une réussite en matière de politique de la ville. Le lieu combine ainsi à la fois un square écologique ouvert, un espace associatif, un accueil social pour des personnes en situation de précarité matérielle et souvent psychique, une salle informatique libre-accès, des locaux de répétition, une salle de concert et un espace d'habitation. Ce qui en fait un lieu qui relève à la fois du lieu de vie et d'habitation alternatif, du centre social et culturel, d'un espace associatif et d'un centre d'accueil. Et cette composition tient, le brassage des « publics » a effectivement lieu :

> « Q : Après dans les rapports avec la Mairie pèse ce truc dont on a discuté hier : quand ils vous disent quand on essaie de faire des maisons de quartier ça prend pas c'est des coquilles vides et vous vous réussissez…
> R : Ouais dans les discussions on sent qu'ils essayent de comprendre pourquoi ici ça fonctionne. Mais je pense pas qu'ils veulent nous demander la recette… peut être qu'ils ont compris qu'il faut pas un type maison de quartier. Ou alors ils ont rien compris et ils ont peur que ça fasse du remou si ils nous virent…
> Q : C'est quoi qui réussit ici ?
> R : Ça réussit, c'est un bien grand mot. Disons que ça prend, la sauce elle prend, les gens ils viennent d'eux-même, il se passe des choses ici. Par exemple hier y avait le slam, l'après midi y avait les gamins. (…). Y a aussi les petits débrouillards, un truc de vulgarisation scientifique. C'est des animations pour les enfants, il se trouve qu'il y a plein de gens qui participent à ça qui passent ici donc ils sont venus faire des animations et même une semaine de formation mais ça c'est du réseau, les gens à Toulouse se connaissent et après ils sont là à zoner ils se disent on va aller aux Pavillons, discuter, les choses se font comme ça après, moi je fais partie de telle asso, on pourrait faire ça. Les choses se font comme ça […] Y a d'autres vieux du quartier qui viennent ramasser les prunes, se balader… Y a beaucoup de curiosité par exemple les trois vieilles avec qui je suis vraiment en contact de la maison de retraite elles se promenaient elles faisaient le tour du pâté de maisons et à chaque fois elles s'arrêtaient à regarder et un jour j'ai craqué je leur ai dit mais venez voir, rentrez, et elles ont pas osé donc je suis sorti et y avait le bébé donc c'était vachement bien… pour elles on était un peu les bonnes œuvres, on va aller voir ces pauvres squatteurs, gentils squatteurs. C'était des anciennes religieuses. Cet hiver elles nous ont amené des bonnets qu'elles avaient tricoté pour N., elles m'ont invité y a fallu que j'aille goûter chez elles, c'était marrant. Elles sont adorables. Du coup quand le mec de la Mairie va voir la directrice de la maison de retraite elle lui dit que ça se passe très bien avec nous. Après y a des nanas dans le quartier qui cherchaient un lieu pour se réunir, bon elles sont venues nous demander. Alors que c'est un peu des bobos. Au début y en a qui voulaient pas trop venir parce qu'elles bossent pour la caisse des dépôts et consignation et c'est une filiale qui est le proprio alors elles disaient on peut pas trop venir… et du coup y a des gens de l'AMAP qui viennent porter leur composte dans le jardin… voilà par exemple. En fait c'est comme une espèce de toile d'araignée avec des gens partout… » [Entretien avec une habitante des Pavillons Sauvages]

L'ouverture du lieu « aux initiatives », et sa conscription, son inscription dans une « toile d'araignée de gens et d'associations » sont au principe d'une sorte de cercle vertueux « qui fait que la sauce elle prend », et qui assoit la reconnaissance à la fois publique et institutionnelle du lieu : les Pavillons Sauvages accueillent la visite de personnes âgées, bénéficient plutôt d'une bonne image dans le quartier, si bien que « quand le mec de la Mairie va voir la directrice de la maison de retraite elle lui dit que ça se passe très bien avec nous ».

> « Q : Et les minots qui viennent sur Internet ?
> R2 : Y en a qui sont à apprendre Linux.
> R : Y a une asso à la cité qui s'appelle 6T libre [une association de quartier qui propose du soutien scolaire, avec une personne qui a interrogé des femmes notamment algériennes sur leur vie dans la cité pour constituer la mémoire du quartier et la mémoire de ces femmes], et les animateurs sont copains avec L., un

> voisin qui a son atelier ici. Il leur a parlé d'ici, ils sont venus et on s'est dit ouais ça serait bien de faire des trucs en commun. On faisait de ateliers hip hop donc l'animateur a emmené les gamins du quartier à l'atelier et après ça s'est su qu'il y avait un accès internet gratuit donc les gamins ils sont venus d'eux-même. De toute façon ils sont vraiment pas loin. Après tu vois la semaine dernière y a eu une fête de quartier et la nana qui organisait le truc elle a pris contact avec nous pour qu'il y ait un stand des Pavillons Sauvages. Bon c'était vraiment tordant, y avait pas grand-chose comme stand associatif, nous et 6T libre, un marché soit disant équitable, et des groupes qu'ont fait la balance à 10 heures du matin et qui pouvaient pas s'entendre… nous on avait fait des panneaux, et en fait ce qu'on a ressenti c'est qu'il y a plein des gens qui savaient qu'on existait et ils en revenaient pas de nous voir là. C'était rigolo, on a rencontré plein de gens. Les gamins je disais ils ont fait l'atelier hip hop ils ont préparé des trucs et après y a eu une fête dans le quartier, un carnaval, c'était trop rigolo… » [Entretien avec une habitante des Pavillons Sauvages]

La dimension associative est centrale dans le processus d'institutionnalisation : elle structure largement l'« activité concert » et le registre culturel sous lequel le lieu va se trouver ressaisi au bout du compte (le lieu passera du portefeuille de l'adjoint à la citoyenneté à celui de l'adjoint à la culture, c'est ainsi d'abord comme un lieu culturel, « un des lieux qui fait bouger Toulouse » que les Pavillons vont être défendus et pris en compte). Les associations participent de façon décisive à drainer les publics vers le lieu (jeunes du coin qui viennent aux Pavillons au départ via l'association 6Tlibre, les mamans de « bébé au naturel », les usagers de l'AMAP, etc.) ; enfin le monde associatif opère une sorte de traduction, d'interface avec « l'équipe de la Municipalité ».

> « Y a des gens aussi dans l'équipe de la Municipalité qui je pense croient à un lieu associatif qui ait du sens… La maison des associations à Toulouse elle est à l'autre bout de Toulouse. C'est une ancienne caserne d'ailleurs, qui ressemble à un espèce d'hôtel associatif, d'ailleurs je crois que c'est payant, il faut louer ton bureau… et c'est pas très ouvert. Ça ressemble pas à la maison des associations comme on peut l'imaginer avec un bouillonnement non non t'as un hall avec un accueil, des boîtes aux lettres partout, tu sais pas où sont les bureaux, y a pas une affiche plus grande que l'autre… tout est très cadré. Et le fait que sur une ville comme Toulouse y ait qu'un lieu comme ça même si le lieu est grand ça suffit pas, le territoire est trop étendu pour qu'il y ait un lieu sur un seul endroit… donc je pense qu'il y a une chance ici que ça existe. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Le monde associatif constitue une sorte de référentiel commun, une partie liée des Pavillons Sauvages à l'institution. La reconnaissance institutionnelle opère aussi en fonction de ces réseaux qui retraduisent (et reconfigurent) l'expérience au bon format : la référence qui circule permet une re-description du lieu sauvage, avec sa folie contenue, sa population, en « lieu culturel et artistique » ou en « ruche associative ».

> « Les Pavillons Sauvages offrent une réponse au manque de locaux associatifs et culturels. Légitime pour beaucoup, illégal sur le papier, la friche sociale, culturelle et écologique des Pavillons Sauvages sera-t-elle l'instrument des bonnes intentions politiques ou le départ pour une nouvelle façon de penser la ville, de réinventer la fonction urbaine ? Finalement ces rêveurs ne donnent-ils pas une leçon de vivre ensemble dans une ville qui a tant besoin de mixité, d'échanges sociaux et culturels. » [Bulletin alternatif, Toulouse]

Cet extrait d'un bulletin associatif est un bon exemple de mise au format institutionnel, notamment par la reprise de catégories de l'action publique en matière de politique de la ville, en retraduisant l'expérience des Pavillons Sauvages dans les termes même des politiques de la ville, en fonction de leurs missions spécifiques (renforcer la mixité, les échanges sociaux et culturels etc.). Les acteurs associatifs ne sont pas de simples appuis mais bien des médiateurs ; ils constituent une part instituée déjà présente au sein des Pavillons Sauvages, qui rend possible l'institutionnalisation du lieu, une part instituée sur laquelle ce processus d'institutionnalisation prend appui, une part enfin qui va se trouvée amplifiée dans cette transformation spécifique.

Mais avant même cette composante institutionnelle, l'évolution du lieu a bien été rendue possible par ce qui constitue son propre : son ouverture radicale. Ouverture aux fous, ouverture à toutes les initiatives et donc aussi ouverture au monde associatif, aux élus, à l'institution. Reste que cette

condition de possibilité initiale va se trouver mise à l'épreuve et pour une part neutralisée dans la suite du processus.

4.2.2.2. Un jeu d'ajustements tactiques : (s')institutionnaliser à tâtons

L'institutionnalisation, du côté des habitants des Pavillons Sauvages, apparaît encore une fois comme une affaire de tactique plus que de stratégie. Pour commencer il n'y a pas d'accord unanime sur la question :

> « Ouais on en a discuté et on l'a décidé tous ensemble mais y a des gens qui ont pas forcément compris comment ça allait se faire ou ce que ça voulait dire… par exemple y a des gens qui voulaient même pas à un moment que les journalistes rentrent ici. Donc au début c'est certaines personnes qui ont fait venir des journalistes, pas nous, pour qu'on puisse au moins avoir un article pour pouvoir rester… parce que sinon si on entendait pas parler de nous… y a même des gens qui ont dit qu'ils préféraient que ce soit rasé plutôt que ça reste… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

> « Je pense que le collectif du squat n'est pas homogène sur la question. Tout le monde n'est pas inscrit sur cette dynamique là du territoire etc. Y a des locomotives, des gens qui portent des idées, qui donnent des directions, y en a plusieurs sur la friche… et y en a d'autres qui vont suivre, qui vont résister, qui vont être sur d'autres dynamiques etc. et c'est pas… c'est un collectif mais c'est un collectif composé de tous ces éléments là. Avec des trucs qui tirent un peu à gauche, des trucs qui tirent à droite, par là, par là… et ça va avancer dans cette direction là, en tout cas c'est cette direction là qui donne le plus de chances, parce qu'il y a aussi cette réalité là, le plus de chance d'exister. Parce qu'il y a déjà la moitié de la rue qui a été détruite et l'autre moitié qui est restée, donc on peut déjà essayer d'analyser comment était occupée la première moitié de rue qui a été détruite, parce qu'elle était occupée, comment les gens ont résisté pas résisté, ce qui était affiché etc., et ici pourquoi c'est resté, pourquoi finalement alors qu'on a eu des élections et que ça a changé de bords politiques, pourquoi avant c'est rester, ça a pas été détruit, et pourquoi maintenant ça reste toujours… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

On ne peut pas parler de véritable stratégie d'institutionnalisation dans la mesure où le processus d'accord avec la Mairie apparaît d'avantage comme un effet, une résultante des jeux internes au collectif, et surtout un ajustement à la situation politique, au contexte de la campagne.

> « Q : A quel moment ces décisions ou ces discussions sur est ce qu'on joue la carte de la Mairie elles arrivent ?
> R : C'est cet été, juillet août où le 15 août arrivant on a commencé à se poser des questions sur ce qu'on fait. Et c'est là qu'on s'est dit que si ça reste que notre lieu à nous ça marchera pas, on arrivera pas à le défendre. A ce moment là les concerts commençaient à marcher et on s'est dit si on ouvre pas… plus on sera nombreux en fait, et moins on sera attaquables. Plus on aura un poids et donc on sera incontournables et moins on pourra nous virer. Après que ça se fasse avec la Mairie ça s'est fait comme ça avec la campagne on s'est pas dit on va interpeller le Maire. C'est plus au fur et mesure des événements. C'est presque la presse qui faisait un article et hop le Maire il répondait… en fait on a juste décidé de se battre pour garder ce lieu et après que les moyens pour se battre ça s'est fait au fur et à mesure… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Il en va de l'institutionnalisation comme des autres évolutions ou événements du lieu : sans intentionnalité particulière, « les choses se font d'elles-mêmes ». Si on suit les mises en intrigue proposées, les acteurs ne font que s'ajuster au flux des événements, à ce qui arrive. L'institutionnalisation de ce point de vue ne vient pas rompre (au départ en tout cas) le principe d'ouverture radicale à la contingence, le mode de déploiement proprement expérimental de la politique ici mise en lieu. Ce processus ne constitue qu'une phase supplémentaire dans les transformations successives des Pavillons, un événement ou un coup de plus dans la série expérimentale, dans le processus d'expérimentation politique en cours.

> « En fait ça se défend [le refus de traiter avec la mairie ou de discuter avec les journalistes], je dis pas qu'ils

sont débiles mais quand tu vois un lieu comme ça, la dynamique que ça réunit c'est un peu égoïste de penser comme ça. Bon bah voilà effectivement ça sera plus un squat, ça sera un lieu… mais bon ça engendrera d'autres choses, et ça empêche pas qu'il y ait d'autres lieux militants qui se recréent ailleurs. […]
Q : Et c'est quoi les conditions que vous vous vous êtes fixées là dans la négociation…?
R : Bah de pas perdre notre mode de fonctionnement c'est-à-dire que ce soit jamais payant de rentrer ici, qu'il y ait jamais personne qui nous impose une programmation, qu'on essaie de maintenir le principe de l'autogestion… Bon après si y a un moment où on peut pas faire ça… enfin on ira jusqu'au moment où c'est plus possible et on partira, ça vivra sa vie. Moi je me dis toujours que si dans dix ans ce lieu il existe encore et que c'est par exemple une maison associative, bon bah pourquoi pas, au moins ça sera pas devenu des apparts comme ça, ça servira pour que des assos aient des lieux… après je sais pas si ça restera dans cette configuration là, ça y a quand même peu de chances mais voilà. Que ça ait pu tenir deux ans avec ce fonctionnement c'est quand même énorme. Et puis ça fait bouger les mentalités aussi, ne serait-ce que les gens qui habitent autour… »

La formalisation et la normalisation qui apparaissent ici anticipées par la locutrice n'impliquent pas pour autant d'entrer dans un régime de l'action planifiée[95], dans la dynamique classique de l'expertise ou de la maîtrise. Si les Pavillons deviennent autre chose qu'un squat, comme une maison des associations plus ou moins autogérée, d'autres initiatives s'élaboreront de là, un autre collectif pourra se composer. Autrement dit l'institutionnalisation s'inscrit bien paradoxalement dans le registre d'une politique qui déborde, qui échappe. Le processus échappe aux acteurs impliqués actuellement, qui s'imaginent parfaitement « partir et voir le lieu vivre sa vie » ; et il échappe également pour partie à la maîtrise des pouvoirs publics. Tout se passe en effet comme si la Municipalité aussi devait procéder sur un mode expérimental, par tâtonnement, pour composer avec l'entité sauvage des Pavillons.

Après avoir garanti l'usage de la parcelle encore occupée des Pavillons (sans engagement formel, bail ou convention), un employé municipal s'est présenté presque en catimini pour déposer des panneaux signalétiques fléchant l'accès aux Pavillons depuis la rue. Pas clair, même pour les habitants, de savoir si cet affichage était lié à un événement particulier. L'agent a ainsi débarqué en pleine fête queer (temps de détente et de décompression au cours d'une rencontre « trans-pédé-queer »), et reparti passablement ébouriffé d'après les témoignages recueillis.

Récemment l'adjoint à la citoyenneté M. Fabre s'est invité de façon impromptue, sans rendez-vous officiel ou convocation, pour annoncer le passage du lieu sous la responsabilité des services culturels (et non plus du portefeuille de la citoyenneté locale). Les habitants des Pavillons rapportent une « discussion sans façon », dans les jardins, « entre quatre portes ».

De la même façon, une projection en plein air a été organisée par une association de cinéma, avec l'appui logistique de la Mairie. Cet événement s'est organisé de fait sans concertation préalable encore une fois avec les services municipaux (une animation quasi officielle qui est la première à avoir d'ailleurs suscité une pétition hostile de la part du voisinage). Comme si les services municipaux obéissaient à la logique de fonctionnement propre à ce lieu qui se définit en pratique ou à l'usage : en fonction d'une logique de prises d'initiatives plus ou moins coordonnées.

4.2.3. Ensauvagement des institutions et domestication des expérimentations sauvages

Ces anecdotes indiquent bien une tentative, du côté de la Municipalité, d'inscrire les Pavillons Sauvages dans son maillage institutionnel (flécher le lieu aux différents sens du terme), de les ressaisir au format de son action publique (passage aux Affaires culturelles). Mais dans le même temps cette saisie institutionnalisante s'opère en marge de toute réunion publique, sans la moindre

[95] THEVENOT, Laurent. *Op.cit.*

convocation officielle, indépendamment de toute convention en bonne et due forme : en un sens l'institutionnalisation ne s'officialise pas, reste sur le mode de l'implicite ou des arrangements informels, au plan des compositions pratiques. Du côté de la Mairie, donc, on assiste au déploiement d'une sorte de zone grise où des choses se font, se cherchent, sans forcément se dire publiquement. Au point par exemple que toutes nos sollicitations auprès de l'équipe en charge du dossier sont restées pour le moment lettre morte.

Dans l'affaire des Pavillons Sauvages, le repérage institutionnel s'est également déplacé, transformé : il procède d'abord d'une interpellation publique et d'une situation de fait accompli (on ne part pas d'un montage de dossier : l'initiative est déjà en cours, l'expérimentation est déjà là, avec ses données problématiques et ses premiers résultats étonnants). La prise en compte institutionnelle de cette expérience étrange dépend évidemment des circonstances exceptionnelles de la campagne municipale : l'horizon de saisie des différentes équipes en lice, puis de la nouvelle Municipalité est marquée par une vigilance renouvelée précisément vis-à-vis de l'actualité locale, des expérimentations émergentes et de leurs effets publics : leurs effets dans l'opinion mais aussi les chaînages, les articulations plus larges qu'elles impliquent (entre les Pavillons Sauvages et les réseaux culturels ou les associations de quartier des environs).

L'institution, principalement la Municipalité, s'est en quelque sorte placée dans l'obligation de faire avec : faire avec les effets négatifs (plaintes du voisinage, risques), mais également avec les prises, les relais inopinés que les Pavillons déploient, pour ce qui concerne l'offre culturelle à Toulouse, les actions en matière de reconstitution d'un lien, d'un tissus social ancré… Elle se voit contrainte d'accepter un certain dessaisissement, qui démultiplie par la bande son action dans le domaine culturel ou social. Pour exemple, le festival « Faites de l'image » organisé devant les Pavillons Sauvages au cours du mois de juillet 2009 voyait un partenariat s'instaurer entre l'association « Les Vidéophages » et les Pavillons Sauvages. Différentes séances de cinéma ont pu se tenir dans la rue de Chaussas sans que les habitants du lieu aient affaire à un représentant des institutions publiques locales, et ce alors même que ces dernières sont des financeurs importants de l'association « Les Vidéophages ».

L'institutionnalisation, du côté des Pavillons Sauvages, se traduit par un net renforcement de la part instituée, au détriment des éléments les plus sauvages. La cuisine collective, qui fixait toute une série de personnes « un peu border line, des gens de la zone », a été remplacée par un logement pour une des familles avec enfant ; les dortoirs collectifs ont également cédé la place (du fait de la destruction d'un des pavillons) à des logements plus pérennes. « Y a moins de cas sociaux » ; l'expression est employée avec une certaine ironie mais elle signale néanmoins une transformation dans la composition collective : moins de gens de passage, l'arrivée d'un « dessinateur de BD et d'une graphiste »… La salle informatique libre-accès a également été remplacée par des locaux mis à disposition des associations. Renforcement donc des éléments les plus instituant, et de ce qu'un des acteurs désignait comme le pôle de normalité au sein du lieu.

Au delà du jeu de mot associant mise en culture des pavillons sauvages et domestication, la mise en culture des Pavillons renforce également la place des associations par la multiplication de grands événements, du type du festival de cinéma qui a eu lieu cet été 2009. Cette opération tend également à neutraliser la portée critique des initiatives qui s'inscrivent aux Pavillons, du fait de leur réduction aux seuls « territoires de l'art ». Un concert punk ne fait plus par exemple l'effet d'une effraction, d'un trouble potentiel à l'ordre public mais plutôt d'une transgression esthétique. Le processus n'est pas encore suffisamment avancé mais l'argument critique est prêt ; les Pavillons Sauvages participent de ce « rayonnement culturel » que des documents de contre information sur la candidature « Marseille 2013 capitale de la culture » viennent justement mettre en cause et dénoncer : comme signe précurseur de la gentrification, comme opération de pacification et

d'instauration d'un ordre du sensible compatible avec les formes de vie amenées à peupler les quartiers rénovés (l'habitus de classes moyennes supérieures, les « Sims » ou les « bobos » pour reprendre la terminologie employée aux Pavillons Sauvages).

Dès lors se pose la question du seuil à partir duquel l'institutionnalisation implique une normalisation ou neutralisation irréversibles. Comment faire en sorte de conserver la spécificité, le caractère extraordinaire des Pavillons Sauvages ?

> « Et nous on a absolument pas respecté les règles de quoi que ce soit on est cash on fait les trucs et voilà y a pas de partenariat y a pas de concurrence y a pas de logo… ouais mais c'est dingue, c'est nous l'alternative à Toulouse… alors voilà, les gens ils entendent qu'il se passe des choses aux Pavillons Sauvages mais ils comprennent pas qu'on fonctionne différemment, qu'ici y a pas de chef, y a pas… je sais pas quoi, c'est pas les trucs ordinaires. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Les principes avancés comme non négociables ou intangibles concernent notamment le prix libre ou la gratuité des événements (l'accès libre au lieu), la liberté de programmation et le « maintien du principe de l'autogestion ». Mais plusieurs des acteurs rencontrés craignent que ce souci d'auto-organisation ne pèse pas lourd face aux contraintes techniques qui ne manqueront pas d'être avancées par les partenaires institutionnels (mise aux normes technique).

> « Après reste la question d'un lieu comme ça très associatif très ouvert aux besoins comme ça de la société associé à un lieu d'habitation et à un lieu d'habitation pour des alter habitants, pour des gens qui habitent différemment… voilà. Et ça je sais pas du tout. Déjà je pense que pour les gens (…) qui habitent vraiment ici c'est déjà très déstabilisant, le fait de passer de l'état de squatteur où on fixe soit même ses propres fonctionnement collectivement à un statut de locataire avec un bailleur, et où donc on est obligé de suivre une règle générale de fonctionnement que le bailleur va déterminer, ça déjà. C'est deux modes de vie différent, deux manières de vivre l'habitat différent donc ça déjà ça va être quelque chose pour le collectif ici… Et après pourquoi pas, c'est un peu l'aventure quoi. Après de toute façon sur ma réflexion politique sur comment habiter dans les villes aujourd'hui etc., y a de plus en plus de travailleurs pauvres qui n'ont pas de logement, y a de plus en plus de problèmes de logement dans le sens où y a plein de gens qui fantasment sur avoir une maison un jardin une piscine mais c'est impossible pour tout le monde… on peut pas, au niveau de la surface au sol c'est pas possible il faut accepter une certaine verticalité, accepter la densification donc sur la frichette les gens ils acceptent de vivre en cohabitation, sur des appartements collectifs, ils ont pas besoin chacun… enfin ils ont pas besoin, je suis pas à leur place mais au concret ils vivent à plusieurs avec une cuisine, avec une salle de bain et plutôt avoir une chambre qu'un appart'. Et y a du soutien, de la vie collective… on se socialise par l'autre qui se socialise plus facilement que soi et ça entraîne une dynamique… » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Tout le dilemme repose sur le problème délicat de l'étayage de ces formes innovantes, du type d'accompagnement institutionnel pour « l'aventure » en cours et sa dynamique collective. Ou comment mettre en place une « démocratie participative » qui permettent de consolider les expériences risquées, sans les normaliser tout à fait et dès lors réduire leur puissance d'innovation.

> « … si tu es dans un quartier et que tu mets en place de la démocratie participative avec les administrés mais que les institutions qui ont réellement les moyens de faire bouger la gestion de la ville, la politique, s'ils sont absents, s'ils sont pas dans le projet, s'ils s'engagent pas, tu fais croire aux citoyens qu'il va y avoir un mouvement, tu leur fais déterminer certains axes de progrès alors que ça va aller dans le mur, dans le vide puisque personne ne sera là pour… voilà, moi je pense que la démocratie participative ne peut se faire qu'avec l'ensemble des acteurs… c'est quelque chose de politique donc ça ne peut se faire qu'avec ceux qui ont en charge la gestion de la ville, de la société…
> Q : Tu penses pas qu'il y a une auto organisation possible, comme ici… ça c'est pas passé avec des assemblées de gens du coin qui se réunissent, se disent il nous faut une salle, portent le truc à un élu qui les écoute, ou pas, trouve un truc, ou pas…
> R : Moi je vois pas ça comme de la démocratie participative. L'expression est relativement récente alors que le fait que des citoyens se prennent en charge, soient les moteurs… ça a toujours été les citoyens les moteurs, les politiques n'ont jamais fait qu'appliquer de bonnes idées, ou d'institutionnaliser de bonnes

> idées… mais dans la démocratie participative il n'y a pas la même prise de risque que dans le fait de développer quelque chose et que ce qui est développé soit aidé, développé, consolidé… ce qui est intéressant dans le fait qu'à un moment les politiques soutiennent un projet comme la frichette, c'est que ça enlève de la précarité. Et ce qui est très intéressant, par rapport à cette idée de précarité, c'est que les gens qui en sont moteurs ou qui en sont usagers y en a un certain nombre qui sont dans une certaine forme de précarité, que c'est des lieux qui sont souvent sensibles ou attentifs aux plus précaires et qui offrent des solutions aux plus précaires et que donc à un moment donné par rapport à ce poids quand même, cette difficulté là liée à la précarité, si on peut en enlever, par exemple si le lieu il est pas détruit demain c'est important… mais on sait pas. Y a cette prise de risque. » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages]

Cette démocratie participative, au-delà des dispositifs permettant de recueillir les savoirs ou les opinions des habitants, supposerait une politique qui accepte de susciter des expériences critiques, la remettant en cause de multiple manière, à rebours des logiques du risque ou de la « tolérance 0 ». Accepter la prise de risque, c'est accepter un peu de ces mobilisations improbables et des brassages qu'elles déterminent (que se voisinent des mamans et leurs enfants « au naturel », des punks, des collectifs de précaires), accepter le dessaisissement, un relâchement de la maîtrise au profit d'initiatives inouïes propres à déplacer les formes de solidarité ou de participation. C'est finalement la proposition qui est faite, non pas sur un mode programmatique ou revendicatif, mais à travers l'expérience même des Pavillons Sauvages, leurs relations avec l'institution. Cette expérimentation a aussi fait la preuve des effets de réalités qui peuvent s'attacher à la politique qui s'agence là, un peu à tâtons : aux Pavillons, les participants se saisissent des enjeux environnementaux en ville, proposent des usages renouvelés pour les déchets, pour les espaces en friche, imaginent et bricolent des solutions aux impasses du développement urbain, de la ségrégation urbaine, de la précarité économique ; de « simples habitants », souvent en situation de précarité, se dotent eux-mêmes d'outils culturels. Et à partir de cette expérimentation une Municipalité engage des gestes politiques innovants : elle se trouve contrainte à laisser advenir des communautés nouvelles.

5. Conclusion

Cette partie conclusive s'organise pour l'essentiel en réponse aux axes élaborés par le PUCA au cours du séminaire accompagnant la consultation de recherche sur les « citoyennetés urbaines » : à travers une réflexion sur l'opérativité du concept de citoyenneté urbaine dans un premier temps ; en revenant sur la question des dimensions historiques et spatiales de nos objets dans un deuxième temps ; enfin, en proposant un retour sur le problème du rapport aux institutions. Pour achever le propos, nous comptons opérer un retour sur des aspects méthodologiques, qui ont trait à la dimension recherche-action et aux déformations du laboratoire sociologique induites par la recherche. Mais il convient dans un premier temps de revenir sur une des spécificités de la recherche ici proposée, en nous ressaisissant à l'issue de l'analyse des effets de l'approche comparative.

5.1. Plus-value de l'approche comparative

Au terme de notre parcours de recherche, ce qui marque d'abord c'est l'ampleur du terrain parcouru : six sites répartis dans trois pays, une dizaine de collectifs rencontrés, des expériences qui se démultiplient à mesure qu'on sollicite les références des acteurs ou qu'on essaie de retracer « l'histoire des luttes ». L'intérêt principal de cette extension de l'objet tient aux variations qu'elle permet. Mais cela nécessite de revenir sur les conditions, intérêts et limites de la démarche comparative (entre autre de la comparaison internationale) mise en œuvre dans cette recherche.

5.1.1. Localité des expérimentations et transversalité des contextes

À la différence d'une sociologie comparative dont les résultats reposeraient exclusivement sur la recherche de régularités, d'invariants dans les phénomènes sociaux, nous nous sommes plutôt attachés dans cette recherche à repérer des formes de correspondances, des effets de résonance et de variation entre les terrains.

Partant d'une problématique située au plan des usages, notre approche ne cherchait pas à modéliser à partir du travail de terrain une nouvelle théorie de la citoyenneté urbaine mais bien plutôt comme nous l'annoncions à décrire des opérations et des configurations locales qui donnent lieux à des élaborations endogènes, aux bords du politique. Il ne s'agissait pas non plus de rendre compte sous une forme monographique de toutes les dimensions des luttes menées sur les terrains, mais bien à partir d'un cadrage problématique précis (cf. Introduction *Supra* 1.) de mettre en œuvre une approche de type combinatoire[96] consistant à décrire et analyser des combinaisons situées. La logique de présentation a donc privilégié la description de compositions saillantes ou paradigmatiques pour chacun des volets de la recherche (la critique des politiques de la ville, la politique mise en lieu et les recompositions de territoire, les dynamiques de déconfinement et d'institutionnalisation des luttes). De ce fait, dès le début de la recherche, nos choix de terrains ont été guidés par une logique de variation (des contextes, des états d'avancement de la rénovation urbaine, des degrés d'institutionnalisation, de l'existence ou non de squat et de leur ancienneté, etc.)

[96] L'usage de ce terme est repris à Isabelle Baszanger et Nicolas Dodier. Cf. DODIER, N. ; BASZANGER, I.. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, n° XXXVIII (I), 1997, pp. 37-66.

plutôt que par une logique de comparaison termes à termes des expériences. La construction d'un champ de recherche étendu devait permettre de prendre la mesure de la transversalité du phénomène de métropolisation et de la multiplicité des expérimentations, des initiatives que ce phénomène suscite en contre. En effet, si les initiatives répertoriées sont surtout réactives, elles impliquent pourtant des formes de positivité, la mise à l'épreuve et la réalisation d'alternatives effectives, des passages en réalité pour une autre politique de la ville. Ce faisant, cette recherche a donc eu pour effet de repérer un certain nombre de récurrences et de continuités entre ces expérimentations.

Il s'agit également de rappeler que la comparaison est loin d'être le propre des sociologues : des opérations de ce type sont régulièrement prises en charge par les acteurs (du fait de la circulation des personnes, des références, des textes par exemple), et quand elles revenaient plus spécifiquement à la charge des chercheurs (par la mise en rapport de ces terrains) elles correspondaient dans tous les cas à un souci explicité des acteurs (de tirer les leçons d'autres expériences ou de s'inscrire dans une mouvance plus large). Le compte-rendu écrit de cette recherche multi-située a donc aussi permis de donner des prises aux acteurs qui sont en quête de références circulantes, d'expérimentations à répéter, à décliner, etc. Ces mises en rapport dans le texte se sont prolongées au-dehors, par une rencontre en juin 2009 entre les personnes impliquées dans la recherche sur les différents sites (cf. *Infra* 5.5. sur les modalités de la recherche-action).

Dans cette perspective, les contextes nationaux ont été intégrés au même titre que les contextes locaux. Nous nous attachions alors davantage à la multiplicité des expérimentations et aux effets de résonance entre elles, aux formes de continuité entre les processus de métropolisation d'un site à l'autre. Reste que les différences induites par ces cadrages nationaux ont permis de réouvrir certaines des notions centrales de cette recherche[97].

5.1.2. Mise à l'épreuve des notions communes (citoyenneté, participation) et variation des contextes

L'extension de la recherche au Québec et en Catalogne nous a ainsi permis de déspécifier et dénaturaliser les notions de citoyenneté et de participation, dont les significations se modifient en fonction des contextes notamment politico-institutionnels ; ce déplacement de focale nous a offert la possibilité de prendre en compte des entités supplémentaires, des formes de groupements intermédiaires du type associations de « vecinos » ou groupes communautaires. Les sites catalans et québécois se caractérisent par la présence d'un tissu historique d'initiatives habitantes dense et structuré. Nous avons pu prendre la mesure des effets de la structuration des groupes communautaires au Québec sur les conceptions de la citoyenneté, renvoyant à l'inverse du modèle français à un citoyen attaché à un territoire local : la formation des groupes communautaires à la fin des années 60 marque un mouvement de prise en main des habitants par eux-mêmes dans un contexte de retrait de l'État providence. S'auto-organisent ainsi des services à l'échelle du quartier, sur la base des solidarités ouvrières/populaires fortes. Des effets un peu analogues ont pu être

[97] En ce sens, cette recherche se fraye un chemin entre les deux grands types de courants souvent distingués en comparaison internationale : le premier grand type (« cross-national-studies ») s'attachant davantage aux formes de continuité et de régularités entre des phénomènes observés (« l*es pays n'étant considérés que comme des contextes locaux, il s'agit de mesurer le degré de généralité des phénomènes observés, de tester la validité d'un modèle théorique préalable ou de vérifier des hypothèses* ») ; le deuxième grand type (« cross-cultural-studies ») privilégiant au contraire les différences imputées aux effets des contextes nationaux (« l*e fondement n'est pas la continuité ou le caractère structurel des phénomènes mais au contraire l'existence de discontinuité, qui peuvent s'expliquer par les différences des systèmes produits par les cultures historico-nationales* »). (cf. TABOADA-LEONETTI, Isabelle. « Écueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec », *Cahiers de l'Urmis [En ligne]*, n°4, mars 1998, mis en ligne le 15 décembre 2002)

observés avec la structuration historique des asociaciones de vecinos en Espagne. Bien sûr cela veut dire que le plus possible, nous nous sommes attachés aux termes endogènes, les termes d'habitants, résidents, voisins ou citoyens ne recouvrant pas la même histoire ni la même réalité en France, au Québec et en Catalogne. L'extension du réseau de la recherche au-delà des frontières françaises nous a également permis de prendre la mesure des différences entre les formes existantes de la participation des habitants (dans l'organisation des processus de consultation et de concertation par exemple) en fonction des pays.

5.2. Citoyenneté urbaine, citoyenneté ancrée, citoyenneté débordée.

5.2.1. La citoyenneté : une notion à prendre comme un thème plutôt que comme une ressource

Le point de départ de la recherche, comme nous l'avons indiqué dans l'introduction, a consisté à nous intéresser aux formes d'écart par rapport à l'acception institutionnelle de la « citoyenneté urbaine », une notion qui, d'un point de vue pragmatique, suppose des appareillages, des dispositifs de l'ordre des Conseils de quartiers, des opérations de concertations, etc. Au fur et à mesure du travail de terrain, nous avons été amenés à considérer cette notion de citoyenneté de plus en plus comme un thème de la recherche, et non plus comme une ressource (un concept opérateur en tant que tel ou susceptible de guider l'analyse). Loin d'orienter l'enquête vers tel ou tel dispositif bien délimité de l'action publique, le fait de prendre au sérieux le motif de la « citoyenneté urbaine » a impliqué plutôt pour nous de ressaisir comment la qualité politique des acteurs peut être mise à l'épreuve différemment sur chaque terrain, en fonction des expériences de la ville qui s'y trouvent spécifiquement mobilisées.

La catégorie de « citoyenneté », déjà, se trouve thématisée ou mobilisée par certains des acteurs principaux de la recherche. Ainsi, à travers les OPA de Pointe-Saint-Charles émerge la figure du « citoyen en mode proposition » qui désigne cette combinatoire entre l'habitant disposant d'une connaissance experte du quartier, faites d'usages et d'intimité, et le citoyen en tant que sujet raisonnable et argumentant, force de propositions. À Toulouse, ce qui se passe aux Pavillons Sauvages est défini comme « art de réinventer la cité ». L'amphibologie du terme « cité » permet de désigner tout aussi bien la ville avec ses composantes architecturales, la question du genre de vie qui lui est associée, des services accessibles dans le quartier etc., que la cité au sens d'espace politique d'expression et de décision pour le citoyen. À Marseille, les actions de l'association un Centre Ville Pour Tous permettent de convertir l'habitant et l'usager des services du logement concernés par la réhabilitation des quartiers centraux de Marseille en citoyens dans le cadre de dispositifs d'information et de sensibilisation du type « visites de quartier ».

L'usage de la notion de citoyenneté n'est donc pas le seul apanage des sociologues, et de la même manière les collectifs rencontrés travaillent déjà, dans la pratique, à nouer ensemble la question des capacités politiques à celle des formes de participations à la vie urbaine.

Au terme de notre travail, il est possible de mettre en évidence trois grandes figures de la citoyenneté.

Dans le premier cas, la citoyenneté urbaine renvoie à des formes de participation politique communautaires, stabilisées dans l'activité de groupes spécifiques (groupes communautaires à Montréal, associations de vecinos à Barcelone, associations de quartier à Toulouse ou Marseille). On peut parler de démarche « citoyenne » ou d'action civique dans ce cas-là notamment parce que

leur activité vient s'opposer à des processus de marchandisation de la ville (c'est toute la problématique d'une critique des intérêts ou des grands promoteurs privés). Dans ce cas, le registre civique est mobilisé, activé dans son antagonisme à ce que Luc Boltanski appelle cité marchande ou cité industrielle[98] (en l'occurrence, une saisie de la ville comme agrégat de grandes fonctions à valoriser: le quartier vendu aux touristes ou aux classes moyennes aisées ; le quartier rationalisé à travers la création de zones résidentielles, de secteurs de l'économie de pointe etc.). Combinée à cette invocation civique, on trouve mobilisé un autre registre, une autre sphère de valeur : celle de la familiarité et des usages. Tout l'enjeu va consister à inventer des modalités pour opérer une mise en politique de ce plan de réalité : à Montréal, ce passage s'effectue par la vigilance exercée par les participants de l'OPA dans la mise en carte du quartier (d'un bout à l'autre du processus de conversion, depuis les premiers brouillons dessinés par les habitants à partir de leur pratique quotidienne du quartier, aux maquettes et rapports parachevés par les architectes patentés qui les accompagnent, il ne faut surtout pas perdre cette définition du quartier depuis ses usages). En prenant soin de dessiner les projets à même les lieux concernés, les organisateurs de l'OPA s'assurent de ce que les propositions finales seront bien faites de déambulations. C'est aussi l'enjeu du Forum des voisins dans le cas de la Xarxa Veïnal Ciutat Vella à Barcelone. Et on retrouve une logique similaire dans la trajectoire d'A. à Marseille, qui en arrive à partir d'une solidarité de voisinage (cf. *Supra* Interlude 6 : Les Figures) à multiplier les formes d'engagement public (engagement associatif et travail social communautaire avec Article 13, participation à toute une série de luttes pour le logement dans le cadre du contre sommet de novembre 2008, en lien avec le DAL et Centre Ville Pour Tous, au sein des Assemblées Populaires de Noailles…). C'est encore là d'un certain sens de la ville, des attachements qui la constituent, que s'origine l'engagement public.

Le second cas de figure c'est celui de la citoyenneté incarnée : une citoyenneté inséparable d'une sociabilité urbaine spécifique et qui emprunte à des grandes formes tutélaires, à toute une généalogie démocratique… On pense en particulier aux Agora Marché qui se sont tenues entre 2002 et 2003 à la Croix-Rousse (il s'agissait là de revivifier la démocratie quand elle est mise en crise sur son versant représentatif et spectaculaire - la première Agora Marché a lieu à l'entre-deux tour des élections présidentielles de 2002), aux Assemblées Populaires de Noailles, toute une série d'occupations de l'espace public urbain, l'espace de la rue ou de la place, qui vise à le reconfigurer, le constituer en point de rassemblement et de là en espace public au sens d'espace de délibération, d'argumentation. Le premier enjeu, c'est bien la libération d'une parole, mais une parole qui raconte quelque chose de toute cette expérience qui est là, environnante. « Ce qui se raconte » dans les assemblées n'est pas délié du milieu : A. fait état de ces « t*émoignages d'enfants qui disaient qu'y avait trop de drogue. Y en a un qui a dit qu'il voulait plus que sa mère se fasse violer. C'est un gamin de huit ans qui nous a dit ça en rap. Ils nous ont dit qu'il y avait beaucoup de gens drogués dans le quartier ».*

La citoyenneté s'incarne dans cette capacité à faire sortir cette parole, à susciter ces témoignages ou à les projeter (comme dans le cas d'un film sur les rafles qui est diffusé lors d'une Assemblée Populaire). De là, il s'agit de recomposer un commun, le collectif du quartier. Lors de la projection du film qui donne à voir l'action du comité anti-rafle de Paris, des Maliens, des Africains s'arrêtent dans la rue, là où d'habitude on ne s'adresse jamais la parole.

C'est, aux dires de ses participants, la démocratie qui s'éprouve concrètement :

> « Et avec le recul quand j'entends, y a une jeune fille qui m'a beaucoup touchée [qui est venue aux Assemblées Populaires], elle me dit : y a qu'ici où j'ai, j'expérimente la démocratie. Et je lui dis : mais qu'est-ce que tu me, qu'est-ce tu veux dire par là ? Et ben elle me dit : en fait on dit qu'on est dans un pays

[98] BOLTANSKI, Luc. *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris. Métailié, 1990

> démocratique, mais on l'est pas puisque c'est quelqu'un qui nous représente, tandis que là on peut parler, pour moi la démocratie, c'est de pouvoir m'exprimer. »

On retrouve des accents similaires, une activation d'une idéalité du même ordre aux Pavillons Sauvages et notamment dans le discours de L., un voisin qui a installé les bureaux d'une association de théâtre forum sur le lieu, et qui relit largement l'expérience de la « frichette » à l'aune de sa propre activité. Pour lui, par opposition à la « démocratie participative » qui réclame une implication des élus, ce qui se passe là ressemble plutôt à de la « politique de proximité », celle qu'il participe à mettre en œuvre quand il « *transforme la rue comme ça pendant deux heures [dans le cadre d'un spectacle du théâtre de l'opprimé], ça devient un lieu de débat entre les gens qui passent et qui s'arrêtent. Et les gens alors se saisissent des problèmes* » [Entretien avec un occupant des Pavillons Sauvages].

Dans le dernier cas de figure, la citoyenneté fonctionne comme une figure repoussoir, à déborder, pour précisément retrouver des prises pour l'action politique, là où les dispositifs classiques de la participation semblent tourner à vide. Cette posture correspond aux modalités d'un engagement politique radical, qui déborde les médiations institutionnelles et tire de là son efficace ou son sens politique. C'est bien ce qu'affirme ce participant au Centre Social Autogéré de Montréal, quand il évoque la possibilité d'investir un lieu qui leur serait cédé par la Municipalité ou des bailleurs privés :

> « Il y a une possibilité qu'on reçoive une offre bientôt pour entrer en toute légalité dans un bâtiment qui nous serait cédé. Il y a plusieurs accros à ça: on n'est toujours pas sûrs de pouvoir entrer dans ce projet en respectant l'entièreté de nos principes, donc ça se pourrait qu'on ait à faire des compromis, qu'on veut pas faire. Pour l'instant le propriétaire a refusé une offre de certains groupes. On n'y met pas beaucoup d'espoir mais si la possibilité arrive, il va falloir qu'on ait un débat sur est-ce qu'on veut un Centre social autogéré qui soit pas issu d'une action directe. C'est une des choses qui était peu comprise quand on a eu des relations avec les groupes communautaires. On nous disait, ben pourquoi commencer par une action directe, mais pour nous l'action directe était pas un moyen, c'était une fin en soi, ça faisait partie du projet pour nous. Pour nous un CSA qui se serait négocié légalement, aurait pas été un CSA de la façon dont on l'entend. Le CSA est une action directe dans ce sens-là. Donc est-ce qu'on est prêts à faire les compromis qu'on va nécessairement nous demander, est-ce qu'on est prêt à payer des taxes municipales, à avoir un budget, à intégrer une structure coopérative avec d'autres groupes dans laquelle notre structure démocratique directe n'existerait plus...à quel point on veut un CSA, à quel point on est prêt à dénaturer notre projet pour le sauver. Ce CSA on veut l'obtenir et on va l'obtenir. Et au vue de la façon dont on a été traité par les autorités la semaine dernière, je dirais que ça va beaucoup dans un sens de radicalisation de la lutte plutôt que de compromis.. » [Entretien avec un membre du CSA, juin 2009]

La logique de l'action directe consiste ici, comme pour la plupart des collectifs de squatteurs rencontrés, à sortir du registre de la représentation, de la participation-injonction ou « accompagnée », pour aller vers des mises en œuvres effectives, concrètes et pratiques. Le principe d'effraction, de sortie des modalités instituées, de l'ordre de la négociation n'est pas quelque chose d'accessoire, ou de purement tactique : un CSA négocié légalement n'est pas un CSA. Le mode de l'action directe engage de quoi il retourne réellement, il active une toute autre grammaire politique, à l'écart des procédures classiques de la montée en généralité. Dans cette perspective la politique est affaire de gestes, de pratiques, qui côtoient les gestes quotidiens ou les retissent d'une autre manière. Par exemple, ce qu'il y a de politique dans le CSA ce n'est pas seulement l'affirmation de la nécessité d'autres modes de transport à l'échelle du quartier et de la ville, d'un impératif à limiter la circulation automobile dans un souci environnemental ; c'est la mise en place effective d'une flotte de vélos qui la rende possible et praticable directement. Ce n'est pas l'affirmation de la nécessité du tri, de la limitation des déchets qui motive les pratiques de récup'. De la même façon, la mise en place de médias autonomes (l'Agence de Presse Libre de la Pointe Libertaire) va au delà

des seules invocations du principe d'une presse libre et critique des influences et connivences au sein des médias.

5.2.2. Une politique des usages urbains

La pertinence analytique du concept de citoyenneté urbaine se trouve brouillée du fait de ces variations ; mais cette notion présente l'intérêt de faire porter une charge problématique quant au couplage liant les deux ordres de la citoyenneté et de l'urbanité, couplage qui est au centre des opérations engagées par les acteurs pour définir les contours d'une autre politique de la ville. Qu'en est-il de cette qualité politique qui se déduirait ou s'enracinerait dans l'urbanité, dans un rapport à la ville : une qualité politique qui s'élaborerait à partir des usages de la ville.

M. De Certeau analyse les usages comme des ruses, des tactique diffuses, souvent individuelles, de résistance : « *La tactique n'a pour lieu que le lieu de l'autre. Aussi doit-elle jouer avec le terrain qui lui est imposé tel que l'organise la loi d'une force étrangère. (...) Il lui faut utiliser, vigilante, les failles que les conjonctures particulières ouvrent dans la surveillance du pouvoir propriétaire. Elle y braconne. Elle y crée des surprises. Il lui est possible d'être là où on ne l'attend pas. Elle est ruse. En somme c'est un art du faible.*» (De Certeau, 1990, pp.60-61). Dans cette étude on a cherché à établir comment une politique peut s'élaborer à partir de là, comment la citoyenneté urbaine peut être saisie comme une « ruse » qui n'est pas donnée d'avance, qui s'incarne différemment selon les occasions, la multitude des usages. Mais ce que nous a montré notre étude, c'est aussi que les usages se prêtent à des formes de ressaisies collectives.

Une politique des usages s'élabore déjà à partir des pratiques récalcitrantes, contrevenantes : des pratiques qui constituent des infractions par rapport à un certain ordre de la ville qui peut être déjà là ou se mettre progressivement en place. C'est le cas de la récup' comme pratique transversale sur les terrains et qui se heurte tout particulièrement à l'opération propreté sur les marchés, une opération pilote sur un marché à Lyon, qui est sensée se diffuser à l'échelle de la ville (cf. *Supra* Interlude 4 : « Les glaneurs et les glaneuses »). Cette campagne a été lancée à Lyon par un arrêté municipal concernant les invendus du marché mais elle trouve des analogues à Marseille ou à Barcelone. Dans le même ordre d'idée, les pratiques de tag ou d'affichage libre (cf. *Supra* Interludes 1 et 2 : « Les tag » et « L'affichage libre: occuper les murs ») se heurtent à des campagnes de répression épisodiques, et plus généralement aux opérations de nettoyages systématiques des façades qui marquent dans l'espace public l'avancée des opérations de requalification ou de rénovation urbaines. Concernant la pratique du vélo libre, elle vient s'opposer à deux ordres de la circulation en ville, « le tout voiture » et sa dangerosité et les dispositifs institutionnels type vélov' ou velib', qui viennent prolonger là les intérêts marchands des sociétés publicitaires. Et les usages festifs ou récréatifs sont contrés par la « mise aux normes de la vie nocturne », la multiplication des arrêtés interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique, le tapage nocturne, voire les simples rassemblements de plus de trois personnes au bas d'un immeuble.

De là, les pratiques en causes sont réinvesties en support ou point de départ d'une action collective. Celle-ci suppose l'élaboration et l'articulation d'une critique spécifique, impliquant des expertises ou des savoirs locaux, doublement engagés (engagés d'une part dans un régime de familiarité par opposition à l'expertise objectivante des *spécialistes*, et engagés d'autre part parce que partisans, rompant ainsi avec la neutralité supposée du *savant*). Ces savoirs engagés, qui s'apparentent à une sociologie sauvage des phénomènes d'urbanisations perçus depuis une inscription concrète dans la vie du quartier, on les retrouve à l'œuvre sur tous nos terrains (pour dire ce que c'est que le quartier, quelles atteintes engagent les processus de réaménagement, qui en sont les responsables ?, etc.)

Au-delà de la critique, la politique des usages en passe par l'organisation d'actions ou de manifestations publiques qui prennent directement appui sur les pratiques mises en cause. C'est le

cas des vélorutions, une masse de vélos, de tricycles et autres machines à pédales qui viennent imposer un ralentissement dans la circulation effrénée de la métropole ; elles articulent en actes, au lieu même, sur les grandes artères de la ville, une critique de la mobilisation perpétuelle, de la course et de la croissance, de la consommation effrénée de pétrole etc.. Les actions peuvent prendre des formes plus répétitives, moins événementielles, comme les repas de quartier mensuels de Tiens Bon La Pente, qui donnent en acte une place publique à la pratique normalement semi clandestine de la récupération des encombrants et autres objets.

Enfin les usages mis en cause sont repris en charge collectivement et peuvent donner lieu à de nouvelles formes de solidarité et de coopération. Les ateliers vélos ou la flotte de vélos libres du CSA permettent l'échange de savoirs, la mise en commun matérielle, etc. au même titre que les initiatives du type « matos thèque » dans les squats qui consistent en une mise à disposition des objets les plus divers). À Lyon, les « food not cops » (repas gratuits à partir de récup' au lieux de séjour habituels des SDF, dans des locaux occupés) sont des initiatives partant clairement du passage à une pratique collective de la récup', des possibilités qu'elle crée en termes d'usages collectifs et de solidarité.

La politique des usages n'obéit pas au modèle classique de la montée en généralité (processus étudié par Laurent Thévenot et Luc Boltanski) qui suppose un travail à la fois de représentation et de dé singularisation, en activant classiquement le registre de l'intérêt général, du bien commun. Ce à quoi on a affaire ici est plutôt de l'ordre des régimes composites ou des engagements situés. Les habitants font valoir leurs rapports d'usage au quartier. Et la politique des usages implique un réinvestissement de la politique dans la sphère pratique, la mobilisation d'épreuves sensibles, et plus loin une logique de l'action directe, de l'effraction et du débordement. À la différence des mobilisations contemporaines de type Nimby où on fait une place à l'expérience située sur le mode du témoignage, comme un registre d'expression publique, ici l'expérience, l'expérimentation constitue à la fois l'enjeu (ouvrir des lieux exemplaires) et le terrain d'effectivité de la politique (la politique c'est ce qui se passe là, autour du lieu, dans le quartier reconfiguré).

Ces formes de participation et d'expressions publiques, toutes locales ou situées qu'elles soient, prennent en charge des grands enjeux politiques ou en tout cas souscrivent à certaines grands déterminations qui les instituent en phénomènes politiques à part entière, leur confèrent une valeur indéniablement politique. Passer à côté de cette prétention politique reviendrait à opérer à notre tour ce travail de sélection ou de filtrage qui consiste à ravaler les expressions non cadrées institutionnellement au rang de mouvements d'humeur, de conflits de voisinages, d'actes de délinquances ou d'incivilité. Cela reviendrait à renvoyer cette politique hors cadre dans le registre de l'ordinaire au lieu de considérer comment s'articule une politique des usages ordinaires à travers toutes ces opérations critiques, ces pratiques d'occupation de la rue, de réquisition d'édifices, de constitution de collectifs improbables. Ainsi, comment toutes ces compositions pratiques que nous avons rassemblées sous le terme de contre politiques de la ville définissent les coordonnées d'une participation politique renouvelée, prenant appui sur un sens de la ville qui s'y trouve mis à l'épreuve ?

Première charge politique : les acteurs, sur nos différents terrains, s'affrontent à la logique policière embarquée dans les processus de métropolisation.

Pour Barcelone, Marseille et dans une moindre mesure à Lyon, une des premières opérations critiques consiste à montrer comment les opérations de réaménagements urbains comportent un volet d'épuration sociale : tri et expulsion des « surnuméraires », de certaines populations désignées comme à risque ou à problème. Prostitué-es, vendeurs à la sauvette, petits trafiquants, sans-papiers, etc. Effectivement la reconquête de Marseille et particulièrement des quartiers populaires du centre-ville s'est accompagnée de l'intensification des opérations de police : descentes quasi quotidiennes

au marché aux puces de la porte d'Aix, bouclage systématique de Noailles jusqu'à deux fois par semaine avec contrôle des identités, intervention spécifiques de la police au frontière et des Stups, etc. De là, des habitants et des militants dont certains engagés d'abord contre l'opération Euromed ont été amenés à mettre en place un collectif anti-rafle, afin de prendre en compte cette facette spécifique de l'opération de requalification urbaine à travers une projection sur la lutte des sans-papiers dans le cadre des Assemblées Populaires de Noailles, des tractages et une présence physique dans le quartier lors des rafles pour décourager les traitements les plus brutaux ou arbitraires de la part des policiers.

Outre cette présence policière au premier degré, le renouvellement urbain intègre également des dispositifs de surveillance, de prévention situationnelle (vidéosurveillance, dégagement des perspectives, éclairage public spécifique mais aussi bancs anti-SDF avec des armatures inconfotables, arrosage des pelouses ou des quais pour déloger les éventuels intrus, etc.), qui vise moins une répression de la délinquance qu'un contrôle diffus des comportements. La logique policière est à entendre ici au sens où la définit Jacques Rancière, pour justement définir le propre de la politique :

« La politique s'oppose spécifiquement à la police. La police est un partage du sensible dont le principe est l'absence de vide et de supplément. (…) Ce partage est à entendre au double sens du terme : ce qui sépare et exclut d'un côté, ce qui fait participer, de l'autre. Un partage du sensible c'est la manière dont se détermine dans le sensible le rapport entre un commun partagé et la répartition des parts exclusives. Cette répartition qui anticipe, de son évidence sensible, la répartition des parts et des parties présuppose elle-même un partage de ce qui est visible et de ce qui ne l'est pas, de ce qui s'entend et de ce qui ne s'entend pas.

(…) L'essence de la police est d'être un partage du sensible caractérisé par l'absence de vide et de supplément : la société y consiste en groupes voués à des modes de faire spécifiques, en places où ces occupations s'exercent, en modes d'être correspondant à ces occupations et à ces places. Dans cette adéquation des fonctions, des places et des manières d'être, il n'y a de place pour aucun vide. C'est cette exclusion de ce qu' « il n'y a pas » qui est le principe policier au cœur de la pratique étatique. » (J. Rancière, 1998, pp.176-177).

La critique mise en œuvre à Marseille articule bien ces plans, les deux modes de dénonciation des logiques policières : à la fois comme occupation effective du territoire, et comme logique d'intégration fonctionnelle, mettant en correspondance un type de population (cadres, étudiants, artistes, touristes), des fonctions urbaines bien répertoriées (quartier d'affaire, quartier touristique, zone commerciale) et un certain style de vie, un jeu d'ambiance spécifiques. C'est ce qui est dénoncé par ce document d'analyse « Marseille Info-spécial Euromed » qui détourne le bulletin d'information municipal :

> « Pour nous, RECONQUETE est et restera un terme guerrier qui, appliqué au projet urbain, signifie : CHASSER une population jugée indésirable (pas assez riche ? Pas assez blanche ?) pour la remplacer par une population intégrée à la culture techno-marchande – qui en a les moyens – et vecteur de sa propagation : cadres, étudiants, artistes, touristes. Cette guerre urbaine implique bien sûr une occupation policière massive : des cars de CRS stationnés aux deux bouts de la rue de la République, en passant par le nouveau commissariat central de la Canebière, aux patrouilles de flics municipaux en vélos, qui, entre autres occupations, raflent et déportent les sans-papiers.
> Depuis plus de 10 ans, Marseille est sommée de se mettre au pas ou au goût du jour (des nouvelles technologies, du numérique, des télécommunications, etc.). Il faut que cessent sa circulation chaotique, son système D et ses bizness, ses grèves récurrentes d'éboueurs et ses rues sales.
> De cette bataille, l'Établissement Public d'Aménagement Euromed (EPAEM), qui surpervise le projet sur une surface de 311 hectares entre St-Charles et Joliette (bientôt augmentée de 150 ha supplémentaires vers Bougainville), en est l'outil et l'artisan, le char lancé à l'assaut de la ville. L'objectif est, afin que Marseille colle mieux au rôle de pivot économique de la région euroméditerranéenne, de redessiner la ville autour du nouveau quartier d'affaires et de fluidifier la circulation (tramway et cyclocity). À l'échelle de la ville, c'est

la même logique qu'au niveau régional ou européen : dynamiser des pôles spécialisés et les relier entre eux. Quartiers d'affaires (Joliette), d'habitations (Panier, Belsunce) – déterminés en fonction de la richesse/pauvreté de ses habitants –, culturels (Belle de Mai, Plaine), de commerces (rue St-Ferréol, Noailles)... Voilà la ville saucissonnée, découpée en tranches, vendue au détail : un espace = une activité, un "pôle", une "compétence". Autant de projets en cours et partiellement réalisés qui rendront Marseille si parfaitement semblable à d'innombrables autres grandes villes. On a bien là un phénomène de "normalisation", d'"homogénéisation" des villes, toutes sur un même modèle : à chaque pièce du puzzle, sa fonction. (…) À nous de refuser la réduction des territoires à leur simple fonction dans la machine productive, l'absorption de tous les espaces dans la spirale capitaliste. » [Marseille infos, automne 2007, p.3]

C'est bien alors un partage policier du sensible que les acteurs mettent en cause quand ils dénoncent la gentrification, la colonisation du quartier par des classes moyennes (à Montréal), par des citadins associés à la figure des « Sims » (à Toulouse), par les touristes encore (à Barcelone). Ce partage aboutit à ce que tel périmètre soit dévolu à un groupe de population spécifique, à une fonction spécifique et à des manières d'être associées (la référence aux « Sims »[99] dans le discours des acteurs des Pavillons Sauvages renvoie indirectement à un genre de vie : « le style de vie résidence fermée – piscine tournée vers l'intérieur- caméras de vidéosurveillance »). Cette réduction fonctionnelle suppose en matière d'urbanisme et de politiques publiques de traquer les usages déviants, les attroupements un peu vagues, les rassemblements intempestifs (s'aménager un coin de place avec du mobilier), pour établir un ordre du flux où tout fonctionne, tout circule de façon conforme et sous contrôle. C'est cet ordre bien réglé de la métropole que des rassemblements improvisés et les usages inconvenants de l'espace qu'ils permettent viennent déranger, comme c'est le cas des repas et des espaces de gratuité de Tiens Bon La Pente, ou des street party, des repas de quartier organisés par les collectifs marseillais…

Deuxième charge politique : les pratiques visant la mise en cause des grands projets de réaménagement urbain permettent l'affirmation ou l'expression d'une part des « sans part ».

La politique a bien pour caractéristique selon Jacques Rancière de lier police et politique : *« L'essence de la politique est de perturber l'arrangement policier en le supplémentant d'une part des sans-parts identifiée au tout même de la communauté. (…) Il y a deux manières de compter les parties de la communauté. La première ne compte que des parties réelles, des groupes effectifs définis par les différences dans la naissance, les occupations, les places et les intérêts qui constituent le corps social, à l'exclusion de tout supplément. La seconde compte « en plus » une part des sans-part. On appellera la première police, la seconde politique. »* (J. Rancière, ibid. pp.175-177).

Assez systématiquement les pratiques qu'on a désignées sous le terme de contre politiques de la ville incluent ou se combinent aux luttes de sujets incomptés, qui se définissent précisément comme en défaut de ce commun qui est l'enjeu de l'action politique au sens large. La marche dans le quartier à l'issue du « Réclame Ta Pointe », préfiguration du Centre Social Autogéré à Montréal, passe au lieu de la lutte du sans-papier Abdelkader Belaouni. À Marseille, les luttes autour de la rénovation du centre-ville partent, pour l'association un Centre Ville Pour Tous, du problème de la mobilisation des chibanis expulsés illégalement des foyers de Belsunce ; l'association Article 13 se monte autour des problèmes de régularisation des sans-papiers et la question du logement intervient ensuite, comme contiguë à la possibilité pour les sans-papiers de vivre ici. Les Pavillons Sauvages sont associés dès le départ aux Don Quichotte, mouvement qui tente de forcer l'entrée des SDF sur la place publique. C'est aussi le cas à Barcelone à travers la place des migrants dans le travail du collectif de Magdalenes sur le droit à la ville et le soutien actif à la lutte sans-papiers et des vendeurs ambulants.

[99] « Les Sims » est un jeu vidéo de simulation de vie, dans lequel il s'agit pour le joueur de gérer la vie des « Sims », à l'échelle d'un quartier, en achetant des parcelles, construisant une maison, etc.

Qu'est ce qui fait la centralité de cette figure du « sans part » dans les luttes contre les projets de rénovation urbaine ? On propose de considérer ici que c'est le rapport à la ville comme espace de clandestinité et donc de résistance possible ; mais aussi que cette figure du « sans part » engage de la débrouille, du système D et donc de l'auto-organisation, autant de pratiques qui organisent la ville faite d'usages que défendent les militants contre les promoteurs ; cette figure incarne l'effraction, l'écart à l'institution ; potentiellement celle de la communauté possible et/ou perdue. En effet, l'espace de la ville à configurer contre celui de la métropole se donne comme un espace d'accueil qui dérègle l'ordre policier commandant à la fois le mutisme et l'invisibilité de ces sujets incomptés.

Troisième charge politique : les contre politiques de la ville engagent des formes renouvelées de solidarité et de coopération.

On a vu comment les collectifs s'organisent en soutien aux sans-papiers, aux sans logement, etc. De manière plus générale : nombre des collectifs enquêtés se sont constitués pour répondre, sur le mode de l'auto-organisation, à des problématiques de dé liaison, d'exclusion, de mal logement etc. À Barcelone, le collectif PHRP vise précisément (au travers un jeu d'annonces immobilières et la mise à disposition d'outils et d'accompagnement pour faciliter l'ouverture des squats) à permettre à tous d'accéder au logement, dans une ville où un large pan de la population est concerné par ces problématiques. C'est le cas encore aux Pavillons Sauvages où, à partir de cette première prise en charge directe, par les principaux intéressés, de la question du logement, toute une organisation se fait jour pour répondre à d'autres besoins ou nécessités : « on s'est rendus compte que cette salle de concert qui manquait on pouvait la faire là » / « ça manquait de locaux de répétition » / « elles avaient besoin d'un espace pour leurs trucs autour de l'enfance, des pratiques éducatives »… Ou encore, c'est la nécessité de récupérer de la nourriture et de faire à manger pour un collectif élargi qui a impliqué la mise en place d'une cuisine collective qui ensuite permet l'accueil de toute une série de personnes en itinérance. De sorte que l'auto-organisation crée des possibilités nouvelles en matière de solidarité et de coopération. Dès lors, prendre un lieu plutôt que d'en accepter un qu'on vous offrirait en dotation n'engage pas les mêmes dynamiques (comme l'indiquent les acteurs du Centre Social Autogéré à Montréal). La question n'est pas seulement de principe, elle est aussi pratique : on comprend bien que ce sont dans ces redéfinitions au coup par coup, dans ces initiatives en chaîne et les rencontres qu'elles permettent, que se définissent les lieux évoqués dans la recherche.

Quatrième charge politique : esquisses d'une éco-citoyenneté urbaine

Fait contemporain, la politique – et en particulier celle qui a en charge la rénovation urbaine – se redéploie massivement autour des enjeux écologiques : les projets récents de rénovation font la part belle à ce qui s'énonce « développement durable » ou se définit comme « éco-quartiers » ou « haute qualité environnementale ». Les contre politiques ne font pas exception : les problématiques environnementales en ville sont prises en charge de manière assez systématique. C'est le cas notamment avec nos objets transversaux : la pratique de la récup' et les activités qui ont trait aux usages cyclistes de l'espace urbain sont chaque fois justifiées par des arguments écologiques : depuis la question de la réduction du réchauffement climatique jusqu'à l'affirmation d'une nécessité de décroissance économique.

C'est le cas également à Montréal puisque les terrains du CN sont pollués et que la définition de contre propositions par Action Gardien ou encore le choix d'un lieu pour le CSA ont été contraints par cette question. Action Gardien a en outre rédigé un rapport sur l'importance du redéploiement des parcs et des espaces verts dans le quartier de Pointe-Saint-Charles. Le projet de CSA se présente comme une petite partie d'un projet plus vaste d'« écovillage urbain ».

À Toulouse, l'espace a été aménagé progressivement, via l'installation d'un parc écologique public avec un « parcours découverte botanique », la mise en place d'un potage biologique collectif, d'une mini éolienne, de panneaux solaires, ou encore l'installation de toilettes sèches et tout cela exclusivement à partir de matériaux de récupération.

Et à Barcelone, le collectif de Can Mas Deu (squat rurbain situé dans le parc de Collserola à la périphérie de la ville) propose toute une série d'activités orientées vers la promotion et la mise en valeur de pratiques écologiques : chauffe-eaux solaires, toilettes sèches, bassins de récupération des eaux pluviales, jardins communautaires avec agriculture écologique, ateliers d'éducation agro-écologiques, banque de graines, ou encore un centre de documentation écologique important.

S'ouvre ici un champ d'investigation à part entière qui permettrait de relire certaines des expérimentations analysées dans le cours de cette enquête, et d'autres (comme le collectif de Can Mas Deu) depuis ce prisme écologique.

Il s'agirait alors de ressaisir et d'analyser ces expérimentations écologiques en ville menées directement par des habitants hors des dispositifs classiques de concertation ou de participation et, bien souvent, au départ, indépendamment des pouvoirs publics. Qu'est ce qui différencie ces actions écologiques des bonnes pratiques, des gestes éco-citoyens promus par l'Etat ou les collectivités locales ? Il s'agirait de ressaisir comment des acteurs improbables font valoir ici encore leur capacité politique, comme habitants ordinaires ou à travers l'expression de positions dissensuelles, qui font effraction[100].

Cinquième charge politique : l'affirmation d'une capacité d'innovation sociale et politique

Ce qui se joue dans ces luttes, ce sont bien des engagements situés, la fabrication des collectifs dont les formes mêmes sont ajustées aux problèmes et rendues pertinentes en fonction des contextes. L'engagement politique qui convient se déploie dans le cours de l'expérience ordinaire et renvoie à cette figure du « sujet à éclipse » thématisé par Jacques Rancière et dont la qualité politique tient à « sa mobilité, sa capacité à déplacer les formes de la participation »[101] La topographie que ces engagements dessinent nous met alors aux prises avec des lieux sans commune mesure : elle renvoie moins aux espaces bien répertoriés d'un mouvement qu'à une série de sites expérimentaux.

Par opposition à une tendance à la normalisation dans tous les domaines de la vie, notamment de la vie publique, les formes expérimentées ouvrent des possibilités nouvelles d'articulation, de participation à la chose publique, au débat public, etc. Les ateliers hybrides sur la violence immobilière à Barcelone, la mise en place d'un jardin écologique public au lieu même d'un espace de vie alternatif à Toulouse, la manifestation chantée sur le mode de la procession à Montréal, le comité anti-rafle à Marseille, les réquisitions exemplaires ou transitoires pour l'organisation de concerts sauvages… Toutes ces occurrences sont à compter comme autant d'expérimentations des formes de la politique : formes de composition avec ses entours, formes de solidarité au sein d'une communauté toujours à produire, formes de coopérations conflictuelles avec les institutions. Cette logique émergente donne sa physionomie particulière aux contre politiques de la ville. Le problème pour les acteurs est ensuite d'apprécier et de maintenir ce que cette série compose. Comment, à travers quelles opérations, le ressaisir ? Le problème de l'histoire des luttes apparaît ici comme central.

[100] Ce programme de recherche trouvera à se déployer dans le projet « Eco-quartiers et expérimentations écologiques en ville : entre dynamiques participatives et logique des usages. Une étude comparative en France et en Catalogne », programme CDE 2009-2012, mené conjointement par les chercheurs du GRAC (Eliçabe Rémi, Guilbert Amandine, Haeringer Anne-Sophie, Lemery Yannis et Overney Laetitia) et les chercheurs du COPSAT (Doñate Sastre Miguel, Márquez Porras Raúl et Romero Noguera Pablo). Il s'agira de s'intéresser tout à la fois à des pratiques faites de concertation (à travers la mise en place d'un éco-quartier à Strasbourg ou la gestion du parc Collserola à côté Barcelone) et des pratiques qui font effraction (depuis les Pavillons Sauvages à Toulouse et le squat Can Mas Deu).

[101] RANCIÈRE, Jacques. *Op.cit.*, p. 81.

5.3. Les temps et les lieux du commun

5.3.1. Dimension historique et trajectoire d'expériences

L'histoire qui nous intéresse ce n'est pas la trame objective, une sorte d'arrière-fond figé pour la description des pratiques observées ; précisons en outre qu'il ne s'agit pas pour nous de faire l'histoire des luttes, mais bien plutôt d'interroger la fabrique de l'histoire comme étant une ressource et un enjeu pour les acteurs eux-mêmes.

Faire l'histoire, c'est en effet organiser la critique ou inversement la neutraliser et la rendre inactive. C'est le cas par exemple lors de la visite guidée organisée à Marseille par la Compagnie des Rêves Urbains en réponse à un appel d'offre d'Euroméditerrannée. La guide n'a de cesse de renvoyer les participants à un présent irrévocable, éventuellement à une histoire de la ville faite d'incessantes rénovations et hygiénisations, l'histoire comme sens du progrès.

Mais faire l'histoire, ce peut être *a contrario* définir un autre ordre du territoire au plan des usages, des tactiques et même, au-delà, des stratégies.

À Barcelone s'amorce un projet initié par la Xarxa Veïnal Ciutat Vella de participation à une mise en mémoire du vieux centre de la ville initiée par les pouvoirs publics et dont les termes ne satisfont évidemment pas les militants rencontrés. Il s'agit alors pour eux de faire valoir une autre définition de la patrimonialisation entendue non plus comme une « mise sous cloche » mais comme faisant la part au vivant, comme faisant la place à l'ordinaire (les habitations ouvrières) et non pas seulement au monumental. L'histoire ainsi redéfinie s'apparente au « passé sensible » tel que le thématisent Alban Bensa et Daniel Fabre.

Et, par la convocation d'acteurs ancestraux qui ont fait l'histoire, il s'agit de faire exister le génie des lieux. Alors le quartier se trouve redéfini en puissance atemporelle de résistance à la gentrification. C'est le cas en particulier à la Croix-Rousse où un militant tend à faire des Canuts une entité qui circule à travers les corps des habitants actuels.

L'histoire peut aussi fonctionner au plan stratégique pour renforcer les alliances et défaire les séparations classiques, en redéfinissant le territoire comme lieu commun. À la Croix-Rousse comme à Pointe-Saint-Charles, les quartiers se trouvent saisis depuis une population « traditionnelle » qualifiée de « populaire » mais aussi depuis une tradition de luttes sociales (celles des Canuts à Lyon, celle des ouvriers puis des groupes communautaires à Montréal) à la suite desquelles s'inscrivent sans discontinuité les actions des militants qui en font l'histoire. De la sorte, il s'agit d'embarquer dans l'histoire commune la lutte autogestionnaire portée par ces « nouveaux habitants » (à la Croix-Rousse) ou les militants de la Pointe Libertaire (à Montréal).

Selon les sites, la mise en histoire est plus ou moins intensive, plus ou moins systématique. À Toulouse de telles tentatives n'ont pas été rencontrées sans doute parce que l'enjeu consiste d'abord à totaliser les expériences, peut-être aussi parce que les quartiers en cause sont moins en proie à une saisie historiale ou patrimoniale par l'institution. Dans ces cas où l'histoire se fait sur des modes mineurs ou latents, quand les archi-acteurs que sont « le peuple » « les Canuts » ou encore « la classe ouvrière » viennent à faire défaut, c'est la problématique de la trajectoire d'expérience qui prend la relève. Cette question de la trajectoire, ou encore de la mise en série, plus largement de la totalisation d'expériences ponctuelles, qui se donnent sous le format de l'événement en même temps que de l'expérience, est un enjeu central pour le mouvement squat (du fait de sa totalisation faible, de la coupure historique dans laquelle il s'origine[102]). Et les sociologues se trouvent enrôlés

[102] La plupart des acteurs rencontrés situent la naissance de ce mouvement dans les années 90, à un moment où la

comme dépositaires, de ces expériences, ils ont à charge de les documenter, de les raconter. À Montréal, les transcriptions d'entretien et comptes-rendus du sociologue sont attendus par des acteurs soucieux de garder la trace de leur action. À Marseille, A. demande également ces matériaux pour pouvoir les transmettre à sa petite fille à qui elle rend compte, dans un cahier qui lui sera offert en temps voulu, de ses engagements au quotidien.

Sur nos terrains les acteurs, par diverses opérations ou manifestations publiques en appellent à une histoire vivante, contre la muséification ou la mise en chantier totale de leur ville qui constituent à leurs yeux deux phases amenant la même impossibilité d'habiter et de se lier à des expériences historiques actualisables. Elles entraînent une impossibilité d'activer cette histoire comme latence, et empêchent la migration des formes de résistance depuis un lieu partagé y compris donc avec les Canuts ou les ouvriers du CN). L'histoire du lieu, du quartier, doit mettre en intrigue cette puissance de composition propre au quartier, au territoire habité, qui attache des formes d'existences, avec leur charge politique, et un espace donné, avec ses prises, ses plis.

5.3.2. Ouvrir des lieux, projeter des circulations, faire exister le territoire

Redéfinie, à la suite de Jacques Rancière comme partage du sensible, la politique s'occupe de répartir les activités, les lieux et les temps. La Métropole se donne alors comme le nom d'une certaine production politique de l'espace urbain (sécurisé, propre et esthétique, etc.) tandis que les contre politiques de la ville visent à en faire exister d'autres, à tracer des brèches dans ce qui se donne comme espace lisse où chacun occupe une place bien définie et ne saurait usurper celle d'un autre.

D'où les luttes contre l'installation des trams qui se comprennent comme autant de tentatives pour contrer les flux et modes de circulation qu'impose la ville métropolitaine (à Marseille, le tram trace cette métropole à travers son circuit depuis le Vieux Port muséifié vers le quartier d'affaire de la Joliette, en traversant les quartiers destinées dans un futur proche aux cadres, quartiers où précisément on ne fait que passer). D'où la volonté de constituer une flotte de vélo autonome qui ne participe pas simplement à densifier les possibilités de déplacement à Montréal, en fonction des schémas de circulation planifiés par la Municipalité, mais engage une participation et une mobilisation des habitants pour leur mode de transport et des cheminements plus lents dans le quartier.

Produire d'autres territoires requiert de lutter contre les opérations immobilières (occuper les bâtiments vides, contester les projets dans les espaces de consultation, etc.) et de reconfigurer l'espace sensible de la rue de façon à contrer les entreprises d'aseptisation. Par des tags, par des affiches, en défendant un parc géré par la population contre l'installation d'un parking. À cette ville célébrée sur les plaquettes des grands projets de ville, il convient d'opposer d'autres agencements qui fassent la place aux usages contrevenants mais également producteurs de solidarité. Il s'agit d'inventer de nouvelles configurations, de « réinventer la ville » ou « le quartier ». y faire exister de la convivialité à même une place à la Croix-Rousse à Lyon pour y installer ses propres modes de vie en ville (partage, récup', libre usage de l'espace, pas de contrôle des comportements sur la place publique en opposition aux règles de l'ordre public), faire une place aux figures marginales à Barcelone (travailleuses du sexe, migrants, vendeurs à la sauvette, etc.).

Les circulations que nous avons pu croiser au cours de la recherche ne s'effectuent pas simplement

transmission avec les générations précédentes de militants ne se fait plus. « Politiquement on a été un peu orphelins il a fallu inventer nous-mêmes ou plutôt réinventer des choses qui se faisaient déjà avant, alors bon » [Entretien avec un occupant du Musée des télécommunications à Lyon]

au sein des sites concernés. Elles engagent d'autres échelles, empruntent et constituent à la fois un réseau international. Entre hauts-lieux, les références et les acteurs circulent : du Danemark[103] à Barcelone, du Québec à l'Italie des Centres sociaux. Des enjeux spécifiques se définissent aussi dans ces changements d'échelles, comme par exemple pour les circulations ville/campagne évoquées depuis le terrain toulousain. Là encore, comme pour la mise en histoire, la recherche apparaît comme partie prenante de cette mise en circulation des références et des acteurs. C'était là un des enjeux pratiques annoncés, sa capacité au plan pratique à mettre en réseau des expériences.

5.4. L'inscription institutionnelle et économique des phénomènes étudiés

5.4.1. Des phénomènes du monde public à la lisière de l'institution

Les rapports à l'institution peuvent être coopératifs ou conflictuels ; il peut s'agir de rapports d'interfaces ou de contre dépendance : mais chaque fois sur nos terrains le problème du rapport à l'institution est central. Pas d'apparition publique sans rapport à l'institution ; y compris des rapports de contre points, quand l'objet de certaines expériences consiste précisément à dégager un ordre du public infra institutionnel.

Schématiquement deux positions irréductibles peuvent être dégagées : la première consiste en une position anti-institutionnelle faite d'hostilité, ou de l'ordre d'un non rapport (étrangeté intégrale) ; la seconde position type peut être qualifiée de contestataire, elle engage un rapport critique, de défiance, parfois conflictuel mais pour lequel les acteurs à un moment ou à un autre en passent par les pouvoirs publics, qui inversement reconnaissent l'existence de ces collectifs comme interlocuteurs ou du moins comme acteurs publics.

Les Pavillons Sauvages constituent un cas de figure particulier, dans la mesure où cette expérience se trouve engagée dans un véritable processus d'institutionnalisation. L'enjeu a consisté à ressaisir la dynamique actuelle de modification des acteurs et des pratiques impliquées dans cette phase : quelles sont les transformations du côté des acteurs institutionnels (comment se modifie le repérage institutionnel, leurs perceptions sur ces pratiques d'expérimentations sauvages ? comment faire avec ? quelles sont les modalités envisagées pour encadrer l'initiative au départ autonome ?) comme du côté des habitants et des participants aux expériences en question (quelles modifications dans la pratique, dans la composition même des collectifs engagés ?). On peut parler d'un processus croisé d'ensauvagement des institutions (la Municipalité se met à procéder à tâtons, sur le mode de la zone grise, sans formaliser ou officialiser son action en coopération avec les acteurs des Pavillons) et de domestication de l'expérience sauvage (net renforcement de la part instituée et du poids des associations notamment, normalisation relative du mode de vie des habitants du lieu, etc.).

Tout le dilemme repose sur le problème délicat de l'étayage de ces formes innovantes, du type d'accompagnement institutionnel pour « l'aventure » en cours et sa dynamique collective. Ou comment mettre en place une « démocratie participative » qui permettent de consolider les expériences risquées, sans les normaliser tout à fait et dès lors réduire justement leur puissance d'innovation et leur charge d'effraction. A travers l'enquête aux Pavillons Sauvages notamment, les bords du politique institués s'esquissent comme un espace à la fois de transformation des acteurs et d'innovations institutionnelles.

[103] Le squat Ungdomshuset à Coppenhague a été expulsé en 2007 grâce à une coordination entre différentes polices européennes.

Cette recherche n'a pas pris le parti de mettre en dialogue les expériences émergentes et le monde institutionnel, sur le mode de la sociologie des controverses par exemple. Elle ne prend pas à sa charge la cartographie des positions et ne trace pas les déplacements opérés depuis l'institution. Sous certains aspects pourtant notre enquête peut constituer une sorte d'interface : par notre activité de transport des expérimentations sauvages vers des arènes de l'action publique ou des sciences académiques et par un travail de traduction et d'explicitation des grammaires des luttes dans ces espaces. Mais cette publicisation comporte aussi le risque de la neutralisation, d'intégration dans « l'espace de calcul du Léviathan », de redigestion par « les grandes machineries de l'ingénierie sociale »... autant de dérives pointées initialement par des acteurs qui travaillent justement à s'en prémunir (quitte à refuser carrément de rentrer dans la recherche comme au CSA Croix-Rousse). La méthodologie de la recherche doit composer alors avec ces défiances, non pas pour extorquer malgré tout de la matière sociale, mais pour les articuler et les étayer. Et donner des prises aussi pour permettre le déploiement d'une science mineure des expériences radicales (savoirs produits par et pour les acteurs, en puisant dans les outils des sciences académiques sans nécessairement avoir à faire le détour par leurs espaces).

5.4.2. Retours sur la dimension économique

Une institution environne et traverse tous nos sites répertoriés : le monde économique. Pourtant, certains des acteurs rencontrés peuvent faire l'effet de bien mauvais payeurs et contribuables, parce qu'ils occupent parfois des espaces sans droit ni titre, parce qu'ils tirent une bonne partie de leurs moyens de subsistance de la récup', etc.

La question économique apparaît à leurs yeux pour le moins forcée : ils revendiquent souvent au contraire une sortie de l'économie : sortie de la rationalité économique, des logiques de rentabilité, de concurrence, d'exploitation au profit des notions d'échanges, de services à prix libre (déconnectant partiellement la question des coûts de celle des bénéfices) ; sortie du temps « consumé dans le salariat » (dans le chômage, grâce aux minima sociaux ou l'alternance de petits boulots) ; sortie bien souvent de l'ordre juridique qui permet de maintenir les calculs économiques (occupation de fait) ; sortie de la « société de consommation », par la récup', la mise en place de zones de gratuité, etc. La sortie de l'économie dont parlent les acteurs ne se joue pas en effet uniquement du côté de la consommation, mais également du point de vue des productions de collectifs : par l'échange gratuit de matériel, de pratiques, de savoirs (ateliers vélos, mécanique, électricité…)… par la diffusion d'une culture libre (sous la forme de concerts, de projections, de temps d'échanges de fichiers en tout genre… des sessions gratuites ou à prix libre), par l'organisation régulière de repas collectifs sur la base de récups'. Au CSA Montréal, à Magdalenes, pour les maisons occupées à Marseille comme pour les Pavillons Sauvages, ce thème de la gratuité, du prix libre ou de l'échange, et plus loin la production de cette gratuité (qui nécessite pas mal d'inventivité et de coopération à chaque fois) sont des enjeux cruciaux. Ses considérations anti-économiques rencontrent partiellement les problématiques environnementales évoquées plus haut, sous le motif notamment de la décroissance.

Mais jusqu'à quel point cette sortie de l'économie est-elle effective ? Quelles tensions se trouvent impliquées sous cette perspective ? Les expériences trouvent à se perpétuer en fonction de possibilités économiques : les invendus des supermarchés et le calcul qu'opèrent ces structures autour de la valeur de leurs poubelles (il est fréquent que les gérants demandent à ce que de la javel soit déversée pour polluer leurs ordures et les rendre impropres à toute forme de glanage) ; la récup' d'ailleurs est parfois présentée comme un travail à part entière, elle requiert du temps, de multiplier les tentatives, souvent la nuit et quelles que soient les conditions climatiques ; sur plusieurs terrains

les acteurs rencontrés travaillent épisodiquement chez des maraîchers, contre une partie de la production ; en France les minima sociaux (allocations chômage, RSA, bourses) constituent également un apport non négligeable, en alternance avec les petits boulots d'intérim, le travail saisonnier (en restauration, travaux agricoles) voire des missions plus qualifiées (comme relecteur, chargé d'étude pour des organismes universitaires, travailleur social communautaire…).

La sortie visée ou postulée ne veut pas dire ainsi qu'aucune re description n'est possible en termes économiques : et le passage à une perspective de cet ordre devrait permettre de mesurer encore le caractère innovant de ces expérimentations ; avec une approche en termes de bénévolat ou d'économie informelle, en calculant les coûts économisés par ces formes d'auto-organisation (sur les aides au logement, sur les dépenses de santé pour des personnes qui sinon se trouveraient à la rue et surexposées d'un point de vue sanitaire, etc.) voire la valeur sociale produite (comment à partir de quelques bouts de ficelles et d'un réseau d'interconnaissance on propose un concert, une projection, des ateliers de formation ; quels coûts sociaux sont économisés par tout le travail autour de la réduction des risques, le soutien aux personnes sans-papiers…).

Mais au-delà du problème de méthode, ou du choix des instruments (en passer par une analyse sociologique là où on aurait pu faire fonctionner les outils de la science économique), l'écart à l'économie renvoie aussi à une situation de fait : une situation de grande précarité. Dans les squats barcelonais ou marseillais, chez les usagers de l'association Article 13, aux Pavillons Sauvages, l'essentiel des acteurs sont en situation de pauvreté (jeunes n'ayant pas droit aux minima sociaux et largement exclus du marché de l'emploi, familles monoparentales, précaires confrontés aux difficultés de logement dans les grandes métropoles européennes). On est loin de l'image bohème du squat, comme « expérience » transitoire pour des jeunes étudiants qui sauront sous peu revenir à la normale ou convertir leurs ressources diverses. Autrement dit pour ces acteurs, l'économie n'est pas simplement une science, un registre analytique ou un cosmos de lois intangibles : c'est un jeu de rapports de force, avec ses gagnants et ses perdants. Des perdants qui, depuis ces expérimentations politiques et les formes de coopération qu'elles impliquent, peuvent adopter une stratégie de la sécession, trouver des formes de solidarité et d'organisation collective pour faire pièce à la précarité (ou l'assumer collectivement) : « ici quand même y a toujours des gens qui descendent des légumes, des trucs récupérés qu'on partage. Et les travaux pour se faire les piaules, tout ça on le fait ensemble, on s'aide, c'est quand même mieux que la rue » [Entretien avec un habitant des Pavillons Sauvages].

L'économie politique mobilisée en arrière-fond sur la plupart des terrains rejoint les théories critiques et anti-capitalistes ; mais elle a la particularité d'être directement mise à l'épreuve des faits : comment vivre en collectivité quasiment sans argent ? Comment être pauvre sans avoir « une vie pauvre » ? Comment établir les conditions d'une économie qui soit vraiment solidaire ? Par quels arrangements pratiques, quels bricolages ou quelles combines ? Comment depuis ces expériences, habiter la crise dont on se dit qu'elle pourrait devenir le lot commun ?

5.5. Prolongements de la recherche : déformations du laboratoire sociologique et lignes de fuite

Nous avons montré en introduction comment les attachements préalables aux terrains et la prise de parti constituaient des éléments centraux du travail que nous proposons. Ce positionnement singulier pose comme nous l'avons dit la question de l'engagement du sociologue à la fois sur les terrains mais aussi plus largement dans le champ politique.

5.5.1. Déformation du laboratoire sociologique

La question de l'engagement politique des chercheur-es est centrale pour nous. Il s'agit d'accepter d'être traversé-es par certaines des dynamiques qui travaillent nos terrains ou nos « objets », comme on dit parfois un peu trop rapidement, d'accepter la déformation du laboratoire sociologique par les logiques qu'il était supposé contenir : d'où, en ce qui concerne notre collectif de chercheur-es, la mise en place de projets collectifs d'écriture sociologique et de formes de recherche coopératives intégrant aux conditions de production de l'enquête, les dynamiques de mises en commun et d'auto-organisation qui caractérisent nos objets de recherche. Les dynamiques politiques à l'œuvre sur nos terrains travaillent en effet l'organisation de la recherche de sorte que les affects et modes d'organisations qui leur sont propres viennent imprégner nos pratiques de recherche. Cette question de l'engagement politique des chercheur-es a donc d'abord à voir avec la façon dont nous nous organisons très concrètement et en même temps relève d'une interrogation persistante qui nous a poussé à expérimenter différents modes de recherche depuis une demi douzaine d'années. Il ne s'agit pas cependant de vouloir à l'inverse purifier un autre laboratoire et de tenir jusqu'au bout des propositions qui ne résistent pas toujours aux aléas pratiques. Précisément, la politicité de notre démarche, jusque dans sa radicalité, ne consiste en aucun cas à revenir à ce qui s'apparenterait à un nouveau confinement, ou pour le dire dans des termes qui sont ceux de la pratique militante, à un « ghetto » radical. Au contraire, la pratique que nous défendons s'hybride, non seulement en ce que nous sommes amenés à défendre des manières spécifiques de nous attacher à nos sujets de recherche, mais également en ce que nous sommes amenés à renégocier continuellement le cadre dans lequel nous les développons. En ce sens notre pratique est faite de débrouille et d'ajustements, une autre particularité que nous partageons avec les acteurs.

5.5.2. Les formes de la recherche-action

La question de l'engagement politique des chercheur-es a aussi à voir dans notre cas avec le type de recherche que nous menons. D'un point de vue méthodologique, la prise en compte de la présupposition d'une égalité des intelligences et le souci d'une pragmatique au sens fort nous ont conduit à réactualiser les principes de la recherche-action, qui participe également selon nous à la déformation du laboratoire sociologique. Cette méthodologie spécifique nous semblait particulièrement adaptée aux modes d'organisation des terrains étudiés car l'hybridation des compétences qui caractérise le travail des acteurs est ainsi importée dans les modalités pratiques de la recherche. Celle-ci entend être une tentative originale d'articulation des problématiques et des pratiques endogènes, des problématiques sociologiques et des pratiques ethnographiques. Et cela implique de prendre la mesure des homologies et imprégnations réciproques.

Pour l'enquête qui nous intéresse ici la dimension « active » de la recherche s'est trouvée engagée à trois niveaux : au plan méthodologique puisqu'il ne s'agissait pas de produire des savoirs sur des pratiques mais de les coproduire conjointement avec les acteurs engagés dans le processus de recherche. De la sorte, nous escomptions de nos recherches qu'elles permettent une requalification des compétences des acteurs largement ignorées dans l'espace de la politique instituée. Deuxième dimension de l'action : notre circulation entre les terrains visait à mettre en réseau les différents collectifs et à produire une intelligence collective un peu inédite sur les problématiques de renouvellement urbain. Enfin, troisième plan de l'action : notre recherche souhaitait contribuer à documenter la pratique des acteurs, et par là à l'étayer dans le temps. Le retour sur l'expérience qu'a été cette recherche nous permet aujourd'hui d'en préciser les réouvertures possibles.

5.5.2.1. Les discontinuités de la coproduction

Au cours de cette recherche, nous nous sommes engagés à assurer une circulation des matériaux et des résultats provisoires entre l'équipe de recherche et les participant-es de sorte que les personnes sur les terrains puissent contribuer à l'avancement de la recherche en y inscrivant leurs propres analyses. Ceci a été pour partie l'objet de journées que nous avons organisé en juin 2009 à Lyon, réunissant une ou deux personnes de chaque site. La première journée s'est centrée sur un exposé de nos résultats préliminaires de recherche et sur les retours des personnes présentes (tant sur les analyses site par site que sur les analyses transversales), la seconde sur les suites concrètes à donner à la recherche. Nous voulions de cette façon pour une part réduire concrètement le clivage entre les savoirs produits par les acteurs et ceux produits par les chercheurs, d'autre part de brouiller concrètement ces qualifications qui séparent acteurs d'un côté et chercheurs de l'autre, sous des formes pures que nous n'avons de fait jamais rencontrées. L'objectif était également d'orienter la recherche en fonction de ce qui pouvait permettre de donner des prises aux gens sur le terrain. Or nous devons reconnaître que cet idéal de coproduction n'a été que partiellement atteint, et de façon discontinue. Plutôt qu'un processus continu de coproduction, nous avons réussi à faire émerger des temps de coproduction, lors de nos visites sur les terrains, lors des rencontres organisées en juin et enfin très partiellement à la fin, par les retours qui nous ont été faits. Nous devons ici revenir sur la temporalité de cette enquête, la pluralité des terrains et la distance géographique qui ont rendu plus difficile la tenue des liens sur la durée et qui ne nous ont pas permis de rencontrer les personnes sur les terrains aussi souvent que nécessaire pour entretenir les rapports et l'intérêt pour la recherche.

5.5.2.2. Requalifications

Nous escomptions aussi de cette recherche qu'elle ait un effet en terme de requalification des acteurs sur les terrains : En donnant à entendre la parole des acteurs dans des espaces où leur voix est généralement inaudible, cette recherche devait opérer un travail de requalification de cette parole mais également des acteurs eux-mêmes. En plaçant au centre leur capacité à élaborer théoriquement et pratiquement, nous espérions avec eux contrecarrer la disqualification dont ils sont habituellement l'objet dans l'enceinte de l'institution. Les questions posées sur les terrains et la conflictualité qu'elles transportent se retrouvent de fait déplacées dans d'autres arènes (universitaires, institutionnelles), ce qui peut avoir certaines conséquences, à la fois d'opérer un travail de reconnaissance et d'introduire une charge polémique et dissensuelle en leur sein. Il ne nous est pas possible à ce jour de mesurer les effets de la recherche sous cet aspect particulier.

5.5.2.3. Documentation de l'action

Autre plan auquel devait intervenir la dimension action de notre recherche, celle de la documentation. Notre travail visait un renforcement des collectifs au sens où il participe également à la construction d'une contre-expertise sur le fait urbain. Les espaces ouverts par la recherche ont permis d'analyser collectivement la pratique politique et nous avons participé, par endroits, à la production de documents à toutes fins pratiques et à l'élaboration de ressources critiques. Un laboratoire hybride a vu le jour à Saint-Étienne, produisant des analyses du Grand Projet de Ville et de ses premières réalisations, analyse qui resteront hors champ du point de vue du rapport PUCA, par décision collective des participants.

Le travail de collecte des matériaux ainsi que celui d'analyse a permis de fournir un étayage à des formes de regroupements et d'actions qui se caractérisent par leur caractère émergeant, éphémère et l'expérimental. Documenter, c'est ainsi assurer que ces expériences ne tombent pas aussitôt dans l'oubli, c'est garantir la sédimentation des pratiques, c'est enfin donner des supports tangibles à leur transmission dans le temps.

5.5.2.4. Circulations et lignes de fuite

Notre contribution à la circulation des analyses et des pratiques initiées localement ne s'arrête pas là, puisque nous avons proposé également un travail de mise en réseau, au niveau international entre autre (cf. *Supra* 5.1.). La dimension action de notre recherche se situe ici au plan de la circulation des expériences entre elles, de leur collectivisation dont on escomptait qu'elle puisse avoir des effets au plan pratique, en terme d'efficacité. Les journées de Juin étaient organisées pour donner une effectivité à cette rencontre et donner un tour supplémentaire à cette circulation des expériences. La mise en place d'un réseau de recherche militant au-delà de la circulation des références, des cas, des expérimentations et des analyses vise à dégager une autre voie que celle de l'institutionnalisation pour rendre plus robuste les expérimentations en cours et étayer « la politique risquée » à l'œuvre sur les différents terrains.

Il nous est difficile à ce jour d'estimer les effets et répercutions de cette recherche-action et surtout de prévoir ses prolongements. Cependant déjà deux formes de continuité ont vu le jour : la recherche que nous engageons dans le cadre du programme Concertation, Décision, Environnement 2009-2012 intitulée « Eco-quartiers et expérimentations écologiques en ville : entre dynamiques participatives et logique des usages. Une étude comparative en France et en Catalogne » est menée conjointement avec une association de recherche catalane le COPSAT, née entre autre de notre passage sur le terrain barcelonais dans le cadre de cette présente recherche (un des anthropologues vit à Magdalenes).

Parallèlement, la deuxième journée organisée à Lyon en juin 2009 a été l'occasion de prolonger la recherche en dehors de ces cadres préétablis, et de prendre date pour un prolongement, par la mise en circulation des diverses actualités entre les terrains et l'organisation de nouvelles rencontres résolument « hors programme ». Le déplacement épistémologique est pour nous de taille : il implique de notre part cette sorte de dessaisissement, d'ouverture aux rebonds inopinés de l'action, qui caractérisent initialement nos acteurs. Rompant avec la neutralité axiologique du sociologue (cette recherche est clairement de parti pris, c'est même ce qui en définit les conditions de possibilité), nous laissons également derrière nous nos ambitions de maîtrise sur la temporalité de la recherche comme sur ses traductions pratiques. Pour nous l'essentiel n'est pas dans la restitution de ce rapport, mais dans la dynamique de coopération et de coproduction des savoirs qui s'est engagée sous ce prétexte.

5.5.2.5. Limites et réouvertures possibles de la recherche

Si nous ne percevons pas encore les effets de la recherche sur les dynamiques des luttes engagées et si nous avons commencé à ouvrir des espaces pour prolonger notre travail avec les acteurs du terrain, nous devons au terme de l'étude prendre en compte une autre de ses limites, limite que nous avons assumée dès le départ. Au moment du lancement de la recherche, nous avons pris le parti de nous attacher à des pratiques radicales précisément sur des sites où les militants procédaient à une sortie du « ghetto radical » en se mettant en lien avec le cours ordinaire de la vie de quartier et des luttes qui y étaient déjà menées par d'autres collectifs. Mais s'attacher à ces acteurs radicaux nous a parfois amené à renoncer à explorer d'autres initiatives. Ce fut le cas à Montréal où les porteurs du projet de CSA, soucieux des liens qu'ils tentaient d'établir ou de consolider avec les groupes communautaires, ont posé comme condition à leur participation à la recherche notre mise en retrait vis-à-vis des groupes communautaires. L'enquête ne devait pas venir troubler les relations et mettre en jeu le projet lui-même. Ainsi, sur ce terrain nous nous sommes davantage intéressés à la démarche d'ouverture aux groupes communautaires depuis l'engagement des militants du CSA. Nous ne sommes donc pas allés voir du côté des groupes communautaires comment cette alliance était vécue, appréhendée et articulée à leurs activités propres. Dans ce cas, notre recherche sur les groupes communautaires s'est portée sur les Opérations Populaires d'Aménagement

(essentiellement à travers ses résultats et traces documentaires), qui nous sont apparues comme exemplaires du passage de la critique des politiques urbaines à un contre-projet. Ce processus qui donne à la critique une positivité et une effectivité était toute singulière sur ce terrain (concrétisation de ce qui pouvaient n'être que des velléités sur d'autres terrains). Mais ce détachement d'abord assumé à des fins méthodologiques (afin de rendre possible l'enquête au CSA) est apparu aussi au cours de la recherche comme une limite à la compréhension des dynamiques d'engagement à l'œuvre dans les luttes urbaines. C'est cette limite qui nous a été renvoyée à l'issue du travail par les réactions de la coordinatrice d'Action Gardien à la lecture de notre rapport. Si celui-ci documente le déconfinement des acteurs radicaux, il ne fait pas suffisamment état des transformations éventuellement en jeu dans les groupes communautaires à l'épreuve des luttes conjointes menées avec les radicaux, mais aussi à l'épreuve des conflits et déceptions particulièrement vifs que font surgir les politiques urbaines. L'identité des acteurs des groupes communautaires en vient aussi à se brouiller. Si cette limite n'a été pointée que par la coordinatrice de l'OPA à Action Gardien, on peut légitimement penser qu'elle ne vaut pas uniquement pour le terrain montréalais mais aussi pour les autres sites de l'enquête : pour les associations de voisins à Barcelone ou les différentes associations présentes aux Pavillons Sauvages ou au sein des associations qui s'attaquent à la lutte contre Euromed à Marseille, des habitants se trouvent aussi mis à l'épreuve de la radicalité. Les dissensus entraînés par la poussée des politiques urbaines viennent donner une autre consistance à la figure du militant associatif ou communautaire, jusque là pris dans la routine de son engagement, et à la figure *l'habitant.* C'est parfois ce statut même qui est mis en défaut par l'expulsion d'une partie de la population des centres-villes comme à Marseille ou Barcelone ; l'engagement se révèle justement contre cette injonction à quitter le quartier, contre cette impossibilité d'y *habiter* (à travers la spéculation immobilière ou la touristification notamment). Pour A., à Marseille c'est aussi depuis son indignation face au traitement réservé à ses voisins, immigrés ou sans-papiers du quartier, qu'elle crée son association de soutien et enchaîne une série de rencontres avec des acteurs d'autres luttes (alter-mondialiste, jeunes radicaux, etc.). Ces transformations profondes du quartier, de la population et des formes du lien social, entraînent aussi des déplacements improbables à prendre en compte : qu'est-ce que cet engagement dans une occupation illégale pour un militant d'une association de voisins à Barcelone ? À Toulouse, qu'est-ce que venir aux Pavillons Sauvages quand on est membre d'une association de gospel? Qu'est-ce que la « folie » du lieu produit sur les dynamiques d'engagement ? Et la rencontre avec les radicaux n'est pas toujours heureuse : A. revient sur sa perplexité face à l'action des « jeunes radicaux» dans la lutte pour les sans-papiers (cf. *Supra* Interlude 6 : Les figures). Elle craint que certaines manières de faire du comité anti-rafle comportent des risques pour les sans-papiers (plus d'arrestations, de harcèlement policier, etc.), elle craint aussi que la lutte ne soit engagée qu'à des motifs idéologiques et qu'ainsi elle ne dure pas dans le temps : elle ira se fixer ailleurs en fonction de l'actualité politique ou des enjeux des collectifs radicaux. Mais cette rencontre si elle ne se traduit pas par un lien formel n'est pas pour autant sans effet pour elle. Elle a créé un lien avec les acteurs (lien qui peut toujours être une ressource, se traduire ponctuellement par un échange d'informations pour rendre la lutte plus efficace, ou prévenir les contrôles de Police etc.), mais surtout la critique qu'elle peut faire des radicaux et de leurs façons de faire lui a permis d'articuler plus clairement son propre engagement, fait d'un ancrage de voisinage (et sensiblement différent d'un engagement idéologique). À travers la présentation des *figures*, nous avons commencé à entrevoir les transformations qui s'opèrent lorsqu'il s'agit pour ces acteurs de circuler politiquement ou de rallier différentes tendances. Mais la pragmatique des luttes partagées que nous avons esquissée gagnerait ainsi à la suite de cette recherche à être étayée des transformations qui se produisent dans des collectifs qui ne s'affichent pas comme radicaux, mais qui en empruntent pour autant à certains moments les formes d'action, en inventent d'autres, etc. Ces engagements là participent aussi des contre politiques de la ville. Et c'est là une des ouvertures pertinentes pour la suite de ce travail.

6. Bibliographie

BENSA, Alban ; FABRE, Daniel. *Une histoire à soi*, Collection « Ethnologie de la France », cahier n° 18, Paris, MSH, 2001.

BLANC, Maurice. « Concertation, sociologie urbaine, citoyenneté ». *Les annales de la recherche urbaine*, n. 38, 1988, pp. 104-112.

BOLTANSKI, Luc. *L'amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié, 1990.

BOLTANSKI, Luc ; THEVENOT, Laurent. *De la justification. Les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

BONNEVILLE, Marc. « Les ambiguités du renouvellement urbain en France Effets d'annonce, continuité ou rupture ? », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°97, pp.7-16.

BREVIGLIERI, Marc. *L'usage et l'habiter. Contribution à une sociologie de la proximité*, Thèse de doctorat de sociologie, Thèse de doctorat, EHESS, 1999.

BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca ; SATVO-DEBAUGE, Joan. *Les choses dues. Propriétés, hospitalités et responsabilités. Ethnographie des parties communes de squats militants*, Rapport à la Direction de l'architecture et du patrimoine, Mission à l'ethnologie, 2004.

BREVIGLIERI, Marc ; PATTARONI, Luca. « Le souci de propriété. Vie privée et déclin du militantisme dans un squat genevois », in MOREL, A. *La société des voisins*, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris, coll. « Ethnologie de la France », 2005, pp. 275-289.

BROQUA, Christophe. « L'ethnographie comme engagement : enquêter en milieu militant », Génèses, n°5, 2/2009, pp. 109-124.

CALLON, Michel ; LASCOUMES, Pierre ; BARTHE, Yannick. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001.

CARREL, Marion. *Faire participer les habitants ? La politique de la ville à l'épreuve du public*, Thèse de sociologie, Université Paris 5, 2004.

CASTELLS, Manuel. *La société en réseaux*, tome 1 : *L'ère de l'information*, Paris, Fayard, 1997.

CHATEAURAYNAUD, Francis ; TORNY, Didier. *Les sombres précurseurs*, Paris, EHESS, 1999.

DE CERTEAU, Michel. *L'invention du quotidien, 1.Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.

DE CERTEAU, Michel ; GIARD, Luce ; MAYOL, Pierre. *L'invention du quotidien, 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, 1990.

DELEUZE, Gilles. *Différence et répétition*, Paris, PUF, 1981.

DELGADO, Manuel. *La ciudad mentirosa. Fraude y miseria el "modelo Barcelona"*, Madrid, Ed. Catarata, 2007.

DEWEY, John. *Le public et ses problèmes*, Ed. Léo Scheer, 2003.

DODIER, Nicolas. « Une éthique radicale de l'indexicalité », in DE FORNEL, Michel ; OGIEN, Albert ; QUÉRÉ, Louis (dir.). *L'ethnométhodologie. Une sociologie radicale, colloque de Cerisy*, Paris, La Découverte, 2001.

DODIER, Nicolas ; BAZSANGER, Isabelle. « Totalisation et altérité dans l'enquête ethnographique », *Revue Française de Sociologie*, n° XXXVIII (I), pp. 37-66, 1997.

DOIDY, Eric. *La vulnérabilité du sujet politique. Régimes de proximité dans les arènes d'engagement public*, Thèse de doctorat, EHESS, 2002.

DONZELOT, Jacques. *Faire société. La politique de la ville aux États-Unis et en France*, Paris, Seuil, 2003.

DOUGLAS, Mary. *De la Souillure. Essai sur les notions de pollution et de tabou*, Paris, La Découverte et Syros, 2001.

DUBOIS, Jérôme ; OLIVE, Maurice. « Euroméditerrannée : négociations à tous les étages. État, promoteurs et propriétaires dans une ville en crise », *Les annales de la recherche urbaine* n°97.

FLANQUART, Hervé ; LAFAYE, Claudette. « L'habitant et le militant : dispositifs participatifs et associations dans l'agglomération dunkerquoise » *in* CRESAL. *Actions associatives, solidarités et territoires*, Actes du colloque des 18-19 octobre 2001, Saint-Étienne, pp. 323-329.

GROSJEAN, Michèle ; THIBAUD, Jean-Paul. *L'espace urbain en méthodes*, Ed. Parenthèses, 2001.

HACHE, Alexandra. *Le mouvement altermondialiste versus les technologies de l'information et de la communication : Usages, pratiques et valeurs de l'activisme contemporain*, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail, 2006.

HACHE, Alexandra. « Barcelone : Projets Urbains globaux et revendications territoriales », *Socio-anthropologie* [En ligne], n°16, 2005, mis en ligne le 24 novembre 2006, URL : http://socio-anthropologie.revues.org.

ION, Jacques. « Engagements associatifs et espace public », *Mouvement*, n°3, 1999.

ION, Jacques. *L'engagement au pluriel*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2001, pp. 196-217.

LATOUR, Bruno. *Petites leçons de sociologie des sciences*, Paris, La découverte, 1993.

LATOUR, Bruno. *Les politiques de la nature*, Paris, La Découverte, 1999.

LEFEVBRE, Henri. *Critique de la vie quotidienne T II. Fondements d'une sociologie de la quotidienneté*, Paris, L'Arche Editeur, 1961.

LEFEBVRE, Henri. *Le droit à la ville I*, 1968 (2ème éd.) et *Le droit à la ville II. Espace et politique*, Paris, L'Arche Editeur, 1972.

LEVY, Jacques ; LUSSAULT, Michel. *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003.

LEYMANN, Hans. *Mobbing : La persécution au travail*, Seuil, 1996.

LINNOSSIER, Rachel ; RUSSEIL, Sarah, VERHAGE, Roelof ; ZEPF, Marcus. « Effacer, conserver, transformer, valoriser. Le renouvellement urbain face à la patrimonialisation », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°97, pp.23-26.

MICOUD, André. *Des Hauts lieux*, Paris, Editions du CNRS, 1991.

MICOUD, André. « Un herméneute en prise avec ses objets », entretien avec DEJEANS, Delphine ; DUMAIN, Aurélie, *Ethnographiques.org*, 13 février 2006.

MONGIN, Olivier. *La condition urbaine, la ville à l'heure de la mondialisation*, Paris, Seuil, 2005.

NEVEU, Catherine. *Citoyenneté et espace public. Citoyens, habitants et jeunes dans une ville du Nord*, Lille, Septentrion, 2003.

NEVEU, Catherine. « Les comités de quartier de Roubaix aux prises avec la politique de la ville.

Un exemple d’associations phagocytées par la municipalité », *Les annales de la recherche urbaine*, n. 89, 2001, pp. 79-85.

PUCCIARELLI, Domenico. *De la ruche ouvrière à la ruche alternative. Le rêve au quotidien, les expériences collectives de la Croix-Rousse 1975-1995*, 1996.

RANCIERE, Jacques. *Aux bords du politique*, Paris, Ed. La Fabrique, 1998.

RANCIERE, Jacques. « Entretien », *Mouvements*, n°3, 1999.

SEVIGNY, Marcel. *Et nous serions paresseux? Résistances populaires et autogestion libertaire*, Montréal, Ed. Écosociété, 2009

TABOADA-LEONETTI, Isabelle. « Écueils de l'approche comparative internationale. Exemple d'une recherche comparative sur la participation sociale des jeunes en France et au Québec », *Cahiers de l'Urmis [En ligne]*, n°4, mars 1998, mis en ligne le 15 décembre 2002.

THEVENOT, Laurent. « Faire entendre une voix », *Mouvement*, n°3, 1999, pp. 78-79.

THEVENOT, Laurent. « L’action comme engagement », *in* BARBIER, Jean-Marie. *La singularité de l’action*, Paris, PUF, 2000, pp. 213-238.